C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

Face à Trois-Rivières, le complexe sidérurgique...

par **Gilles PRATTE**

BECANCOUR — Le gouvernement du Québec établira son complexe sidérurgique, qui comprendra trois grandes usines, à Bécancour, chef-lieu du comté de Nicolet.

Tout du moins semble indiquer, de plus en plus, qu'il en sera ainsi et que l'annonce de ce choix sera faite dès que seront terminées les études de rentabilité dont on pressent qu'elles ne seront pas défavorables.

Déjà, le gouvernement a pris 97 options sur un total de 7,000 arpents de terrain, sur la rive sud du St-Laurent, à Bécancour, juste en face de Trois-Rivières.

Les propriétaires de terrain se sont vu offrir quelque $200 l'arpent, ce qui constitue un assez bon prix si l'on sait que les meilleures terres destinées à la culture se vendent généralement environ $100 l'arpent.

On estime généralement que pour le gouvernement, et pour les fins du projet, c'est assez peu, tout en étant très convenable pour les cultivateurs.

On voit bien ici la raison pour laquelle le représentant du gouvernement, le Trust Général du Canada, a agi avec une discrétion de franc-maçon.

Les velléités de spéculations sur le prix des terrains n'ont pas encore eu le temps de naître que l'affaire est dans le sac. Les options sont valables jusqu'au 31 décembre prochain. Au début, on avait songé à fixer l'échéance au 1er avril, mais les choses vont si bon train qu'on ne s'est pas donné cette peine.

Au bas mot $35 millions

Il s'agit là d'une affaire nécessitant des investissements d'au moins $35 millions. C'est un minimum et il n'est pas du tout impossible que ça aille même jusqu'à $100 millions.

Des chiffres comme ceux-là font les meilleures "aguicheuses" du monde. Le gouvernement le sait bien. C'est pour cela qu'il agit en catimini.

Déjà, tout de même, les politiciens flairent un bon vent de sidérurgiques espoirs.

Le maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers, candidat libéral défait aux dernières élections provinciales, essaie de tirer la couverture de son côté.

"Si la **représentation** peut compter pour quelque chose, a-t-il déclaré, nous allons faire le nécessaire pour obtenir le complexe sidérurgique. Si nous ne réussissons pas localement, je voudrais que nous puissions réussir sur le plan régional".

Une pensée d'ensemble

Le choix de Bécancour comme emplacement du complexe sidérurgique relève d'une pensée d'ensemble. D'abord le gouvernement brisera le long chemin vierge d'industries de quelque importance entre Québec et Sorel. Et d'une pour la décentralisation industrielle.

Mais il n'y a là-dedans aucune teinte de sacrifice. L'emplacement est aussi le meilleur pour l'industrie elle-même qui pourra jouir d'un port ouvert à l'année longue. Même l'hiver, il est relativement facile de remorter le fleuve jusqu'à Trois-Rivières, la navigation hivernale s'arrêtant aux glaces du lac St-Pierre.

Voir LE COMPLEXE SIDERURGIQUE en page 2

C'est le Canada qui a demandé les Bomarc

— M. Hellyer

OTTAWA, (PC) — C'est le Canada qui a persuadé les Etats-Unis de poster chez lui deux escadrilles de Bomarc, qui devaient être originalement placées dans le nord de l'Etat de New York et dans le Michigan, dans le but d'éviter si possible des batailles aériennes au-dessus de Montréal et de Toronto, dans l'éventualité d'une guerre nucléaire.

Voilà ce qu'a déclaré hier le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, alors qu'il s'adressait pour la première fois aux membres du comité parlementaire de la Défense.

M. Hellyer qui, en 1960, à l'époque où il siégeait dans l'Opposition, avait secondé une motion CCF recommandant que le projet Bomarc soit mis au rancart, a affirmé hier que ces missiles antiaériens étaient l'arme la plus efficace dont le Canada dispose présentement.

Le problème essentiel qui se pose au ministère de la Défense est le prix croissant de l'entretien de l'armée canadienne, d'où ressort une diminution des sommes disponibles pour acheter un nouvel équipement.

Au cours de l'actuel exercice financier, l'entretien des 121,000 membres de l'armée canadienne a coûté $1,158,380,000, et il reste $258,479,000 pour acheter de nouvelles armes. Cela signifie qu'on dépense seulement $1.00 pour l'équipement chaque fois qu'on en débourse $4.48 pour régler les soldes des militaires, leur assurer le logement, acheter de l'essence pour les chars et les avions, etc.

En raison de ce goulot d'étranglement, le ministère de la Défense n'a pu, ces dernières années, que s'attaquer à un seul plan important d'équipement à la fois, et la réalisation de chacun d'eux peut nécessiter quatre ou cinq ans.

M. Paul Hellyer, ministre de la Défense, a indiqué hier qu'il tenterait de faire sauter cette barrière financière. Mais comment ? Il a seulement indiqué, devant la commission de Défense des Communes, que le plan "Frégate" entrepris par l'administration précédente pourrait être mis au rebut et qu'on pourrait également rejeter la proposition de l'ARC voulant qu'on fasse l'acquisition d'un plus grand nombre de bombardiers à réaction CF-104.

Voir M. HELLYER en page 2

Page 10 :
Un Canadien français à la présidence de la compagnie Bell

Page 15 :
Québec n'adoptera pas le Code du travail à la présente session

SOMMAIRE

Annonces classées /	22 à 32	Radio et Télévision /	12
Comiques /	13	Session fédérale /	15
Courrier de Pauline /	18	Session provinciale /	15, 35
Décès, Naissances, etc. /	39	Spectacles et Concerts /	8, 9
Editorial /	4	Sports /	36 à 38
Finance /	10, 11	Sur les quais /	33
Horoscope /	14	Vie dans les Parcs /	34
Immeuble /	7	Vie féminine /	16 à 18
Mots croisés /	12	Vie mondaine /	17
Nouvelles internationales /	21	Vie syndicale /	19
		Votre médecin /	40

LA MÉTÉO

AVERSES, TRES CHAUD — MIN. : 65 — MAX. : 85

VOIR DETAILS EN PAGE 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ — Montréal, vendredi 28 juin 1963 / saint Irénée, évêque et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 215 • 4 CAHIERS • 40 PAGES

L'aide aux municipalités

Ottawa maintient son attitude en dépit des protestations du Québec

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA.—Sourd aux protestations, le gouvernement fédéral entend bien mettre en oeuvre son programme d'aide aux municipalités.

Le ministre des Finances, M. Gordon, en a de nouveau donné l'assurance hier lorsque, par un simple "non", il a répondu à M. Théogène Ricard, de St-Hyacinthe, qui lui demandait si le gouvernement abandonnerait son projet d'aide aux municipalités.

Dans sa question, M. Ricard avait fait état des "nombreuses protestations venant de milieux provinciaux" contre le programme de prêts aux municipalités, mais le ministre n'a pas hésité à répondre de façon négative.

Il lui eût d'ailleurs été fort difficile de répondre autrement car son chef, M. Pearson, s'est déjà trop engagé en ce domaine.

Aux membres de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, à Toronto, le 20 mai dernier, le premier ministre avait en effet dit de ce projet : "Il comptera au nombre des premières mesures que le Parlement étudiera et, je l'espère, approuvera".

Noyées d'applaudissements, ces paroles avaient été on ne peut mieux reçues par nos dirigeants municipaux qui sont sans cesse à la recherche de nouveaux fonds.

Un tonnerre d'applaudissements avait également ponctué une autre phrase du premier ministre, soit celle où il avait dit qu'en résumé, la loi à laquelle il songeait était "destinée à utiliser un montant de 400 millions de dollars pour l'achat de débentures municipales à un rythme assez rapide".

Autonomie provinciale

Avant tout cela, présentant l'opposition de Québec à son projet, M. Pearson avait eu la

Voir OTTAWA en page 2

BONNE ENTENTE — Mme CLAIRE KIRKLAND-CASGRAIN, ministre provincial d'Etat, et MM. RENE LEVESQUE, (à gauche), ministre provincial des Richesses naturelles, GUY FAVREAU, ministre fédéral de l'Immigration et de la Citoyenneté, et ARTHUR LAING, (à droite), ministre fédéral du Nord canadien, avant leurs entretiens qui, ont-ils dit, ont été cordiaux.

La rencontre Québec-Ottawa

Le grand Nord: rapport d'ici deux semaines

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — C'est par des protestations d'amitié et de bonne entente, au demeurant fort succintes, que s'est terminée hier une rencontre présumée orageuse entre les gouvernements Lesage et Pearson au sujet de l'administration du Nouveau Québec.

S'il s'agissait d'une feinte, c'était bien imité : le ministre québecois des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a qualifié de "franche, amicale et fructueuse" son entrevue de trois heures avec les ministres fédéraux de la Citoyenneté et du Nord, MM. Favreau et Laing.

Quant à ce dernier, il a estimé "parfaitement normal, en raison de son développement vers le nord", le désir du Québec d'assumer lui-même l'administration de cette portion de son territoire située au nord du 52e parallèle.

Par contre, M. Lévesque n'a pas caché qu'il lui répugnait d'interpréter le communiqué de six lignes qui fut émis en français seulement à l'issue de la rencontre.

Malgré toute sa sympathie à l'endroit de ses anciens confrères journalistes, le ministre des Richesses naturelles a refusé d'entrer dans des "détails confidentiels" ou de "jeter de l'huile sur un feu qui ne devrait pas exister".

Et que disait le très laconique communiqué ? Que les fonctionnaires fédéraux et québecois sont tenus d'explorer immédiatement les modalités de la passation des pouvoirs du fédéral au Québec concernant l'administration du Nouveau Québec, et de soumettre d'ici deux semaines leur rapport.

Délais étonnamment brefs dans une question d'ordre administratif. Le problème serait-il plus simple qu'on ne pensait, ou le Québec s'apprêterait-il à formuler un nouvel ultimatum à Ottawa ?

De plus en plus séparatiste, M. Lévesque assortissait ses réponses de certaines subordinations telles que: "Tant que le Québec fera partie de la Confédération . . ., il est évident qu'il subsistera une certaine

Voir RENCONTRE en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Confusion à éviter sur la Confédération

Au Canada anglais, on prend de plus en plus la manie de nous signifier : que le Québec se sépare et le reste du pays fusionnera tout bonnement avec les Etats-Unis ; vous, les Canadiens français, vous serez engloutis dans une mer anglo-saxonne.

Ou encore, on dit : N'allez pas trop loin, ou nous nous annexerons et nous n'aurons plus toutes ces difficultés avec vous.

Enfin, tout récemment, un géographe s'appliquait à démontrer que le retrait du Québec de la Confédération se révélerait en peu de temps une catastrophe et pour le Québec et pour le Canada tout entier.

Ces Canadiens anglais semblent avoir entrepris de nous faire croire :

1. Que la Confédération canadienne est la digue qui nous protège, depuis 200 ans, de cette mer anglo-saxonne.

2. Que les Canadiens anglais ont fait bien des sacrifices pour nous permettre de survivre comme entité culturelle distincte en Amérique du Nord, mais que si nous ne changeons pas de ton, ils pourront facilement se tirer

Voir DEMOCRATIE ne page 2

Le bill sur le ministère de l'Education

Invitation à plusieurs organismes

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Le ministre de la Jeunesse M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré hier que le gouvernement était disposé à choisir les membres du futur Conseil supérieur de l'éducation parmi une liste dressée par une trentaine de groupements intéressés à l'éducation.

Ces corps intermédiaires ont été invités par le ministre à une réunion où l'on établira le mode définitif de nomination au Conseil.

Le ministre a déclaré que ce projet devrait répondre aux inquiétudes formulées par plusieurs groupements quant au caractère représentatif du Conseil.

Selon le bill 60, cinq membres sont prévus pour représenter les autorités religieuses. Les trois catégories suivantes disposeront aussi de cinq membres chacune : 1) les associations professionnelles d'éducateurs : 2) les associations de parents et les groupements d'administrateurs scolaires; 3) les groupes socio-économiques les plus représentatifs. Les quatre autres membres du Conseil seront nommés par le gouvernement de façon à assurer une représentation équitable aux secteurs sous-représentés dans les listes dressées par les organismes consultés.

Le ministre a déclaré que les noms de ces organismes seraient dévoilés d'ici quelques jours, ainsi que le texte de l'invitation gouvernementale. Il a laissé entendre que d'autres noms d'association pourraient être ajoutés à celles qui doivent recevoir son invitation.

Le Conseil supérieur de l'éducation doit jouer un rôle consultatif auprès du ministre de l'éducation. Son rôle est analogue à celui d'organismes existant dans plusieurs autres provinces et pays.

M. Gérin-Lajoie a déclaré que des éducateurs étrangers lui avaient avoué que ces conseils n'étaient pas aussi efficaces que prévu. Il a expliqué que la raison était qu'ils n'étaient pas représentatifs des groupements intéressés à l'éducation.

Voir EDUCATION en page 2

Tout le monde est pris par surprise

par **Guy FERLAND**

Il apparaît nettement que la décision du gouvernement de proposer la création d'un ministère de l'Education dès la présente session a pris tout le monde par surprise, particulièrement ceux qui faisaient des réserves sur les recommandations de la Commission d'enquête sur l'enseignement. Le sentiment le plus répandu était que le projet de loi ne serait présenté qu'à l'automne, à l'occasion d'une session spéciale.

Depuis une couple de semaines cependant, on commençait à croire que la loi serait adoptée en première lecture avant l'ajournement de l'Assemblée législative, pour être discutée au moment de la reprise de la session, à l'automne. L'Association d'éducation du Québec et l'Institut canadien d'éducation des adultes notamment, tablaient sur cette hypothèse pour faire connaître au gouvernement l'attitude des corps intermédiaires au sujet de la composition du Conseil supérieur de l'éducation.

Mardi, soit la veille de la présentation du projet de loi, l'AEQ et l'ICEA avaient conjointement convoqué une réunion de tous les organismes intéressés à l'éducation, justement pour discuter du rôle du Conseil supérieur, et de la représentation des corps intermédiaires, des éducateurs et des parents au sein de ce Conseil. La convocation précisait que la réunion, prévue pour mercredi de la semaine prochaine, revêtait un caractère d'urgence.

Interrogé à ce sujet hier après-midi, le président de l'AEQ, le R. P. Alfred Lavallée, a déclaré que la réunion aura lieu quand même, "à plus forte raison". Il n'a pas voulu présumer la position qu'adopteront les participants, mais il a exprimé son impression personnelle en ces termes :

Voir SURPRISE en page 2

Un rapprochement Vatican-Moscou?

CITE DU VATICAN — (PA) — Le premier ministre de l'Union soviétique, qui avait envoyé un message de félicitations au pape Paul VI le 21 juin dernier à l'occasion de son élection, a reçu une réponse dans laquelle il est dit notamment :

"Nous exprimons à votre Excellence notre profonde et sincère gratitude pour les souhaits et les bons voeux qu'elle nous a adressés. Votre message évoque à notre esprit l'image du peuple russe et des souvenirs de son histoire humaine et chrétienne."

"Nous prions Dieu pour que ce peuple, ajoute le pape, dans sa prospérité et sa vie sociale organisée, apporte une contribution importante au progrès réel de l'humanité et à l'établissement d'une paix juste dans le monde."

Conciliation

On croit savoir que le pape Paul VI envisage de trouver un terrain d'entente avec les gouvernements communistes en vue d'améliorer le sort des quelque soixante millions de catholiques qui vivent derrière le rideau de fer.

Le nouveau pape, qui n'a accédé au souverain pontificat que depuis une semaine, a pris publiquement des dispositions en vue de rétablir des relations avec de vieilles nations chrétiennes maintenant solidaires du bloc communiste. Le pape a dit qu'il n'entrait pas dans ses intentions de voir le Vatican s'immiscer dans les affaires intérieures des nations, mais il a indiqué que c'était son désir de voir les catholiques d'Europe orientale réintégrer leur entière liberté de culte.

Pologne et Hongrie

En plus du message de félicitations de M. Khrouchtchev, le pape en avait également reçu un de M. Aleksander Sawadzki, chef titulaire du gouvernement polonais. La lettre de Paul VI à M. Sawadzki est considérée comme la première communication officielle d'un pape au gouvernement communiste de Pologne.

Après avoir rappelé que ce pays est de religion catholique

Voir RAPPROCHEMENT en page 2

La ligne téléphonique directe Moscou-Washington

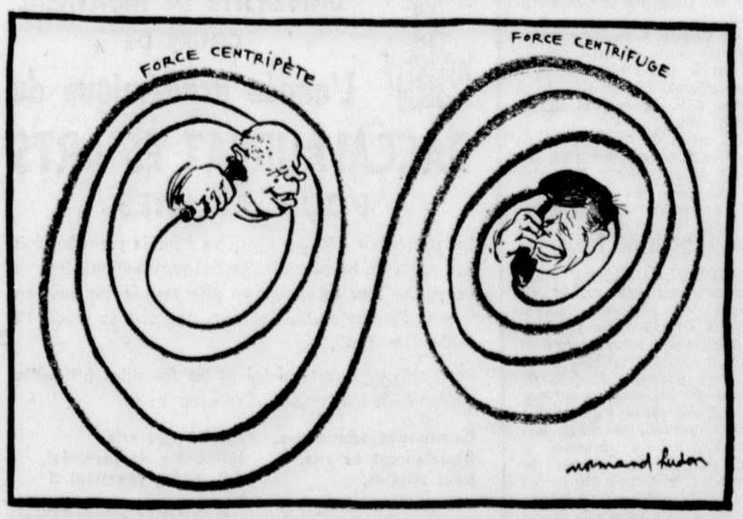

Les contraires s'attirent

L'économie du pays croît à un rythme moins rapide

OTTAWA. (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé aujourd'hui que le rythme de croissance de l'économie canadienne a ralenti légèrement durant le premier trimestre de cette année.

Selon l'indice des quatre premiers mois de 1963, la production nationale brute devrait atteindre $41,584,000,000 sur une base annuelle, soit une hausse de 0.8 pour cent comparativement au dernier trimestre de 1962.

Environ un quart de cette hausse est attribuable à une augmentation des prix, tandis que le volume de la production a progressé approximativement de 0.6 pour cent.

Le Bureau a signalé que la production nationale brute, qui correspond à la valeur globale de tous les produits et de toutes les services canadiens, pourrait accuser une augmentation beaucoup plus forte qu'il n'est indiqué jusqu'ici si les récoltes s'avèrent bonnes cette année.

Dans son discours du budget prononcé le 13 juin, le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a prédit une hausse de cinq pour cent de la production nationale brute en 1963, en précisant qu'environ un tiers de cette augmentation résulterait d'une hausse des prix. L'année dernière, l'augmentation de la production nationale brute avait été de huit pour cent.

Les dépenses au niveau de la consommation ont haussé de 1.6 pour cent, atteignant un taux annuel de $26,592,000,000, tandis que les dépenses gouvernementales ont progressé de 1.9 pour cent, équivalant ainsi à un taux annuel de $7,920,000,000. On a remarqué d'autre part une autre augmentation du taux de chômage.

Paul VI prend la défense de Pie XII

LONDRES — (Reuter) — L'hebdomadaire catholique "The Tablet" publie aujourd'hui une lettre du pape Paul VI, écrite peu avant son élection au Saint-Siège, dans laquelle il défend le pape Pie XII pour son attitude pendant la deuxième guerre mondiale.

La rédaction de cette lettre fait suite à la publication dans l'hebdomadaire d'un article sur la pièce de Rolf Hochhuth, "Le vicaire", qui accuse notamment le pape Pie XII de n'avoir pas condamné les massacres de Juifs par les nazis.

Le pape Paul affirme dans sa lettre que cette pièce dépeint d'une manière totalement fausse le caractère de Pie XII.

Après avoir indiqué qu'il fut en contact étroit avec le pape Pie XII de 1937 — alors qu'il était secrétaire d'Etat — à 1954, "ce qui couvre toute la période de la guerre", le pape Paul déclare : "Pie XII avait un caractère noble et viril, capable de prendre les décisions les plus fermes et d'adopter, sans aucune crainte, des positions comportant un risque considérable..."

"Une attitude de protestation et de condamnation (du régime hitlérien) que l'on reproche à Pie XII de n'avoir pas prise aurait été non seulement vaine, mais également préjudiciable. Si le pape Pie XII avait adopté une telle attitude par un geste politique, il aurait été coupable de déchaîner sur un monde déjà tourmenté de plus grands malheurs..."

LES LARMES AUX YEUX, ce garçonnet a embrassé sa maman et pris place dans un autobus qui l'a conduit au camp St-Alphonse de Joliette. Il est un des 280 jeunes garçons infirmes qui passeront l'été dans ce camp de vacances où un personnel qualifié se dévoue au service des handicapés.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. Pearson entre à l'hôpital

De notre dernière édition d'hier

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson est entrée à l'hôpital aujourd'hui pour se faire enlever un petit kyste qui s'est formé dans la région droite du cou. Le premier ministre passera de deux à trois jours à l'hôpital, après qui il partira pour sa maison de campagne, au lac Harrington, où il se reposera environ sept jours.

C'est le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier qui agira comme premier ministre suppléant durant l'absence de M. Pearson.

M. Richard O'Hagan, secrétaire particulier du premier ministre, a dit que rien n'indiquait que l'opération que subira M. Pearson puisse avoir un caractère sérieux. L'homme d'Etat s'est aperçu de cette légère infirmité il y a environ cinq ou six semaines. Ce kyste le gêne, mais ne le fait pas souffrir.

L'intervention chirurgicale sera pratiquée vendredi matin par le docteur W. Gordon Beattie, chirurgien-chef de l'hôpital municipal d'Ottawa. Le médecin particulier de M. Pearson est le docteur P. M. Burton.

L'état général de la santé du premier ministre est considéré comme satisfaisant. C'est la première fois, depuis 45 ans, que M. Pearson se voit obligé de faire un séjour à l'hôpital. En effet, c'est en 1918 que le chef d'Etat avait été la dernière fois transporté à l'hôpital. Il avait, à ce moment-là, été traité pour des blessures subies au dos et à la jambe dans un accident d'avion.

(DNC) — Il ne saurait donc être question que le premier ministre se rende à Montréal la semaine prochaine, alors qu'on annoncera officiellement sur quel emplacement se tiendra l'Exposition de 1967.

Désaccord sur les salaires

600 techniciens menacent de quitter le réseau DEW

WINNIPEG. (UPI) — Six cents techniciens canadiens et américains travaillant dans la section canadienne du réseau d'alerte DEW ont menacé d'abandonner leurs postes dans le Grand Nord en fin de semaine, et de paralyser ainsi cette ligne de défense, si on ne se rend pas à leurs demandes touchant les salaires.

Ces hommes sont à l'emploi de Federal Electric Company, de Paramus, New Jersey, un entrepreneur à contrat pour le ministère de la Défense. Ils réclament un salaire uniforme de $206 par semaine; ils accusent la compagnie d'embaucher de nouveaux employés à $160 par semaine et refusent de travailler avec quiconque reçoit un salaire inférieur au minimum fixé.

William Ladyman, vice-président canadien de la Fraternité internationale des électriciens, syndicat qui ne représente pas officiellement les employés du réseau DEW mais qui "s'intéresse activement" à leur sort, a dit que le conflit a été déclenché lorsque Federal Electric a refusé de renouveler les contrats de 18 et 24 mois au taux de salaire régulier. La compagnie, dit-il, a proposé aux hommes des contrats réduisant leur salaire de 10 à 20 pour cent.

SURPRISE

SUITE DE LA PAGE 1

"Si la loi créant le ministère de l'Education est adoptée dans les 15 jours, ça créera une mauvaise impression. Il ne faut pas que ce soit une loi de fin de session adoptée à la hâte, en prenant tout le monde par surprise. Il n'y a pas que les députés qui doivent se prononcer; il y a aussi l'opinion publique, par le truchement des différents organismes. Il faut qu'on ait véritablement le temps d'étudier cette loi-là. Nous sommes favorables à la création d'un ministère de l'Education, mais il y a plusieurs détails qu'il faudra examiner de près, non pas pour embarrasser le gouvernement mais pour l'aider".

La secrétaire générale de l'ICEA, Mlle Madeleine Joubert, a exprimé une opinion dans le même sens.

Plusieurs organisme avec lesquels nous avons communiqué n'ont pas voulu exprimer tout de suite leur opinion sur le projet de loi, préférant l'examiner plus attentivement. C'est le cas par exemple de la Fédération des collèges classiques et de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec qui avaient toutes deux demandé d'attendre la deuxième partie du rapport de la Commision Parent, avant d'instituer le ministère de l'Education. C'est le cas aussi de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de la province, selon laquelle la Commission Parent a accordé à l'Etat un rôle trop important en éducation.

Nous n'avons pu rejoindre le président de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal, qui à notre connaissance, a été le seul organisme à demander formellement que le gouvernement donne suite le plus tôt possible aux recommandations de la Commission d'enquête sur l'enseignement.

Hypothèse

Les réactions des organismes qui font des réserves sur les recommandations de la Commission Parent sont venues sur le tard: presque toutes dans le mois de juin.

La Fédération des commissions scolaires du Québec a fait connaître son attitude le jour même de l'adoption en première lecture du projet de loi créant le ministère de l'Education: elle demande au gouvernement d'attendre la publication de la deuxième partie du rapport Parent avant de présenter sa législation; elle estime que le Conseil supérieur de l'éducation aura un rôle trop restreint, et en contrepartie, que l'Etat aura un rôle trop grand; elle juge que les garanties de confessionnalité proposées par le rapport Parent ne sont pas suffisantes.

Devant l'action rapide du gouvernement, ces organismes voudront lui exposer directement leurs points de vue avant que la loi ne soit définitivement adoptée. C'est pourquoi il est probable qu'ils demanderont au gouvernement de présenter la loi au comité des bills publics afin qu'ils puissent se faire entendre, même si cela demeure une procédure exceptionnelle.

Par contre, il est possible que le gouvernement refuse, alléguant qu'on n'a pas à recommencer tout le travail accompli par la Commission Parent, qui a tenu des audiences publiques pendant plus d'un an.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

d'affaire en se ralliant aux Etats-Unis, alors que nous, nous sombrerons pour toujours.

Au fond, cette attitude est aussi irréfléchie que celle des séparatistes québecois qui prétendent exactement le contraire, à savoir que la Confédération canadienne est en train de nous noyer, que les Canadiens français en ont marre de se sacrifier pour les Anglo-Canadiens et qu'on réglera facilement tout le problème en séparant Québec du reste du Canada.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : les annexionnistes ou ceux qui brandissent la menace de l'annexionisme se chauffent au même bois que les séparatistes. Ce sont des gens qui désespèrent de guérir le Canada, qui n'en veulent plus ou qui, encore, sont prêts à envisager n'importe quelle solution.

Les Anglo-Saxons qui nous menacent d'annexionnisme et d'engloutissement commencent à recevoir une substantielle publicité au Canada anglais, comme d'ailleurs les séparatistes reçoivent au Québec une publicité assez abondante. Sur le plan de l'information, cela est normal.

Mais il y a une erreur qu'il faut éviter à tout prix. Il ne faut pas croire que tous les Anglo-Saxons sont annexionnistes. De fait, il s'agit d'une minorité. Les Canadiens anglais commettent l'erreur de s'imaginer que tous les Québecois sont séparatistes. Si, par le jeu de l'information, Québec en vient à croire que le Canada anglais veut en finir avec la Confédération et s'annexer aux Etats-Unis, et si le Canada anglais en vient à croire que le Québec veut se séparer, alors l'opinion publique se ralliera à la thèse de la désintégration inévitable du Canada.

L'opinion publique ne nait pas du néant. Elle se crée petit à petit autour des idées qui dominent le milieu et qui font leur chemin par les moyens d'informations.

Si le Canada doit survivre, comme entité nationale, à la crise politique qu'il traverse actuellement, il lui faudra trouver des défenseurs autrement plus dynamiques que les avocats actuels de la Confédération.

Pour le moment, ces défenseurs, on ne les voit nulle part. Le pessimisme gruge la Confédération, chez les Canadiens anglais comme chez les Canadiens français.

(Tous droits réservés)

RAPPROCHEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

depuis plus de mille ans, le pape fait remarquer à M. Sawadzki que la Pologne a entretenu durant des siècles des relations soutenues avec le Saint-Siège et que c'était son plus cher désir de voir la Providence se pencher avec égard sur ce pays.

On est généralement convaincu que le pape est plus désireux de rétablir des liens rompus depuis la deuxième grande guerre que d'attiser de vieilles querelles avec les communistes.

C'est ainsi que, poursuivant la politique de Jean XXIII, il continue de faire le nécessaire pour que le cardinal Josef Mindszenty quitte la légation américaine à Budapest et vienne se retirer au Vatican en échange des adoucissements que le gouvernement hongrois consentirait à apporter dans ses relations avec l'Eglise.

Il se peut que le pape poursuive les pourparlers en ce qui concerne cette épineuse question par le truchement de Mgr André Hamvas, primat de la hiérarchie catholique hongroise, qui est arrivé à Rome mercredi en vue d'assister au couronnement du nouveau pontife.

De l'avis des diplomates, le Vatican continue évidemment de s'inscrire en faux contre l'athéisme communiste, mais le pape Paul VI entend tenir compte de la réalité politique. Les observateurs disent que pour atteindre ses fins qui sont d'ordre pastoral, le Saint-Père devra faire tout en son pouvoir pour améliorer les relations entre le Saint-Siège et les nations du bloc communiste.

Coexistence

Le fait que le pape Paul VI entend poursuivre la politique de Jean XXIII en vue de faire du Vatican un élément actif dans la poursuite des objectifs de la paix mondiale ajoute aux chances d'amélioration dans les relations Est-Ouest.

Les récentes démarches du Vatican auprès des gouvernements polonais et tchèque accréditent la rumeur qui veut qu'une représentation quelconque avec Moscou s'établisse avec le temps. Si jamais ce projet se matérialisait, ce serait évidemment au niveau consulaire.

On croit comprendre que si les relations Moscou-Pékin continuent à se détériorer, il est possible que M. Khrouchtchev se montre désireux d'améliorer les relations diplomatiques de son pays avec les nations de l'Ouest et, par conséquent, avec l'église catholique. Plusieurs diplomates ont l'impression que cette éventualité devrait au moins être encouragée par les gouvernements occidentaux.

EDUCATION

SUITE DE LA PAGE 1

"Ici le mode de nomination sera une garantie de la vitalité du Conseil supérieur de l'éducation", a-t-il dit.

"Sa véritable fonction équivaut à celui d'une Commission d'enquête permanente. Son rapport annuel constituera un aiguillon pour le ministre de l'Education", a-t-il ajouté.

"Pour la première fois dans notre province, le bill 60 permettra aux associations professionnelles et aux autres groupements intermédiaires d'exercer une influence directe dans l'appréciation de nos politiques d'éducation", a déclaré le ministre.

"Le Conseil supérieur de l'éducation sera ce carrefour, ce catalyseur qui nous a fait défaut jusqu'ici", a dit le futur ministre de l'Education.

Il a expliqué qu'il n'aurait pas été pratique d'inclure dans le texte de loi le mode précis de nomination ni la liste des organismes consultés. Le gouvernement a cru bon de se référer aux intéressés auparavant.

Cependant la liste des groupes intermédiaires pose certains problèmes, de l'aveu même du ministre.

Ainsi les universités et leurs corps professoraux ne sont pas groupés en associations provinciales. La liste des églises protestantes à consulter pose également des problèmes.

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

présence fédérale au Nouveau Québec : la défense, etc..."

Une troisième possibilité s'offre cependant. M. Lévesque a appris hier que le coût des établissements fédéraux au Nouveau-Québec se chiffre à $1,700,000, tandis que le coût annuel des services d'éducation et de bien-être pour les esquimaux s'élève à $1,200,000.

Voilà pourquoi le ministre du Nord, M. Laing, s'est empressé d'affirmer que jamais le gouvernement fédéral n'avait songé à assumer de façon permanente ses présentes responsabilités administratives au Nouveau-Québec. "Car les responsabilités, cela coûte cher", a-t-il ajouté.

Peut-être M. Lévesque, informé de ces chiffres, est-il devenu moins pressé de réaliser "l'intégration du Nouveau Québec".

Interrogé enfin sur la possibilité que le ministre d'Etat, Mme Kirkland-Casgrain, présente à la rencontre, devienne la titulaire d'un futur portefeuille du nord québecois, M. Lévesque conseilla que l'on s'adresse à l'intéressée, laquelle déclara qu'une telle décision relève de M. Lesage.

Pétition à Los Angeles contre M. G. R. Paterson

LOS ANGELES, Californie. — L'incident Paterson s'amplifie. Des membres du Cercle canadien-français de Los Angeles font circuler une pétition pour demander au gouvernement d'Ottawa non seulement de rappeler le consul général, M. Paterson, mais aussi de modifier la composition du personnel du consulat canadien dans cette ville californienne.

On sait que M. Paterson a déclaré à un dîner officiel du Cercle au moment où il était invité à prendre la parole qu'il ne parlait pas le "patois" et qu'alors il allait prononcer son allocution en anglais. Les Canadiens français sont demeurés blessés de cet affront et ils ont fait entendre des protestations. L'une de ces protestations a pris la forme d'une pétition, que nombre de compatriotes signent avec empressement.

Le personnel du consulat général du Canada à Los Angeles se composerait de 26 personnes, dont un consul général, des consuls et des vice-consuls. Seuls un réceptionnaire et une sténographe parlent français. Tous les autres sont unilingues. Comme peu de Canadiens français établis en Californie se font naturaliser Américains, le français demeure leur langue et ils considèrent que le Canada bilingue doit se faire représenter en Californie par des fonctionnaires bilingues.

Enquête du coroner au pénitencier

L'enquête du coroner sur la mort du garde Raymond Tellier du pénitencier de St-Vincent de Paul sera rouverte jeudi prochain, le 4 juillet, annonce le coroner Marcel Trahan.

Fait inusité dans nos annales pénitentiaires, cette enquête se tiendra à l'endroit exact où s'est déroulée la tragédie qui a coûté la vie à Tellier, ainsi qu'au bagnard Marcoux, l'un des deux mutins du 30 mai.

Proscrire l'enseignement d'une langue seconde au primaire

BRUXELLES (Reuters) — "La langue maternelle doit jouir d'une **primauté absolue** à tous les degrés et dans tous les secteurs de l'enseignement, et **tout enseignement d'une langue seconde doit être proscrit** dans les classes primaires du régime français."

C'est ce que vient de déclarer, dans un manifeste, la Commission pour la Défense et le Progrès de la Langue française, qui comprend de nombreux professeurs d'athénées (NDLR : établissement d'instruction intermédiaire entre l'école secondaire et l'université, propre à la Belgique), le lycées et d'universités.

"Ces deux principes sont essentiels, ajoute le manifeste, puisqu'ils constituent la sauvegarde nécessaire et le seul remède contre la contamination et la dégradation de notre langue".

La Commission tient à préciser que l'action qu'elle entreprend en faveur de la langue française n'est dictée par aucun sentiment d'hostilité à l'égard d'une autre langue ou d'une autre culture.

Le Canada se prépare à célébrer l'anniversaire de la Confédération

(par la Presse Canadienne)

Un temps chaud et humide, avec quelques averses éparses en certains endroits, est prévu pour la fin de semaine dans les régions de l'est du Canada.

Par contre, si l'Ouest doit connaître un temps généralement nuageux avec de la pluie, les provinces des Prairies auront pour leur part un ciel clair avec des températures modérées.

Par ailleurs, on prévoit que cette température n'empêchera pas le pays d'être témoin d'un nombre effarant de morts violentes. Rappelons que le congé de la fête du Canada l'an dernier avait coûté la vie à 93 personnes au pays, dont 32 dans le Québec. Cette année, on croit que ce chiffre sera dépassé vu le nombre croissant d'automobilistes qui participeront à l'exode de la fin de semaine.

L'Ontario pour sa part s'attend à la plus forte circulation routière de toute son histoire. La police provinciale de cette province recourra à des hélicoptères pour patrouiller les routes les plus achalandées, cependant que d'autres effectueront en canot automobile leur travail sur les voies navigables.

A Toronto, deux événements sportifs d'importance se dérouleront, le Dominion Day Stakes à Woodbine et le Canadian Open à Scarborough. Le même jour, plus de 7,000 personnes envahiront la Ville Reine pour participer (il existe vraiment des groupements de tout poil !) au congrès international de la **Société pour la conservation des Barbershop Quartets en Amérique.**

De son côté, la Capitale fédérale célébrera le 96ème anniversaire de la Confédération par de multiples manifestations militaires. Le tout débutera par une salve de 21 coups de canon, à midi, qui marquera le début de diverses parades auxquelles participeront des représentants des forces armées canadiennes.

A Montréal, aucune manifestation spéciale n'a été organisée à l'occasion de cette fête, à l'exception d'une salve de 21 coups de canon qui seront tirés lundi midi du sommet du Mont Royal. Un porte-parole de l'Office municipal du tourisme a probablement fourni l'explication la plus plausible à cet état de chose lorsqu'il a déclaré : "A cause de la situation politique actuelle, nous ne voulons aucune manifestation."

50 morts durant le prochain week-end

OTTAWA. (PC) — Le Comité de sécurité routière du Canada a révélé hier que l'on prévoyait qu'au moins 50 Canadiens seraient victimes d'accidents de la circulation durant le long congé de la Confédération.

Le Comité a également prévu que plus de 1,000 personnes subiront des blessures dans les collisions qui se produiront entre 6 h. ce soir et minuit lundi soir.

Au cours du "week-end" de la Confédération en 1962, on avait eu à déplorer 55 pertes de vie dues aux accidents de la circulation.

Combats de tribus

DURBAN. (Reuters) — 3 hommes ont été taillés en pièces et plusieurs autres blessés au cours de combats qui ont opposé les guerriers de deux tribus près de Port Shepstone, à quelques dizaines de milles de Durban, en Afrique du sud. La police s'est rendue d'urgence sur les lieux des incendies et a procédé à l'arrestation d'au moins 80 membres de tribus. 150 huttes ont été détruites et 30 bestiaux massacrés. On ignore la raison de ces combats.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

prudence de dire son "souci de fournir cette aide d'une façon qui sera pleinement conforme à l'esprit et à la lettre de notre constitution fédérale".

"Mon gouvernement, ajoutait-il, se propose de ne rien faire qui puisse entrer en conflit avec le fait fondamental que les municipalités sont des créations des provinces".

"C'est donc les provinces et non le gouvernement fédéral qui doivent sanctionner ce que les municipalités font ou ne font pas".

Déclaration plus importante encore : "L'aide ne sera consentie que si le gouvernement provincial a approuvé le projet et approuvé la vente, par les municipalités, de débentures au gouvernement fédéral pour aider au financement du projet".

"Voilà ce que nous avons l'intention de faire, avait dit encore M. Pearson, et pas autre chose. Nous augmenterons les ressources financières à la disposition des municipalités en devenant acheteurs de débentures municipales."

Ajoutons ici que le premier ministre tient tellement à ce projet qu'il l'a inscrit au feuilleton de la Chambre le tout premier jour des travaux généraux du parlement, soit le lundi 20 mai. Le jeudi et le vendredi précédents n'ayant été que le prétexte aux cérémonies politico-mondaines du discours du trône et des discours des proposeurs de l'adresse en réponse à ce discours, le gouvernement a donc agi avec hâte.

Hier, M. Pearson venant tout juste de quitter le parlement pour l'hôpital où il subit aujourd'hui l'ablation d'un kyste, son collègue des Finances pouvait difficilement se lancer dans de savantes dissertations pouvant contredire des propos de son chef.

Pearson a bien pris note des objections de Québec au projet et qu'il entend en discuter à la prochaine conférence fédérale-provinciale si on le désire, même s'il n'a pas encore répondu à M. Lesage.

Le fonds Leja est de $23,964

Les contributions recueillies par le fonds Walter Leja se sont élevées à $23,964.

La présidente de cet organisme qui s'était fixé comme objectif de remettre $20,000 à la famille du sergent-major Leja qui avait été grièvement blessé par l'éclatement de bâtons de dynamite déposés dans une boîte aux lettres le 17 mai dernier, a fait savoir qu'à la fin de la campagne de souscription, dans trois jours, on aura probablement $25,000.

M. HELLYER

SUITE DE LA PAGE 1

Il a promis de prendre des décisions, d'ici quelques semaines, sur ce genre de plans et a donné l'assurance que, dès le début de l'an prochain, d'autres décisions seront prises concernant la future politique de Défense.

Harkness accuse

L'ancien ministre conservateur de la Défense, M. Douglas Harkness a accusé le premier ministre Pearson de faire des déclarations contradictoires aux Communes et à l'extérieur de la Chambre sur la date de signature avec les Etats-Unis d'un accord sur la garde et le contrôle des armes nucléaires.

Il a dit que M. Pearson a déclaré aux Communes que les Etats-Unis montraient de la réticence, mais qu'il a par la suite fait une mise au point en dehors de la Chambre.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin a déclaré en l'absence du premier ministre que ce dernier avait fourni une explication en dehors de la Chambre et que la conclusion de M. Harkness ne se justifiait pas.

Un auxiliaire pour Mgr Maurice Roy

Nomination de trois évêques canadiens

OTTAYA. (CCC) — La délégation apostolique a annoncé, hier, la nomination de trois nouveaux évêques canadiens que Jean XXIII a nommés quelques jours avant sa mort.

Mgr Joseph-L. Wilhelm, curé de la paroisse SS Pierre et Paul, à Hamilton, a été nommé évêque titulaire de Saccea et auxiliaire de S. E. Mgr Francis P. Carroll, évêque de Calgary;

L'abbé Laurent Noël, professeur de théologie morale au grand séminaire de Québec, a été promu au siège titulaire d'Agatopoli et assigné comme auxiliaire à S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne;

L'abbé Norman J. Gallagher, aumônier militaire dans l'Aviation royale canadienne, a été nommé évêque titulaire de Adraso et auxiliaire de S. E. Mgr Maurice Roy, ordinaire des armées canadiennes.

S. E. Mgr Laurent Noël est né à St-Just de Bretonnières, comté de Bellechasse, le 19 mars 1920. Il fit ses études primaires à Ste-Marie-de-Beauce et à Lauzon, ses études secondaires au collège de Lévis, de 1930 à 1939, ses études théologiques au grand séminaire de Québec, de 1939 à 1945.

Il fut ordonné prêtre à la basilique de Québec par S. Em. le cardinal Villeneuve le 16 juin 1944. Immédiatement après son ordination, il fut dirigé vers l'enseignement et devint professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Québec.

Après deux années d'études à l'université Laval pour obtenir sa licence en philosophie, il prit son doctorat en théologie à l'université Angelicum, à Rome, en 1950-51. Il reprit ensuite l'enseignement au grand séminaire, cette fois en théologie morale, chaire qu'il détient depuis 1952.

Il a enseigné la morale médicale à la faculté de médecine de l'université Laval et dans diverses écoles d'infirmières de 1953 à 1963. Depuis 1957, il est aumônier provincial de l'Association des infirmières catholiques (A.I.C.) et aumônier du Syndicat professionnel des infirmières catholiques (S.P.I.C.).

Depuis 1961, il exerce la fonction d'assistant - supérieur au grand séminaire de Québec.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 65

MAXIMUM DEMAIN : 85

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa / Laurentides et Cantons de l'Est :** Généralement ensoleillé aujourd'hui ; nuages variables cette nuit et demain ; averses ou orages épars commençant ce soir et cessant demain matin. Très chaud. Vents d'est de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 65 et 85 ; Ottawa, 65 et 88 ; Sainte-Agathe et Sherbrooke, 60 et 85.

Régions du Saint-Maurice, de Québec et du lac Saint-Jean : Ensoleillé aujourd'hui ; demain, nuages variables, averses ou orages isolés. Très chaud. Vents d'est de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque, Québec, 55 et 80.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Nuages variables aujourd'hui et demain ; risque d'averses ou orages isolés demain. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 60 et 85.

Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Plus chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Baie Comeau, Sept-Iles, 50 et 75 ; Gaspé, 45 et 75.

Dernière heure

Brésil: 5 morts dans un incendie

RIO DE JANEIRO (Reuter) — Cinq personnes seraient décédées et des douzaines d'autres seraient bloquées entre le 14e et le 21e étage d'un immeuble de Rio de Janeiro, au Brésil. L'immeuble est la proie d'un violent incendie.

Hécatombe rapide

En moins de 15 secondes, le 1er mars 1960, plus de 1,200 personnes ont perdu la vie lorsqu'un tremblement de terre détruisit Agadir, au Maroc.

LE COMPLEXE SIDERURGIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Le minerai de l'Ungava, de la Côte Nord, pourra donc "flotter" facilement jusqu'à Bécancour. Et puis, il y a aussi le futur pont de Trois-Rivières qui aboutira à la porte du complexe sidérurgique établissant un lien avec une source appréciable de main-d'oeuvre.

Bécancour : 2,000 personnes

Il est bien évident qu'avec une industrie qui emploiera de 1,000 à 1,500 personnes, le petit village de Bécancour qui dort depuis 300 ans sur les bords d'une rivière distraite, va assister à une révolution.

Soumis au processus normal de création, il va même devoir s'anéantir pour renaître en une nuit. Ce petit coin de pays que se partage 300 familles va voir lever un beau matin les hauts-fournaux sur sa ligne d'horizon.

Bécancour qui a hérité son nom d'un fils naturel de Louis XV, Pierre Robineau de Bécancour, que la constitution civile avait chassé de France, va se métamorphoser très rapidement en petite ville industrielle d'une dizaine de milliers d'habitants.

Mille nouveaux emplois se traduisent généralement par 5,000 personnes, avec les familles. A partir de là, c'est le cercle progressif. Les services, le commerce suivent, fournissant de nouveaux emplois...

Tout cela ne trouble cependant pas fort les gens du cru, convaincus qu'ils sont, depuis longtemps et héréditairement, que le village est oublié; qu'il n'est même pas "sur la carte" comme on dit là.

On prend plus l'affaire au sérieux de l'extérieur. Déjà la Banque Royale du Canada aurait entrepris une petite étude sur l'opportunité d'ouvrir une succursale à Bécancour... parce que l'acier, c'est de l'or.

UNIVERSITE DE MONTREAL

COURS DE

L'année académique du

BACCALAUREAT ES ARTS

POUR ADULTES

Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois aux cours du baccalauréat ès arts pour adultes doivent demander leur admission **au plus tard le 1er août** en vue de l'année académique qui débutera le jeudi, 12 septembre 1963.

Pour obtenir le prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à :

Bureau des admissions, Baccalauréat ès arts, pour adultes,

Faculté des arts, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3

(733-9951, poste 516)

AVIS

Nous désirons informer le public que tous les magasins LaSalle seront ouverts LUNDI, le 1er juillet

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

Les pionniers de la vente à rabais au Canada

LONGUEUIL
210, rue St-Jean
9 a.m. à 10 p.m. — tous les jours

MONTREAL — 7755, boul. St-Laurent — 9 a.m. à 6 p.m.

MONTREAL — 5680, rue Iberville — 9 a.m. à 6 p.m.

MONTREAL — 3735 ouest, Notre-Dame — 9 a.m. à 6 p.m.

DORVAL — Sud-est du Rond-Point — 9.30 a.m. à 7 p.m.

DOUVILLE — 4435, Sir Wilfrid Laurier — de midi à 9 p.m.

DRUMMONDVILLE — 28, boul. Bernard — 9 a.m. à 6 p.m.

LACHUTE — 255, rue Chatham — 9 a.m. à 6 p.m.

HULL — 123, rue Eddy — 9 a.m. à 6 p.m.

BELL'S CORNERS — 3775, chemin Richmond — de 12.30 à 10 p.m.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 28 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 215

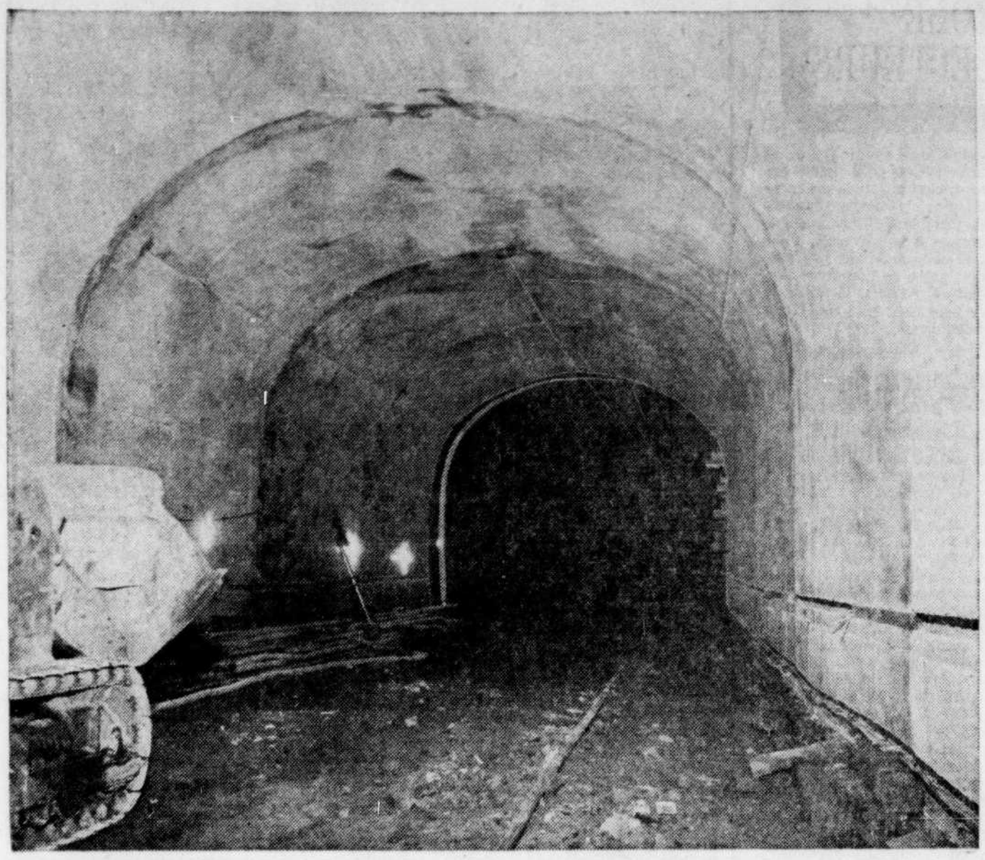

AVANT-GOUT DE METRO — Le maire Jean Drapeau et le président Lucien Saulnier en tête des membres du comité exécutif ont visité, hier, en compagnie de techniciens et de journalistes, les différents chantiers du métro, chantiers ouverts relativement aux tronçons "usines Youville - boul. Métropolitain", boul. Métropolitain - Jean-Talon", "Jean-Talon - Rosemont", "Rosemont - Roy", dans l'axe de la rue Berri, puis "Atwater - Drummond", dans l'axe des rues St-Luc et Burnside". Il y a un endroit où les travaux de bétonnage du tunnel sont commencés : une longueur de 225 pieds, au nord de la rue Roy (ci-dessus). On commencera à faire de même la semaine prochaine, à compter de quelque 3,200 pieds au sud du puits de travail situé à proximité de la rue Jarry, dans le cas du tronçon "Jean-Talon - Rosemont".

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'affaire du FLQ

3 inculpés envoyés aux Assises pour une douzaine d'accusations

par **Léopold LIZOTTE** et **Maurice MORIN**

A la reprise de l'audience, ce matin, Villeneuve, Brouillard et Gabriel ont subi leur examen volontaire. Comme ils n'avaient pas de témoins à faire entendre à ce stade de la procédure, ils ont été envoyés aux Assises (Cour du Banc de la Reine) pour y subir leur procès au cours de la session de septembre.

Mes Alfred Chevalier, avocat de Gabriel, et Raymond Bernier, procureur de Brouillard, ont présenté des requêtes pour que leurs clients soient admis en liberté provisoire sous cautionnement. Le juge Trottier a pris en délibéré ces requêtes et devait rendre jugement à 2 h. 30 cet après-midi.

Puis Me Gabriel Lapointe a annoncé que c'était l'intention de la Couronne de continuer l'instruction de l'enquête préliminaire de Gabriel Hudon, un des cinq accusés de conspiration et de meurtre dans l'affaire du gardien O'Neil.

Raymond Villeneuve, co-accusé, appelé à déposer, a encore refusé de rendre témoignage, affirmant que ses principes politiques l'en empêchaient.

L'instruction de l'affaire FLQ continue.

L'impasse créée par le mutisme de certains témoins, à l'enquête du FLQ, est en partie résolue.

En deux audiences seulement, hier, la Couronne, a en effet réussi à présenter au juge Emile Trottier une présomption qui a amené l'envoi à l'examen volontaire de trois des prévenus, sous une douzaine d'accusations différentes.

Les accusés qui subiront cette procédure, (la dernière avant le procès) aujourd'hui même, sont : Raymond Villeneuve, l'un des trois membres de la direction du Front de Libération Québecois, Alain Brouillard et Alain Gabriel, deux étudiants qui avaient précédemment donné, mais à leur façon propre, leur version de l'attentat auquel ils avaient participé.

Soit celui du "lancement" d'un "coquetel Molotov" contre la caserne des Victoria Rifles, rue Cathcart.

Les accusations retenues contre chacun des accusés sont celles de conspiration pour méfait, et méfait public, car ils avaient risqué de tuer quelqu'un.

A la suggestion même de la Couronne représentée par Mes Jacques Ducros, Gabriel Lapointe, Jacques Bellemarre et Jean-Guy Boilard, le juge Trottier a cependant modifié la double accusation portée contre les prévenus pour avoir fait usage d'explosifs.

Désormais, ils seront accusés de tentative d'incendie criminel et de conspiration dans ce but.

Cette modification, le tribunal l'a acceptée après que l'un des principaux témoins du ministère public, le sergent-détective Léo Plouffe, eut lui-même fait remarquer que si la bouteille d'huile à chauffage, lancée dans les fenêtres de la caserne était tout comme une "bombe incendiaire", il ne s'agissait pourtant pas d'un explosif proprement dit.

La décision du tribunal rendue dans le cas de Villeneuve, les procureurs des autres accusés (Me Alfred Chevalier représentant Gabriel, et Me Raymond Bernier occupant pour Brouillard) acceptèrent rapidement que la présomption serve contre leurs clients respectifs.

Seul puis ... après discussion

Mais Me Ducros fit remarquer qu'il voulait ajouter un témoignage.

C'est, en tout cas, ce qu'il espérait pouvoir faire.

Car le témoin qu'il appela alors n'était autre que Villeneuve lui-même qui, vendredi dernier, avait été un de ceux qui déclarèrent, à la cour, que leurs convictions politiques les empêchaient de déposer.

C'est ce qu'il devait répéter hier après-midi, avec le plus grand aplomb.

Le juge Trottier, qui avait été estomaqué par la même déclaration et à trois reprises, la semaine dernière jeta :

— Qu'est-ce que vous racontez là ?

— Je ne veux pas témoigner, c'est tout répondit, sans broncher, le témoin.

Le juge lui demanda encore si c'était de son propre chef qu'il avait pris cette décision, ou si c'était à la suite d'une conspiration.

Après avoir hésité sur le sens du mot "chef" dans les circonstances, Villeneuve répondit qu'il avait seul décidé de ne pas répondre.

Puis, pressé d'autres questions, il finit par avouer qu'il en avait discuté avec ses compagnons de détention, avant qu'on ne décide de les mettre à part à la prison commune.

Le juge Trottier donna alors au prévenu de longs renseignements, à la fois sur les droits qu'il avait devant la cour mais, aussi, sur l'obligation qu'il avait de rendre témoignage comme le plus commun des mortels.

Puis, à la fin, il lui dit, avec solennité :

Villeneuve, je vous ordonne de répondre aux questions qui vous sont posées.

Le jeune homme de la rue de Grandpré répondit alors imperturbablement, sans même cligner des yeux :

Je refuse.

Le tribunal souligna alors à la Couronne qu'il existait, dans le code pénal, une disposition permettant d'accuser une personne de conspiration pour entraver la justice.

Nous en prenons bonne note, dit simplement Me Ducros.

Une "revise" qui ne change rien

A la reprise de l'audience, hier après-midi, l'avocat de Gabriel, Me Chevalier, avait fait remarquer qu'à la suite d'une rencontre avec son père et son procureur, le jeune homme de la rue Bernard voulait continuer à témoigner pour expliquer les "réticences" que le tribunal lui avait reprochées, dans la matinée.

On crut alors que le témoin allait revenir sur quelques-unes de ses déclarations, et être plus explicite.

Au fait, c'est ce que le juge Trottier sembla lui-même comprendre.

Et il entreprit de revoir, avec Gabriel, quelques-unes de ses affirmations de la matinée.

Voir FLQ en page 6

"La Loi des coroners doit être revisée immédiatement!"

- La Ligue des droits de l'homme

"L'enquête du coroner qui s'est terminée par la mise en accusation d'une vingtaine de membres du FLQ a soulevé une polémique si violente que la Ligue des droits de l'homme croit devoir intervenir.

"Elle déplore tout le tapage ostensiblement recherché de part et d'autre, désapprouve la conduite autoritaire de la Couronne et regrette la conduite improvisée de la défense".

Ainsi commence la lettre qu'ont reçue le 20 juin dernier le procureur général et le bâtonnier du Barreau de la province, et à laquelle ceux-ci n'avaient pas encore hier après-midi, donné de réponse.

Par la voix de son président, Me Alban Flamand, cette ligue récemment fondée, et qui veut "intervenir chaque fois qu'une personne sera lésée dans ses droits d'homme libre", tout en "se désintéressant des polémiques, des accusations à fondement improvisé, des batailles politiques ou personnelles, qui risqueraient de faire avorter les plus justes revendications", la Ligue, donc, réclame :

- **Que la constitutionnalité de la Loi des coroners soit vérifiée immédiatement, en tout et en partie.**
- **Au cas où elle serait jugée constitutionnelle en tout ou en partie, qu'elle soit remplacée par une autre, ou amendée.**

La Ligue des droits de l'homme a, par l'entremise de sa Commission d'études juridiques, étudié la présente loi du coroner, et est arrivée aux conclusions suivantes :

1— Les articles 8 et 33 de cette loi, référant au Code pénal, d'autorité fédérale, quant aux devoirs, obligations et responsabilités du coroner et quant aux règles de la preuve, semblent tellement contraires à l'esprit de tout le reste de cette loi que sa constitutionnalité tout entière en devient douteuse.

2— Les articles 12, 13 et 36 de cette loi accordent au Procureur général des pouvoirs trop absolus qui en font un inquisiteur policier sans respect pour ses hautes fonctions, et ne lui imposent aucune règle dans l'exercice de sa charge.

3— Les articles 16, 18, 27, 32, 34 et 38 de cette loi accordent au coroner une discrétion d'action abusive, dangereuse parce que limitée par aucune restriction ni aucune directive, et essentiellement contraire aux principes de la partie I de la Déclaration canadienne des droits de l'homme, de même qu'à toute la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU."

Le conseil d'administration de la Ligue comprend des avocats, des professeurs, des syndicalistes et des journalistes, ainsi qu'un membre du clergé.

On s'étonne, à Québec, d'une nouvelle sur l'Expo

par **Pierre O'NEIL**

QUEBEC. — Un haut fonctionnaire du gouvernement de Québec s'est dit très étonné hier qu'un quotidien de la métropole annonce que l'Expo aurait définitivement lieu sur l'île Ste-Hélène, mais il s'est montré encore plus surpris de lire que ce renseignement provienne d'une "source sûre à Québec."

Le personnage en question n'a pu nier ou confirmer la nouvelle.

On sait cependant que des experts du gouvernement de Québec ont établi que la tenue de l'Expo sur l'île Ste-Hélène ne posait aucun problème technique du point de vue de la navigation, même si l'île doit être considérablement agrandie. Il appert cependant que le gouvernement de Québec veut se réserver la propriété d'une partie de l'île Notre-Dame qui sera créée de toutes pièces pour les fins de l'Expo.

Le quotidien anglais de la métropole aurait "interprété" ces renseignements comme voulant dire que tout était maintenant réglé et que l'Expo aurait définitivement lieu sur l'île.

Il reste tout-à-fait possible et même probable que l'Expo ait lieu sur l'île Ste-Hélène mais officiellement personne à Québec ne semble en savoir quoi que ce soit.

L'hôtel de ville attend toujours le rapport final

Que dire au sujet du rapport final que le Laboratoire d'hydraulique LaSalle doit remettre aux autorités municipales de Montréal, rapport qui doit expliquer la possibilité ou l'impossibilité de tenir l'Exposition universelle canadienne sur le fleuve, soit sur l'île Ste-Hélène agrandie et sur la nouvelle île Notre-Dame ?

Cependant que M. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics dans le cabinet Pearson et ministre-tuteur de l'Expo, déclarait avant-hier, à Ottawa, que le rapport est "prêt", M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, comité qui a retenu les services du Laboratoire d'hydraulique LaSalle, déclarait, à 8 h., hier soir, à l'hôtel de ville, que l'administration municipale n'a pas

Voir RAPPORT en page 6

Le premier visiteur du métro ? Le FLQ

Une des plus étonnantes surprises, alors que les autorités municipales et les journalistes visitaient hier les chantiers du métro de Montréal, fut sans contredit la découverte, au fond du tunnel, des sinistres lettres du FLQ.

Pendant que le maire, le président du comité exécutif et la plupart des visiteurs s'attardaient à l'endroit où sera construite la station Boul. St-Joseph et Berri, quelques-uns, plus curieux, s'étaient aventurés plus avant. Quelle ne fut pas leur surprise de voir, peintes sur un mur, d'énormes lettres rappelant le passage des sympathisants du mouvement terroriste québecois ! On ne sait pas quand ces lettres auraient été peintes.

M. Donald Gordon chez M. Saulnier

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a reçu, hier, à l'hôtel de ville, M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux.

Cet entretien a porté sur la possibilité d'utiliser comme ligne de métro les voies de chemin de fer dont les Chemins de fer nationaux sont propriétaires sous la montagne.

Commentaire de M. Saulnier : "Les pourparlers progressent de façon satisfaisante".

Rupture d'une conduite: deux villes sont privées d'eau pendant 4 heures

Les villes de Duvernay et de St-Vincent-de-Paul ont été privées d'eau pendant quatre heures, hier matin, par suite du bris de la conduite maîtresse qui les alimente.

La rupture s'est produite vers 9 h., causée par un affaissement de terrain dans les limites de Pont-Viau, à proximité de l'usine de filtration qui fournit l'eau à ces municipalités. Des travaux en cours ont occasionné l'affaissement et les équipes des services municipaux de Pont-Viau se sont immédiatement mises à l'oeuvre pour effectuer la réparation. Le service était rétabli vers 1 h. de l'après-midi.

La fuite s'est produite au moment où l'activité reprend dans les foyers et les lignes téléphoniques des hôtels de ville concernés n'ont pas dérougi de 9 h. à 1 h. On ne pouvait toutefois rien faire, sinon expliquer que la situation était incontrôlable et qu'on s'efforçait de la régulariser.

Les citoyens de Duvernay et de St-Vincent-de-Paul sont cependant habitués à une basse pression, surtout durant les mois d'été. Ils ont fait plusieurs demandes à leurs conseils municipaux respectifs afin que ce problème soit résolu.

Par la suite, la ville de Pont-

Voir RUPTURE en page 6

FAITS divers

Trois morts dans une violente collision

Une violente collision survenue entre une automobile et un lourd camion a coûté la vie à trois membres d'une même famille, hier, près de Lambton, à environ 70 milles au sud de la ville de Québec.

Les victimes sont : M. Urbain Labonté, âgé de 68 ans; son épouse, âgée de 65 ans, et leur fils, Gérard, âgé de 40 ans, tous de St-Evariste, comté de Beauce.

Camion vs auto : un mort

Un homme a perdu la vie et un garçonnet a subi diverses blessures dans la collision d'un camion chargé de briques et d'une automobile, à Côte Dalhousie, près de St-Jérôme, hier midi.

La victime, M. Paul Sigouin, âgé de 57 ans, domicilié R.R. 4, Côte Dalhousie, le chauffeur de l'automobile, a été écrasée sous les tonnes de briques qui étaient tombées du camion. Une heure plus tard, on avait enfin réussi à le dégager de son véhicule, mais il avait déjà succombé à ses blessures.

Un adolescent, Yves Guenet, âgé de 14 ans, fils de M. Ange-Albert Guenet, 650 rue Cadieux, à St-Jérôme, le conducteur du camion, a reçu des blessures qui ont nécessité son hospitalisation. Son père s'en est tiré indemne.

Collision de quatre autos : quatre blessés

Une violente collision de quatre automobiles a fait quatre blessés hier, peu après 1 h. de l'après-midi, à l'angle des rues Mountain Sights et Paré, à la Côte-des-Neiges.

Les blessés, qui ont été transportés à l'hôpital Ste-Mary's, sont : Mme Marie-Paule Larin, âgée de 45 ans, 3450, rue

Voir FAITS DIVERS en page 6

M. Drapeau absent jusqu'à mardi matin

Le maire Jean Drapeau est absent de Montréal.

M. et Mme Drapeau et leurs trois fils ont quitté la métropole hier soir à destination de Paris. M. Drapeau est allé conduire son épouse et ses enfants en France où ils séjourneront quelques semaines.

Il s'agit d'un voyage à titre personnel. M. Drapeau n'entend s'acquitter d'aucune mission. Il sera de retour à son bureau de l'hôtel de ville mardi matin.

Etrange attaque des Indiens contre un bateau

Les Indiens de Caughnawaga auraient-ils déterré la hache de guerre ? C'est ce que va tenter d'éclaircir une enquête du quartier général du pilotage à Ottawa.

Le capitaine du cargo allemand "Johanna" a porté plainte officiellement. Il a expliqué qu'en passant dans la Voie maritime, près de la réserve indienne, son bateau fut la cible d'un tir de pierres bien nourri de la part des Indiens. Il ne s'explique pas toutefois les raisons qui auraient poussé les Indiens à agir de la sorte.

L'incident a été signalé au surveillant régional du pilotage à Cornwall, qui en a transmis les faits à Ottawa.

Découverte d'une cache d'explosifs derrière le Séminaire de Saint-Jean

ST-JEAN, Qué. (PCf) — La police municipale de Saint-Jean et la Police provinciale ont découvert, hier, une cache d'explosifs dans les bois derrière le séminaire de cette ville.

Les explosifs, de même que 250 détonateurs et mèches, étaient soigneusement enveloppés et empaquetés dans des boites de métal.

La police a dit que les explosifs ont vraisemblablement été volés dans un entrepôt de la compagnie de Transport Baillargeon à la fin d'avril.

Ce vol avait eu lieu peu avant l'explosion d'une bombe sous les marches de ciment de l'édifice logeant les bureaux de la Légion canadienne à St-Jean. Cette explosion avait été attribuée au Front de libération québécois.

La fin de semaine sera très chaude

L'annonce d'un temps magnifique pour le congé du présent week-end réjouira les milliers de citadins qui se préparent à quitter la grande ville à la recherche d'un peu de fraîcheur sur les bords de nos lacs et rivières.

Les prévisions atmosphériques nous annoncent en effet qu'une température **très chaude** prévaudra durant le long congé de la fête de la Confédération.

Le temps sera ensoleillé durant les prochains trois jours. Cependant on prévoit pour ce soir, vendredi, une possibilité d'orages qui s'abattront sur la région de Montréal.

Cette température idéale nous vaudra donc de nombreuses noyades, plusieurs accidents mortels sur les routes et de ... multiples "coups de soleil" ...

Plus que jamais, baigneurs et automobilistes devront redoubler de prudence pour éviter de grossir la liste des morts tragiques durant ce congé.

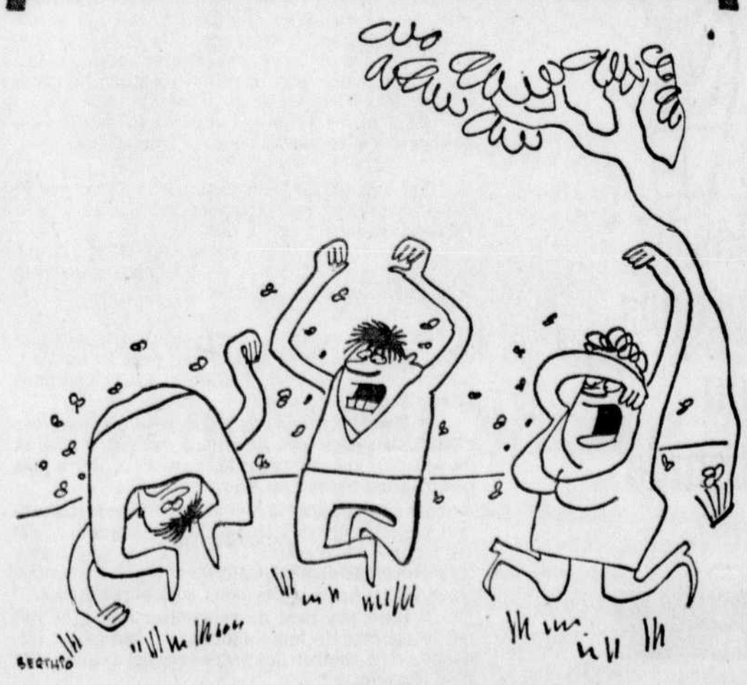

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

"Le petit pain ... à saveur unique" PAINS à HOT DOGS
PAINS A HOT DOGS 12 pour 39¢
PAINS A HAMBURGERS 8 pour 29¢
DISPONIBLES A LA BOULANGERIE RBI RICHSTONE DE VOTRE VOISINAGE
• AIR CONDITIONNE
Richstone RBI BAKERIES, Inc.

Pour le bénéfice de tout notre personnel
NOS 4 MAGASINS FERMERONT A 1 HEURE P.M. TOUS LES SAMEDIS
commençant demain le 29 juin jusqu'au 17 août incl.
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8539, St-Laurent DU. 1-6761
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

• PROTECTION
• CONFORT
• ELEGANCE
AUVENTS en ALUMINIUM ou CANEVAS
POUR FENETRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, etc.
BELLO LA MARQUE DE QUALITÉ BRAND
LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA DE TISSUS ET COULEURS
• PLAN BUDGÉTAIRE •
Aussi : Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre-yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc. • Louage de tentes et d'accessoires pour camping.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
BEL-AIR HASTINGS ALUMINUM PRODUCTS — CIE D'AUVENTS MILLER
DIVISIONS DE:
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMES GRATUITS À DOMICILE
Tél. LA. 7-1555*

Les fameux PANIERS "BON VOYAGE" DIONNE transmettront vos bons souhaits et sont de bon goût
GROSSES FRAISES — NECTARINES — PECHES
BLEUETS — CERISES — ABRICOTS — MANGUES
AVOCATS — POMMES VERTES
POIRES BARTLETT — ETC.
FROMAGES FINS
BISCUITS IMPORTES
SQUASH ORANGE — LIMETTE — CITRON ROSE
BIERE GINGEMBRE SCHWEPPE
LUNDI 1er JUILLET, FETE DU DOMINION, FERME
A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE — TEL. : VI. 9-2341

EVADES DE LA PRISON DE JOLIETTE — Pierre Trudeau et Réal Marcil, âgés respectivement de 19 et 20 ans, se sont évadés hier soir vers 6 h. 40 de la prison de Joliette. Ils seraient apparemment montés dans une voiture en faisant de l'auto-stop vers Montréal. On ne sait pas s'ils étaient armés. Pierre Trudeau a les yeux bruns, les cheveux noirs. Il portait des pantalons noirs et une chemise blanche. Il mesure 5 pieds et 10 pouces, pèse 129 livres et son adresse avant son incarcération était 3623 rue Wellington, à Verdun. Réal Marcil, alias Raynald Castelano, alias John Davis, est originaire de Chicoutimi. Son adresse avant son incarcération était 4118 rue Adam, Montréal. Il mesure 5 pieds 8 pouces, pèse environ 135 livres, portait lors de son évasion des pantalons noirs et des verres teintés, dont l'un était brisé. On est prié de communiquer tout renseignement à la Sûreté provinciale, UN. 1-4292.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Allard, et ses deux fils, Robert, âgé de 6 ans, et Serge, 12 ans; M. Régent Leclair, âgé de 31 ans, 6856, rue Montmagny, le conducteur d'une autre voiture, a subi une fracture du crâne et son état serait grave.

Bagarre

DRUMMONDVILLE. (PC) — Un individu du nom de Gilles Côté repose dans un état grave à l'hôpital Ste-Croix à la suite de blessures qui lui ont été infligées à coups de bouteille de bière.

Il a été blessé au cours d'une sanglante bagarre qui s'est déroulée dans la salle de toilette d'un hôtel local. Il serait venu aux prises avec un individu d'une quarantaine d'années qui a été incarcéré pour la nuit au poste de police où il devait être soumis à un interrogatoire après s'être désintoxiqué.

Côté a été découvert inconscient, baignant dans une mare de sang. Transporté d'urgence à l'hôpital, on a constaté qu'il souffrait de blessures multiples et sérieuses mais qu'il semblait hors de danger.

CROWN HOTEL
136 OUEST, 44e RUE
Au coeur de Times Square, près des théâtres, divertissements et centre sportif de la ville de New York.
$3.50 par jour
par personne — 2 par chambre
Renseignements :
M. Edmund Boudreau
JUdson 2-3516

MARIE FRANCE
dit
OUI
à la mode d'été

VIENT DE PARAITRE 40 cts

RUPTURE

SUITE DE LA PAGE 3

Viau a décidé d'augmenter la capacité de son usine de filtration. Les travaux se sont prolongés longuement à cause de difficultés techniques et les gens ont dû attendre plus longtemps que prévu. Il en est résulté une insatisfaction de la population, qui s'est manifestée sous divers aspects.

Actuellement, l'usine est complètement terminée et peut produire 15 millions de gallons par jour, ce qui est amplement suffisant pour les besoins actuels. Cependant, les municipalités de Duvernay et de St-Vincent-de-Paul ne pourront jouir pleinement du débit et de la pression voulus que lorsque la nouvelle conduite maîtresse de 24 pouces sera installée. Le contrat étant accordé pour ces travaux, cela ne saurait tarder.

FLQ

SUITE DE LA PAGE 3

Mais au lieu de les contredire ou de les modifier, il les confirma sans hésitation.

Il déclara alors au juge :

J'ai peut-être pu paraître ne pas dire la vérité. Mais c'est sans doute une fausse impression que j'ai involontairement créée. J'étais très nerveux, il s'agissait de souvenirs lointains. Mais ce que j'ai dit était vrai.

Le juge lui fit alors remarquer que le but de la cour n'était aucunement de lui faire changer son témoignage, s'il était effectivement vrai.

Tout ce que nous voulons, ajouta-t-il, c'est savoir la vérité. Si ce que vous avez déjà dit est vrai, il n'y a pas lieu d'y revenir.

Et le magistrat de continuer un peu sèchement :

Vous pouvez disposer. Un autre témoin, s.v.p.

Vie réellement en danger

C'est par la suite que le procureur de Villeneuve et Me Ducros présentèrent un bref plaidoyer, le premier pour tenter de faire rejeter l'accusation de méfait telle que portée, le second pour soutenir que cette plainte devait être maintenue telle quelle, avec le châtiment maximum de prison perpétuelle qui y est attaché.

Le procureur du jeune homme dit pour sa part, avec insistance, qu'il y avait une différence énorme entre le fait de causer des dommages à la propriété et celui de mettre la vie des gens en danger.

"Or, rue Cathcart, ajouta-t-il, on n'a réellement menacé la vie de personne, puisqu'on a effectivement attendu qu'il n'y ait personne dans le voisinage, et que toutes les lumières fussent éteintes, à l'intérieur de la bâtisse, pour lancer l'engin dans une fenêtre.

"D'autre part, on a employé de l'huile à chauffage et non de l'essence pour fabriquer le "coquetel", et on a, ainsi, réduit au minimum le danger d'explosion et d'incendie."

A cela Me Ducros répondit qu'il y avait, en fait, un gardien endormi dans l'immeuble, et que, sa vie avait été mise en danger.

Il souligna également que l'emploi d'huile au lieu d'essence n'était pas une excuse valable.

S'ils avaient voulu ne rien provoquer du tout, ils auraient employé de l'eau."

Claustration dénoncée

Le juge Trottier, lui, donna raison à la Couronne, en soulignant que la nature exacte du liquide inflammable employé ne changeait rien à l'intention de causer un incendie et, par conséquence possible, des pertes de vie.

Sa décision rendue dans tous les cas, on devait immédiatement assister au défilé des autres accusés dont on remit l'instruction, soit à aujourd'hui même, soit à mercredi prochain.

Me Gilles Duguay, qui représente plusieurs accusés avec Mes Guy Guérin et Claude-Armand Sheppard, intervint à ce moment-là pour se plaindre des conditions dans lesquelles quatre de ses clients étaient détenus depuis quelques jours.

Depuis le moment où on a décidé de les séparer complètement les uns des autres, ces quatre prévenus sont gardés dans des conditions inhumaines dans des cellules sans fenêtre et sans lumière où ils ne peuvent même pas lire. Cette claustration est tout simplement dégradante. On semble vouloir venir à bout de la résistance physique de nos clients et, dans l'intérêt même de notre système judiciaire, il me semble qu'on devrait rendre plus hygiénique et plus humaine leur présente détention.

Tout en faisant remarquer que les conditions de détention des accusés n'étaient aucunement de son ressort, le juge Trottier déclara, au moment de l'ajournement, qu'il ferait part de ces remarques au shérif, le responsable de la prison commune du district de Montréal.

Brouillard dit tout ; Gabriel confirme dans une certaine mesure !

De notre dernière édition d'hier

Oubliant pour leur part la consigne du silence observée par trois présumés chefs du FLQ, deux jeunes hommes ont rendu témoignage devant le juge Emile Trottier, hier midi, et ce précisément contre l'un de ces "chefs", Raymond Villeneuve.

Leur attitude à la barre a toutefois été radicalement différente.

Alors que le jeune Alain Brouillard a parlé fort librement (comme il l'avait fait à l'enquête du coroner, d'ailleurs), Alain Gabriel, lui, a montré par moment des réticences qui ont obligé le tribunal a lui rappeler assez vertement que la protection de la cour qui lui avait été accordée pouvait facilement lui être retirée, s'il continuait dans cette voie.

Villeneuve subissant, pour l'heure, son enquête sous l'accusation d'avoir conspiré pour lancer une substance explosive dans les fenêtres des Victoria Rifles, rue Cathcart, Brouillard a raconté par le menu détail la préparation de deux "coquetels Molotov" et les circonstances du "lancement".

Gabriel, par contre, a été excessivement avare de détails, lorsque interrogé par Me Jacques Ducros, qui représente la Couronne avec Mes Gabriel Lapointe, Jacques Bellemare et Jean-Guy Boilard.

Il a même soutenu qu'il ne savait pas ce que contenait le sac qu'il avait transporté de la rue De Grandpré à la rue Université, dans la soirée du 7 mars dernier.

Suant abondamment, par moments, le jeune homme au visage émacié, sur lequel on a pu déceler à plusieurs reprises un sourire volontairement narquois, a multiplié les réponses négatives ou tout simplement évasives, tout au long de sa déposition.

"Je n'ai rien vu de ce qui s'est passé".

"Je n'ai rien entendu non plus".

"Je n'ai appris qu'après ce qui se trouvait dans les sacs".

"Si je ne l'ai pas su avant, c'est que je ne l'ai pas demandé. Et je ne l'ai pas demandé parce que je me suis dit que si on voulait me le dire, point n'était besoin de le demander. Et comme on ne me le disait pas, ce n'était pas la peine. . ."

Telles sont quelques-unes des réponses caractéristiques faites par le témoin à Me Ducros et au tribunal.

Une espèce de "blind-job"

Il ajouta même, à un certain moment, qu'en partant de la rue De Grandpré, où les "coquetels avaient été préparés, il ne savait même pas où on se rendait.

"Je pensais, dit-il, que l'on allait "peinturer".

Interrogés sur les réunions préliminaires du mouvement, auxquelles il avait assisté, il soutint qu'on n'y avait discuté que "généralement" de l'indépendance du Québec.

Sans qu'aucune précision soit apportée sur les moyens que le F.L.Q. entendait prendre pour l'assurer, cette indépendance.

Il affirma même que c'était par les journaux, peut-être, qu'il avait appris la signification de ces trois lettres qui ont fait trembler la métropole pendant quelques semaines.

Comme d'autres, lors d'une réunion dans un restaurant de la rue Saint-Denis, il a répondu au questionnaire distribué par Schoeters et Gabriel Hudon.

Il ne se rappelle toutefois que de quelques-unes des questions alors posées.

Il se souvient bien qu'on leur demandait s'ils avaient des maisons disponibles à la campagne.

—Et pourquoi ces maisons ? de lui demander Me Ducros.

Contredisant les dépositions antérieures d'autres témoins, le jeune homme répond alors :

"Sans doute pour se rencontrer et jaser, entre amis".

Au tout début de son témoignage, par ailleurs, l'avocat de Villeneuve avait provoqué un incident en soutenant que l'on devait rester dans les limites de temps fixées par les deux dates apparaissant sur la plainte spécifique devant la cour.

Mais le juge Trottier avait vite eu raison de la situation en faisant remarquer que l'enquête préliminaire était celle du juge, et que celui-ci, selon les renseignements requis, pourvait amender la plainte comme il l'entendait.

"Tout ce que la défense peut faire, dit-il, c'est réclamer un ajournement en invoquant qu'elle est prise par surprise.

Le procureur de Villeneuve se leva rapidement, toutefois, pour déclarer qu'il ne voulait pas se déclarer pris par surprise, et qu'il voulait évidemment que l'enquête se continue telle que commencée.

Précisions au sujet des faux recenceurs

Il n'existe pas de service de recensement municipal à Montréal, tel que mentionné dans une nouvelle publiée hier sous le titre "Faux recenseurs", mais il existe, et depuis longtemps, le Bureau fédéral de la statistique.

M. Pierre Gadbois, directeur régional de ce bureau, nous informe que, sur l'île de Montréal, durant la dernière semaine complète de chaque mois, environ 80 personnes font un relevé officiel de la main-d'oeuvre disponible. Ce relevé est utilisé ensuite pour la compilation des statistiques officielles des conditions d'emploi dans notre région.

M. Gadbois précise cependant que ces énumérateurs sont porteurs d'une carte d'identité signée par M. J. Walter E. Duffett, statisticien général du Canada.

Cette rectification de M. Gadbois fait suite à une nouvelle publiée dans la plupart des quotidiens montréalais au sujet d'une certaine femme qui enquêtait frauduleusement, selon la police, sur les heures de travail des résidents.

Le directeur régional du Bureau fédéral de la statistique nous informe que leurs énumérateurs ne posent pas de telles questions. Ils se bornent simplement à établir le nombre de ceux qui travaillent ou qui chôment.

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 3

encore reçu le document attendu.

Pour quand donc le rapport ?

"Dans quelques jours", répéta, une troisième ou quatrième fois, M. Saulnier qui a aussi redit, comme la veille, que "ça va très bien".

En réponse à une autre question, M. Saulnier a également dit que le rapport n'a pas été distribué sans que l'administration municipale ne l'ait elle-même reçu.

Le mystère du rapport attendu !

ANNONCE

Callosités
Pour soulager les callosités, douleurs cuisantes, sensibilité de la plante des pieds, et pour faire disparaître les callosités, portez ces coussinets plantaires souples et confortables.

Dr Scholl's Zino-pads

INSTITUT SAMSON
ECOLE SECONDAIRE DU SOIR
pour JEUNES GENS et JEUNES FILLES
SECTION :
Sciences-mathém.
Sciences-let. générale
EDUCATION DES ADULTES
ATTENTION ! JUILLET !
(jour et soir)
• Cour préparant aux examens de reprise.
• Cours pour les élèves qui désirent passer du cours général au cours scientifique.
N.B. : Entrée : 3 juillet.
Diplôme officiel du Département de l'Instruction Publique
Pour informations, bureau, 2151 est, boul St-Joseph
LA. 6-4646 ENTREE le 4 septembre 1963

IL NOUS VIENT DE HOLLANDE

Hollandia
UN RÉGAL AU GOÛT — UN VELOURS SUR LA LANGUE
Le Hollandia est un excellent tabac à pipe importé de Hollande. Vous apprécierez son bouquet unique. Chaque bouffée fraîche et satisfaisante vous révélera une douceur incomparable. La prochaine fois, achetez du Hollandia.

Fumez le Hollandia pour apprécier vraiment votre pipe

Adoptez L'ACADIAN

Modèles représentés, de haut en bas et de gauche à droite: Le coupé sport de luxe Beaumont, la décapotable sport de luxe Beaumont, le station-wagon Invader 4 portes, le sedan Canso 4 portes.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

PIMPANTE
FRINGANTE
FONCTIONNELLE

Chaque mois, un plus grand nombre d'automobilistes adopte l'Acadian, et pour d'excellentes raisons. Ils choisissent l'Acadian de préférence à toute autre voiture parce qu'elle répond si parfaitement à leurs besoins. Si vous désirez une voiture aux lignes pimpantes et séduisantes, voyez alors la beauté de la carrosserie Fisher de l'Acadian. Si vous voulez beaucoup de place pour votre jeune famille, en même temps que la facilité de manoeuvre assurée par un empattement court (110 pouces), alors l'Acadian vous conviendra. Et si vous aimez avant tout de brillantes performances, l'Acadian est bien équipée pour vous plaire; son moteur à 4 ou 6 cyl. au choix, est plein de fougue et très économe d'essence. Voyez enfin le prix tellement modique de l'Acadian, et vous aussi vous serez prêt à l'adopter.

LA PRÉFÉRÉE DE LA FAMILLE par GENERAL MOTORS

Voyez aujourd'hui même votre concessionnaire ACADIAN-PONTIAC-BUICK A1563AP

VOYEZ LES CONCESSIONNAIRES ACADIAN DE VOTRE LOCALITE — VENDEURS AUTORISES ACADIAN DANS LE GRAND MONTREAL

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, Ste-Catherine — WE. 7-6342

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4833, boul. St-Laurent — 288-0186

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987, avenue Verdun,
Verdun
PO. 8-2551

PARKWAY PONTIAC LTD.
3500 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-2291

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 ouest, boul. Gouin,
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
Qué. — 626-3981

VAILLANCOURT & FRERES
375, Curé-Labelle,
Chomedey, Qué.
681-2533

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11,251 est, rue Notre-Dame — MI. 5-1651

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955, boul. Montréal-Toronto
Rond-Point de Dorval
ME. 1-2051

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE
7085, boul. St-Laurent — CR. 9-7321

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965, rue Lafontaine — LA. 4-3761

JARRY AUTOMOBILE INC.
1068, boul. des Laurentides,
Pont-Viau, Qué.
669-2681

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1395 ouest, boul. Dorchester — UN. 6-9961

Investissements de plus de $700,000

Robert Morse Corp. va construire une nouvelle usine à Sherbrooke

La fabrique de balances la plus moderne au Canada sera construite très prochainement à Sherbrooke, P. Q. par la Robert Morse Corporation Limited. Cette raison sociale est le nouveau nom de la Canadian Fairbanks-Morse Company Limitd.

Cet établissement, d'une superficie de 60,000 pieds carrés, entraînera des investissements de plus de $700,000. Tous les plans ont été approuvés, et la construction commencera au début de juillet. On prévoit que la production débutera en décembre de cette année.

Cette nouvelle fabrique sera construite et aménagée de façon à rendre possible l'emploi des techniques de fabrication les plus modernes. On y fera usage de machines-outils automatisées et d'un matériel considérable de manutention.

A Sherbrooke, on mettra au point et on construira les modèles de balances Howe et Richardson, y compris les appareils de pesage statiques, l'équipement de pesage en vrac et les dispositifs électroniques de contrôle pour le dosage et la réparation des articles en lots par le poids.

La vieille fabrique

La nouvelle fabrique remplace celle qui avait été construite à Sherbrooke en 1908 et que les perfectionnements apportés aux techniques de l'industrie des balances ont maintenant rendue désuète.

L'ancienne fabrique et son emplacement ont été vendus à une chaine de marchés alimentaires.

"Nous avons décidé de rester à Sherbrooke, a dit M. Marc Robert, vice-président de la division canadienne des balances, parce que nous y disposons d'un personnel spécialisé et que nous avons obtenu des conditions avantageuses de la ville.

"Cette fabrique rendra possible une efficience accrue dans la fabrication de notre vaste gamme de balances industrielles Howe et Richardson de modèle courant ainsi que dans la construction de modèles plus gros ou des modèles mis au point par le service de recherche de la compagnie."

La Robert Morse Corporation Limited est l'une des plus importantes organisations du genre dans le monde entier, et fait oeuvre de pionnier dans le domaine des appareils de pesage électroniques servant au dosage et à la répartition des articles en lots.

Cdn. Fairbanks-Morse portera le nom de Robert Morse Corp.

A compter du 28 juin, la société Canadian Fairbanks-Morse Company Limited portera le nom de Robert Morse Corporation Limited. Cette entreprise s'occupe, depuis 65 ans, de la distribution de balances, pompes, moteurs diesels, machines-outils et autres produits industriels dans tout le Canada.

M. Robert Morse III, président de la société, a annoncé hier le changement de nom et présenté un rapport indiquant une amélioration sensible dans la situation bénéficiaire de l'entreprise.

"La raison principale pour laquelle le nom a été changé, a dit M. Morse, est qu'il convient d'obvier à la confusion qui peut exister entre notre entreprise canadienne indépendante et la société américaine Fairbanks, Morse & Co.

"Bien que la société américaine Fairbanks, Morse & Co. n'ait jamais détenu d'intérêts financiers dans notre entreprise, il existait un lien indirect entre les deux entreprises du fait que la famille Morse possédait des actions dans chacune d'elles. Ce lien n'existe plus, et certaines filiales récemment acquises par notre entreprise sont effectivement en concurrence avec la société américaine Fairbanks, Morse — surtout la Howe Richardson Scale Company, de Clifton (New Jersey) et la Johnston Pump Company, de Pasadena (Calif.)".

Situation améliorée

Commentant les résultats d'exploitation de la compagnie pour le début de l'exercice courang, M. Morse a révélé que pour les cinq mois terminés le 31 mai, le bénéfice net consolidé était de $227,000 comparativement à une perte de $164,000 pour la même période l'an dernier.

Ces résultats sont basés sur des chiffres non vérifiés. M. Morse a ajouté que si le niveau actuel des affaires se maintient, les envois consolidés pour l'année 1963 devraient dépasser les $50 millions, comparativement au record de $48 millions atteint l'an dernier.

Robert Morse Corporation compte 3,800 actionnaires canadiens, et 97 p. 100 de ses actions sont détenues par des personnes domiciliées au Canada.

Robert Morse Corporation a été l'objet d'un vaste programme de réorganisation et d'expansion au cours des trois dernières années. Ce programme a comporté la liquidation d'environ $15 millions d'affaires non rentables (chiffre annuel) et l'acquisition de onze nouvelles sociétés dont le chiffre d'affaires atteint les $30 millions par an.

La réorganisation amorcée il y a trois ans a permis à la compagnie d'étendre à tout le Canada son réseau de distribution de produits industriels. Ses opérations de fabrication de balance et de pompes comptent maintenant pour 50 p. 100 dans le total de son chiffre d'affaires.

NOMINATION À LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL

M. Thomas W. Eadie — M. Marcel Vincent

Le conseil d'administration de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a annoncé, à l'issue de sa réunion du 26 juin, la nomination de M. Marcel Vincent au poste de président et chef de la direction. Cette nomination entre en vigueur le 1er août 1963.

Le 31 juillet 1963, M. Thomas W. Eadie abandonnera la présidence de la compagnie qu'il occupait depuis 10 ans. Il demeurera président du conseil d'administration.

M. Vincent est né à Montréal. Il obtint en 1927 la licence en Commerce de l'Université de Montréal et entra la même année à la compagnie Bell. Dans les divers postes qu'il y a occupés, il a acquis une vaste expérience des services d'exploitation, du génie et du personnel.

En 1957, il fut nommé vice-président et directeur général de la région de l'Est, poste qu'il occupa pendant quatre ans. Depuis 1961, il a exercé, toujours en qualité de vice-président, de hautes fonctions au siège social de la compagnie à Montréal.

M. Vincent est membre du conseil de la faculté de Commerce de l'Université Laval; il a été président de l'Association des Diplômés en Commerce de l'Université de Montréal. Depuis quelques années, il s'occupe de la Croix Rouge de Montréal, dont il a dirigé la campagne de 1961. Il est également administrateur de la New Brunswick Telephone Company Limited. •

Nouvelles restrictions sur les exportations de sucre américain

WASHINGTON, (UPI) — Les Etats-Unis ont imposé hier des contrôles temporaires sur les exportations de sucre à destination du Canada et d'autres pays, mais il semble bien, à prime abord, que cette prise de position n'affectera pas le prix du sucre au niveau du consommateur au Canada.

Le ministère du Commerce américain a expliqué que cette mesure avait été prise en vue d'empêcher de trop fortes ventes de sucre américain sur les marchés étrangers, où le prix demandé pour cette denrée est inférieur à celui que paient les consommateurs américains.

Or, à l'heure actuelle, les Canadiens paient leur sucre moins cher que leurs voisins du sud.

Il ressort cependant que cette décision prise par le ministère du Commerce américain affectera peu le Canada. En effet, les importations canadiennes de sucre des Etats-Unis ont toujours été limitées à de petites quantités, et il est probable que les nouveaux quotas ne les affecteront pas.

Au cours des dernières années, les achats de sucre par les Canadiens aux Etats-Unis ont totalisé environ 600 tonnes par année, représentant la charge d'environ 10 à 20 camions.

La nouvelle mesure, entrée en vigueur immédiatement, obligera à l'avenir les exportateurs américains désirant expédier pour plus de $500 de sucre au Canada et dans d'autres régions du monde occidental, à obtenir un permis du ministère du Commerce.

De plus, les exportateurs qui désireront expédier pour plus de $25 de sucre à des nations du monde libre situées en dehors de l'hémisphère occidental devront également se munir d'un permis à cet effet.

Le communiqué émis par le ministère du Commerce des Etats-Unis prévoit "que cette mesure n'affectera pas de façon sensible les ventes et les réserves de sucre aux Etats-Unis et à travers le monde. Elle aura pour principale conséquence d'empêcher qu'il n'y ait des ventes trop considérables de sucre des Etats-Unis, que ce dernier pays est lui-même obligé d'importer".

NOMINATION À L'AMERICAN EXPRESS

P. T. TOUPIN — J. PAUL B. PARIS

L'American Express annonce la nomination de M. J. Paul B. Paris au poste de directeur pour le Canada, en remplacement de M. Philippe T. Toupin qui prend sa retraite. M. Toupin, qui a passé quarante-cinq ans au service de la compagnie, occupait son poste actuel depuis 1941. M. Paris a fait ses études au Ridley College de St. Catharines, Ont. et au Lafayette College d'Easton, Penn. où il a obtenu son B.A. Il est entré à l'American Express en 1946 et a occupé divers postes en Europe et aux Etats-Unis. •

Les ventes de blé à la Chine

Le Canada est en train de négocier un nouvel accord

WINNIPEG, (PCI) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré jeudi à Winnipeg "qu'il a de bonnes raisons de croire qu'il y a place pour un marché permanent en Chine" en ce qui a trait au blé canadien.

De passage à Winnipeg pour conférer avec les dirigeants de la Commission canadienne du blé, M. Sharp a dit qu'il a confiance que des négociations seront bientôt menées à bon terme avec la Chine pour la conclusion d'un accord qui remplacera l'entente qui expirera bientôt.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre du Commerce a dit que les rumeurs voulant qu'une mission commerciale rentrée récemment de Hong-Kong avait échoué dans ses démarches étaient sans fondement.

Il a précisé que les pourparlers qui viennent de se terminer n'étaient que des négociations préliminaires destinées à connaitre les intentions du gouvernement de Pékin et que d'autres pourparlers auraient probablement lieu vers le 2 juillet à Hong-Kong.

Légère baisse des ventes de Molson en avril et mai

Le volume des ventes des Brasseries Molson Ltée au cours des mois d'avril et de mai a été légèrement inférieur à celui qui fut enregistré durant la même période en 1962, tandis que les revenus demeuraient à peu près similaires. Le sénateur H. de M. Molson, président, a ajouté, au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier à Montréal, que les perspectives d'avenir demeuraient cependant encourageantes.

Voilà environ quinze jours, le premier ministre de la province de Terreneuve, M. J. R. Smallwood, a inauguré le nouvel entrepôt de la Newfoundland Brewery, une filiale de Molson, dans cette partie du pays.

Quant à l'entrepôt inauguré récemment à la brasserie de Montréal, c'est un des plus considérables et des plus modernes de son genre à avoir été construit au Canada.

Le 1er avril dernier, la compagnie a racheté toutes ses actions privilégiées en circulation, une journée après la clôture de l'année financière, ce qui explique l'absence de cette transaction dans le dernier bilan de Molson.

Vers le 1er février de cette année, a continué le président, les actions ordinaires de Molson's Western Breweries Ltd., auparavant Sicks' Breweries Ltd., ont été retirées de la liste des valeurs de la bourse des villes de Montréal, Toronto et Vancouver. Le 1er juin, la société a offert aux derniers détenteurs d'actions de Molson's Western Breweries de racheter leurs actions à $38 l'unité, d'ici le 1er octobre 1963.

M. Molson a tenu à rendre hommage à M. N. A. MacPhee, président de Molson's Western Breweries Ltd., qui a pris sa retraite le 14 juin dernier. Il était auparavant président de Sick's Breweries Ltd., à l'époque de sa fusion avec les entreprises Molson.

Monsanto Canada Ltd. projette d'agrandir son usine de LaSalle

Monsanto Canada Ltd a l'intention d'agrandir ses installations de production de résine de chlorure de polyvinyle à son usine de LaSalle, Québec, pour rendre plus efficaces ses opérations dans ce secteur où la concurrence est très forte.

"C'est un placement qui nous permet de nous prévaloir d'une technologie nouvelle," a déclaré M. Jack R. Glatthaar, président de la compagnie. "Nous utiliserons un équipement nouveau et amélioré, sans pour autant abandonner le procédé fondamental de suspension."

Selon M. Glatthaar, Monsanto Canada Ltd fabriquera aussi de nouveaux types de résines, une fois tout cet équipement installé. A l'heure actuelle, le département de vinyle de l'usine de LaSalle fabrique uniquement des résines de chlorure de polyvinyle qui servent à fabriquer des disques, des carreaux à planchers, et des treillis de fil métalliques.

Monsanto Canada Ltd possède également une usine à Oakville, Ontario, où elle fabrique divers produits employés dans l'industrie de l'automobile et du rembourrage et par d'autres manufactures du Canada.

Fléchissement de la production d'or du Canada durant avril

La production d'or au Canada a baissé de 5.3 p. 100 en avril sur un an plus tôt (337,679 onces de fin contre 356,480). Comme tous les mois précédents de l'année ont marqué des reculs, la production de janvier-avril a fléchi de 6.1 p. 100 (1,324,228 contre 1,409,795). La production a été moindre qu'un an plus tôt en avril et en janvier-avril dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, en Ontario et dans les Prairies.

Voici la production d'or en avril : provinces de l'Atlantique, 672 onces de fin (788 en avril 1962) ; Québec, 80,205 (84,299) ; Ontario, 202,857 (216,223) ; Prairie, 10,463 (11,083) ; Colombie-Britannique, 12,308 (13,845) ; et Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 31,174 (30,242).

Ce total comprend les emprunts à court terme, soit $3,709,000,000 pour cette année, $3,108,000,000 pour 1962, et $3,006,000,000 pour l'année 1961.

A.E. Ames & Co. a vendu pour $6,013,000,000 en nouvelles obligations

Depuis le début de l'année jusqu'au 24 juin, les ventes de nouvelles émissions d'obligations gouvernementales, corporatives et municipales par la firme A. E. Ames & Co. de Toronto ont totalisé une somme de $6,013,000,000, comparativement à $4,625,000,000 pour l'année dernière et à $4,914,000,000 pour l'année 1961.

Nouveaux présidents chez Webb & Knapp (Canada) et Trizec

M. William Zeckendorf fait part de sa résignation à la présidence du conseil d'administration de Webb & Knapp (Canada) Limited afin de se dévouer entièrement aux affaires de Webb & Knapp Inc. aux Etats-Unis. M. James A. Soden, président de Webb & Knapp (Canada) Limited sera nommé président du comité exécutif et, en cette qualité, il présidera aux assemblées du conseil d'administration de la compagnie.

M. William Zeckendorf annonce également sa résignation à la présidence du conseil d'administration de Trizec Corporation Ltd. Sir Brian Mountain, Bart., a été élu président du conseil d'administration de Trizec Corporation Ltd. M. James A. Soden, président de Trizec Corporation Ltd., continue ses fonctions de président du comité exécutif de cette compagnie.

Nomination à la Foundation Ltd.

Foundation Overseas Ltd., membre du groupe des Compagnies Foundation, vient de nommer en qualité de président, M. A. Douglas McKee.

M. McKee, antérieurement président de Perini Ltd. apporte avec lui dans ses nouvelles fonctions, de nombreuses années d'expérience administrative dans l'industrie de la construction.

Atlas Steel achète un nouveau laminoir pour son usine de Tracy

DUNDAS, Ont. (PC) — La société John Bertram and Sons Limited annonce avoir obtenu un contrat de $5,000,000 pour la construction d'un laminoir de 2,200 tonnes destiné à l'entreprise sidérurgique de l'Atlas Steel Company Limited à Tracy, dans le Québec.

La John Bertram fabriquera le laminoir qui peut réduire une feuille d'acier de 52 pouces de largeur et d'une épaisseur de six pouces en une feuille d'un quart de pouce d'épaisseur.

Le laminoir doit être installé en octobre 1964.

Deux sociétés offrent d'acheter Burmah Oil

LONDRES, (AFP) — Les compagnies pétrolières Shell Petroleum Company Ltd et British Company Ltd ont annoncé qu'elles ont proposé à la Burmah Oil Company l'achat et la réorganisation de la totalité de son capital-actions qui est estimé à 130 millions de livres.

Bons du Trésor

Le taux d'intérêt hausse à 3.24 p.c.

OTTAWA. (PCF) — Les bons du Trésor à 91 jours se sont vendus cette semaine aux conditions suivantes : $100,000,000, à un prix et à un rendement moyens de $99.198 et 3.24 pour cent. La semaine dernière, le prix moyen a été de $99.204, et le rendement moyen de 3.22 pour cent.

Bons à 182 jours : $30,000,000. Prix et rendement moyens : $98.360 et 3.34 pour cent. La semaine dernière, $98.372 et 3.32 pour cent.

RAPPORTS FINANCIERS

G. H. Wood & Company

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1962, la société G. H. Wood & Company Limited a réalisé des revenus d'exploitation de $518,283. Après déduction de différentes dépréciations et des impôts, le profit net se chiffrait par $236,661.

Le fonds de roulement de la société s'établissait au 31 décembre 1962 à $2,066,756. Les bénéfices retenus atteignaient $2,410,017.

Le dividende régulier de 5.5 p.c. sur les actions privilégiées en cours a été versé trimestriellement. Les intérêts courus sur les obligations furent acquittés et on effectua les paiements tels que réglés par l'entente fiduciaire lors de l'émission des actions privilégiées.

Selon le président de la société, M. G. H. Wood, jusqu'ici en 1963, les ventes et les bénéfices atteignent un niveau très satisfaisant et on prévoit qu'en 1963 le chiffre d'affaires sera hors de l'ordinaire.

* * *

Fonds de Placement du Royal Trust

L'actif des Fonds de Placement Classifiés du Royal Trust pour les caisses de retraite dépasse maintenant $100,000,000, a déclaré aujourd'hui M. H. E. Trenholme, directeur général adjoint et directeur des fonds de pension.

Le 31 mai, la valeur totale au marché se chiffrait à $101,338,000 en comparaison de $1,823,000 à la fin du premier exercice des Fonds, le 31 mars 1957. Une récente enquête de l'Association des Sociétés de Trust du Canada montre que les fonds classifiés du Royal Trust comprennent approximativement la moitié des actifs des caisses de retraite "en commun" du Canada.

Le septième rapport annuel des Fonds qui porte sur les douze mois se terminant le 31 mars 1963, indique que 298 caisses de retraites dont la contribution mensuelle moyenne est de $2,595,000, y participent, en comparaison de 245 participants et une contribution mensuelle moyenne de $1,682,000 l'année précédente. Le revenu annuel net produit par les cinq fonds de placement est passé de $2,599,000 à $3,999,000, soit une augmentation d'environ $1,500,000.

Durant cette même année, la valeur au marché de chacun des cinq fonds s'est accrue d'une façon appréciable : le fonds d'obligations gouvernementales, de $7,832,000 à $8,614,000, le fonds de valeurs corporatives à revenu fixe, de $28,487,000 à $34,446,000 et le fonds d'actions ordinaires, de $21,771,000 à $28,268,000. Ces trois premiers fonds furent établis en 1956. A ceux-ci s'ajoutèrent, il y a deux ans, le fonds d'hypothèques LNH qui est passé de $5,868,000 à $15,508,000 et le fonds d'hypothèques conventionnelles qui est passé de $1,826,000 à $6,633,000.

* * *

Canada General Fund

La valeur de l'actif net par action de la société Canada General Fund Limited a atteint le plus haut niveau de fin de trimestre au cours de l'existence de la société, le 31 mai dernier à la fin du troisième trimestre de son exercice financier.

A cette date, la valeur s'établissait à $17.37 l'action, soit une hausse de 20.6 p.c. sur $14.40 à la fin du trimestre correspondant l'an dernier. Le 28 février dernier, la valeur par action s'établissait à $16.01.

Le président de la société, M. William F. Shelley, souligne que l'on peut s'attendre à une autre année record dans le produit national brut, dans les profits des sociétés et dans les dividendes.

* * *

Nickel Mining and Smelting Corp.

La société minière Nickel Mining and Smelting Corp. vient de rendre public son profit d'exploitation pour la période de des cinq premiers mois de l'année en cours : des profits bruts de $218,184 et des bénéfices nets de $87,568.

Le président de la société, M. A. W. Johnston, prenant la parole à l'assemblée annuelle des actionnaires, annonça que la proposition faite à la société Faraday Uranium Mines Ltd. au sujet d'une transaction d'actifs, se situe encore dans les phases préliminaires des négociations.

De plus, M. Johnston fit part que les négociations d'une nouvelle convention collective

Voir RAPPORTS en page 11

Nomination chez St-Armand & Bergevin Ltée

La Compagnie St-Arnaud & Bergevin Ltée annonce la récente nomination de M. Roger Bourassa au poste de gérant général.

M. Bourassa s'intéresse tout particulièrement à l'expansion du commerce extérieur canadien. Il est président de la Canadian International Freight Forwarders Association Inc., directeur de la Canadian Export Association, directeur du Club de Trafic de Montréal, membre de la Chambre de commerce de Montréal, de la Chambre de commerce française au Canada et de plusieurs autres associations d'affaires.

Il est aussi vice-président de la Montreal Executives Association Inc., membre du Rotary Club of Montreal, du Montreal Board of Trade et autres clubs locaux.

La Compagnie St-Arnaud & Bergevin Ltée est l'une des plus anciennes maisons de courtage en douane et d'expédition de Montréal. •

Valeur des titres inscrits sur les bourses de Montréal et Canadienne

Catégorie	MAI Nombre d'émissions	MAI Nombre d'actions	MAI Valeur	AVRIL Nombre d'émissions	AVRIL Nombre d'actions	AVRIL valeur
Métaux usuels	153	662,966,094	$ 5,403,798,958	152	657,980,841	$ 5,442,494,022
Breuvages	17	53,222,069	$ 1,677,538,465	17	53,222,069	$ 1,644,175,566
Construction	21	17,929,700	$ 319,506,066	21	17,934,001	$ 320,183,155
Finance	59	128,499,794	$ 3,239,625,117	56	124,796,672	$ 3,226,153,354
Aliment	41	55,884,893	$ 679,226,292	40	55,674,639	$ 674,145,392
Mines d'or	78	283,252,832	$ 586,993,518	78	281,938,632	$ 592,064,936
Fer, acier, charb. .	9	97,188,002	$ 1,224,329,272	9	97,187,042	$ 1,186,750,989
Mach. Equip.	53	419,605,021	$26,652,083,635	53	419,375,757	$25,921,129,751
Commerce	48	45,944,808	$ 663,343,992	48	45,924,543	$ 649,332,944
Céréales	2	3,070,756	$ 44,322,895	2	3,070,756	$ 42,677,517
Pétrole	66	268,745,125	$ 3,199,446,861	65	269,364,914	$ 3,047,628,292
Pâte et papier	34	180,617,506	$ 3,901,099,608	34	180,558,849	$ 3,928,264,635
Textile	25	18,276,368	$ 286,242,414	26	18,385,262	$ 276,184,945
Transport	4	16,532,258	$ 528,447,489	4	16,532,158	$ 486,182,664
Serv. pub.	62	100,509,670	$ 3,108,729,148	62	97,981,254	$ 3,081,028,375
Autres	68	293,465,731	$ 4,476,423,258	68	293,248,609	$ 4,319,395,292
TOTAUX	740	2,645,710,627	$55,991,156,988	735	2,633,076,998	$54,837,791,829

NOMINATIONS CHEZ CANADIAN COMSTOCK

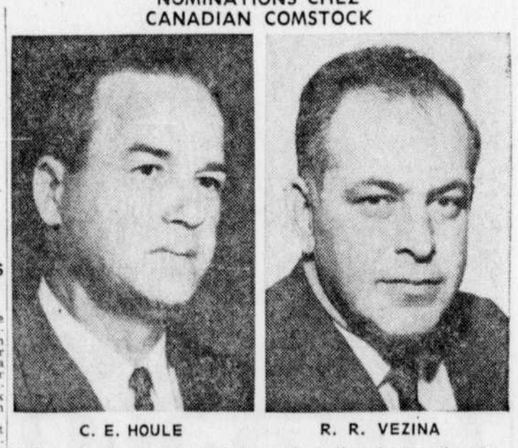

C. E. HOULE — R. R. VEZINA

M. J. L. Davison, vice-président pour le Québec de Canadian Comstock Company Limited, Montréal, est heureux d'annoncer la nomination de M. C. E. Houle au poste de gérant pour le Département de la Mécanique, et celle de M. R. R. Vézina à la gérance du Service de Pulpe et Papier.

CANADIAN REALTIES FUND

CERTIFICATS DE PARTICIPATION ORDINAIRES

Coupon no 16

AVIS est donné par la présente que le coupon no 16 a été déclaré payable le 28 juin 1963, au taux de un dollar et cinquante cents ($1.50) par unité moins 15% d'impôt déduit à la source, en monnaie canadienne, sur les Certificats de Participation ordinaires de Canadian Realties Fund, aux détenteurs de ces titres au 28 juin 1963.

Le coupon sera payé conformément aux droits spécifiés dans chaque Certificat de Participation ordinaire de Canadian Realties Fund, sur présentation et remise du coupon no 16 à la Banque Royale du Canada, place Ville-Marie, Montréal 2, dès et après le 28 juin 1963.

SECFIN COMPANY LTD.
Erik Schousboe, président

SURVEILLANT DES VENTES

On souhaite recevoir les demandes d'hommes intéressés à une position de surveillant des ventes pour notre division de patates chips et "amuse-gueule" (Snack food).

Cette personne doit posséder de l'expérience dans la vente du camion au magasin particulièrement dans la ligne des chips. Le bilinguisme est de rigueur.

Le candidat désigné devra travailler avec nos vendeurs-livreurs et nos distributeurs de la région de Montréal et du Québec rural.

- AGE REQUIS 30-40 ANS.
- TRAITEMENT DE BASE PLUS ALLOCATION DE DEPENSES.
- VOITURE PRIVEE FOURNIE.
- BENEFICES USUELS.

Excellente opportunité pour toute personne qui désire joindre les rangs d'un des plus grands manufacturiers en alimentation du Canada.

Toutes les réponses seront tenues strictement confidentielles et les entrevues auront lieu à Montréal.

Faites la demande d'emploi par écrit

A CASE 9204, LA PRESSE

LE PLUS LÉGER
whisky du monde...

Placement pour les fonds détenus en fiducie :

A titre d'agents de la Société,

nous offrons et recommandons les

Obligations 5½% du

Crédit Foncier Franco-Canadien

échéant le 15 juin 1983

PRIX: 100.00 et l'intérêt couru — Rendement: 5.50%

A. E. Ames & Co.
Limited
Maison fondée en 1889

HYDRO-QUÉBEC

Demande de soumissions pour l'achat de 6,806,713 actions de "Les Industries Shawinigan, Limitée"

Hydro-Québec recevra à son siège social — 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, suite 2102, 21e étage — jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le lundi 22 juillet 1963, des soumissions pour l'achat en bloc de 6,806,713 actions de "Les Industries Shawinigan, Limitée".

Le prix offert sera payable comptant, sur délivrance, par Hydro-Québec, de certificats en forme négociable de "Les Industries Shawinigan, Limitée", à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 30 juillet 1963, au bureau du trésorier de l'Hydro-Québec, mezzanine, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal.

Les soumissions, sous enveloppes scellées adressées à MM. B. Lacasse et W. E. Johnson, co-secrétaires, doivent porter à la face de l'enveloppe, lisiblement écrite, la mention:

"SOUMISSIONS — LES INDUSTRIES SHAWINIGAN, LIMITÉE"

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque canadienne, au montant de $1,000,000, à l'ordre de l'Hydro-Québec.

Les chèques déposés avec les soumissions non acceptées seront remis dans le délai fixé pour le paiement.

Aucune soumission comportant un prix inférieur à $5 par action ne sera considérée. L'Hydro-Québec ne s'engage pas à accepter la plus haute, ni aucune soumission.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W. E. Johnson

Montréal, le 26 juin 1963.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
500	Abitibi	43¾	43¾	43¾
—	Abitibi Pr	25	25	—
25	Algoma	56¼	56¼	56¼
625	Alumin	28⅛	28	28⅛
—	Alum 1 Pr	24	24	—
—	Alum 2 Pr	48⅝	48⅛	—
—	Angl T4½P	43¾	43¾	—
—	Angl T2.90P	53	53	—
400	Argus	12	12	12
—	Argus 2.50P	52	52	—
—	Argus 2.60P	52¾	52¾	—
—	Argus 2.70P	52¾	52¾	—
—	Argus C Pr	9¾	9½	—
—	Asbestos	26	25¾	—
—	Atl Sug A	24	24	—
—	Ball S 5 P	24	24	—
130	Banq CN	77	77	77
250	Bany Imp	65⅝	65¼	65¼
215	Banq Mnt	67¾	67½	67½
—	Banque NE	71½	71½	—
—	Banq PC	51	51	—
700	Banq Roy	76	76	76
295	Banq Tor-D	64¼	64	64¼
—	Bath Pow	19	19	—
—	Bath Pw A	54¾	54¾	—
245	Bell Phone	55¼	55¼	55¼
—	B Cor 5Pr	50½	50½	—
—	B Cor 5½P	51½	51½	—
—	B Mercy Pr	51	51	—
—	Bow Paper	5¾	5¾	—
—	Brazil	320	315	—
—	BABnk N	60	60	—
300	BA Oil	27¼	27¼	27¼
1200	BC Forest	17¾	17¾	17¾
—	BC Power	20½	20½	—
—	BC Phone	56	56	—
—	BC Phon 4½	92	92	—
—	BC Phon 4¾	97	97	—
—	Brckvl Pr	7⅜	7⅜	—
z51	Brown	13⅜	13⅜	13⅜
—	Bruck A	19¾	19¾	—
—	Bruck B	485	485	—
—	Build Prod	27	27	—
—	Bulolo	610	610	—
—	C On N Pr	19½	19	—
23	Cal Pow	23	23	23
—	Cal Pow 5P	108	108	—
—	Can Cem	37¾	37¾	—
—	C Cem Pr	28½	28½	—
—	C Dom Sug	28¾	28	—
—	Cl Fndry	22	22	—
—	CSL	55½	55½	—
—	C Aviation	10⅜	10⅜	—
100	C Brew	10⅜	10⅜	10⅜
—	CBrew P A	51¾	51	—
—	C Brew pB	53¾	53¾	—
—	C Br Alum	10½	10½	—
—	Cdn Celan	60¼	60½	—
50	id 1.75p	37¾	37½	37½
100	C Chemical	9⅝	9⅝	9⅝
—	C Conv A	350	350	—
—	C Conv B	400	410	—
—	C Hydroc	12½	12½	—
500	CIL	16	16	16
—	CIL pr	83¾	83¾	—
—	C Int Pow	15¼	15¼	—
z20	CInt Pow p	47½	47½	47½
z25	C Marconi	400	400	400
340	CPR	30	30	30
—	C Pet pr	11¼	11¼	—
502	C Vickers	19½	19½	19½
—	C W N G 4p	17	17	—
—	C Del Rio	740	740	—
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	6	5⅞	—
—	Cal Cell	7½	7	—
25	Cons MS	25¾	25¾	25¾
—	Cons Text	6	6	—
—	Consu Gla	45	45	—
—	Corby "A"	19	19	—
—	Corby "B"	17½	17½	—
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Crain R L	17	16½	—
—	Crédit Fon	77½	77½	—
—	Cr Zell 'A'	24⅝	24⅝	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	12¼	12¼	—
100	Dist Seag	53¼	53¼	53¼
—	Dome Pete	14¼	14	—
—	D. Bridge	18¾	18¾	—
—	D Coal pr	14	14	—
—	D Corset	21½	21½	—
—	D Fndry	65½	65½	—
400	D Glass	18	18	18
—	D Glass	20	20	—
—	D Lime	7	7	—
z10	D Steel	12½	12½	12½
100	D Stores	15	15	15
300	D Tar	17½	17½	17½
—	D Tar pr	23¼	23¼	—
—	D Text	20¾	20¾	—
—	D Text pr	147	147	—
—	Donohue	24½	24½	—
—	Dow Bre	50	50	—
—	Du Pont	39½	39½	—
—	Du Pont pr	85	82½	—
—	Dupuis A	9¾	9¾	—
—	E Koot	38	38	—
—	Enamel A	6	6	—
—	Falcon	60	60	—
100	Fam Play	18¾	18¾	18¾
—	Fleewood	22	22	—
—	Foundation	8¾	6¾	—
50	Fraser	30½	30½	30½
—	Fr Pete pr	295	290	—
—	Frosst A	20¼	20¼	—
—	Gat 5 pr	103	103	—
—	Gat pr	107⅛	107⅛	—
—	Gen Dynam	27¼	27¼	—
—	Gen Motors	76	76	—
25z	G Br C Inv	12	12	12
—	G L Paper	19¾	19¾	—
—	Gunnar	810	810	—
—	Handy An	15	15	—
—	Hardee	200	200	—
—	Hawk Sidd	6	5½	—
100	Hollinger	27	27	27
—	Holt Ren	22	22	—
—	Ho Oil 'A'	11½	11½	—
—	Home O 'B'	11¾	11¾	—
—	Horne Pf	170	160	—
—	H Smith P	44	44	—
100	Hud B MS	55½	55½	55½
—	Husky Oil	6⅝	6½	—
121	Imp Oil	40¼	40	40¼
—	Imp Tob	13⅜	13¼	—
—	Imp Tob P	6⅜	6¼	—
725	Ind Accep	25	24⅝	24⅝
—	I Ac 2 25 P	48½	48½	—
—	I Ac 4.50 Pr	97	97	—
—	Inland C P	18	18	—
315	Int Nickel	66	66	66
75	Int Pap	32½	32½	32½
300	Int Util	24	24	24
—	Int Util Pr	48½	48¼	—
200	Interpr PL	84½	84½	84½
—	Iro Glass Pr	11	11	—
500	Jamaica PS	11¾	11¼	11¼
—	Labatt	16½	16½	—
200	Laur F	14⅛	14⅛	14⅛
—	Laur F 6¼	20¼	20¼	—
—	Laur F 2.00	40	40	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw 'A'	7¾	7¾	—
—	Loblaw 'B'	8½	8½	—
—	Loeb M	18	18	—
—	MacLaren A	23	23	—
—	MacLaren B	23¼	23¼	—
—	MacMill-Pow	24¼	23¾	—
—	Mail Pr	95	95	—
5	Maritime Tel	22	22	22
365	Mass F	14⅛	14⅛	14⅛
z5	Mss F4½p	108	108	108
—	Mass F5½p	109	109	—
—	Met Stores	7½	7½	—
—	Miron Pr	12	12	—
—	Molson A	30½	30	—
299	Molson B	31	30¼	30½
—	Mtl Loco	13¾	13½	—
—	Mtl Trust	93½	93½	—
—	Moore Corp	52½	52¼	—
100	Noranda	36	36	36
—	Nw Util pr	85	85	85
—	N S Light	25	25	—
200	Ogilvie	13¼	13¼	13¼
—	Ogilvie pr	38	38	—
—	Ont Steel	19¾	19¾	—
500	Pac Pete	12½	12½	12½
—	Page-Hers	21	20⅞	—
—	Penmans	28¼	28¼	—
—	Placer	26½	26½	—
150	Power Corp	9	9⅜	9⅜
80	Price Br	36¼	36¼	36¼
—	Price Pr	89½	89½	—
—	Prov Tr Pr	48½	48½	—
—	QN Gas	8	7⅞	—
—	QN Gas Pr	105¼	105¼	—
—	Que Pow	36½	36½	—
—	Que Phone	48	47½	—
50	Qu PH 58 P	21½	21½	21½
—	Reed A E	7¾	7¾	—
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitman's A	9½	9½	—
300	Rio Algom	14⅛	14	14
—	Rolland A	9¼	9¼	—
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland P	89½	89½	—
—	Rothmans	6	6	—
—	Royalite Pr	26	26	—
—	StL Cem A	19	18¾	—
—	St L Corp	22¼	22¼	—
—	Salada F	9⅜	9¼	—
—	Scott LaS	8	8	—
405	Shawin in	4 80	4 75	4 80
—	Shawin	29 75	29 75	—
—	Shaw 4 p	45 15	45 15	—
—	Shaw 4½p	47	47	—
—	Shell Inv pr	27¼	27	—
100	Shell Oil	16¾	16¾	16¾
—	Sher Will	25	25	—
—	Sher W p	127	127	—
—	Sicard	8	8	—
—	Sicard pr	21	21	—
—	Simpsons	33½	33¾	—
—	Southam	32½	32	—
—	Std S Steel	11	11	—
510	Steel Cana	20	20	20
—	Steinbg 'A'	22	22	—
—	Steinbg p	104	104	—
100	Texa C G I p	49	49	49
—	T Fin 'A'	13	13¼	—
—	T Fin 'B'		3	—
400	Tr-Can Corp	11⅜	11⅜	11⅜
202	Tr-Can PL	28¾	28¾	28⅜
100	Tr Mt PL	14½	14½	14½
—	Triad Oil	170	170	—
—	Turnbull El	13½	13	—
—	Turnbull El	23½	23½	—
—	UN Steel	5	5	—
—	Viau	12½	12½	—
z10	Walk G W	57¼	57¼	57¼
—	W Knapp	66	65	—
—	WCoast Tr	14½	14⅜	—
—	WCoast Tr	13¾	13⅛	—
—	Weston A	18⅝	18⅝	—
—	Weston B	21⅝	21⅝	—
—	Wstn 4½	98	98	—
—	Zeller's	37¼	37¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	19	16½	—
300	Alpha A $	5⅞	5¾	5¾
3000	Alscope	75	75	75
—	Alsof	27	27	—
—	AMg BeauB	6	5	—
—	Ameraniu	5	5	—
—	AA Moly	2 15	2 10	—
—	Anglo-N $	8¾	8¾	—
—	Anglo-S $	11½	11½	—
—	Anthonian	4½	4½	—
1000	Arno	6½	6½	6½
—	Atlas Sul	7	7	—
800	Atlas Tel	2 65	2 65	2 65
—	Augustus	30	29	—
—	Baker Talc	11	11	—
—	Band-Ore	7	7	—
—	Bankfield	20	20	—
—	Barvalee	4	4	—
—	Bateman	4	3½	—
—	Beau Placer	15	15	—
—	Beld-Cort $	12	12	—
—	Bellechasse	17	16	—
—	Black River	8	8	—
250	Blue Bon	375	375	375
—	Blu Bon w	725	715	—
—	Blue watr	117	14	—
—	Bornite	16	15	—
—	Bruneau	17½	17½	—
500	Calumet	3	3	3
—	Cmp Chib	430	430	—
—	CS Pete	405	425	—
—	C-Collieris $	9	9	—
—	Cdn Dev	435	435	—
—	C Dredge $	7	7¼	—
—	Cdn P P $	12⅝	12⅝	—
—	C Silica	1 04	1 04	—
—	Canorama	13	13	—
—	Cantex	1 40	1 40	—
—	Canuba	2	2	—
—	Casava $	5⅛	5⅛	—
8000	Carbec	7½	7½	7½
—	Cartier Que	6	6	—
—	Cassiar $	11¼	11¼	—
—	Catelli A $	30	30	—
—	Cent Man	4	4	—
600	Chemallo	75	70	70
—	Cessian	1 85	1 80	—
—	Cheskirk	10	10	—
—	Chib Kay	13	13	—
6000	Chib Cop	10	10	10
—	Chipman	4½	4½	—
—	Clev Copp	4½	4½	—
—	Com Busi	4 50	4 50	—
—	Com Bus	175	175	—
—	Cominga	5	5	—
—	Com O G	70	70	—
—	C Bilekeno	12½	12	—
—	C C Cad	5	5	—
—	C New Pac	20	20	—
100	Cns Papr $	38¼	38¼	38¼
—	C Que Yell	6	6	—
—	Cop-Man	18½	18½	—
—	Copstream	15	15	—
—	Couvret A $	10	10	—
—	Crd MG A $	12½	12½	—
—	Crusade	5½	5½	—
—	Dalfens	13	13	—
—	Delta Elct	1.55	1.55	—
—	Dolsan	7	7	—
—	Dome $	28¼	28¼	—
—	D Explorers	29	29	—
Dm	Leashld	21	21	—
—	D Oilcloth $	26¾	26¾	—
—	Drum Wld $	10	10	—
16500	Dumagami	80	75	75
500	Dumont	18	18	18
—	East Sull	2 25	2 25	—
—	Elder	98	98	—
—	El Sol	8	8	—
—	Emp Oil	3½	3½	—
7000	Equity Exp	29	28	23½
5000	Fab Met	15½	15½	15½
—	Fabi $	8	8	—
—	Fano	2	2	—
—	Feralco	25	25	—
—	Fiscal $	7	7	—
—	Fiscal Pr $	19	19	—
—	Flint Rock	20	18	—
—	Fontana	4	4	—
—	Fort Relia.	29	28½	—
2000	Fox Lake	26	26	26
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	15	15	—
—	G Autotr	3 10	3 10	—
—	Glen Lake	165	165	—
—	Gold Age	34	31	—
—	Grissol	1 40	1 40	—
—	Gui-Por Ur	7	7	—
—	Hastings	85	85	—
—	Inl Chem	3 20	3 20	—
—	Inspirtion	2 15	2 15	—
5000	Int Ceram	8	8	8
—	Int Helm	1.50	1.45	—
—	Intp Dredg	9½	9½	—
—	In FD 6Pr $	53½	53½	—
1600	Jubilee	3 55	3.50	3 50
—	Keeley	37	37	—
—	Ken Aviat $	5¾	5¾	—
1500	Kiena	3 90	3 90	—
—	Kodiak P	1 25	1 15	—
—	Kontiki	4	4	—
—	Lab Accept	8⅛	8⅛	—
—	Laduboro	132	132	—
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	Lambt A $	20½	20½	—
—	Lamont 'A'	11¼	11¼	—
—	Leland P	6⅜	6⅜	—
—	Lingside	4	3½	—
—	Lith Corp	6½	6½	—
—	Majortrans	5½	5½	—
20000	Malartic HY	55	55	55
—	Massval	8	8	—
—	Matachewan	14	10	—
—	McIntyre $	50½	50½	—
—	McKinney	22	20	—
—	Melchers $	8½	8½	—
—	Melchers pr	5¼	5¼	—
500	Merc Chip	25	25	25
—	Merrill	55	55	—
—	Mid-Chib	24	22	—
—	Midepsa	155	100	—
—	Min Corp $	16	16	—
—	Mistango	24	23	—
—	Molyb	50	50	—
—	Monpre	8½	8½	—
—	Mt Pleasant	63	61	—
—	M R Darie $	7½	7½	—
—	M R Rice $	11¾	11¾	—
—	Nat Aut V	165	165	—
—	Native Min	13½	13	—
—	Needco	155	155	—
—	N Formaque	4	4	—
—	Nfld Ligh $	110¾	110	—
—	Newrich	13½	13½	—
1000	N W Amule	11	11	11
—	Nocana	7	5	—
—	N A Rare	30	28	—
—	N Canalsk	16	16	—
—	Opemisca E	13	13	—
—	Opemisk C	720	720	—
—	PA Inv	345	345	—
—	Pat Silver	32	31½	—
—	Paudash	5	5	—
600	Peace Riv	3 00	2 99	3 00
1000	Pennbec	5½	5½	5½
—	Permo	32	32	—
—	Pitt Gold	6	6	—
—	Porcupine	4	4	—
—	Pow C pr $	48	48	—
—	Pow C pr $	10½	10½	—
—	Que Cobalt	340	340	—
—	Que Smelt	13	13	—
—	Que PH 56	20¾	20¾	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	230	230	—
—	Ruby F wts	30	30	—
—	St L Colum	270	270	—
—	St Law Div	89	89	—
—	Sangamo $	11	11	—
74000	Saucon D	28	26	28
125	Shop Sav $	8¼	8¼	8¼
—	Silver Reg	46	43	—
1100	Silver Sim	80	79	79
35000	Silver T	37	32	37
—	Sobey's $	15	15	—
—	Soca	50	50	—
—	S Dufault	11	11	—
—	SC Pw 6 p $	117½	117½	—
500	Spartan Air	53	52	52
500	Stairs Ex	173	173	173
—	Stand Gold	9	9	—
—	Suptst Od $	16½	16½	—
—	Tache	9	9	—
—	Talisman	96	96	96
—	Tazin	7½	7	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	5	4½	—
—	T C Freez $	240	240	—
—	U Asbests	340	340	—
—	U Corp B	27	27	—
—	Un Obalski	54	54	—
—	U Principal	32	32	—
300	U Town E	16	16	16
—	Val-Mar	5⅛	5	—
—	Van Hout.	155	150	—
—	Vanguard	10½	10½	—
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	3	3	—
—	Westburne	82	82	—
—	Westeel $	13	13	—
—	Westville	4	4	—
—	York Spec	6 00	5½	—

Activité légère, cote d'ouverture plus faible

Les cours ont continué de fléchir aujourd'hui à l'ouverture aux Bourses de **MONTREAL.** La séance était peu achalandée.

Steel Company et Imperial Oil ont reculé de ⅛, Banque de Montréal a perdu ⅜ et B.C. Forest a fléchi de ¼.

Great Britain and Canadian Investment a toutefois avancé d'un point à 12 tandis qu'Aluminum a grimpé de ⅛. Dominion Bridge a progressé de ¼ et Shell de ⅛.

Dans le compartiment des titres miniers, Dumagami a fléchi de deux cents à 79 tandis que Saucon Development a grimpé de cinq cents à 27.

* * *

L'allure était en baisse ce matin à la Bourse de **TORONTO.** Il y avait peu d'activité.

Interprovincial Pipe Line a baissé de ½ et Canadian Vickers a fléchi de ¼. Algoma Steel, la Banque Impériale de Commerce et Imperial Oil ont tous baissé de ⅛.

Par contre, B.C. Forest et Canadien Pacifique ont progressé de ⅛.

North Bordulac a gagné cinq cents à 32 cents, Tribag a baissé d'un cent à $2.50 et Norlex a augmenté de 1½ cent à 45 cents.

International Nickel augmenté de ⅛ dans les métaux communs.

Les pétroles de l'ouest étaient calmes. Permo a baissé de deux cents à 31 cents.

* * *

Le marché des valeurs a repris un peu de terrain à l'ouverture de la séance aujourd'hui, à **WALL STREET.** L'activité était modérée.

Les gains réalisés par la plupart des titres clés étaient fractionnaires.

Les automobiles, les aciéries, les produits chimiques, les appareils électriques, les pétroles ainsi que les sociétés aériennes ont en général emboîté le pas dans ce mouvement de hausse.

Quatre des cinq principaux fabricants d'automobiles ont réalisé des gains fractionnaires dès l'ouverture de la séance. Chrysler a dominé en grimpant de 1⅛ à 63¾. Les aciéries étaient ou bien inchangées ou légèrement en hausse.

* * *

A la Bourse de **LONDRES,** les pétroles avaient la vedette par suite de l'offre d'achat qu'ont faite British Petroleum et la Shell à la Burmah Oil.

La BP a perdu 9 pence à 52 et Shell a reculé de 6 pence. Suivant cette courbe, les autres pétroles ont aussi baissé.

Les valeurs de tout repos étaient calmes.

Les titres négociés en dollars ont au contraire accumulé des gains.

* * *

L'allure générale du marché à **PARIS** est plus irrégulière que la veille mais les avances sont encore nombreuses à la cote. La demande conserve un caractère très sélectif cependant que la progression de ces derniers jours suscite des prises de bénéfices, surtout en cette fin de semaine.

L'ambiance générale du marché demeure cependant assez satisfaisante et la quatrième baisse consécutive qui s'est produite à New-York hier ne trouve guère d'échos que dans les compartiments de valeurs étrangères ou les dispositions sont assez hésitantes.

Le marché des pétroles se stabilise après les petits remous de la veille. Quant au volume des affaires, il reste toujours des plus modestes.

Aux valeurs étrangères, les allemandes se retrouvent souvent un peu au-dessous de leurs cours précédents et les néerlandaises varient peu. Italiennes à peine soutenues et cuivre congolais indécis.

Malgré la mauvaise tenue de Wall-Street, les américaines font preuve d'une bonne résistance. Un peu de tassement du côté des valeurs belges et stabilité des mines d'or sud-africaines.

du parquet de la bourse

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	11 h.
100	Abitibi	$ 43⅞	43⅝	43⅞
500	Alta D vt	255	250	250
z65	Alta Gas	$ 28½	28½	28½
100	Alta G w	810	810	810
98	Alt G B p	$108	108	108
150	Algoma	$ 56¼	56⅛	56¼
825	Alumini	$ 28¼	28⅛	28⅛
z10	Alum 2 pr	$ 48½	48½	48½
500	Anthes A	$ 18	18	18
100	Argus	$ 12	12	12
z50	Atl Sugar	$ 17	17	17
52	Bank Mnt	$ 67½	67½	67½
537	Bank NS	$ 71	70⅞	70⅞
370	Bell Phn	$ 55⅜	55⅛	55⅜
40	Bowatr p	$ 50½	50½	50½
z5	Bowater	$ 57	57	57
110	Bramadia	$ 5¼	5¼	5¼
624	Brazil	310	310	310
480	BA Oil	$ 27¼	27¼	27¼
600	BC Forst	$ 17⅜	17¼	17⅜
100	BC Pack B	$ 17	17	17
z20	BC Pow	$ 20⅜	20⅜	20⅜
100	Cal Pow	$ 22⅞	22⅞	22⅞
75	Can Cem	$ 38	38	38
450	Can Perm	$ 78¾	78¼	78⅜
z50	CAE	$ 10⅛	10⅛	10⅛
z85	C Brew pr	$ 10⅜	10⅜	10⅜
100	C Can A	$ 13	13	13
165	C Chem	$ 9⅜	9⅜	9⅜
z60	CF Prod	400	400	400
25	CF Pr 1pr	$ 54	54	54
100	Cdn G In	$ 42½	42½	42½
100	C Hydro	$ 17	17	17
1325	C Imp BC	$ 65¼	65¼	65¼
155	C Ind Gas	$ 8½	8½	8½
8105	C In G rt	40	39	40
100	CIL	$ 15⅝	15⅝	15⅝
1087	CPR	$ 30	30	30
75	Cdn Tire	$ 36	36	36
100	C Vickers	$ 19	19	19
z15	CWN Gas	$ 19¼	19¼	19¼
100	Claireto	$ 7	7	7
100	Con Bldg	$ 8½	8½	8½
z10	Col Cell	7⅛	7⅛	7⅛
z25	C Bldg pr	$ 8¾	8¾	8¾
210	Con M S	$ 25¾	25¾	25¾
135	Con Pape	$ 38⅜	38¼	38¼
310	Con Gas	$ 11¼	11¼	11¼
175	Co Gas A	$108	108	108
500	Cosmos	$ 10	9¾	9¾
z5	Crush Int	$ 14	14	14
210(	Dist Seag	$ 53¼	53¼	53¼
20	Do Elec p	$102¼	102¼	102¼
250	Do Stores	$ 15	15	15
665	Dom Tar	$ 17⅜	17⅜	17⅜
300	Do Text	$ 20⅜	20⅜	20⅜
z5	Du Pont	$ 39½	39½	39½
100	Dom Glss	$ 17¾	17¾	17¾
100	Emevo	$ 13¼	13¼	13¼
490	Falcon	$ 60	59¾	60
500	Fndtn	$ 9	8¾	9
200	Fraser	$ 31	31	31
96	GMC	$ 75	75	75
100	Globe A	$ 10¾	10¾	10¾
550	GL Pap	$ 19⅛	19⅛	19⅛
146	Gr Wpg G	$ 17⅜	17⅜	17⅜
z10	Guar Tr	$ 60	60	60
100	Hard Che	375	375	375
605	Hardee	195	195	195
z50	Hawker-S	5⅞	$5⅞	5⅞
50	Hawker	$ 97½	97½	97½
z10	Hayes Stl	$ 22	22	22
z25	HBC	$ 14¾	14¾	14¾
225	Husky Oil	$ 6⅞	6⅞	6⅞
368	Imp Oil	$ 40¼	40¼	40¼
z100	Imp Tob	$ 13⅜	13⅜	13⅜
1450	Ind Accep	$ 24⅝	24½	24½
485	Int Nickel	$ 66¼	66	66
z50	Int Util	$ 24¼	24¼	24¼
50	Int Util	$ 48½	48½	48½
50	Inter PL	$ 84	84	84
485	Int Nickel	$ 66¼	66	66
z50	Int Util	$ 24¼	24¼	24¼
50	Int Util p	$ 48½	48½	48½
50	Inter PL	$ 84	84	84
1150	Int Stl P	260	260	260
500	Jeff B w	230	230	230
625	Jockey C	320	315	320
z50	Jock C pr	$ 11	11	11
100	Kelly D A	$ 6	6	6
100	Kelly wts	210	210	210
470	Labatt	$ 16½	16½	16½
z20	Lau F A n	$ 14	14	14
25	Lau F 200	$ 38	38	38
650	Leland	$ 6¾	6⅝	6⅝
100	Levy 2 pr	$ 12⅜	12⅜	12⅜
770	LobCo A	$ 7⅞	7⅞	7⅞
200	LobCo p	$ 50	50	50
150	Lob2G 1p	$ 31½	31½	31½
1205	Mass-F	$ 14⅛	14⅛	14⅛
100	Mid-West	205	205	205
74	Molson A	$ 29⅝	29⅝	29⅝
74	Molson B	$ 30½	30½	30½
150	Moore	$ 52½	52½	52½
150	Robt mrse	$ 9½	9½	9½
200	Nat Cont	$ 15⅝	15½	15½
75	Nt Ttrust	$ 27⅞	27⅞	27⅞
350	Noranda	$ 36¼	36¼	36¼
z15	NO Gas	$ 19¾	19¾	19¾
100	Ont Stel	$ 19¼	19¼	19¼
100	Page Hers	$ 20⅞	20⅞	20⅞
z50	Pac Pete	$ 12⅝	12⅝	12⅝
290	Pho Eng	$ 14½	14½	14½
300	Po Corp	$ 9⅜	9⅜	9⅜
20	QN Gas p	$104½	104½	104½
400	QN Gas w	75	75	75
150	Price Br	$ 36½	36⅜	36⅜
z5	Revels pr	$ 20	20	20
1840	Rothm	$ 6¾	6¾	6¾
350	Royal Bk	$ 76	76	76
100	StL Ce A	$ 18¾	18¾	18¾
575	Salada	$ 9¼	9¼	9¼
200	Shaw Ind	465	465	465
z50	Seven Ar	$ 8½	8½	8½
600	Shell Oil	$ 16⅞	16⅝	16¾
515	Shell I wts	650	645	645
45	Simpsons	$ 33⅝	33⅝	33⅝
z25	Slat Steel	$ 19½	19½	19½
75	Southam	$ 32¼	32¼	32¼
z13	St Pav	$ 9⅜	9⅜	9⅜
120	Stl Can	$ 20¼	20¼	20¼
160	Tr-Dm Bk	$ 64⅜	64	64⅜
700	T Fin A	$ 13	12⅞	12⅞
145	Tr Cn PL	$ 28⅜	28⅜	28⅜
z120	Trans-Mt	$ 44⅜	44⅜	44⅜
z60	Un Gas	$ 21	21	21
z20	Vendomt	$ 40	40	40
175	Walk GW	$ 57	57	57
200	WCoas Tr	$ 14¾	14	14⅜
310	WCoact vt	$ 13⅛	13⅛	13⅛
200	Weston A	$ 18¼	18¼	18¼
339	Wes A wts	975	975	975
100	Wood J	$ 9⅜	9⅜	9⅜

PETROLES

2000	AP Cons	37½	—	—
3000	Ang U Dev	33	32	33
100	BaileyS p	$ 23½	—	—
225	Bail 5¾p	$ 25⅛	—	—
1500	Bata	4½	—	—
600	C Delhi	360	355	—
1000	C Ex Gas	98	—	—
700	Cent Del	745	740	—
450	Dome Pe	$ 13	—	—
100	Fargo	225	—	—
825	Gr Plains	$ 12¼	12⅛	12¼
120	Home A	$ 11⅜	—	—
300	Home B	$ 11⅜	—	—
30	ZHBOil G	$ 14¾	—	—
530	Medal	277	—	—
1000	Mill City	17	—	—
500	Murphy	200	—	—
300	Nat Pete	190	—	—
5700	N Davies	24½	24	24½
2500	Northcal	44	—	—
900	Permo	31	—	—
100	Provo Gas	154	—	—
5000	Quonto	20	19½	—
425	Sarcee	106	—	—
2000	Triad Oil	171	169	170
1000	Union Oil	$ 10¼	—	—
4000	Unispher	39	—	—
3500	Un Oils	127	125	127
100	W Dec	118	—	—
13500	Wdfall	40	37	—
1000	LYan C	6½	—	—

MINES

500	Acad Uran	5½	—	—
1100	Agnico	59	—	—
1000	Akaitcho	60	—	—
300	Area	115	—	—
2000	Arjon	13½	13	—
2000	A Arcadia	46	—	—
200	Atl C Cop	100	—	—
2000	Atlin Ruf	7½	—	—
12500	B Duq	40	38	—
1325	Bethlm	475	470	—
2000	Bevcon	8	—	—
1500	Bibis	23	22½	—
2000	Bidcop	12	—	—
1000	Cadamet	12	—	—
1000	Cheskirk	9½	—	—
1000	Chester	18½	—	—
1425	Coch Will	445	440	445
4343	C Bellek	12	11	11½
1880	C Mogul	117	115	116
900	C Mosher	202	201	—
500	Con Negus	17	—	—
1000	Cons UE	101	—	—
100	Conwest	450	—	—
25	Z Craigmt	$ 17½	—	—
2000	Croinor	13	—	—
6000	Crowpat	13	—	—
26500	Cusco	31	30	—
6100	Deer Horn	61	—	—
1000	Deldona	8	—	—
101	eDnison	$ 11¼	—	—
2800	Dicksn	490	—	—
106	Dome	$ 29	—	—
600	East Sull	222	—	—
1000	El Sol	8½	—	—
1500	Fwest T	14	—	—
500	Frncoeur	13½	—	—
100	Geco Mines	29	—	—
500	Giant	$ 12⅝	12¼	12⅝
500	Goldale	29	—	—
6000	GF Ming	16½	16½	—
900	Grandue	425	420	425
[illegible]	Gunnar	895	—	—
28000	Headway	19	17½	18
330	Hud Bay	$ 55¾	55½	—
5400	Hu Pam	12	—	—
500	Irish Cop	30	—	—
7000	Iso	87	85	—
500	J Waite	15½	—	—
500	Jacobus	20½	—	—
500	Jave Expl	16	—	—
200	Joutel	136	—	—
1700	Keeley F	38	37	38
22000	Kenville	13½	13	—
300	Kerr Add	680	675	680
500	L Dufault	660	—	—
100	Lamaque	375	—	—
500	Langis	34	—	—
3200	Lorado	140	138	—
1200	Louvict	10	—	—
15	Z Madsen	220	—	—
1000	Majtrans	5½	—	—
1200	Malartic	78	—	—
1000	Manoka	18	17	—
100	Marchant	109	—	—
275	Mattgmi	800	790	800
610	McIntyre	$ 50¼	50	—
3000	McKen	27	—	—
3000	McKen	27	—	—
1000	McMar	9	—	—
1200	McWat	24½	—	—
2000	Min Ore	8	—	—
10000	New Bid	7	6½	7
900	Newconex	450	440	—
400	New Hosco	159	157	159
500	N Kelore	9	—	—
7500	Newlund	21½	20½	—
1000	Newnor	13½	—	—
18000	N Senator	23½	22½	—
1500	Nickel MS	29	—	—
1000	Nisto	6	—	—
300	Normetal	299	—	—
65160	Norlex	46	43½	46
4350	Northgate	430	425	430
500	N Rank	33	—	—
4500	OBrien	51	50	51
1000	Opemiska	715	—	—
54000	Nor Bord	33	27½	—
2000	Orenada	12½	—	—
5000	Paramaq	14½	—	—
25000	Pax Int	20½	—	—
350	Placer	$ 26	—	—
3000	Purdex	13	—	—
1000	Q Mattgmi	15	—	—
100	Quemont	10¾	—	—
1500	Radiore	49	48	—
1000	Rexspar	20	—	—
353	Rio Algom	14¼	14⅛	—
485	Sherritt	286	285	—
3500	Silvmaq	27	25	27
28500	Sil Miller	45½	45	—
5500	Starratt	10	9½	10
100	Steep R	465	—	—
2000	Sturgeon	28	27	28
100	Sullivan	153	—	—
1000	Sunburst	12	—	—
500	Temag	71	—	—
500	Thom L	58	—	—
35800	Tribag	255	241	—
200	Un Buffad	71	69	70
100	Un Keno	560	—	—
1000	Violam	178	—	—
500	Wasmac	85	—	—
1000	Weedon	4	—	—
500	W Mines	380	375	380
200	Wlroy	135	—	—
4000	Wiltsy	13	—	—
100	Wr H	79	—	—
2000	Young HG	7	—	—
10500	Zulapa	38	35	38

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	79¾	79⅞	79⅝	79⅞
Oct.	79⅝	79¾	79½	79⅝
Déc.	77⅜	—	—	77⅜
Mai	79⅝	79⅞	79⅝	79⅝
ORGE				
Juil.	1.18	1.18⅛	1.18	1.18⅛
Oct.	1.15½	1.15¾	1.15½	1.15⅝
Déc.	1.13½	1.13⅝	1.13½	1.13⅝
Mai	1.15	—	—	1.15
LIN				
Juil.	3.28½	3.29	3.28¼	3.28¼
Oct.	3.26¾	3.27¼	3.26½	3.27
Déc.	3.24½	3.24½	3.24¼	3.24¼
Mai	3.29	3.29¼	3.29	3.29¼
SEIGLE				
Juil.	1.34	1.34⅜	1.33¼	1.33¼
Oct.	1.36½	1.37¼	1.36¼	1.36¼
Déc.	1.34¾	1.35	1.34⅛	1.34⅛
Mai	—	—	—	1.37⅜

Marché au comptant :

Avoine — 2 cw 79¾, ex 3 cw 77, 3 cw 76⅞, ex 1 fourragère 76⅞, 1 fourragère 76¾, 2 fourragère 73⅜, 3 fourragère 70⅜, fourragère mélangée 62.

Orge — 1 et 2 cw 6 rang 1.22è, 1 et 2 cw 2 rang 1.17⅞, 3 cw 6 rang 1.20è, 3 cw 2 rang 1.13⅞, 1 fourragère 1.13⅞, 2 fourragère 1.11⅞, 3 fourragère 1.08⅞.

Seigle — 1 et 2 cw 1.33, 3 cw 1.28¼, 4 cw 1.16¼, ergoté 1.15¼, sur voie 1.33¼.

Lin — 1 cw 3.27 ⅛, 2 cw 3.24 ¼, 3 cw 3.08 ¼, sur voie 3.28 ¼.

Marché du lin :

Prix au comptant 12 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

BLE	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	1.85⅜	1.85¾	1.85	1.85
Sept.	1.87½	1.87⅜	1.86¾	1.86⅜
Déc.	1.92¾	1.93¼	1.92⅜	1.92⅜
Mars	1.94	1.94½	1.93⅝	1.93⅜
Mai	1.88½	1.89⅝	1.88¼	1.88⅜
MAIS				
Juil.	1.27⅜	1.28⅜	1.27⅞	1.28⅜
Sept.	1.24¼	1.24⅜	1.24	1.24½
Déc.	1.17	1.18	1.17	1.17⅞
Mars	1.19⅜	1.20⅜	1.19⅞	1.20⅜
Mai	1.22⅜	1.23⅛	1.22½	1.23⅛
AVOINE				
Juil.	66⅜	66⅞	66⅝	66⅜
Sept.	67¼	67½	67¼	67⅜
Déc.	69⅞	70⅛	69⅞	70
Mars	71⅜	71⅜	71¼	71⅜
Mai	—	—	—	71½
SEIGLE				
Juil.	1.26½	1.26⅞	1.26⅜	1.26¾
Sept.	1.27¾	1.28⅜	1.27¾	1.28⅛
Déc.	1.30⅞	1.31⅜	1.30¾	1.31⅜
Mars	1.33½	1.33½	1.33⅛	1.33¼
Mai	—	—	—	1.32½
FEVE SOYA :				
Juil.	2.63	2.66¼	2.64	2.64¾
Août	2.64	2.65½	2.63¾	2.64½
Sept.	2.61	2.63½	2.61	2.62¾
Nov.	2.59⅜	2.62½	2.59¾	2.61¾
Jan.	2.64	2.66½	2.64	2.65¾
Mars	2.67	2.60½	2.67	2.68¾
Mai	8.69¾	2.71¾	2.69⅝	2.70¾

NEW york

	Ouv.	Haut	11.45
Abbott Laboratori	92⅝	92½	92½
Admiral Corp	17⅝	17½	17½
Air Reduction	54½	54⅜	54¼
Allis-Chalmers	18¼	18⅛	18⅛
Am Tel & Tel	121½	121¼	121¼
Am Tobacco	28⅝	28½	28½
Anaconda Copper	49¼	49¼	49⅛
Armco Steel	54	53⅞	53⅞
Atchison	29⅜	29½	29⅜
Bethlesem Steel	30¾	30⅜	30⅝
Boeing Aircraft	35½	35¼	35⅛
Borden's Co	63⅞	63⅜	63⅜
Canadian Pacific	28⅛	28	28
Caterpillar Tractor	43¼	43⅛	43⅛
Chesapeake & Ohi	63	62⅜	62⅜
Chrysler	64	63⅞	63⅝
Cons Edison NY	84⅛	84	84
Continental Can	48	47¾	47¾
Cont Oil	61	61	61
Corn Products	56½	56¼	56¼
Delaware & Huds	21	21	21
Douglas Aircraft	24⅝	24½	24½
Du Pont	247	246½	246½
Firestone	35	34¾	34⅞
Eastman Kodak	109½	109⅝	109⅝
Ford Motor	51½	51⅝	51⅝
Gen. Electric	80	79⅞	79⅞
Gen Motors	70	69⅞	69⅞
Goodrich	48	47⅞	47⅞
Goodyear Tire	35⅝	35½	35½
Homestake Mining	48⅝	48¼	48½
Int. Harvester	58⅝	58¼	58¼
Int Nickel	61½	61¼	61¼
Int. Paper	31	30⅞	30⅞
Johns-Manville	49	48⅞	48⅞
Mack Trucks	41⅜	41	41
Mont Ward	38⅜	38½	38⅜
Motorola	73	72⅞	72⅞
Nat Biscuit	52¾	52¼	52¼
Nat Dist	25	25	25
New York Central	22¼	22	22
North Am Aviat.	57⅜	57⅜	57⅜
Ohio Oil	46⅜	46	46
Pepsi Cola	50½	50¼	50¼
Phelps Dodge	61½	61¼	61¼
Pullman	29⅝	29½	29⅝
Pure Oil	42	41½	41½
Radio Corp	70	69⅞	69⅞
Shell Union	44¼	44⅛	44⅛
Sinclair Oil	44⅛	44	44
Socony Mobile	68¼	68⅜	68⅛
Southern Pacific	36¾	36⅜	36⅜
Standard Oil	65	64⅞	64⅞
Studebaker	6⅞	6⅞	6⅜
Union Carbide	102⅞	102⅜	102⅜
Union Pacific	41¼	41⅛	41⅛
Un Aircraft C	46	45⅞	45⅞
US Rubber	45	44⅜	44⅜
US Smelter	74	73½	73½
US Steel	48	47⅞	47⅞
Warner Bros	15¼	15⅛	15⅛
Western Un T	26⅛	26	26
Woolworth	69½	69¼	69¼
Zenith Radio	63¼	63⅛	63⅛

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	6
Aconic vte	4	6
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	1½
Atlas Chib	1	2
Bald Mountain	6	8
Beauport	15	18
Black Hawk	45	49
Bracemac	5	7
Bunt Hill	13	16
Camflo	85	86
Coastal Mng	21	26
Cuvier Mines	—	38
East Ventures	81	85
Elmac	8	10
Galloway	2	4
Garney	31	35
Gaspe Copper	31	33
Grt North Dev	—	36
Gibson	2	4
Glencona	1	3
Hucamp	60	70
Hull Iron	25	30
Imperial Minerals	1	3
Independant Ass	3	5
Juma	25	27
Kenmac	—	2
Kukatsuh	$ 7	7½
New Ass Dev	49½	59½
Lun Echo	20	23
Lake Chib	—	5
Main Oka	15	25
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex	—	12
Milado	—	20
National Mal.	16	18
New Lorie	9	11
New Miller Copper	9½	11½
New Pascalis	92	98
Nipiron	6	8
Norqu e	12	15
Northern Explor	75	85
Oklend	1	3
Olympia	—	5
Pine Point	13¾	14
Quejo	3	6
Rand Mal	11	14
Rusty Lake	40	50
St. Jude	—	3
St. Helen	3	6
Scott Chib	1	3
Seaway	3	5
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1½
Sulico	$250	275
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	14	16

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

Aggrite	200	225
Anglo Tel A	56½	58½
Banque d'Economie	80	—
Banque d'Epargne	163	167
Brinco	3 80	3 95
Can Sup Oil	12½	13
Charter Credit	4¾	5¼
Credit Alliance	6½	7¼
Credit St-Laurent	13¼	14¼
Crown Life	268	278
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	54½	55½
Electrolier	9¾	10¼
Great West Life	740	790
Industrial Life nouv.	220	240
La Prévoyance	—	26
London Life	345	355
Les Prévoyants	88	91
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1¼	2
Nat Contrls	3	3½
Nat Features	4	4½
Uac Gas	18¼	18¾
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	1½	2
Soc d'Administration	39½	40½
Superpack	8⅝	9
Steadman ind.	2	2½
Trust General, priv.	38	38¾
Universal Factors	2	3

améri CAINE

		Haut	Bas	11 h.
200	Alegh cy wt	7	—	—
800	Atlas cp wt	1⅜	1¼	1⅜
300	Braz TL-P	2⅞	2⅞	2⅞
1200	Brit Pet	7⅜	7¼	7⅜
500	Brown Co	13⅛	13	13
1800	Cadn Javelin	16⅞	16⅞	16⅞
1200	Dynalectron	2¼	—	—
300	Felmant Pet	7¼	—	—
200	Imperial Oil	37½	37½	37½
400	Phillip Elct	25¾	25½	25¾
900	Scurry Rbw O	14¾	14½	14½
200	Tri Cnt w	36⅜	—	—
400	Wbb-Knapp	⅝	⅝	⅝

Westinghouse met au point un nouveau système de contrôle

NEW YORK (AFP) — La Société "Westinghouse Electric Co." annonce la mise sur le marché d'un nouveau système de contrôle de vitesse des moteurs électriques susceptible de révolutionner l'utilisation future du courant alternatif dans l'industrie.

L'appareil mis au point par Westinghouse, appelé "inverseur Accurcon 200" permet un contrôle et un réglage très précis des vitesses de rotation d'un moteur marchant sur courant alternatif, alors que, jusqu'ici, cette précision de contrôle et de réglage n'avait pu être réalisée dans l'industrie que sur les moteurs fonctionnant sur courant continu.

La mise en service de cet inverseur de courant sera d'une utilité considérable, déclare Westinghouse, dans l'industrie où la précision et le contrôle de la vitesse des moteurs sont des facteurs importants dans la fabrication des produits de qualité et de finesse. Il permettra par exemple de fabriquer des fils et des tissus synthétiques plus fins; l'impression plus précise des journaux et périodiques et la production plus facile de la photographie en 4 couleurs, de même que la production de films de plastique et de feuilles métalliques plus fins et plus uniformes.

Westinghouse offre à l'industrie, pour commencer, un inverseur dans une gamme de 25 à 150 KVA (kilovolt ampère).

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	60
Alaska Rfn	—	100
Anaconda	7½	—
Bashaw	1½	2½
Blue Crown	20½	27
Canadian Fortune	1⅛	1¼
Castle	13	16
Claybar	15	16
Edoran	1¼	2½
Gateway	1¼	1½
Kenare	2½	1½
Leduc Calmar	3	4
Merit Oil	18	25
Mill Creek	5	7
Monterey	15	18
New Richfield	2½	3
New Ridgeway	5	10
North Continental	1	1½
Nuco	3¾	4
Ranchemans	6½	10
Sage	25	30
Sastex	4	5
Share	1¾	3
Silver City	2	4½
Turner Valley	8	—
Western Warner	3	4

fruits et LEGUMES

Voici telle que publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal :

Fraises : belles $2 à $2.25; grosses $2.50 à $3; petites $1.50 à $1.75 le cageot d'une douzaine de chopines.
Betteraves : .70 à .75 la douzaine.
Céleri : $1 la douzaine.
Choux : $1.50 le cageot de 18.
Choux chinois : $1.50 à $2 la douzaine.
Concombres : $1.50 à $1.75 la douzaine.
Choux fleurs : $2.75 à $3 la douzaine.
Laitue : en feuilles, $1 à $1.25 les deux douzaines. Iceberg $2.50 à $2.75; Boston $1.75 à $2; Romaine $1.25 à $1.50 le cageot.
Navets : .75 à .90 le paquet de 6.
Asperges : .24 à .25 la livre.
Epinards : $1.25 à $1.50 le minot. $1.50 les 12 cellos de 10 onces.
Oignons : oignonnets .90 à $1 petits oignons du printemps .75 la douzaine de paquets.
Persil : .75 la douzaine de paquets.
Pois verts : $3.50 les 20 livres.
Poireaux : .75 à .90; petits .35 à .40 la douzaine.
Pommes de terre : $1.50 à $1.60 les 75 livres. $1 à $1.10 les 50 livres.
Radis : .35 à .45 la douzaine de paquets.
Rhubarbe : .35 à .40, grosse .65 à .75 la douzaine.

fonds mutuels

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	8.06	8.72
xAmer Bus Shares	4.15	4.49
American Growth	8.62	9.42
Beaubran Corp	33.95	36.86
xBoston Fund Ltd	9.64	10.54
xBullock Fund Ltd	13.40	14.68
Canada Growth	5.10	5.58
CDN Gas. & Energy	6.71	7.36
Canad. Invest	10.65	11.68
Canad. Trusteed Inc.	4.17	5.15
Canadafund Co. Ltd	43.65	45.83
Champion Mut. of Can.	6.03	6.63
Commonwealth Intl	9.23	10.12
C.L. Leverage	7.73	8.47
Corp Invest.	10.47	11.44
Divers Shares Ser A	22.20	—
Divers Shares Ser. B	4.60	5.06
Dividend Shares	3.41	3.74
Domin. Equity Inv	19.60	20.02
Dreyfus Fund Inc	17.21	18.70
European Growth	6.94	7.58
Federated Growth	4.94	5.40
First Oil Gas	4.52	4.94
Fonds Collectif A	6.50	7.07
Fonds Collectif B	5.47	5.82
Fonds Collectif C	6.66	7.24
Group Inc	3.63	3.97
Growth Oil Gas	9.60	10.09
xIncorp. Invest	7.08	7.74
Investors Growth	7.08	7.70
Invest Intl Mut	4.56	4.95
Invest Mut of Can	12.88	14.00
xKeyst Cust B-3	16.99	18.54
x Il B-4	10.35	11.30
x Id K-1	9.59	10.47
x Id K-2	5.19	5.67
xMass Invest Trust	14.77	16.14
xMass Invest Growth	8.13	8.89
Mutual Accumulat	3.87	4.23
Mutual Income Fund	5.49	6.00
North Amer of C	11.29	12.34
One William Street	13.95	15.24
Prêt Revenue Mut	6.36	6.95
Provident Mutuel	5.04	5.48
Putnam Growth	8.77	9.58
Radisson R. 1	4.71	5.18
Research Invest Ing	10.69	11.68
Sav. Invest Mut	6.36	6.95
1962 Exec. Fund of C	5.50	5.75
T.V. Electronics x	7.48	8.15
Timed Investment	6.35	6.97
United Accum	6.30	6.89
xWellington Fund	14.42	15.72
Western Growth	4.72	5.12

x—En devises américaines.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédérale de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 43; A-gros 42; A-moyens 38; A-petits 27; B 33, C 29.

Beurre : arrivages courants, admissible 50¾, non admissible 50 .

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros, quebecois blanc 34¼, coloré 34½.

Pommes de terre : Québec $1.50 à $1.60 les 75 livres, $1 à $1.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.90 à $2.05 les 75 livres, $1.25 à $1.30 les 50 livres, .30 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $2.65 à $2.80 les 75 livres, $1.70 à $1.80 les 50 livres, .48 à .50 les 10 livres; Floride nouvelles blanches $4.25 à $4.75 les 100 livres; Maine $1.20 à $1.25 les 50 livres; Virginie $3.25 à $3.50 les 100 livres, $1.75 les 50 livres; Caroline du Nord $3.50 les 100 livres; New Jersey $4 à $4.25 les 100 livres; Caroline du Sud $3.50 les 100 livres.

DEVISES ETRANGERES

Source : Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud, rand	1.51¼
Allemagne, mark	.2710
Angleterre, livre	3.01⅝
Argentine, peso	.0080
Australie, livre	2.41⅝
Autriche, schilling	.0419
Belgique, franc	.0216
Brésil, cruzeiro	.0019
Chili, escudo	.3710
Danemrak, couronne	.1564
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2200
Hollande, florin	.2993
Italie, lire	.001735
Japon, yen	.0030
New York, dollar	1.07 25-32
Mexique, peso	.0869
Norvège, couronne	.1509
N.-Zélande, livre	3.00⅝
Pérou, sol	.0404
Suisse, franc	.2491
Tchécoslovaquie, couronne	.1512
Venezuela, bolivar	.2377

Progrès constant de la production et de la consommation d'électricité

La consommation d'électricité au Canada s'élève, pour le premier trimestre de 1963, à 40,569,297,000 kwh, une augmention de 2.4 p.c. sur 39,613,672,000 kwh pour la période correspondante en 1962. La production nette s'est élevée de 1.7 p.c. à 40,913,266,000 kwh de 40,240,412,000.

La consommation et la production nette marquaient une hausse dans toutes les provinces, excepté dans celle de Québec, où la consommation a fait un déclin de 3.9 p.c. à 14,642,094,000 kwh de 15,233,414,000 et la production, une baisse de 8.3 p.c. passant de 17,659,357,000 à 16,195,345,000 kwh.

La province d'Ontario a démontré une hausse de 2.8 p.c. à la consommation et de 8.0 p.c. à la production. La Colombie-Britannique a réalisé un gain de 3.9 p.c. tant à la consommation qu'à la production. Le Manitoba a enregistré un bond de 11.9 p.c. à la consommation et de 16.7 p.c. à la production.

L'importation de l'électricité, au cours des quatre premiers mois de 1963, se totalise à 951,063,000 kwh, une hausse de 8.6 p.c. sur l'année dernière.

Par contre, les exportations ont accusé une baisse de 13.8 p.c., passant de 1,502,345,000 à 1,295,032,000 kwh.

Pour le mois d'avril 1963, la consommation s'est élevée à 10,136,702,000 kwh, une augmentation de 6.9 p.c. sur 9,487,052,000 kwh le mois correspondant en 1962. La production a augmenté de 5.9 p.c. à 10,243,137,000 kwh de 9,672,771,000. L'importation était à la baisse de 0.9 p.c. à 191,862,000 kwh au regard de 193,686,000, et les exportations ont fait un déclin de 25.3 p.c. à 298,297,000 kwh de 399,405,000 kwh.

Quatre mois (en 1,000 kwh)

	Production 1963	Production 1962	Consommation 1963	Consommation 1962
Québec	16,195,345	17,659,357	14,642,094	15,233,414
Ontario	12,913,384	11,954,584	14,115,550	13,736,933
British Columbia	5,087,370	4,895,504	5,076,755	4,886,395
Manitoba	1,676,578	1,437,194	1,969,339	1,758,777
Alberta	1,524,485	1,418,986	1,534,916	1,427,830
Saskatchewan	1,006,402	926,436	800,358	702,280
Nova Scotia	1,119,298	713,888	1,075,423	637,926
New Brunswick	683,775	608,501	666,379	631,952
Newfoundland	597,825	520,838	579,679	493,041
Yukon — N.W.T.	71,828	71,707	71,828	71,707
Prince Ed. Island	36,976	33,417	36,976	33,417
TOTAL	40,913,266	40,240,412	40,569,297	39,613,672

Hausse de 4.6 pour cent des ventes des magasins en série

Les ventes des magasins en série, en avril, ont été évaluées à environ $300,282,000, hausse de 4.6 p. 100 sur un an plus tôt ($286,998,000). Comme tous les mois précédents de l'année ont marqué des avances, les ventes de janvier-avril ont augmenté de 3.6 p. 100 ($1,120,742,000 contre $1,081,743,000). Les stocks du 1er avril, au prix coûtant, ont été évalués à $444,992,000, soit 8.1 p. 100 de plus qu'un an plus tôt ($411,512,000).

Les ventes des épiceries et épiceries-boucheries en série ont avancé de 4.8 p. 100 en avril ($137,298,000 contre $130,965,000). Comme tous les mois précédents de l'année ont enregistré des hausses, les ventes de janvier-avril ont grimpé de 4.4 p. 100 ($568,766,000 contre $544,999,000). Les bazars, second groupe en importance à l'égard desquels des données distinctes sont disponibles, ont vendu pour $26,991,000 de produits en avril, hausse de 1.8 p. 100 ($26,519,000).

Huit des neuf autres magasins en série ont marqué des avances durant le mois ; les magasins de meubles, de radios et d'appareils ont diminué de 5.5 p. 100 à $8,304,000. Les ventes des magasins qui ont marqué des hausses en avril sont les suivantes (avances procentuelles sur un an plus tôt entre parenthèses) : vêtements d'hommes, $2,338,000 (4.7) ; vêtements pour la famille, $6,344,000 (1.6) ; vêtements de dames, $7,342,000 (6.8) ; chaussures, $7,336,000 (5) ; quincaillerie, $5,537,000 (15.9) ; bois d'oeuvre et matériaux de construction, $7,328,000 (3.4) ; pharmacie, $4,747,000 (16.4) ; et bijouterie, $3,178,000 (1.8).

M. D. A. Hansen a été élu président de l'Association Canadienne de l'électricté

M. D. A. Hansen, directeur général des ventes de Calgary Power Ltd., a été élu président de l'Association Canadienne de l'Electricité à l'assemblée annuelle de l'association qui se tient en ce moment au Manoir Richelieu, la Malbaie, Qué.

J. M. Hambley, directeur général, Hydro-Electric Power Commission of Ontario, Toronto, Ont., et H. L. Hurdle, assistant du président, Montreal Engineering Co. Ltd., Montréal, Qué., sont les nouveaux vice-présidents.

Les autres membres du Conseil sont :

J. E. Bagshaw, Canadian Utilities Ltd., Edmonton, Alb.; D. Cass-Beggs, Saskatchewan Power Corp., Regina, Sask.; N. S. Crerar, Saguenay Power Co., Montréal, Qué. (ancien président); L. R. Douglas, Canadian General Electric Co., Peterborough, Ont.; G. E. Dunfield, Moloney Electric Co. of Canada Ltd., Toronto, Ont.; W. D. Fallis, Manitoba Hydro, Winnipeg, Man.; M. G. Green, Bowater Power Co., Deer Lake, T.-N.; L. F. Kirkpatrick, Nova Scotia Power Commission, Halifax, N.-E.; T. A. Lindsay, Phillips Electrical Co. Brockville, Ont.; N. F. MacFarlane, Saguenay Power Co., Montréal, Qué.; D. Maclaren, Maclaren-Quebec Power Co., Buckingham, Qué.; K. W. McGrail, Nova Scotia Light and Power Co., Halifax, N.-E.; R. C. McMordie, B. C. Hydro & Power Authority, Vancouver, C.B.; A. R. Morrison, S & C Electric Canada Ltd., Toronto, Ont.; E. E. Orlando, Canadian Westinghouse Co. Ltd., Montréal, Qué.; W. K. Gwyer, West Kootenay Power and Light Company, Trail, C.B., Léo Roy, Hydro-Québec, Montréal Qué.; J. H. Steede, B. C. Hydro & Power Authority, Vancouver, C.B.; J. H. Stevens, Canada Wire & Cable Co. Ltd., Toronto, Ont.; et R. E. Tweeddale, New Brunswick Electric Power Commission, Fredericton, N.-B., (ancien président).

B. C. Fairchild a été de nouveau nommé directeur général, et W. Booth, Montréal, trésorier.

RAPPORTS

SUITE DE LA PAGE 10

ont pris fin dernièrement. Cette dernière sera en effet jusqu'au 16 décembre 1965.

La compagnie commença ses opérations à l'usine au cours de septembre 1962. En mai, 12,964 tonnes furent usinées dont la teneur en nickel atteignait 1.60 p.c. et un pourcentage de 0.75 en cuivre. La production de minerai concentré au cours de mai se chiffrait par 1,465 tonnes, avec une teneur de 11 pour cent de nickel et 5 pour cent de cuivre.

* * *

Iso Mines

Les actionnaires de la société minière Iso Mines Ltd. viennent d'apprendre, lors de l'assemblée annuelle, que le travail se poursuit en Arizona où des travaux antérieurs avaient démontrà la présence de réserves de 2 millions de tonnes (à 0.75 de teneur en cuivre) à 8 millions de tonnes (à 0.60 de teneur en cuivre).

Le président de la société, M. J.P. Dolan, souligna que la société Iso détenait un tiers des droits de cette propriété. Au début de cette année, la société Iso avait de même acquis un tiers des droits d'un groupe de propriétés situées à l'ouest du Nouveau-Mexique, alors que Noranda Mines détenait les deux autres tiers.

Un programme de travaux géologiques et géophysiques est en cours et il est encore trop tôt pour faire part de résultats, mais on a déjà localisé les anomalies géologiques et géophysiques, a dit M. Dolan.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4 15 dé.	1963	100⅛	100¼
3¾ 1er sept.	1965	99⅛	99⅝
4½ 15 déc.	1966	100½	101
2¾ 15 juin	1968	93¾	94½
5½ 1er avril	1969	103¾	104½
4¼ 1er sept.	1972	95¾	96¾
5½ 1er oct.	1975	103¾	104½
3¾ 1er juin	1978	83¾	84¾
4½ 1er sept.	1983	94	94¾
3 Perpetuels		70	71
CNR 5½ 15 déc.	1964	104¼	105
CNR 4½ 1er av	1967	99¾	100¾
CNR 5¾ 1er jan	1985	107½	108½
CNR 4 1er fév.	1981	87¾	88½
CNR 5 1er oct.	1987	98¾	99½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu Fin 5½	1983	101½	103
BC Electric 5¾	1988	95	97
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 3¾	1969	93½	94½
BC Electric 5¾	1977	101½	102½
BC Po 5 15 Sept	1983	93	95
Manit 5¾ 15 Jan	1981	104	105
NB 3½ 15 Sept	1965	97½	98½
NB 5¼ 15 Déc.	1986	99	100
Newfnd 6, 1er f.	1981	102	104
N Sco 5½ 1 Set	1982	99¾	100½
N Sc 3¾ 15 Juin	1965	97	98
Onta 3 15 Avril	1965	97	98
Ont Hyd ½¼ Nov	1983	99½	100½
Ont Hyd 4 mar	1966	97½	98½
Ont 5¼ 1 Oct.	1983	100	101
Que. 4¾, 15 Jan.	1977	94¾	95¾
Q. 5¼, 1er août	1985	98¼	99¼
Queb 5½, 1 Juin	1980	101	102
Queb 5¼ 1 Fév	1986	104	105
Québec 6 1 août	1972	104⅛	105½
Qué 6 1 août	1982	105½	106¾
Qu Hy 5½ 1 No	1985	101	102
Qu Hy 3½ - Mar	1975	86	87
Sask 5½ 10 mars	1982	101	102

MUNICIPALITES

Mtl 3. 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	99	100
Ottaw 5½ 2 juil	1980	100	101
Vanco. 6, 15 juin	1980	100	102
Met To 5½ 15 fé	1982	102	103

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	102¼	103¼
Brazilian T. 4½	1971	71	75
Can. Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petro 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	134	—
Gery Lines 5½	1979	168	—
Gryhnd Lines 5½	1978	171	—
Home Oil 5¾	1971	103	—
Home Oil 6	1975	111	115
Inla Cement 4½	1976	92	—
Inland N Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	137	—
Pac Pete 5	1977	117	—
Shaw W P. 5½	1972	101¼	102¼
Simpson's 5	1976	136	136
Simpson's 5½	1979	106	—
T.C.P. 5	1988	121	123
TCP Inc Not 5½	1987	193	198
Triad Oil 4¾	1971	92	94
Utd. Town El 6¼	1981	120	—
Westc'st 5½ ex-c	1988	105	107

INDUSTRIES

Alb. Gas Tr. 5¼	1981	99	100
Abit P P 6¼	1977	104½	—
Algoma Stel 5¼	1978	99	100
Alum of Can 4½	1973	95½	96½
BA Oil 5¼	1977	98	99
C.B. Alum 5¾	1980	101	102
Cdn Brews 5	1983	95½	—
Cdn Brews 5½	1986	100	101
Can. Chemi 5¼	1971	98½	—
Can Cement 5¼	1976	99	100
CIL 5¼	1977	102	103
CPR 3¾	1972	89½	90½
C.P.R. 5	1983	95	96
Crédit Fonc 5½	1974	100	101
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom Stores 5½	1976	100	—
Dom Textil 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	96	98
Imperial Oil 3	1969	90	91½
Indus Accept 5¾	1892	101	102
Loblaw Groc 6	1977	102½	103½
Massey Ferg 4½	1976	93½	94½
Reynolds Al 5¾	1978	100½	—
Shell Oil 4½	1976	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	101¼	103½
St Law Corp 5	1978	96½	97½
Simpson's 4¾	1973	96	—
Steinberg 5¼	1973	99	—
T.C.P. 5.85	1987	100½	101½
Traders Fin 5¾	1974	100½	101½
Weston Geo 4¾	1971	95½	97

SERVICES PUBLICS

Anglo-Teleph 6	1983	102½	103½
Avalon Tel 3½	1966	94¾	—
Bell Teleph 3¾	1979	85	86
Bell Telph 5¾	1982	103½	104½
Bell Teleph 6½	1978	106	107
Bowat Pow 3¾	1980	84	—
Brazil Tract 4¾	1970	75	—
BC Telepho 5¼	1983	97½	98½
Calg Power 3¼	1972	87	—
Cadn Electric 4	1968	92	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	102	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	101½	103
Marit Electric 4	1975	86	—
Nfld Lt & P 4½	1974	91	—
Nfld Lt & P 5½	1978	98	—
N On N Gas 5½	1982	101	102
N Telephone 6	1981	101½	—
Power Corp 5½	1977	99½	—
Power Corp 5¾	1983	100	—
Q Nat Gas 8¾	1955	93	94½
Que Tel 6	1977	102	—
Shaw W & P 3½	1970	87½	—
Shaw W & 4¼	1967	94	95½
Union Gas 5	1977	96	97½

IMMEUBLES

Brant Cr Real 5	1978	95½	—
Eaton's Real 3½	1968	94½	—
Eaton's Realty 5	1978	96	—
Lob. Leased 5½	1983	100	—
Steinberg's P. 6	1982	102	—

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibl	•	2.00	44	4.54
Algoma Steel		1.40	57	2.45
Aluminium	•	.60	28	2.14
Argus Corp	•	.30	12	2.50
Bell Tel	•	2.20	56	3.92
B A Oil	•	1.00	28	3.57
B C Forest		.60	19	3.15
Bldg Prod		.90	28	3.21
C & D Sugar	•	1.00	27	3.70
boni incl.		1.20	27	4.44
Can Cement	•	1.20	38	3.15
Can Iron Ddy	•	1.00	22	4.54
Can Malting	•	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can Steam		1.80	53	3.39
Cdn Brew	•	.40	11	3.63
C. Celanese	•	1.80	68	2.64
C I L	•	.60	16	3.75
C P R	•	1.50	38	3.94
Cons. Glass		.80	44	1.81
Cons Paper	•	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	25	4.00
Dist Seag	•	1.80	54	3.33
Dom Bridge	•	.40	19	2.10
D Fdry & S	•	1.60	66	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	•	.40	16	2.50
Dom Oilcloth		1.20	26	4.61
boni incl.		1.30	26	5.00
Dom Tar	•	.80	18	4.44
Dom Textile	•	.80	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	25	4.00
Dow Brew		1.50	50	3.00
Du Pont	•	.75	39	2.05
boni incl.		.80	39	2.05
Foundation	•	.50	9	5.55
Fraser		1.20	31	3.87
boni incl.		1.40	31	4.51
Frosst "A"		.60	20	3.00
boni incl.		.65	20	3.25
Grt Lakes P.	•	.80	20	4.00
Imp Oil	•	1.20	41	2.92
boni incl.		1.40	41	3.41
Imp Tobacco		.60	13	4.61
boni incl.		.75	13	5.76
Ind Accept	•	1.00	25	4.00
Intl Paper	•	1.05x	34	3.08
Interp Pipe	•	3.00	82	3.65
boni incl.		3.10	82	3.78
Intl Util	•	1.60	51	3.13
Labatt		.55	17	3.23
Laura Secord	•	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	23	4.34
boni incl		1.10	24	4.58
MacMilln B&P	•	1.00	26	3.84
Massey-Ferg	•	.50	14	3.57
Molson 'A'		1.00	30	3.33
Molson "B"		1.00	30	3.33
Moore Corp		1.00x	54	1.85
Nat Drug	•	.80	16	5.00
Ogilvie Flour	•	.60	13	4.61
Page-Hersey	•	.90	22	4.09
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	•	.25	10	2.50
Price Bros	•	2.00	37	5.40
Rolland Paper A		.30	10	3.00
Salada Foods		.24	10	2.40
boni incl		.30	11	2.72
Simpsons	•	.90	34	2.64
Southam		1.00	33	3.03
Steel of C	•	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	•	1.00	22	4.54
Texaco	•	1.60	51	3.13
Traders Fin A	•	.80	14	5.71
Viau Ltée	•	.80	12	5.83
Walk-G & W	•	1.60	58	2.75
boni incl.		2.00	58	3.44
Zellers	•	1.40	39	3.59
BANQUES				
Can Imp	•	2.00	66	3.03
boni incl.		2.00	66	3.18
Can Nat	•	2.00	77	2.59
boni incl.		2.40	77	3.11
Montreal	•	1.90	68	2.85
boni incl		2.17½	68	3.25
Nouv.-Ecosse	•	2.20	72	3.05
boni incl		2.45	72	3.40
Provinciale	•	1.20	50	2.40
boni incl		1.45	50	2.90
Royale	•	2.40	78	3.07
boni incl.		2.65	78	3.39
Tor-Dom	•	2.05	62	3.22
boni incl		2.05	62	3.30
PRIVILEGIEES				
Abitibl	•	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%	•	4.50	92	4.89
Celanese $1.75	•	1.75	38	4.64
Can Cement	•	1.30	29	4.48
Dom Glass	•	.70	19	3.68
Dom Textile	•	7.00	20	3.50
Du Pont	•	3.75	82	4.57
Ogilvie Flr	•	1.75	39	4.48
Power C 4½%	•	2.25	46	4.89
Weston 4½%	•	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	•	1.20	26	4.61
boni incl	•	1.60	26	6.15
Cons Smelt	•	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	•	.80	29	2.75
Falconbridge	•	2.00	60	3.33
boni incl.		2.50	60	4.16
Hollinger		.60	29	2.06
Hudson Bay	•	3.00	56	5.35
Int Nickel	•	2.00x	67	2.98
boni incl.		2.20	67	3.28
Kerr-Addison	•	.80	7	11.42
Noranda	•	1.20	37	3.24
Quemont	•	.90	10	9.00

*Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (L'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.) x En devises américaines.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire des réceptions tel que transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Sauf ceux des veaux, les prix des bestiaux sont restés fermes cette semaine aux marchés de la métropole. La demande fut bonne et le marché relativement actif.

Les éleveurs ont conduit aux marchés 1,116 bovins, 1,629 veaux, 654 porcs et 175 agneaux et moutons

Les bouvillons de choix ont rapporté de $25 à $26.25, les bons de $24 à $24.75, les moyens de $21.50 à $23.75 et les communs de $15.75 à $21.25.

Les bonnes génisses valaient de $21.25 à $21.50, les moyennes de $17.75 à $19.75 et les communes de $12 75 à $17.50.

Les bonnes vaches variaient de $17.25 à $19.75 et les plus belles de $20 à $20.25. Les moyennes ont rapporté de $16 à $18.50, les communes de $13 à $16.85 et les sujets destinés à la mise en conserve de $9 à $14.75.

Les bons taureaux valaient de $19.25 à $21.75, les communes et les moyennes de $13.25 à $19 75.

Les bons veaux valaient de $24 à $28, quelques-uns de $30 à $31, les moyens de $21 à $23 et les communs de $12 à $19.50.

Les agneaux du printemps se vendaient de $20 à $34. Les bons moutons valaient de $9 à $11 et les communs de $3 à $4.50.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — A l'ouverture des marchés, le dollar canadien cotait en devises américaines 92¾, en baisse de 1/16.

La livre sterling cotait $2.80 5/64, en baisse de 1/32.

MONTREAL — Le dollar américain cotait en devises canadiennes $1.07 25/32, en hausse de 1/32.

La livre sterling était en hausse de 1/16 à $3.01 13/16.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.	Ex-Div.
Alpha Arcon Radio Elect "A"	$0.16 tr.	10-7	3-7	28-6
Anglo-Canadian Tel. Co "A"	$0.40 tr.	3-9	9-8	7-8
Anglo-Canadian T Co. (4½% priv.)	$0.56¼ tr.	1-8	10-7	8-7
Anglo-Canadian T Co ($2.90 priv.)	$0.73 tr.	1-8	10-7	8-7
British Plaster Board Holdings Ltd. (w)	11.4 pence	20-8	13-7	10-7
Dom. Bridge Co. Ltd. (x)	$0.10 tr.	1-8	12-7	10-7
Dominion Stores (xx)	$0.12½ tr.	14-9	15-8	13-8
Cdn. West Cordage "A"	$0.12½	1-8	30-6	26-6
D Tar & Chemical Co. Ltd. (ord.)	$0.20 tr.	1-11	1-10	27-9
D Tar & Chemical Co. Ltd. (priv.)	$0.25 tr.	1-10	3-9	29-8
Mount Rice Mills Ltd.	$0.15 tr.	31-7	9-7	5-7

(w) Dividende final, moins les déductions d'impôt de 7 sh. 9 d.
(x) Reprise et correction du dividende publié les 26 et 27 juin (1ère édition).
(xx) Reprise et correction du dividende publié les 26 et 27 juin (1ère édition).

MONTREAL, VENDREDI 28 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 215

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

LES FLUORS DU MAL

Alerte ! L'ombre menaçante du Kremlin s'étend jusque sur l'aqueduc de Montréal, et votre robinet d'eau froide n'est pas hors d'atteinte de l'infiltration soviétique.

Je suis idiot ? Peut-être, mais ça ne concerne aucunement ce que je vous raconte aujourd'hui. La thèse ci-dessus, ce n'est pas moi qui la soutiens, mais bien l'Union des Electeurs de Mme Gilberte Côté-Mercier et de M. Louis Even — mieux connue sous le nom des "Bérêts Blancs" ou encore des "Pèlerins d'un Monde Meilleur".

Dans son journal, "Vers Demain", l'Union des Electeurs a inséré, récemment, un feuillet de protestation contre la fluoration de l'eau. "Protestez contre la fluoration de l'eau !", s'exclame-t-elle, expliquant en plusieurs manières les motifs qui la font ainsi s'insurger, et terminant son laïus par cette vigoureuse exhortation :

— Opposez-vous de toutes vos forces à la fluoration de l'eau de votre aqueduc ! C'est une mesure communiste !"

En somme, il s'agirait de la Marxisation de l'eau : par le Politburo des lavabos. Et de la soviétisation des chantepleures par le Malin moscovite. On l'a toujours dit, aussi : Satan, ses **pompes** et ses oeuvres !

L'Union des Electeurs invoque également d'autres motifs, d'ordre plus pratique, faut-il dire, pour s'opposer à la fluoration. Elle affirme que le fluor est reconnu comme un poison violent par de nombreuses autorités médicales. Mais elle considère aussi l'envers de la médaille — pour protester tout aussi fortement :

"Même si le fluor était bon, comme le prétendent certains médecins et dentistes, au nom de quelle liberté va-t-on obliger les citoyens à en boire ? Depuis quand a-t-on le droit d'imposer une médecine de force ?"

Et de nous expliquer :

"Le chlore n'est pas comme le fluor. Le chlore est un procédé pour traiter l'eau, tandis que le fluor est supposé traiter les personnes. Si nous désirons mettre du fluor dans notre eau, nous pouvons très bien en acheter à la pharmacie."

Et d'extrapoler :

"Cette manière de faire absorber une quantité de fluor aux enfants, par la voie de l'aqueduc, pour prévenir la carie dentaire, est anti-scientifique. Les enfants ne boivent pas tous la même quantité d'eau. Ils n'absorberont donc pas la même quantité de fluor."

Et enfin, de s'indigner :

"D'où vient à nos édiles cette rage de nous faire avaler du fluor, qui coûtera encore de l'argent aux contribuables déjà trop taxés ? Ils ne savent donc pas quoi faire avec notre argent ?"

• • •

EN VRAC — Cela vous plaît, ces voix d'enfants que l'on entend à la radio, dans des réclames publicitaires ? Moi, ça me désole ! • Sachez que dans une ville comme Montréal, il y a 50,000 bruits divers qui nous assaillent les oreilles, à chaque jour. Mais je ne les ai pas comptés. C'est un institut en recherches scientifiques, qui l'affirme • Je parierais que le métier de diplomate commence à être déconsidéré, avec ces histoires de la Keeler, à Londres, et de la Novotny, à l'ONU; tout jeune homme voulant embrasser la Carrière devra d'abord subir, dorénavant, quelques clins d'oeil égrillards et quelques bourrades joyeuses de la part des copains ! • Un échange : Willie Chevalier, autrefois gérant de la rédaction au "Petit Journal", est devenu rédacteur en chef du "Droit", à Ottawa; et l'homme qu'il a remplacé, M. Camille L'Heureux (à sa retraite) meuble ses loisirs en revisant la copie . . . au "Petit Journal"

• • •

COULEURS — **A sa retraite depuis le mois d'août dernier, le révérend Hewlett Johnson, le "Doyen rouge" de Canterbury, possède une nouvelle maison aux planchers rouges, et aux papiers-tentures rouges. Sa table de cuisine est également rouge. Par esprit de logique, il a décidé de baptiser sa maison . . . oui, vous avez deviné : "la Maison rouge".**

• • •

Parlant de couleurs, l'incident suivant est survenu également en Angleterre la semaine dernière :

Après de longues et mûres consultations, un groupe d'experts décida qu'il fallait repeindre la station de chemin de fer des British Railways, à Paddington, et qu'on utiliserait cette fois des couleurs modernes : gris perle et rouge.

Les ouvriers se mirent à l'oeuvre : ils décollèrent pas moins de 41 couches de vieille peinture, pour en arriver à la couche originale, datant de 1835. Les couleurs de cette couche : gris perle et rouge !

Cette anecdote, au fond, peut servir de parabole; il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et ce qu'on croit découvrir, à notre grand émerveillement . . . bien d'autres l'ont vu avant nous !

Le Code du travail ne sera pas adopté à cette session

QUEBEC. (J. G.) — Le comité des relations industrielles a terminé, hier, l'étude du projet de Code du Travail et a été ajourné sine die. Cependant le premier ministre, M. Jean Lesage, a exprimé la crainte qu'il ne puisse être adopté avant la fin de la session.

Les interventions ont toutes été enregistrées et une copie des délibérations du Comité sera remise à chacun des députés et de ceux qui ont pris part au débat. Une nouvelle rédaction du projet de code, tenant compte des suggestions apportées tant par les représentants ouvriers que par les représentants patronaux, sera soumise à l'Assemblée législative. Ce qui rend en fait impossible l'adoption prochaine du code.

Les chefs syndicaux, MM. Marchand et Provost, ont déclaré qu'ils comprenaient qu'il était impossible d'adopter cette législation durant la présente session. Ils ont ajouté qu'ils n'en ressentaient pas moins un certain désappointement.

Nous ne voudrions pas voir une urgence irraisonnable dans l'adoption d'un code qui affectera une génération" a commenté M. Marchand.

Par ailleurs, les représentants syndicaux se sont élevés contre la nomination à la Commission des relations ouvrières d'un administrateur dépendant directement du ministre du Travail. M. Marchand a expliqué qu'on établissait ainsi un lien qui pourrait provoquer des considérations d'ordre politique au niveau des enquêtes. Il a ajouté qu'il n'avait pas d'objection à ce qu'on nomme un administrateur pourvu qu'il relève de la CRO.

M. Lesage a alors répondu qu'à son avis il était préférable que cet administrateur relève du ministre afin d'éliminer tous les retards possibles dans l'exécution des décisions de la commission.

M. Marchand a alors répliqué que personne n'en voudra au ministre du Travail de dire à la CRO de prendre ses responsabilités s'il constate qu'elle retarde dans l'exercice de ses fonctions.

Me Merril Desaulniers, conseiller juridique conjoint de la CSN et de la FTQ, a insisté sur le fait que depuis 1960 la CRO n'avait jamais été influencé par la politique et qu'il voulait que ça continue. Il a noté qu'il est excessivement dangereux de donner une ouverture d'intrusion dans la Commission.

Me Desaulniers a également soutenu que la CRO n'est pas comparable à une cour de justice mais que c'est une commission administrative qui doit avoir la direction de son personnel.

Et le Comité a été ajourné sine die après que tous se soient mutuellement remerciés. On a même pu entendre M. Johnson féliciter le ministre du Travail, M. Hamel, pour la patience qu'il avait démontré en conduisant les débats.

Hôpitaux et commissions scolaires

Les syndicalistes veulent changer la formule proposée

QUEBEC. (par **J. M.**) — Les porte-parole des centrales ouvrières ont demandé hier au gouvernement d'instituer une commission d'enquête qui siégerait durant l'été et rechercherait une formule autre que celle que propose le gouvernement dans le Code du travail pour les interventions de l'Etat dans le secteur des hôpitaux et des commissions scolaires.

On pourrait demander au Conseil supérieur du travail de remplir les fonctions de cette commission, M. René Hamel, ministre du Travail, a dit que l'on étudiera la suggestion.

Si les autorités provinciales s'en tiennent à leur proposition actuelle, il y a danger de voir détruire le concept des négociations collectives ; et d'autre part on risque de voir naître une multitude de "conflits professionnels de type politique", disent les chefs ouvriers.

Dans le Bill 54, les autorités provinciales proposent que la CRO transmette une copie de toute convention collective, signée par une commission des écoles ou la direction d'un hôpital, au ministre de la Jeunesse ou au ministre de la Santé, selon le cas, et qu'au cours des trente jours suivants, le ministre adresse le document au tribunal d'arbitrage qui aura le droit de statuer comme s'il existait un différend.

Les centrales ouvrières estiment que la formule est mauvaise parce que le gouvernement se trouve ainsi "juge et partie" : il est "partie", vu qu'avec l'assurance-hospitalisation et la gratuité scolaire il paie une proportion de plus en plus grande des salaires dans les hôpitaux et dans les écoles ; il s'érige en "juge" en laissant soit au ministre de la Jeunesse, soit au ministre de la Santé la latitude de prendre une décision qui pourra lier les deux parties — (la requête pour l'intervention du tribunal d'arbitrage).

C'est pourquoi M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, et M. Léopold Garant, président de la Corporation des instituteurs et des institutrices catholiques, ont réclamé une commission d'enquête pour trouver une autre formule.

M. Jean Lesage estime que le droit d'intervention des autorités provinciales est basé sur les subventions gouvernementales.

Les centrales ouvrières ne contestent pas ce droit, mais disent que cela nécessite un mode particulier de négociations.

A propos de la formule suggérée par les autorités provinciales, M. Marchand se demande :

— "Est-ce qu'il pourra y avoir des négociations valables ? Est-ce que les parties voudront se donner la peine de négocier, sachant que le gouvernement pourra annuler tous leurs efforts ?"

Les syndicats évitent plus de grèves qu'ils n'en déclenchent
— Jean Marchand

QUEBEC. (par **J.M.**) — M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, a développé hier une thèse qui a paru surprendre bon nombre d'auditeurs réunis dans la salle des délibérations du Comité des relations industrielles : 1—les syndicats jouent un rôle modérateur et ils évitent les grèves plutôt qu'ils n'en déclenchent ; 2—les chefs ouvriers n'ont pas intérêt à pousser irraisonnablement les travailleurs à la grève.

Toute l'histoire sociologique de l'Amérique du nord le démontre, a dit M. Marchand.

De tels arrêts de travail coûtent des fortunes aux centrales ; ces dernières n'y ont donc recours que dans la plus extrême nécessité . . . Des statistiques qui remontent à la guerre indiquent d'ailleurs que 70% de ces interruptions se produisaient là où il n'existait pas d'unions . . .

Et si un chef ouvrier décidait de "sacrer les gars sur le trottoir" et les amenait ainsi à une grève inconsidérée, "ça supposerait un tel caractère d'infantilisme de la part des travailleurs, note le président de la CSN, qu'il faudrait les protéger non seulement contre les syndicats, mais aussi contre toutes les sollicitations dont ils peuvent être l'objet" . . .

M. Marchand accuse les employeurs de déformer la vérité pour des raisons d'ordre psychologique.

— "Pour un patron, dit-il, c'est dur d'admettre qu'il y a des problèmes chez ses employés; et la solution la plus simple, c'est de déclarer : — Il y a un méchant représentant syndical, c'est lui la cause; car mon personnel, c'est du bon monde; je le traite bien . . ."

Le Comité des relations industrielles procédait, à ce moment, à l'étude du chapitre du Code du travail qui se rapporte aux grèves et lock-out.

MM. Marchand et Roger Provost, président de la Confédération des travailleurs du Québec, acceptent l'idée du scrutin secret, mais ils ont exprimé le désir que personne ne vienne entraver l'exercice du droit de grève "à coups de procédure". C'est dans cet esprit qu'ils critiquent plusieurs clauses du projet de loi et qu'ils demandent au gouvernement de l'amender.

M. Jean Massicotte, porte-parole du groupe patronal, voudrait que la Commission des relations ouvrières surveille les votes de grève et qu'il y ait un délai avant l'arrêt du travail.

Passe d'armes sur les requêtes à la CRO

QUEBEC, (DNC) — Un accrochage a eu lieu hier au Comité des relations industrielles de l'assemblée législative entre représentants syndicaux et patronaux sur la question des scrutins dans les causes de requête en certification syndicale devant la Commission des relations ouvrières.

Le comité était à discuter un article du Code du travail permettant à la Commission d'ordonner un scrutin secret lorsqu'elle le juge à propos dans les cas de contrainte ou encore ceux ou deux syndicats rivaux se présentent.

Le président Roger Provost de la Fédération des Travailleurs du Québec a proposé un amendement visant à réduire les occasions de vote.

L'argumentation syndicale était que des votes répétés astreignaient les syndicats à des campagnes de recrutement fréquentes et plaçaient les syndicats dans une position d'instabilité.

Exode des instituteurs vers la ville

QUEBEC. (par **J. M.**) — Les traitements plus élevés payés aux instituteurs des villes désavantagent les campagnes; car les meilleurs instituteurs tendent à quitter les districts ruraux pour aller enseigner en ville à des conditions plus avantageuses.

C'est ce qu'un porte-parole de la Fédération des commissions scolaires, M. Dugré, a laissé entendre hier au Comité des relations industrielles de l'Assemblée législative.

Futur ministre du Revenu ?

Kierans sera candidat à la convention libérale de Notre-Dame-de-Grâce

par **Michel LAPALME**

Une source autorisée a fait savoir hier à LA PRESSE que M. Eric W. Kierans, président des bourses canadienne et de Montréal, sera candidat à la convention libérale du comté de Montréal - Notre-Dame-de-Grâce, le 30 juillet prochain.

Ce qui aurait décidé M. Kierans à accepter l'offre d'une candidature dans ce comté serait l'assurance qu'advenant son élection, il deviendra le prochain ministre du Revenu.

Eric KIERANS

Les organisateurs de la convention libérale qui doit se tenir dans ce comté ont formellement refusé de commenter cette information.

Cependant, M. Kierans, tout en voulant ne rien dire, a laissé entendre qu'il serait sur les rangs. Il a en effet déclaré :

"Pour le moment, je n'ai rien à dire. Je vais faire une déclaration mercredi prochain. Vous comprendrez qu'il faut d'abord que j'avise les gouverneurs de la bourse de Montréal de mon avenir. Pour le moment, je n'ai rien à dire."

Par ailleurs, il n'est pas impossible que la nomination de M. Kierans au poste de ministre du Revenu survienne subitement, immédiatement après son choix à la convention dans Notre-Dame-de-Grâce et avant même la tenue de l'élection dans ce comté. La population de ce comté serait ainsi invitée à voter pour un homme qui serait déjà ministre.

Le secrétaire-général de la Fédération libérale du Québec, M. Henri-A. Dutil, a annoncé hier que la convention en vue du choix d'un candidat libéral dans le comté de Montréal-Notre-Dame-de-Grâce est fixée pour le 30 juillet prochain. Ce siège est vacant depuis la mort du ministre du Revenu, M. Paul Earl.

Les postulants étaient jusqu'ici au nombre de trois. Déjà, M. Kenneth Mackay, avocat de Montréal le vice-président de langue anglaise de la Fédération libérale, avait clairement laissé connaître son intention de poser sa candidature. Il y avait également M. John McDougall, sucesseur de M. Mackay à la vice-présidence de la FLQ et ancien organisateur de M. Paul Earl, qui était convaincu que ce comté lui revenait de droit.

Mais ces deux candidats seraient maintenant dépassés par le troisième, M. Kierans qui, en plus d'être connu du public, serait le choix de M. Lesage.

Il est même possible que les deux autres postulants se retirent de la lutte et que la convention ne connaisse qu'un candidat : M. Kierans. Dans le cas contraire, on prévoit que M. Kierans a de bonnes chances de l'emporter à la convention.

La date de l'élection complémentaire n'a pas encore été fixée.

Ce soir, samedi et dimanche

Congrès d'orientation du NPD provincial à Montréal

C'est en fin de semaine que se tiendra le congrès d'orientation du Nouveau parti démocratique du Québec en vue de la fondation d'un parti socialiste québecois. Tous les membres en règle du NPD provincial sont éligibles comme délégués à ce congrès dont les assises se tiendront à l'auditorium du Plateau à Montréal.

Bien que débutant officiellement ce soir, c'est demain matin, à 9 h. 30 que débuteront réellement les assises du congrès sous la présidence de M. Fernand Daoust, président du conseil provisoire du NPD du Québec.

Trois comités seront formés dans la matinée, soit le comité d'accréditation, le comité des résolutions, et un troisième comité formé des secrétaires des commissions.

L'assemblée sera elle-même divisée en trois commissions: socialisme et planification; fédéralisme et Etat du Québec; structure, organisation, stratgie et financement du parti à fonder.

Avant de siéger les commissions entendront d'abord le rapport du secrétaire et du président du conseil provisoire du NPD du Québec.

Les commissions siégeront tout l'après-midi de samedi et les secrétaires remettront au secrétariat du congrès, aussitôt qu'adoptées, les résolutions des commissions.

L'Assemblée se réunira en plénière toute la soirée, mais afin d'accélérer la mise en nomination des candidats au nouveau conseil du parti, la plénière considérera d'abord les propositions relatives à la structure du conseil.

Dimanche matin, l'assemblée se réunira en plénière et procédera à la mise en nomination des membres du nouveau conseil provisoire du parti qui sera élu l'après-midi après une autre assemblée plénière.

Le congrès devrait se clôturer dans l'après-midi de dimanche et aussitôt terminé, le nouveau conseil provisoire se réunira pour la première fois.

Le FLQ n'a nullement nui au tourisme, selon un haut fonctionnaire

QUEBEC. (PC) — L'activité du FLQ n'a pas eu de conséquence sur le tourisme, le Bureau de tourisme municipal de Québec rapporte qu'il y a deux fois plus de demandes de renseignement que l'an dernier, 2,142 contre 1,068. Des fonctionnaires ont déclaré qu'une seule personne avait posé des questions sur le Front de Libération Québecois.

Une femme se demandait si elle devait remettre à plus tard son voyage à Québec. Le Bureau du tourisme répondit par la négative.

M. Robert Prévost, directeur de l'Office provincial du Tourisme, déclare que son bureau reçoit de 1,000 à 1,500 demandes par jour de la part de touristes et qu'on parle peu du FLQ. Il a noté que 7,847 touristes avaient demandé des renseignements au Bureau de tourisme de Montréal, du début de l'année à la fin d'avril, alors qu'il y a eu 6,910 demandes au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Le ministère de l'Industrie établira ses services dans les grands centres

OTTAWA. (PC) — Le ministre qui doit diriger le ministère de l'Industrie proposé par le gouvernement a déclaré hier aux Communes que des services de cet organisme seront établis dans les grands centres régionaux du Canada pour s'attaquer aux problèmes fondamentaux du développement industriel.

M. Drury, actuel ministre de la Production de la Défense, a également dit qu'une agence de développement régional, qui sera formée au sein du ministère, serait le premier service gouvernemental chargé d'étudier des territoires déterminés dans tout le pays. Les organismes du même genre établis jusqu'ici se sont limités à des régions spéciales, comme les provinces atlantiques. Le ministre a décrit le rôle du nouveau ministère proposé alors que le projet de loi l'établissant était présenté en seconde lecture.

Au début, a précisé M. Drury, le gouvernement devra recruter, en dehors de la fonction publique, les experts du ministère. Les autorisations accordées pour ce recrutement spécial prendraient fin le 31 décembre 1964, date à laquelle on aura formé suffisamment de personnel.

M. J. Waldo Montheit, ex-ministre de la Santé dans le gouvernement conservateur, a qualifié le nouveau ministère dont la création est projetée d'autre organisation bureaucratique qui indique que l'administration libérale tend vers l'établissement d'une économie totalement planifiée.

L'ancien ministre ayant estimé qu'il serait préférable de mettre sur pied un service de l'industrie à l'intérieur du ministère du Commerce qui porterait alors le nom de ministère du Commerce et de l'Industrie, M. Drury a déclaré que la création du nouveau ministère est nécessaire en raison de l'importance croissante de l'industrie dans notre pays.

Il a ajouté qu'au départ le nouveau ministère collaborera étroitement avec celui de la Production de la Défense. Mais, a-t-il ajouté, le rôle de ce dernier est revu à la lumière des recommandations de la commission Glassco.

M. Maurice Côté, député créditiste de Chicoutimi, a déclaré pour sa part que l'intervention du gouvernement dans ce secteur de l'économie favoriserait l'établissement de nouvelles entreprises au Canada, ou fournirait tout au moins diverses aides aux industries déjà existantes.

Jean-Louis Lévesque acquerra-t-il les Industries Shawinigan ?

par **Pierre O'NEIL**

QUEBEC. — La rumeur voulant qu eM. Jean-Louis Lévesque se porte acquéreur de "Les Industries Shawinigan, Limitée" prend de plus en plus l'aspect d'une très forte probabilité.

Ceci, à la suite de l'annonce faite hier matin par l'Hydro-Québec à l'effet qu'elle demanderait des soumissions pour l'achat de 6,806,713 actions de la compagnie en question lesquelles n'ont pas été vendues sur le marché selon l'offre faite par le gouvernement.

Rappelons brièvement les faits.

En offrant aux actionnaires de la Shawinigan d'acheter leurs actions à $30 l'unité, le gouvernement leur avait concédé le droit de se porter acquéreurs des actions des compagnies affiliées à la Shawinigan mais n'opérant pas dans la production ou la distribution de l'électricité. Ces actions des compagnies non-électriques de la Shawinigan étaient offertes au prix de $5.

Or elles ne se sont pas enlevées sur le marché pour la bonne raison que la Shawinigan avait vendu préalablement à la B.A. Oil les intérêts majoritaires de Shawinigan Chemicals, la plus "attrayante" des compagnies non-électriques affiliées à la Shawinigan. Il reste maintenant la Shawinigan Building, la Shawinigan Resins et la Shawinigan Engineering mais elles n'ont pas l'attrait que présentait Shawinigan Chemicals.

C'est pourquoi on a levé le nez sur plus de 6 des 8 millions d'actions que le gouvernement avait à vendre. Ce dernier est donc propriétaire pour le moment de "Les Industries Shawinigan Limitée" qui contrôle les trois autres firmes dont il vient d'être question.

Le gouvernement a décidé de se départir des actions qui lui restent et de les vendre par soumission puisqu'il n'a pu le faire sur le marché.

Les chances sont maintenant excellentes que M. Jean-Louis Lévesque se porte acquéreur de ce bloc d'actions qui lui donnerait incontestablement le contrôle de la compagnie.

La résolution de l'Hydro rendue publique ce matin précise que l'achat doit être fait en bloc, qu'aucune soumission inférieure à $5 l'action ne sera considérée et que l'Hydro ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune soumission.

Le fait que les actions devront être vendues en bloc intéresse évidemment tous les financiers qui n'ont pas acheté sur le marché de crainte que le contrôle de l'entreprise ne leur échappe.

Par ailleurs le fait que l'Hydro ne s'engage à accepter aucune soumission en particulier laisse à la Corporation de la Couronne la possibilité de "choisir" jusqu'à un certain point l'acquéreur des actions qu'elle a mises en vente.

S'il y avait un Canadien français pour soumissionner, il est très probable que le gouvernement préférerait lui vendre ses intérêts dans "Les Industries Shawinigan" plutôt qu'à de grandes corporations canadiennes ou étrangères.

Or il n'y a apparemment qu'un seul des nôtres qui ait "les reins assez solides" pour faire la transaction (elle impliquerait une somme de 34 millions) et c'est M. Jean-Louis Lévesque. Bien qu'il n'ait jamais été au mieux avec un gouvernement libéral, c'est une considération qui serait totalement mise de côté devant l'importance que représenterait la transaction pour les Canadiens français.

La possibilité d'une transaction de M. Jean-Louis Lévesque avec le gouvernement est d'autant plus forte que le financier a déjà fait des approches la semaine dernière à ce sujet.

"Les Industries Shawinigan" est au fond une compagnie de gestion c'est-à-dire une entreprise qui acquiert toutes sortes d'intérets diversifiés et qui les administre tout en leur conservant leur identité propre.

Le principal intérêt dans "Les Industries Shawinigan" est une firme qui affectue divers genres de travaux de génie, la Shawinigan Engineering. Elle s'est entre autre spécialisée dans la construction de barrages et de travaux de pareille envergure.

Certes il n'y aurait plus de marché pour elle à l'Hydro depuis que cette dernière a établi comme politique de recourir à ses propres experts. Mais l'entreprise reste toutefois considérable; elle est en quelque sorte internationale ayant déjà effectué des travaux un peu partout dans le monde.

Il a été question récemment de M. Jean Louis Lévesque lorsque les Canadiens ont cherché à découvrir l'identité du mystérieux acheteur des actions du Pacifique Canadien. On avait émis l'hypothèse à se moment-là que le personnage en question était nul autre que M. Jean-Louis Lévesque et que s'il réussissait la transaction, il vendrait le Pacifique Canadien (chemin de fer) au Canadien National et Canadian Pacific Airways à Air Canada. Il n'aurait conservé que le secteur de l'hôtellerie. Tout ceci évidemment aurait supposé la connivence de beaucoup de gens à partir de celle de M. Donald Gordon.

Prié à ce moment de faire des commentaires sur la rumeur publique, M. Lévesque s'était contenté d'affirmer ironiquement : "S'il y a de l'argent à faire, il n'est pas impossible que je sois dans le coup !"

La rumeur semblait un peu fantaisiste, mais elle aurait pu s'avérer vraie.

Celle qui associe M. Lévesque à "Les Industries Shawinigan" est sans doute plus sérieuse et tout concorde pour laisser croire qu'elle se matérialisera.

On a souvent critiqué M. Lévesque en laissant entendre qu'il n'avait pas toujours accordé plus d'importance qu'il faut au développement économique des Canadiens français, mais des signes récents ont démontré qu'il n'en était pas ainsi. Dans ces conditions, il est extrêmement intéressant qu'il puisse se porter acquéreur des actions et contribuer ainsi à ouvrir plus large aux Québecois un secteur de l'économie (les grands travaux de génie) qu'ils ne connaissaient à date que par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec.

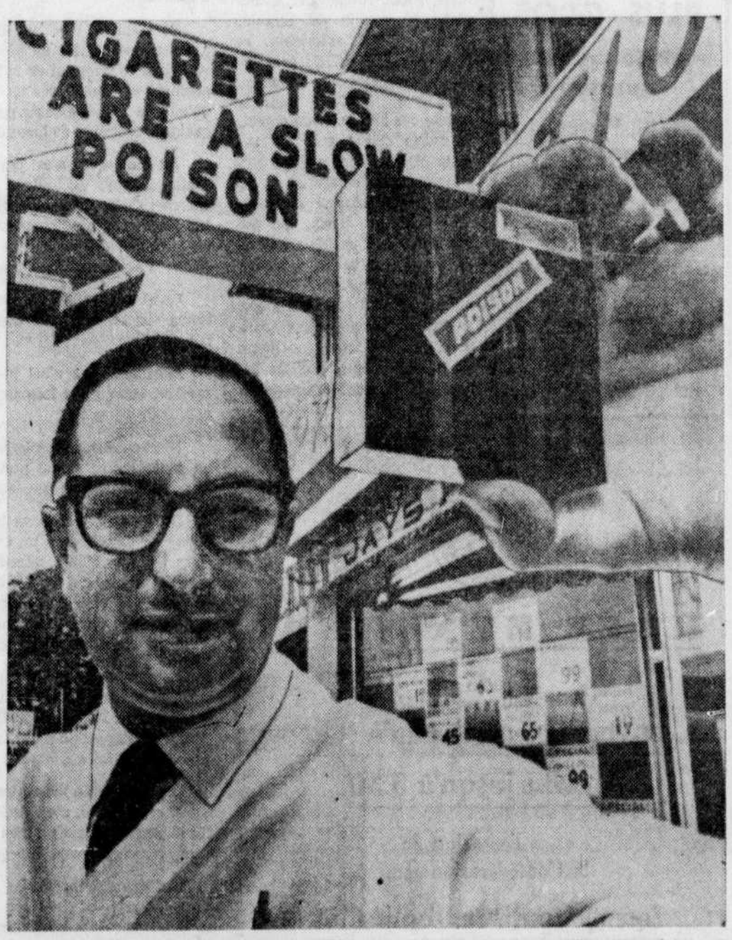

LA CIGARETTE TUE LENTEMENT — Un pharmacien de Vancouver, Joseph Jampole, a décidé de collaborer avec le ministre de la Santé dans sa campagne contre l'usage du tabac. Sur tous les paquets de cigarettes qu'il met en vente, il colle l'étiquette "poison". Et une grande enseigne à la devanture de son établissement proclame que "la cigarette tue lentement"; les loustics disent déjà : "Ça ne fait rien, on n'est pas pressé". Jampole estime que c'est son devoir de mettre le public en garde contre les dangers du tabac. On ne sait pas si cette réclame négative a influencé le volume des ventes.

LE MONDE SYNDICAL

Une "régie des salaires" serait mieux adaptée aux besoins des travailleurs

– M. Raymond Parent

SOREL (J. L.) — Le président de la Fédération nationale de la Métallurgie (CSN), M. Raymond Parent, croit qu'il y aurait avantage à remplacer l'actuelle Commission du salaire minimum et les décrets adoptés en vertu de la Loi de la convention collective par une "véritable régie des salaires".

M. Parent avait tout d'abord expliqué aux 100 délégués réunis à Tracy en banlieue de Sorel pour le 19e congrès de cette fédération, que les intérêts économiques, sociaux et moraux des travailleurs ne peuvent plus être défendus uniquement sur le plan de l'entreprise.

"Les intérêts bien compris des travailleurs commandent que le syndicalisme s'engage résolument sur la voie publique et participe à l'élaboration des nouvelles structures économiques, politiques et sociales", a-t-il dit.

Il a poursuivi en disant que "parallèlement à la négociation sur les plans locaux, régionaux ou nationaux, l'intervention de l'état dans le domaine de la règlementation publique des conditions de travail devra se modifier".

C'est alors qu'il a condamné la Commission du salaire minimum pour préconiser à la place une Régie des salaires qui serait formée de représentants de l'Etat, des associations d'employeurs et des associations syndicales.

Des sous-commissions industrielles tripartites établiraient, à l'échelle provinciale, les conditions minima de salaires, heures de travail, heures d'ouverture et de fermeture des établissements, etc. Ces organismes auraient aussi à s'occuper de formation professionnelle.

"Une telle régie, par une règlementation réaliste des salaires et conditions monétaires de travail, ferait disparaître les entreprises marginales qui ne vivent que sur des salaires indécents et qui freinent le progrès économique. Par ailleurs, elle assurerait à tous les travailleurs des conditions minima qui respectent le droit à la vie," a-t-il ajouté.

Le congrès de cette fédération a débuté mercredi et se terminera aujourd'hui par l'élection des dirigeants. Les représentants de 18,000 travailleurs des industries de l'aluminium, du fer et des chantiers maritimes s'intéressent de façon plus particulière cette année à la planification économique. Le rapport du président s'étend longuement sur cette question. D'ailleurs sa suggestion d'une régie des salaires cadre avec l'idée qu'il se fait de la participation du syndicalisme, du patronat et du gouvernement à la planification économique.

44 arrêts de travail en mai au Canada

OTTAWA, (DNC) — Selon un rapport préliminaire des grèves et lockouts publiés aujourd'hui par le ministère du Travail, même s'il y a eu en mai deux arrêts de travail de plus qu'en avril, le nombre des travailleurs impliqués et la perte en jours-ouvrier ont été sensiblement moins élevés qu'en avril.

Les 44 arrêts de travail en mai ont touché 6,214 travailleurs et causé la perte de 30,300 jours-ouvrier, à rapprocher de 42 arrêts de travail en avril, ayant impliqué 8,562 travailleurs et causé une perte de 47,180 jours-ouvrier.

Plus de 46 p. 100 de la perte de temps en mai est attribuable à quatre conflit impliquant des travailleurs du transport, à Toronto, des travailleurs de l'industrie des métaux primaires, à Woodstock (Ontario), des travailleurs du bois, à Terrebonne (Québec), et des travailleurs de l'industrie des métaux, à Stratford Centre (Québec).

De tous les arrêts de travail, un seulement s'est produit dans une industrie relevant de l'autorité fédérale. De tous les autres, 23 se sont produits dans l'Ontario, 9 dans le Québec, 5 dans la Colombie-Britannique, 2 à Terre-Neuve et 1 dans chacune des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Quatorze des arrêts de travail en mai, dont 7 étaient terminés à la fin du mois, ont impliqué au moins 100 travailleurs chacun.

Voici la répartition des conflits du moins par industries : industrie manufacturière, 23 ; construction 7; commerce, 6; mines, 4; transports et services d'utilité publique, 3; services, 1.

Calculée d'après le nombre de travailleurs non agricoles à salaires et traitements au Canada, la perte de temps en jours-ouvrier, en mai, s'est établie à 0.02 pour cent du total estimatif des jours ouvrables, à rapprocher de 0.05 p. 100 en avril et de 0.13 p. 100 en mai 1962.

Délégation chez Drury

OTTAWA. (M. G.) — Le ministre de la Production de défense, M. Drury, et le conseil municipal de St-Laurent se rencontreront la semaine prochaine pour discuter du problème d'emploi des usines Canadair.

C'est le ministre lui-même qui a annoncé hier cette rencontre qui aura lieu à Ottawa, à la demande du député de Dollard, M. Guy Rouleau.

"Je serai heureux, a dit M. Drury, d'entendre les représentations du conseil dans l'intérêt de tous les partis intéressés."

Peu après l'annonce de cette nouvelle arrivait à Ottawa une délégation des machinistes de Canadair qui venaient discuter de leur problème avec les députés libéraux de la région métropolitaine.

Aux députés, tout comme au cabinet fédéral le 3 juin, les visiteurs n'ont demandé qu'une chose, l'assurance de la stabilité de leur emploi, assurance qui ne s'obtiendra que par l'octroi de nouveaux contrats aux usines Canadair.

Dans leurs propres termes, voici quelques moyens d'assurer la stabilité souhaitée.

1.—Décréter que l'avion qui remplacera les moyens-courriers Viscount et Vanguard soit de fabrication canadienne;

2.—Octroyer le contrat de construction de ces avions à Canadair;

3.—Poursuivre avec diligence les négociations avec la Grande-Bretagne en vue de l'achat de sous-marins britanniques en retour d'un contrat prévoyant la fabrication au Canada du "Drone" destiné à l'aviation anglaise et à l'Otan;

4.—Prendre les moyens nécessaires, par l'entremise du ministère de la Production de défense, pour obtenir de la compagnie General Dynamics une commande importante, à titre de sous-contrat, en vue de la construction du TFX.

Sudbury : les Métallos se préparent à déclencher la grève sous peu

SUDBURY (PCf) — Les Métallurgistes-unis d'Amérique (CTC) s'apprêtent à déclencher une grève à l'International Nickel Company of Canada et la ville de Sudbury se prépare à faire face à la situation.

M. Donald McNabb, président de l'unité 6,500 des métallos de Sudbury, a déclaré mercredi que la date de l'arrêt de travail pourrait être annoncée d'ici quelques jours. Il a ajouté que le syndicat a déjà formé les cadres du comité de bien-être qui s'occupera de venir en aide aux grévistes et que les chefs d'équipe des piquets de grève ont été désignés. Le comité de négociation, composé de 10 membres, ainsi que les 11 membres du bureau de direction du syndicat se sont réunis à huis-clos mercredi pour élaborer la stratégie.

Intervention gouvernementale

Le ministre ontarien du Travail, M. Leslie Rowntree est intervenu dans le différend, mercredi, en proposant une rencontre patronale-syndicale dans le but d'éviter que les 13,400 employés de l'Inco de Sudbury et de Port Colborne ne déclenchent la grève.

M. McNabb a fait savoir au ministre que les négociateurs syndicaux assisteront à la réunion fixée au 3 juillet, à Toronto, mais il l'a prévenu qu'il sera peut-être trop tard et qu'il a suggéré d'avancer la date.

Plus de 8,000 métallos de Sudbury se sont prononcés presque unanimement en faveur d'une grève, mardi, lorsqu'ils ont rejeté la dernière offre de la compagnie.

La dernière entente collective a expiré il y a un an et demi, soit au cours du conflit prolongé entre l'Union internationale des travailleurs des mines, brocards et fonderies et les Métallurgistes-unis qui se disputaient le privilège de représenter les mineurs.

Principaux litiges

Les principaux litiges qui ont provoqué l'impasse ont trait au refus de la compagnie de déduire la cotisation syndicale à la source et le rejet par le syndicat des propositions patronales ayant trait à la caisse de retraite.

La compagnie a de plus entrepris d'instaurer un système d'automation avec le résultat que 2,500 employés ont été mis à pied l'automne dernier.

LE DIRECTEUR DE LA PRODUCTION DU "STAR" A LA RETRAITE — M. D. H. Parker, directeur de la production du "Montreal Star" depuis 1945, prendra sa retraite le 30 juin prochain après une carrière de près de 40 ans dans l'administration technique d'un journal. M. Parker s'était joint au personnel du "Montreal Herald" en 1926, en tant que directeur technique adjoint. L'année suivante, il se joignait au "Montreal Star" comme directeur technique. En 1945, on le nommait directeur de la production. D'origine écossaise, M. Parker servit dans la marine britannique durant la première guerre mondiale et dans la marine canadienne durant la seconde et prit sa retraite des forces armées avec le grade de lieutenant-commander.

BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John deKuyper & Son DEPUIS 1695

Voici les raisons pour lesquelles Motor Trend a choisi la Rambler 1963 comme "voiture de l'année"

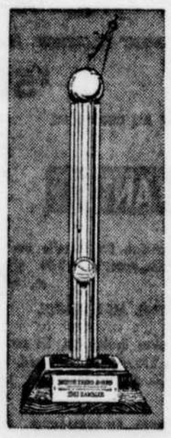

C'est à toute la gamme Rambler 1963 qu'est revenu cette année le titre très convoité de "voiture de l'année" décerné par la revue Motor Trend. Les Rambler ont été choisies pour "leur réalisation exceptionnelle en fait de style et leur suprématie technique". Le comité d'experts en automobile a consacré à Rambler 26 pages du numéro de février de la revue Motor Trend, énumérant les raisons pour lesquelles ils avaient choisi Rambler. Voici quelques extraits de leurs commentaires, présentés afin de vous montrer pourquoi Rambler est la "voiture de l'année" pour 1963.

1. CONSTRUCTION UNISIDE "...cette toute dernière réalisation représente un progrès notable et c'est la raison la plus évidente pour laquelle nous avons choisi Rambler comme voiture de l'année. Non seulement cette nouvelle méthode de construction fait gagner environ 150 livres sur le poids de la voiture par rapport aux anciennes méthodes, mais elle confère au véhicule une telle robustesse que celui-ci résiste plus longtemps aux épreuves de la route et conserve évidemment sa valeur de revente."

2. MANIEMENT ET CONDUITE "...agréablement légère et docile, quels que soient les virages...épatante sur la grand-route. Pas de roulis ni de tangage perceptibles, même sur les mauvaises routes.

3. STYLE — "Le progrès dans la conception est le thème sur lequel est basé le titre de voiture de l'année de Motor Trend. Les Rambler de l'American Motors représentent cette année les meilleurs exemples de réalisations exceptionnelles en fait de style. La carrosserie a des lignes nettes et sobres dont on apprécie l'élégance sous presque tous les angles."

4. SPACIOSITE ET CONFORT—"L'empattement allongé a augmenté la spaciosité de l'intérieur... ce qui signifie plus de confort tant pour le conducteur que pour les passagers. L'intérieur offre suffisamment de place pour les jambes. Les sièges baquets inclinables, munis de repose-tête, sont facultatifs, mais ils valent bien la dépense supplémentaire."

5. ECONOMIE — "Il n'y aura pas beaucoup de voiture de la grandeur de la Classic à moteur standard qui offrira une plus grande économie d'essence."

6. VALEURS ET CARACTERISTIQUES—"La qualité a toujours été un des principaux facteurs de vente chez American Motors, et cela est encore vrai pour les nouveaux modèles. En plus des caractéristiques inhérentes à toutes les Rambler qui sont depuis longtemps reconnues et appréciées par les propriétaires, l'usine a doublé la garantie des voitures neuves, c'est-à-dire qu'elle l'a portée à 24 mois ou 24,000 milles. En résumé, tout ce que nous pourrions ajouter, c'est qu'il semble que la nouvelle Rambler constituera encore une meilleure acquisition cette année que les années précédentes." Voilà ce qu'en disent les experts. Ils se font l'écho de ce que les propriétaires d'une Rambler proclament depuis des années. Pour vous rendre compte par vous-même de la valeur exceptionnelle des Rambler, voyez bientôt votre concessionnaire Rambler. Faites une randonnée d'essai dans la "voiture de l'année"—la Rambler 1963.

Rambler

UN PRODUIT D'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent
CR. 2-5761

A-MA-BAIE MOTOR SALES INC.
9490, boul. Lalande
Ville Pierrefonds — MU. 4-4400

CHOMEDEY
SELECT AUTOMOBILE LTEE

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, ave Westminster Sud
HU. 4-1101

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
10305, ave Papineau
DU. 1-2378

DORION
RENAUD MOTOR SALES INC.

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE
3995, ave Bannantyne
PO. 6-4122

GARAGE LAVAL LTEE
2230, rue Viau — 254-9475

LAVAL-OUEST
LAVAL AUTOMOBILE ENR'G.

UP-TOWN AUTOMOBILES LTD.
400, boul. Décarie, St-Laurent
RI. 8-8807

CHALET MOTORS LTD.
2110, boul. Décarie — 481-0161
(juste au sud de Sherbrooke)

ST-LAMBERT AUTOMOBILE INC.
208 Riverside Drive, St-Lambert
OR. 1-7244

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4747, rue Jean-Talon E., 729-5287
St-Léonard-de-Port-Maurice

RAMBLER
LES PLUS BAS PRIX DANS L'ETAT DU QUEBEC
SELECT
AUTOMOBILE LTEE
700, boul. Curé-Labelle, Chomedey
VENDEUR AUTORISE RAMBLER et PEUGEOT
Tél. 688-1251

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
VENDEUR AUTORISE
RAMBLER
VASTE CHOIX DE MODELES STATION WAGON
POUR LIVRAISON IMMEDIATE
10,305, av. PAPINEAU DU. 1-2378

Rambler '63
"L'AUTO DE L'ANNÉE"
Pour les meilleurs prix traversez le pont du Bout de l'Ile
Pour la meilleure transaction et service
CHOIX DE MODELES ET COULEURS
GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE
FACILITES DE PAIEMENT
ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
855 Notre-Dame, Repentigny — Tél. 861-7864 ou Repentigny 581-5780

CAHIER No 3 / PAGES 21-34 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / PARC ET LOISIRS / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI 28 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 215

Au procès du Dr Ward

Christine Keeler admet avoir reçu de l'argent de Profumo

LONDRES. (UPI, PA, AFP, Reuter) — Christine Keeler a admis aujourd'hui en cour qu'elle avait eu des relations sexuelles avec l'ancien ministre de la Guerre John Profumo et qu'il lui avait donné de l'argent et des cadeaux.

Le joli mannequin de 21 ans, personnage-clé du scandale Profumo qui a ébranlé le gouvernement britannique, fut le premier témoin appelé par la poursuite au procès du Dr Stephen Ward, ostéopathe et artiste bien coté dans la haute société londonienne. Ward a été inculpé sous huit nouveaux chefs d'accusation, notamment d'avoir vécu des fruits de la prostitution et d'avoir procuré l'avortement dans au moins deux cas.

La plainte mentionne entre autres que Miss Keeler avait eu des relations avec un certain nombre d'hommes pour de l'argent et qu'elle remettait la moitié de l'argent à Ward.

Appelée à la barre, Christine Keeler a avoué avoir eu des relations sexuelles avec Profumo, mais elle a soutenu que l'argent qu'il lui donnait était pour sa mère. Elle a également admis avoir eu des relations sexuelles avec l'ancien attaché naval soviétique, le capitaine Eugène Ivanov.

Christine a également révélé que lord Astor, l'un des hommes les plus riches de l'Angleterre et le propriétaire du domaine de Cliveden, payait le loyer de son appartement à Londres. On sait que Ward avait une villa dans le domaine de lord Astor et que c'est à cet endroit que la jeune fille avait rencontré Profumo. Les deux hommes avaient été présentés à Christine par le Dr Ward.

STEPHEN ET CHRISTINE
...nos actes nous suivent

Comme frère et soeur

Parlant d'une voix basse, Christine raconte longuement sa vie. Elle vint à Londres à l'âge de 16 ans et rencontra Stephen Ward dans un cabaret où elle se produisait comme "artiste lyrique". Peu après leur rencontre, il l'amena vivre à son domicile, mais elle affirme n'avoir jamais eu de rapports sexuels avec lui. "Nous étions comme frère et soeur," dit-elle.

Ward "me disait ce que je devais et ne devais pas faire". Puis elle rompit avec Ward au profit d'un amant de coeur maintenant décédé. Cependant, elle présenta à Ward diverses filles. "Il m'indiquait la fille qui lui plaisait, dans une boutique par exemple, et me disait d'aller la chercher". Elle retrouvait généralement ces femmes à Wimpole Mews, l'appartement de Ward, où elles "venaient prendre le café".

Christine vivait avec une camarade d'activité artistique, Mandy Rice-Davies, en compagnie d'un jeune Iranien. Le loyer de l'appartement était en partie payé par un tiers qui était lord Astor. Christine affirme toutefois que le règlement du loyer par lord Astor n'était dû à aucun motif.

Puis en juin 1961, elle revint vivre chez Ward. C'est là qu'elle admet avoir eu des rapports sexuels avec John Profumo, qui lui remit quelque argent, non pour elle-même, mais pour sa mère. Elle eut également des relations sexuelles avec Ivanov, l'attaché naval soviétique, mais "une seule fois", dit-elle.

"Je n'avais pas la mentalité..."

Christine se défend au passage d'avoir jamais été une prostituée ni une call-girl. "Je ne me suis jamais considérée comme telle et Ward pensait comme moi."

"Il me disait que pour l'être, il fallait avoir la mentalité et que je ne l'avais pas, qu'il n'y avait rien de coupable à céder une ou deux fois à un homme pour l'argent, si c'était un homme qui me plaisait."

Christine admet ensuite que Ward était parfois à court d'argent et qu'elle en demandait à un ami, un M. Eylan.

Ward réglait tout

Le témoin déclare qu'elle n'avait vraiment pas de vie en propre. Tout était réglé par Stephen Ward, "de mon lever à mon coucher". Elle acceptait cette situation parce qu'elle "l'admirait". Elle est finalement partie, car "j'ai compris soudain que son influence sur moi était à certains égards mauvaise". Car, précise-t-elle à une question du procureur, jamais sans cela je n'aurais été capable de me débrouiller seule.

Christine Keeler a aussi donné quelques précisions quant aux tarifs de ses charmes. Il allait de la gratuité totale à 50 livres sterling (environ $140). Parfois le prix en était de 20 livres, mais elle ne tenait point de comptabilité précise...

Ward était arrivé ce matin au tribunal de Marylebone menottes aux poignets, portant verres fumés et encadré par deux policiers. Il a été amené par une porte de côté tandis qu'une foule de curieux faisait la queue sous la pluie pour essayer d'assister au procès.

En commençant son exposé de cette affaire qu'il a qualifiée de "sordide", le représentant de la Couronne, M. Mervyn Griffith Jones, a informé la Cour qu'un certain nombre de noms d'hommes et de femmes seraient mentionnés au procès et qu'il ne tenterait pas de les garder secrets.

BONJOUR COUSIN! — Le président Kennedy, qui s'est retrouvé toute une parenté en Irlande, d'où sa famille est originaire, reçoit un baiser sonore de sa cousine au troisième degré, madame Mary Ryan, lors de son arrivée à la maison ancestrale de la famille Kennedy, à Dunganstown.

(Téléphoto PA)

Kennedy est fêté par ses cousins irlandais

DUBLIN. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Après une visite sentimentale hier à New Ross (d'où son arrière-grand-père était parti il y a 120 ans pour émigrer à Boston) et à Wexford, où il a retrouvé des cousins, le président Kennedy prendra la parole aujourd'hui devant le Parlement irlandais pour sa contribution aux opérations de paix de l'ONU, particulièrement au Congo.

Son intervention devant le Parlement a été précédée d'une visite à Cork, deuxième ville d'Irlande, située à environ 125 milles de Dublin. Le président y a reçu à l'Hôtel de Ville l'Ordre de la Liberté. Connue pour sa traditionnelle résistance à toute domination étrangère, la ville de Cork, fondée il y a près de 1,300 ans, a reçu le surnom de "ville rebelle".

Le Lord maire de Cork, M. Sean Casey a comparé son hôte aux George Washington, aux Thomas Jefferson, aux Abraham Lincoln et aux Franklin Roosevelt. Il a loué le grand intérêt porté par le président à la liberté des gens. "La liberté est indivisible, a-t-il ajouté, que ce soit en Hongrie, en Allemagne de l'Est, en Alabama, en Afrique du Sud ou dans la péninsule ibérique."

Il n'est pas prévu au programme officiel que Kennedy baise la pierre de Blarney à Blarney Castle, dans la banlieue de Cork. Selon la légende locale, baiser cette pierre confère le don d'éloquence.

A l'issue de son discours au Parlement de Dublin, le chef d'Etat américain se rendra à Dublin Castle, où il sera fait docteur "honoris causa" de l'université nationale d'Irlande et de l'université de Dublin. Dans la soirée, il doit assister à un dîner donné à son honneur par le président de Valéra.

Le président Kennedy quittera la Grande-Bretagne, non pas à destination de Rome comme primitivement prévu, mais pour Milan où il arrivera dans l'après-midi de dimanche précise-t-on à l'ambassade des Etats-Unis à Londres.

Il passera la nuit de dimanche à lundi, soit à Milan même, soit dans un hôtel du lac de Côme.

Cette modification dans le voyage en Italie du président Kennedy est due au fait que sa visite au pape Paul VI a dû être retardée de 24 heures, en raison du couronnement du souverain pontife qui aura lieu dimanche 30 juin.

Pendant que Kennedy continue de récolter des applaudissements au pays de ses ancêtres, le gouvernement fédéral allemand publie une déclaration officielle dans laquelle il déclare, entre autres, que tous les Allemands ont considéré la visite du président des Etats-Unis d'Amérique comme un symbole de la solidarité des peuples américain et allemand.

Le texte poursuit : "Ceux (les Allemands) qui peuvent vivre dans la partie libre de notre pays ont manifesté spontanément et avec enthousiasme leur approbation à la politique de coopération germano-américaine. Le gouvernement fédéral salue avec joie et satisfaction cette démonstration de l'amitié américano-allemande.

Une poignée de main vigoureuse

CORK, Irlande (Reuter) — Un Irlandais a donné une poignée de main si vigoureuse à M. Kennedy que celui-ci a vacillé dans sa voiture.

Le président regagnait, debout dans sa voiture, l'hélicoptère qui devait le ramener de Cork à Dublin, serrant des mains au passage. Soudain un grand Irlandais rubicond lui serra la main avec vigueur et la garda un peu trop longtemps.

La voiture continuant à avancer, le président fut à moitié renversé et disparut quelque temps au fond de la voiture.

En bon Irlandais, le président Kennedy s'est vite remis debout, souriant largement.

...Mais il n'a plus serré de mains dans la foule avant son départ.

Racisme en perte de vitesse

La milice des États-Unis est totalement "intégrée" — le Pentagone

WASHINGTON. (PA, PC) — La marche vers la déségrégation s'accentue de plus en plus aux Etats-Unis. Mercredi, trois Etats amorçaient l'antiracisme, et voilà qu'aujourd'hui, le Pentagone annonce que la ségrégation raciale est complètement éliminée dans les forces armées américaines de réserve, et que des pressions sont exercées en vue de faire adopter l'intégration aux unités des gardes nationales dans les Etats du sud.

Un porte-parole du secrétariat à la Défense a déclaré que partout où l'on a constaté l'existence, pour une raison quelconque, d'une unité de réserve composée complètement de gens de couleurs, cette unité a été intégrée.

On ajoute officiellement qu'il existe encore en certaines régions quelques unités composées uniquement de blancs, mais que ceci était normal étant donné que les Noirs sont rares dans ces régions.

D'autre part, des pancartes prêchant la discrimination ont fait leur apparition devant plusieurs restaurants d'Atlanta. Plusieurs racistes ont établi des lignes de piquetage affichant des slogans tels que : Ne mangez pas ici. Le propriétaire de cet établissement est un leader de l'intégration". On ne signale cependant aucun incident.

A Boston, le Dr Dana McLean Greeley, président de l'Association universelle unitarienne a annoncé la création d'une commission sur la religion et la race composée de 12 membres.

A St. Petersburg, en Floride, le bureau des gouverneurs de la Chambre de commerce a exhorté les hommes d'affaires à briser la barrière raciale et à commencer à embaucher des Noirs.

Enfin à Londres, lord Home, ministre britannique des Affaires étrangères a déclaré que le racisme est actuellement le plus grand danger qui menace le monde et c'est au Commonwealth de veiller à écarter cette menace.

S'adressant aux membres de la Société royale du Commonwealth, à Londres, le ministre a ajouté que la preuve était faite que la Grande-Bretagne ne divisait pas pour régner, contrairement aux accusations portées contre elle par le communisme.

"K" à Berlin-Est

Visite d'amitié ou petit "sommet"?

BERLIN-EST. (Reuter, AFP, UPI) — "Il en est qui pensent que le communisme est la voie de l'avenir, proclamait mercredi matin à Berlin-Ouest le président Kennedy. Qu'ils viennent à Berlin!" C'est ce matin qu'arrive "de l'autre côté du mur", à Berlin-Est, le président du Conseil soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, vraisemblablement pour ne pas laisser sans réponse le succès obtenu par le président Kennedy en Allemagne fédérale, bien que la nécessité de se concerter avec M. Ulbritch et les alliés les plus solides du "khrouchtchevisme", à la veille des conversations sino-soviétiques, ne peut être étrangère à la décision soudaine de M. K. de se rendre à Berlin.

Il semble que le leader soviétique demeurera en République démocratique allemande une huitaine de jours et qu'il prononcera un important discours au cours d'un meeting populaire sur l'immense place Marx-Engels. Il fut même un moment question que Khrouchtchev emmène avec lui la cosmonette Valentina Tereshkova, mais ces rumeurs ont été démenties.

Dans les milieux tchécoslovaques de Berlin-Est, on a annoncé hier l'arrivée pour la fin de semaine d'une délégation, qui pourrait être conduite par le président Antonin Novotny. Par ailleurs, certains correspondants communistes ont laissé entendre qu'une délégation hongroise pourrait venir également participer aux fêtes organisées en l'honneur du leader du parti communiste est-allemand.

A Varsovie, hier, l'agence de presse polonaise PAP a annoncé que M. Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier communiste polonais, arrivera en Allemagne de l'Est dimanche prochain.

D'après diverses indications, l'anniversaire de M. Ulbricht serait le prétexte d'une véritable conférence au sommet entre alliés communistes, à la veille des discussions sino-soviétiques.

Britanniques au Caire

LE CAIRE. (Reuter) — Quatre députés travaillistes britanniques, parmi lesquels M. Dennis Healy, sont arrivés hier soir au Caire, a annoncé l'agence de presse du Moyen-Orient.

Espagne: nouvelle amnistie

MADRID. (Reuter) — L'amnistie décidée par le général Franco à l'occasion de l'élection du pape Paul VI est la septième qui intervient depuis la fin de la guerre civile en 1939.

En novembre 1958, environ 2,000 prisonniers politiques et autres avaient été libérés et 8,000 avaient vu leurs peines réduites dans une proportion variant entre la moitié et un sixième, à l'occasion de l'élection du pape Jean XXIII.

En octobre 1961, beaucoup d'opposants politiques du général Franco avaient également bénéficié d'une réduction de peine à l'occasion des 25 années de pouvoir du caudillo. Un grand nombre des 16,115 personnes se trouvant alors en prison avait été touché par cette mesure.

Selon un expert anglais

La force multilatérale viole le droit maritime

LONDRES. (AFP) — Dans une lettre adressée au "Times", le colonel G. I. Draper, expert en droit maritime, fait remarquer que la force atomique multilatérale proposée par le président Kennedy, violerait plusieurs conventions internationale, notamment celle de Genève de 1958 sur la navigation en haute mer, ainsi que les recommandations faites en 1956 par la commission du droit international et, enfin, la convention de La Haye de 1907.

Aux termes de ces conventions, souligne le colonel Draper, tous les bâtiments de guerre doivent arborer le pavillon d'un seul et unique pays, et la plupart des juristes internationaux ont d'autre part exprimé l'opinion qu'un navire de guerre ne saurait même naviguer sous le pavillon de l'ONU sans violer le droit maritime international.

Echec du boycottage financier de l'ONU par les communistes

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP, Reuter) — Clôturant une session extraordinaire sur les problèmes financiers de l'ONU, l'Assemblée générale a entériné hier, par de larges majorités, les sept résolutions adoptées mardi par sa commission budgétaire.

Ces résolutions prévoient notamment l'ouverture de crédits de $42.5 millions pour financer la présence des "casques bleus" au Congo et dans le Moyen-Orient jusqu'à la fin de l'année 1963. Les dépenses doivent être réparties entre tous les membres de l'ONU, la quote-part des pays sous-développés étant réduite à 45 pour cent, tandis que les pays industrialisés sont invités à faire des contributions volontaires en plus de leur quote-part.

Le groupe soviétique a voté contre les sept résolutions. La France a voté contre six résolutions, mais elle s'est abstenue dans le vote sur le financement de la force d'urgence de l'ONU dans le Moyen-Orient, à laquelle le gouvernement français envisage de verser une contribution volontaire en plus de sa quote-part.

La résolution pour le financement de l'ONUC (Congo) a été adoptée par 80 voix contre 12 et 15 abstentions. La résolution pour le financement de la FUNU (Moyen-Orient) a été adopté par 80 voix contre 11 et 16 abstentions. L'Afrique du Sud, l'Espagne, Haiti et le Maroc étaient absents.

Le représentant soviétique, M. Nicolas Fedorenko, a qualifié l'opération du Congo et les résolutions budgétaires de l'ONU de violation de la charte et a réitéré la décision de l'URSS de ne pas financer, non seulement l'ONUC et la FUNU, mais, rétroactivement, d'autres activités de l'ONU dont la commission pour la réunification de la Corée, l'entretien du cimetière de l'ONU en Corée et l'organisme de surveillance de la trêve en Palestine.

L'Union soviétique a renouvelé sa demande relative à l'admission de la Chine communiste aux Nations unies, mais celle-ci a été rejetée par 87 voix et dix abstentions.

Le délégué soviétique Platon Morozov avait déclaré : "L'histoire est irréversible et quelle que soit l'obstination avec laquelle les Etats-Unis restent sur leur position, qui est illégale et contraire à la charte, la Chine populaire prendra inévitablement un jour sa place aux Nations unies."

Le pape se réjouit du réveil de l'Afrique

CITE DU VATICAN. (AFP) — Nous saluons, avec admiration et joie, le réveil de l'Afrique à la maturité civique et, par conséquent, à la liberté, à l'indépendance et au progrès, a dit le pape en recevant un groupe de soixante-dix fidèles de la Nigeria venus assister à son couronnement, avec à leur tête Mgr Godfrey Okoye, évêque de Port Harcourt.

"Pendant que nous reconnaissons le mérite de tous ceux qui ont aidé les peuples africains à s'acheminer dans les voies de la civilisation, a poursuivi Paul VI, nous nourrissons l'espoir que ces peuples puissent tous jouir des droits propres aux sociétés modernes et que, fraternellement aidés par les pays économiquement et culturellement plus développés, ils puissent tous atteindre, dans la liberté et dans la paix, la prospérité correspondant à leur dignité humaine commune. Nous avons confiance que nos fils et nos filles catholiques de l'Afrique se montreront les plus loyaux et les plus actifs et les plus vertueux citoyens de leurs communautés ethniques respectives.

Le Saint-Père a dit, d'autre part, que l'audience était pour lui comme une rencontre avec de vieux amis, étant donné qu'il avait eu le plaisir de visiter l'été dernier leur grand et intéressant pays, sur l'invitation de Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique pour l'Afrique occidentale et centrale. Le pape a dit, en outre, qu'il gardera un souvenir inoubliable des courtoisies dont il a été l'objet et de l'amitié avec laquelle il fut reçu, aussi bien par les fidèles que par les autorités, et par l'archevêque Onitsha. Il s'est dit ensuite heureux de pouvoir adresser, à travers les personnes de ses auditeurs, ses voeux et l'expression de ses sentiments affectueux aux missions catholiques de l'Afrique tout entière.

En terminant, le pape a déclaré :

"Apportez nos voeux à nos frères africains. Dites-leur que l'église catholique est fière et heureuse de les compter parmi ses enfants, dites-leur que le pape les estime et les aime, dites-leur que nous avons de hauts espoirs pour le futur de l'Afrique chrétienne et apportez aux catholiques de la Nigeria, aux évêques, aux prêtres, aux missionnaires, aux séminaristes, aux religieuses, aux jeunes gens et aux enfants et à notre cher et vénérable frère le délégué apostolique, notre paternelle bénédiction apostolique."

Telstar transmettra le couronnement de Paul VI

CITE DU VATICAN. (AFP) — Les télespectateurs américains (et peut-être canadiens) pourront suivre sur leurs écrans de télévision, grâce au satellite artificiel Testar II, une partie de la cérémonie du couronnement du pape Paul VI, laquelle durera environ trois heures.

Actuellement, les préparatifs battent leur plein sur le parvis de la basilique Saint Pierre où, dimanche en fin d'après-midi, se déroulera la cérémonie du couronnement. Des centaines d'ouvriers achèvent l'installation des tribunes de l'autel et du trône papal, défiant la vague de chaleur qui s'est abattue sur la Ville éternelle depuis le 21 juin.

Parallèlement, à Milan les célèbres ciseleurs de la non moins célèbre école d'orfèvrerie à laquelle le bienheureux Fra Angelico a donné son nom, mettent la dernière main à la tiare que Paul VI portera dimanche.

La tiare sera officiellement remise au pape par un pèlerinage milanais qui sera reçu en audience spéciale.

Les Milanais ont d'ailleurs fait preuve d'une générosité exceptionnelle : ils projettent la construction d'une église qui sera érigée à la périphérie de la ville. En outre, ils remettront à Paul VI une somme de $120,000 recueillie dans la capitale de la Lombardie à l'occasion de la Campagne mondiale contre la Faim.

De son côté, Paul VI a décidé d'offrir — toujours à l'occasion de son couronnement — un repas aux détenus de toutes les prisons italiennes, des bonbons et des gâteaux aux enfants de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Rome, ainsi qu'aux petits mutilés pensionnaires des instituts de Rome, Milan, Pessano et Inverigo.

A BAS LA CULOTTE — Quand le thermomètre se maintient dans les 80 degrés, les conventions vestimentaires, c'est bon pour les adultes. Ce bambin résoud à sa façon le problème de la chaleur.

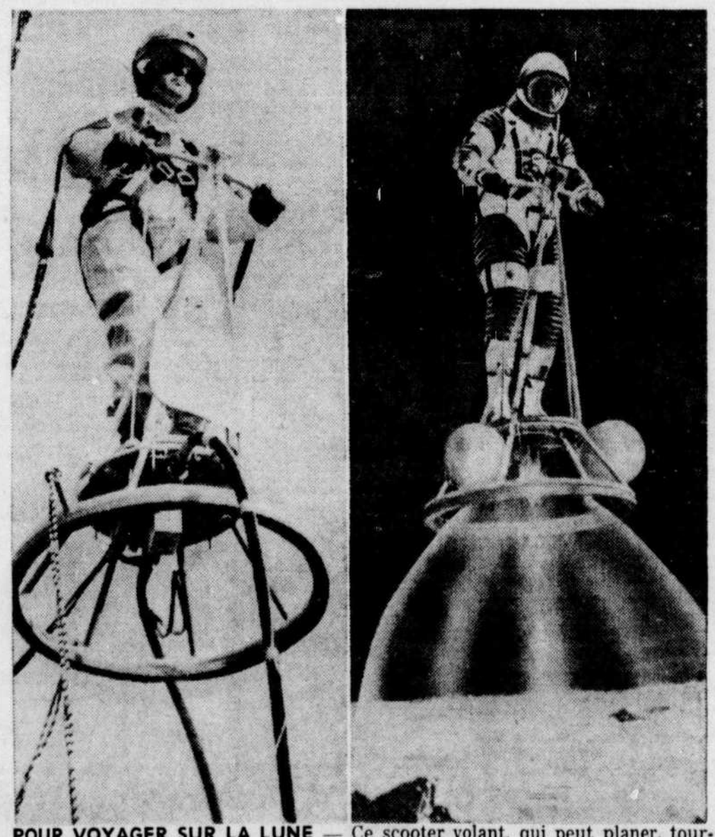

POUR VOYAGER SUR LA LUNE — Ce scooter volant, qui peut planer, tourner sur lui-même, accélérer dans toutes les directions et se poser sans secousse, est actuellement à l'essai aux terrains de la North American Aviation. A droite, un dessinateur a imaginé comment ce scooter à fusée pourrait être utilisé sur la lune pour franchir le terrain accidenté.

(Photo UPI)

CAHIER No 3 / PAGES 21-34 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / PARC ET LOISIRS / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI 28 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 215

Au procès du Dr Ward

Christine Keeler admet avoir reçu de l'argent de Profumo

LONDRES. (UPI, PA, AFP, Reuter) — Christine Keeler a admis aujourd'hui en cour qu'elle avait eu des relations sexuelles avec l'ancien ministre de la Guerre John Profumo et qu'il lui avait donné de l'argent et des cadeaux.

Le joli mannequin de 21 ans, personnage-clé du scandale Profumo qui a ébranlé le gouvernement britannique, fut le premier témoin appelé par la poursuite au procès du Dr Stephen Ward, ostéopathe et artiste bien coté dans la haute société londonienne. Ward a été inculpé sous huit nouveaux chefs d'accusation, notamment d'avoir vécu des fruits de la prostitution et d'avoir procuré l'avortement dans au moins deux cas.

La plainte mentionne entre autres que Miss Keeler avait eu des relations avec un certain nombre d'hommes pour de l'argent et qu'elle remettait la moitié de l'argent à Ward.

Appelée à la barre, Christine Keeler a avoué avoir eu des relations sexuelles avec Profumo, mais elle a soutenu que l'argent qu'il lui donnait était pour sa mère. Elle a également admis avoir eu des relations sexuelles avec l'ancien attaché naval soviétique, le capitaine Eugène Ivanov.

Christine a également révélé que lord Astor, l'un des hommes les plus riches de l'Angleterre et le propriétaire du domaine de Cliveden, payait le loyer de son appartement à Londres. On sait que Ward avait une villa dans le domaine de lord Astor et que c'est à cet endroit que la jeune fille avait rencontré Profumo. Les deux hommes avaient été présentés à Christine par le Dr Ward.

STEPHEN ET CHRISTINE
... nos actes nous suivent

Comme frère et soeur

Parlant d'une voix basse, Christine raconte longuement sa vie. Elle vint à Londres à l'âge de 16 ans et rencontra Stephen Ward dans un cabaret où elle se produisait comme "artiste lyrique". Peu après leur rencontre, il l'amena vivre à son domicile, mais elle affirme n'avoir jamais eu de rapports sexuels avec lui. "Nous étions comme frère et soeur," dit-elle.

Ward "me disait ce que je devais et ne devais pas faire". Puis elle rompit avec Ward au profit d'un amant de coeur maintenant décédé. Cependant, elle présenta à Ward diverses filles. "Il m'indiquait la fille qui lui plaisait, dans une boutique par exemple, et me disait d'aller la chercher". Elle retrouvait généralement ces femmes à Wimpole Mews, l'appartement de Ward, où elles "venaient prendre le café".

Christine vivait avec une camarade d'activité artistique, Mandy Rice-Davies, en compagnie d'un jeune Iranien. Le loyer de l'appartement était en partie payé par un tiers qui était lord Astor. Christine affirme toutefois que le règlement du loyer par lord Astor n'était dû à aucun motif.

Puis en juin 1961, elle revint vivre chez Ward. C'est là qu'elle admet avoir eu des rapports sexuels avec John Profumo, qui lui remit quelque argent, non pour elle-même, mais pour sa mère. Elle eut également des relations sexuelles avec Ivanov, l'attaché naval soviétique, mais "une seule fois", dit-elle.

"Je n'avais pas la mentalité . . ."

Christine se défend au passage d'avoir jamais été une prostituée ni une call-girl. "Je ne me suis jamais considérée comme telle et Ward pensait comme moi."

"Il me disait que pour l'être, il fallait avoir la mentalité et que je ne l'avais pas, qu'il n'y avait rien de coupable à céder une ou deux fois à un homme pour l'argent, si c'était un homme qui me plaisait."

Christine admet ensuite que Ward était parfois à court d'argent et qu'elle en demandait à un ami, un M. Eylan.

Ward réglait tout

Le témoin déclare qu'elle n'avait vraiment pas de vie en propre. Tout était réglé par Stephen Ward, "de mon lever à mon coucher". Elle acceptait cette situation parce qu'elle "l'admirait". Elle est finalement partie, car "j'ai compris soudain que son influence sur moi était à certains égards mauvaise". Car, précise-t-elle à une question du procureur, jamais sans cela je n'aurais été capable de me débrouiller seule.

Christine Keeler a aussi donné quelques précisions quant aux tarifs de ses charmes. Il allait de la gratuité totale à 50 livres sterling (environ $140). Parfois le prix en était de 20 livres, mais elle ne tenait point de comptabilité précise . . .

Ward était arrivé ce matin au tribunal de Marylebone menottes aux poignets, portant verres fumés et encadré par deux policiers. Il a été amené par une porte de côté tandis qu'une foule de curieux faisait la queue sous la pluie pour essayer d'assister au procès.

En commençant son exposé de cette affaire qu'il a qualifiée de "sordide", le représentant de la Couronne, M. Mervyn Griffith Jones, a informé la Cour qu'un certain nombre de noms d'hommes et de femmes seraient mentionnés au procès et qu'il ne tenterait pas de les garder secrets.

BONJOUR COUSIN! — Le président Kennedy, qui s'est retrouvé toute une parenté en Irlande, d'où sa famille est originaire, reçoit un baiser sonore de sa cousine au troisième degré, madame Mary Ryan, lors de son arrivée à la maison ancestrale de la famille Kennedy, à Dunganstown.

(Téléphoto PA)

Kennedy est fêté par ses cousins irlandais

DUBLIN. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Après une visite sentimentale hier à New Ross (d'où son arrière-grand-père était parti il y a 120 ans pour émigrer à Boston) et à Wexford, où il a retrouvé des cousins, le président Kennedy prendra la parole aujourd'hui devant le Parlement irlandais pour sa contribution aux opérations de paix de l'ONU, particulièrement au Congo.

Son intervention devant le Parlement a été précédée d'une visite à Cork, deuxième ville d'Irlande, située à environ 125 milles de Dublin. Le président y a reçu à l'Hôtel de Ville l'Ordre de la Liberté. Connue pour sa traditionnelle résistance à toute domination étrangère, la ville de Cork, fondée il y a près de 1,300 ans, a reçu le surnom de "ville rebelle".

Le Lord maire de Cork, M. Sean Casey a comparé son hôte aux George Washington, aux Thomas Jefferson, aux Abraham Lincoln et aux Franklin Roosevelt. Il a loué le grand intérêt porté par le président à la liberté des gens. "La liberté est indivisible ,a-t-il ajouté, que ce soit en Hongrie, en Allemagne de l'Est, en Alabama, en Afrique du Sud ou dans la péninsule ibérique."

Il n'est pas prévu au programme officiel que Kennedy baise la pierre de Blarney à Blarney Castle, dans la banlieue de Cork. Selon la légende locale, baiser cette pierre confère le don d'éloquence.

A l'issue de son discours au Parlement de Dublin, le chef d'Etat américain se rendra à Dublin Castle, où il sera fait docteur "honoris causa" de l'université nationale d'Irlande et de l'université de Dublin. Dans la soirée, il doit assister à un dîner donné à son honneur par le président de Valéra.

Le président Kennedy quittera la Grande-Bretagne, non pas à destination de Rome comme primitivement prévu, mais pour Milan où il arrivera dans l'après-midi de dimanche précise-t-on à l'ambassade des Etats-Unis à Londres.

Il passera la nuit de dimanche à lundi, soit à Milan même, soit dans un hôtel du lac de Côme.

Cette modification dans le voyage en Italie du président Kennedy est due au fait que sa visite au pape Paul VI a dû être retardée de 24 heures, en raison du couronnement du souverain pontife qui aura lieu dimanche 30 juin.

Pendant que Kennedy continue de récolter des applaudissements au pays de ses ancêtres, le gouvernement fédéral allemand publie une déclaration officielle dans laquelle il déclare, entre autres, que tous les Allemands ont considéré la visite du président des Etats-Unis d'Amérique comme un symbole de la solidarité des peuples américain et allemand.

Le texte poursuit : "Ceux (des Allemands) qui peuvent vivre dans la partie libre de notre pays ont manifesté spontanément et avec enthousiasme leur approbation à la politique de coopération germano-américaine. Le gouvernement fédéral salue avec joie et satisfaction cette démonstration de l'amitié américano-allemande.

Une poignée de main vigoureuse

CORK, Irlande (Reuter) — Un Irlandais a donné une poignée de main si vigoureuse à M. Kennedy que celui-ci a vacillé dans sa voiture.

Le président regagnait, debout dans sa voiture, l'hélicoptère qui devait le ramener de Cork à Dublin, serrant des mains au passage. Soudain un grand Irlandais rubicond lui serra la main avec vigueur et la garda un peu trop longtemps.

La voiture continuant à avancer, le président fut à moitié renversé et disparut quelque temps au fond de la voiture.

En bon Irlandais, le président Kennedy s'est vite remis debout, souriant largement.

. . . Mais il n'a plus serré de mains dans la foule avant son départ.

Racisme en perte de vitesse

La milice des États-Unis est totalement "intégrée" — le Pentagone

WASHINGTON. (PA, PC) — La marche vers la déségrégation s'accentue de plus en plus aux Etats-Unis. Mercredi, trois Etats amorçaient l'antiracisme, et voilà qu'aujourd'hui, le Pentagone annonce que la ségrégation raciale est complètement éliminée dans les forces armées américaines de réserve, et que des pressions sont exercées en vue de faire adopter l'intégration aux unités des gardes nationales dans les Etats du sud.

Un porte-parole du secrétariat à la Défense a déclaré que partout où l'on a constaté l'existence, pour une raison quelconque, d'une unité de réserve composée complètement de gens de couleurs, cette unité a été intégrée.

On ajoute officiellement qu'il existe encore en certaines régions quelques unités composées uniquement de blancs, mais que ceci était normal étant donné que les Noirs sont rares dans ces régions.

D'autre part, des pancartes prêchant la discrimination ont fait leur apparition devant plusieurs restaurants d'Atlanta. Plusieurs racistes ont établi des lignes de piquetage affichant des slogans tels que : Ne mangez pas ici. Le propriétaire de cet établissement est un leader de l'intégration". On ne signale cependant aucun incident.

A Boston, le Dr Dana McLean Greeley, président de l'Association universelle unitarienne a annoncé la création d'une commission sur la religion et la race composée de 12 membres.

A St. Petersburg, en Floride, le bureau des gouverneurs de la Chambre de commerce a exhorté les hommes d'affaires à briser la barrière raciale et à commencer à embaucher des Noirs.

Enfin à Londres, lord Home, ministre britannique des Affaires étrangères a déclaré que le racisme est actuellement le plus grand danger qui menace le monde et c'est au Commonwealth de veiller à écarter cette menace.

S'adressant aux membres de la Société royale du Commonwealth, à Londres, le ministre a ajouté que la preuve était faite que la Grande-Bretagne ne divisait pas pour régner, contrairement aux accusations portées contre elle par le communisme.

"K" à Berlin-Est

Visite d'amitié ou petit "sommet"?

BERLIN-EST. (Reuter, AFP, UPI) — "Il en est qui pensent que le communisme est la voie de l'avenir, proclamait mercredi matin à Berlin-Ouest le président Kennedy. Qu'ils viennent à Berlin !" C'est ce matin qu'arrive "de l'autre côté du mur", à Berlin-Est, le président du Conseil soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, vraisemblablement pour ne pas laisser sans réponse le succès obtenu par le président Kennedy en Allemagne fédérale, bien que la nécessité de se concerter avec M. Ulbritch et les alliés les plus solides du "khrouchtchevisme", à la veille des conversations sino-soviétiques, ne peut être étrangère à la décision soudaine de M. K. de se rendre à Berlin.

Il semble que le leader soviétique demeurera en République démocratique allemande une huitaine de jours et qu'il prononcera un important discours au cours d'un meeting populaire sur l'immense place Marx-Engels. Il fut même un moment question que Khrouchtchev emmène avec lui la cosmonette Valentina Tereshkova, mais ces rumeurs ont été démenties.

Dans les milieux tchécoslovaques de Berlin-Est, on a annoncé hier l'arrivée pour la fin de semaine d'une délégation, qui pourrait être conduite par le président Antonin Novotny. Par ailleurs, certains correspondants communistes ont laissé entendre qu'une délégation hongroise pourrait venir également participer aux fêtes organisées en l'honneur du leader du parti communiste est-allemand.

A Varsovie, hier, l'agence de presse polonaise PAP a annoncé que M. Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier communiste polonais, arrivera en Allemagne de l'Est dimanche prochain.

D'après diverses indications, l'anniversaire de M. Ulbricht serait le prétexte d'une véritable conférence au sommet entre alliés communistes, à la veille des discussions sino-soviétiques.

Britanniques au Caire

LE CAIRE. (Reuter) — Quatre députés travaillistes britanniques, parmi lesquels M. Dennis Healy, sont arrivés hier soir au Caire, a annoncé l'agence de presse du Moyen-Orient.

Espagne: nouvelle amnistie

MADRID. (Reuter) — L'amnistie décidée par le général Franco à l'occasion de l'élection du pape Paul VI est la septième qui intervient depuis la fin de la guerre civile en 1939.

En novembre 1958, environ 2,000 prisonniers politiques et autres avaient été libérés et 8,000 avaient vu leurs peines réduites dans une proportion variant entre la moitié et un sixième, à l'occasion de l'élection du pape Jean XXIII.

En octobre 1961, beaucoup d'opposants politiques du général Franco avaient également bénéficié d'une réduction de peine à l'occasion des 25 années de pouvoir du caudillo. Un grand nombre des 16,115 personnes se trouvant alors en prison avait été touché par cette mesure.

Selon un expert anglais

La force multilatérale viole le droit maritime

LONDRES. (AFP) — Dans une lettre adressée au "Times", le colonel G. I. Draper, expert en droit maritime, fait remarquer que la force atomique multilatérale proposée par le président Kennedy, violerait plusieurs conventions internationale, notamment celle de Genève de 1958 sur la navigation en haute mer, ainsi que les recommandations faites en 1956 par la commission du droit international et, enfin, la convention de La Haye de 1907.

Aux termes de ces conventions, souligne le colonel Draper, tous les bâtiments de guerre doivent arborer le pavillon d'un seul et unique pays, et la plupart des juristes internationaux ont d'autre part exprimé l'opinion qu'un navire de guerre ne saurait même naviguer sous le pavillon de l'ONU sans violer le droit maritime international.

Echec du boycottage financier de l'ONU par les communistes

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP, Reuter) — Clôturant une session extraordinaire sur les problèmes financiers de l'ONU, l'Assemblée générale a entériné hier, par de larges majorités, les sept résolutions adoptées mardi par sa commission budgétaire.

Ces résolutions prévoient notamment l'ouverture de crédits de $42.5 millions pour financer la présence des "casques bleus" au Congo et dans le Moyen-Orient jusqu'à la fin de l'année 1963. Les dépenses doivent être réparties entre tous les membres de l'ONU, la quote-part des pays sous-développés étant réduite à 45 pour cent, tandis que les pays industrialisés sont invités à faire des contributions volontaires en plus de leur quote-part.

Le groupe soviétique a voté contre les sept résolutions. La France a voté contre six résolutions, mais elle s'est abstenue dans le vote sur le financement de la force d'urgence de l'ONU dans le Moyen-Orient, à laquelle le gouvernement français envisage de verser une contribution volontaire en plus de sa quote-part.

La résolution pour le financement de l'ONUC (Congo) a été adoptée par 80 voix contre 12 et 15 abstentions. La résolution pour le financement de la FUNU (Moyen-Orient) a été adopté par 80 voix contre 11 et 16 abstentions. L'Afrique du Sud, l'Espagne, Haïti et le Maroc étaient absents.

Le représentant soviétique, M. Nicolas Fedorenko, a qualifié l'opération du Congo et les résolutions budgétaires de l'ONU de violation de la charte et a réitéré la décision de l'URSS de ne pas financer, non seulement l'ONUC et la FUNU, mais, rétroactivement, d'autres activités de l'ONU dont la commission pour la réunification de la Corée, l'entretien du cimetière de l'ONU en Corée et l'organisme de surveillance de la trêve en Palestine.

L'Union soviétique a renouvelé sa demande relative à l'admission de la Chine communiste aux Nations unies, mais celle-ci a été rejetée par 87 voix et dix abstentions.

Le délégué soviétique Platon Morozov avait déclaré : "L'histoire est irréversible et quelle que soit l'obstination avec laquelle les Etats-Unis restent sur leur position, qui est illégale et contraire à la charte, la Chine populaire prendra inévitablement un jour sa place aux Nations unies."

Le pape se réjouit du réveil de l'Afrique

CITE DU VATICAN. (AFP) — Nous saluons, avec admiration et joie, le réveil de l'Afrique à la maturité civique et, par conséquent, à la liberté, à l'indépendance et au progrès, a dit le pape en recevant un groupe de soixante-dix fidèles de la Nigeria venus assister à son couronnement, avec à leur tête Mgr Godfrey Okoye, évêque de Port Harcourt.

"Pendant que nous reconnaissons le mérite de tous ceux qui ont aidé les peuples africains à s'acheminer dans les voies de la civilisation, a poursuivi Paul VI, nous nourrissons l'espoir que ces peuples puissent tous jouir des droits propres aux sociétés modernes et que, fraternellement aidés par les pays économiquement et culturellement plus développés, ils puissent tous atteindre, dans la liberté et dans la paix, la prospérité correspondant à leur dignité humaine commune. Nous avons confiance que nos fils et nos filles catholiques de l'Afrique se montreront les plus loyaux et les plus actifs et les plus vertueux citoyens de leurs communautés ethniques respectives.

Le Saint-Père a dit, d'autre part, que l'audience était pour lui comme une rencontre avec de vieux amis, étant donné qu'il avait eu le plaisir de visiter l'été dernier leur grand et intéressant pays, sur l'invitation de Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique pour l'Afrique occidentale et centrale. Le pape a dit, en outre, qu'il gardera un souvenir inoubliable des courtoisies dont il a été l'objet et de l'amitié avec laquelle il fut reçu, aussi bien par les fidèles que par les autorités, et par l'archevêque Onitsha. Il s'est dit ensuite heureux de pouvoir adresser, à travers les personnes de ses auditeurs, ses voeux et l'expression de ses sentiments affectueux aux missions catholiques de l'Afrique tout entière.

En terminant, le pape a déclaré :

"Apportez nos voeux à nos frères africains. Dites-leur que l'église catholique est fière et heureuse de les compter parmi ses enfants, dites-leur que le pape les estime et les aime, dites-leur que nous avons de hauts espoirs pour le futur de l'Afrique chrétienne et apportez aux catholiques de la Nigeria, aux évêques, aux prêtres, aux missionnaires, aux séminaristes, aux religieuses, aux jeunes gens et aux enfants et à notre cher et vénérable frère le délégué apostolique, notre paternelle bénédiction apostolique."

Telstar transmettra le couronnement de Paul VI

CITE DU VATICAN. (AFP) — Les télespectateurs américains (et peut-être canadiens) pourront suivre sur leurs écrans de télévision, grâce au satellite artificiel Testar II, une partie de la cérémonie du couronnement du pape Paul VI, laquelle durera environ trois heures.

Actuellement, les préparatifs battent leur plein sur le parvis de la basilique Saint Pierre où, dimanche en fin d'après-midi, se déroulera la cérémonie du couronnement. Des centaines d'ouvriers achèvent l'installation des tribunes de l'autel et du trône papal, défiant la vague de chaleur qui s'est abattue sur la Ville éternelle depuis le 21 juin.

Parallèlement, à Milan les célèbres ciseleurs de la non moins célèbre école d'orfèvrerie à laquelle le bienheureux Fra Angelico a donné son nom, mettent la dernière main à la tiare que Paul VI portera dimanche.

La tiare sera officiellement remise au pape par un pèlerinage milanais qui sera reçu en audience spéciale.

Les Milanais ont d'ailleurs fait preuve d'une générosité exceptionnelle : ils projettent la construction d'une église qui sera érigée à la périphérie de la ville. En outre, ils remettront à Paul VI une somme de $120,000 recueillie dans la capitale de la Lombardie à l'occasion de la Campagne mondiale contre la Faim.

De son côté, Paul VI a décidé d'offrir — toujours à l'occasion de son couronnement — un repas aux détenus de toutes les prisons italiennes, des bonbons et des gâteaux aux enfants de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Rome, ainsi qu'aux petits mutilés pensionnaires des instituts de Rome, Milan, Pessano et Inverigo.

A BAS LA CULOTTE — Quand le thermomètre se maintient dans les 80 degrés, les conventions vestimentaires, c'est bon pour les adultes. Ce bambin résoud à sa façon le problème de la chaleur.

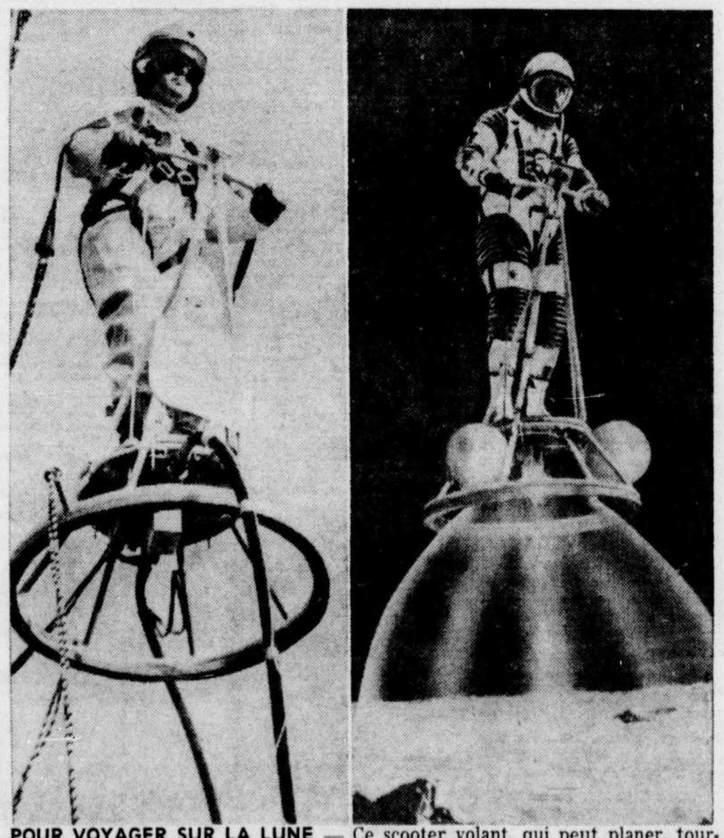

POUR VOYAGER SUR LA LUNE — Ce scooter volant, qui peut planer, tourner sur lui-même, accélérer dans toutes les directions et se poser sans secousse, est actuellement à l'essai aux terrains de la North American Aviation. A droite, un dessinateur a imaginé comment ce scooter à fusée pourrait être utilisé sur la lune pour franchir le terrain accidenté.

(Photo UPI)

PREMIERE BENEDICTION — Mgr Paul-Emile Charbonneau, depuis hier, évêque du nouveau diocèse de Hull, a donné sa première bénédiction épiscopale après avoir été intronisé par l'évêque d'Ottawa. Il est accompagné (à gauche) de Mgr P.-E. Brunet et du chanoine Jean Desjardins. La cérémonie a eu lieu à la cathédrale du Très-Saint-Rédempteur, à Hull.

(téléphoto PC)

UN EDITEUR

SUITE DE LA PAGE 35

voix des "vrais" libraires détaillants que leurs maigres occupations empêchent d'assister à l'enquête et qui n'ont guère d'autres porte-parole aux audiences que de gros libraires, des libraires grossistes ou des éditeurs de littérature générale.

La clientèle normale du petit détaillant, a dit M. Ménard, lui est progressivement enlevée de tous les côtés, grâce à une politique effrénée de reprises, par les grossistes, les coopératives d'édition, les maisons religieuses qui font du livre, les procures, les agences de distribution, les commissaires européens vendant directement aux particuliers et aux collectivités du Québec, des vendeurs en chambre, des colporteurs, des pseudo-coopératives, etc.

Le métier, a-t-il poursuivi, est devenu héroïque. Il disparaîtra d'ici un an, dans la plupart des cas, si les nouvelles politiques de vente appliquées depuis le mois d'août (par le CPP d'abord, puis par d'autres) ne sont pas changées.

M. Ménard a insisté pour que le commerce du livre soit réglementé, de façon que l'éditeur ne soit qu'éditeur, le grossiste que grossiste — et que le libraire détaillant puisse continuer son rôle culturel.

Il a conclu en réclamant à cette fin une Régie provinciale du Livre.

ICI & LÀ

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

ASSOCIATION DES PSYCHIATRES DU CANADA. — Le Dr Roy Tavener, surintendant médical de l'hôpital des maladies nerveuses et mentales de Selkirk, au Manitoba, a été élu président de l'Association des psychiatres du Canada pour 1963-64.

Lors de l'assemblée annuelle de l'association, qui avait lieu à Toronto récemment, le Dr C. A. Roberts, directeur général de l'hôpital protestant de Verdun, a été déclaré président élu.

Pour sa part, le Dr A. W. Blair, chef psychiatrique de l'hôpital civique d'Ottawa, a été choisi secrétaire.

Enfin, le poste de trésorier a été attribué au Dr R.C.M.P. Hamilton, chef des services psychiatriques de l'hôpital Ste-Anne de Bellevue.

* * *

L'INDUSTRIE DU TEXTILE DU CANADA — LA MALBAIE. (PCf) — Les présidents de quatre associations représentant d'importants secteurs de l'industrie textile du Canada ont été réélus à l'issue du congrès annuel de l'industrie textile canadienne.

Ce sont : MM. Malim Hardind, de Brantford, président de l'Institut canadien du tapis;

M. J. D. Woods, de Toronto, président de l'Association des manufacturiers de tricotages du Canada;

M. Bernard J. Moriarty, de Montréal, président de l'Association des textiles artificiels;

M. Herbert K. McLean, de Montréal également, président de l'Association du textile de laine du Canada.

* * *

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RESTAURATEURS DU QUEBEC — Lors de l'assemblée annuelle des membres qui vient de se terminer, M. George Adamakos, du restaurant Texan, de Montréal, a été élu président général de l'Association provinciale des restaurateurs du Québec, succédant à M. Robert Croteau, de Thetford Mines. M. Adamakos est un membre distingué de la colonie grecque; il a été vice-président national de l'American Hellenic Educational and Progressive Association et directeur de l'Association des restaurateurs durant plusieurs années.

MM. Marcel Crépeau (restaurant Kerhulu), Québec, et Emile Bouchard (restaurant Chez Butch), Montréal, ont été élus vice-présidents. Mlle Cécile Cousineau (Rôtisserie Claire-Fontaine), St-Laurent, a été élue trésorière. Le secrétaire général, M. Eddy Prévost, de même que son adjointe, Mme Anne-Marie Prévost, ont été confirmés dans leurs fonctions. Les présidents d'honneur sont MM. Lionel Paquette, Albert Desjardins, Nick Lagios, Fred H. Huguenin et Robert Croteau.

Ce groupement professionnel groupe un peu plus de 500 membres et est reconnu comme le porte-parole des restaurateurs de la province. On lui concède plusieurs initiatives qui ont été ou utilisées ou commentées favorablement aux Etats-Unis et en Europe, de même qu'au Canada.

En vue de l'Exposition universelle et l'accroissement de notre tourisme, l'Association provinciale des restaurateurs de Québec est à mettre un programme susceptible de donner des résultats considérablement utiles, en ce qui a trait, tout particulièrement le perfectionnement du personnel et l'amélioration des menus des restaurants.

La CECM nomme, pour la première fois, deux directrices de district

Pour la première fois dans toute l'histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal deux femmes ont été nommées directrices de district. Ce sont Mlles Jeanne Mailloux et Gabrielle Moreau. La CECM a procédé à ces deux nominations hier après-midi au cours d'une assemblée régulière tenue au siège social de l'organisme rue Sherbrooke est.

Par suite d'une redistribution des districts scolaires le nombre de ceux-ci a été porté de dix qu'il était à douze.

Le CECM a également nommé M. Viateur Ravary coordonnateur du cours classique. M. Bernard Trottier a été nommé coordonnateur-adjoint du cours scientifique. M. René Paquette a été nommé coordonnateur adjoint du cours général et M. Jacques Beauchamp, coordonnateur-adjoint du cours général.

La CECM a de plus accordé à la maison W. Bédard et Cie le contrat pour la construction de l'école de St-Rémi au coût de $559,960 soit la plus basse soumission reçue. La nouvelle école sera érigée entre les rues Rome et Bruxelles, au nord de la rue Sabrevois. Elle contiendra 21 classes. La construction devra être terminée cinq mois après la signature du contrat.

L'emprunt de routine de la CECM pour faire face aux dépenses courantes d'ici le 2 novembre sera de $20,000,000. Il sera remboursable à cette date.

Les municipalités doivent faire leur part pour régler les problèmes sociaux

—L'abbé R. Riendeau

"La municipalité doit faire sa part dans la solution des problèmes sociaux même si les autorités provinciales et fédérales fournissent des contributions de plus en plus considérables", affirmait l'abbé Robert Riendeau, directeur du Conseil des oeuvres, lors de l'assemblée annuelle de cet organisme.

"Si nous voulons que Montréal soit "une terre des hommes" habitable, il faudra que les autorités municipales et provinciales donnent une priorité aux problèmes humains et sociaux de bien-être et d'habitation", a-t-il dit en substance.

L'assemblée annuelle se proposait de renseigner les 188 nouveaux membres de la corporation sur les buts, objectifs, structures et activités de cette agence subventionnée par la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Les nouveaux membres du conseil d'administration ont d'autre part été élus. Il s'agit de M. René Phaneuf, président; le Dr Hector Sanche, vice-président; le juge Gérard Trudel, vice-président; M. Roger Martel, trésorier; Mme Jeanne-L. Warren, secrétaire; Mgr Charles-A. Labelle, conseiller; ainsi que Mlle Germaine Bernier, M. Roger Champoux, Mlle Raymonde Couillard, Soeur Marie-Florida, M. Laurent Gendron, le R. P. A. M. Guillemette, le Dr Adélard Groulx, Frère Jacques, Soeur Marie Laramée, M. l'abbé Henri Lauzon, M. Dollard Morin, M. Roland Philie, M. Charles Renaud, le Dr Eugène Couillard et M. Marcel Routhier, tous conseillers.

Appel des garagistes à M. Lionel Chevrier

L'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec demande au ministre de la Justice de donner suite aux recommandations d'une Commission royale d'enquête demandant que la Loi contre le cartels et les monopoles soit amendée.

Dans une lettre adressée à M. Lionel Chevrier et aux députés siégeant à Ottawa, l'Association demande que la loi soit amendée afin de "mettre un frein aux abus et tactiques déloyales présentement en usage dans la distribution et la vente des lubrifiants, carburants, additifs, antigel, pneus, produits et accessoires de l'automobile au détriment de la population et du public automobiliste".

L'Association demande également à l'administration Drapeau-Saulnier et au comité exécutif de Montréal de revenir sur sa décision d'imposer une taxe de $25 par pompe à essence en usage à Montréal en plus d'un autre permis de $25 "supposément pour établissement dangereux".

En 1962, la commission Smith avait conclu : "Il faut amender la Loi contre les cartels de façon à interdire certains accords que certaines compagnies et entreprises pétrolières imposent à leurs dépositaires et dont résultent des monopoles dans la vente de produits et accessoires de l'automobile".

"Strip-tease" en Chambre

SAO PAULO. (AFP) — Pour empêcher le vote d'un projet de loi, les députés brésiliens, au Parlement de Sao Paulo, ont menacé hier de se déshabiller en séance plénière.

La menace n'était pas vaine. Les huissiers ont fait évacuer toutes les femmes des galeries et ont demandé également à la seule femme député de se retirer. Les reporters photographes ont été expulsés.

Le projet de loi, qui devait fournir au gouverneur de l'Etat de Sao Paulo un crédit supplémentaire pour la formation d'une entreprise régionale d'aménagement routier et de distribution d'énergie électrique, n'a pas été voté et a été retiré de l'ordre du jour, sauvant ainsi les députés d'attentats à la pudeur.

Von Horn au Yémen

ADEM. (Reuter) — Le président Abdullah al Sallal a reçu hier, pour la première fois, le général von Horn, chef de la mission de l'ONU au Yémen, a annoncé Radio-Saana. La radio ajoute que le président yéménite a déclaré au général von Horn que l'Arabie séoudite envoyait des hommes et de l'argent et des armes au Yémen, "violant d'une manière flagrante" ses engagements avec les Nations unies.

Coupables de trafic de barbituriques

Deux hommes, arrêtés par l'escouade des narcotiques de la gendarmerie canadienne (R.C.M.P.), ont avoué leur culpabilité, hier après-midi, devant le juge René Théberge, à l'acusation d'avoir trafiqué des barbituriques (goof balls).

Un troisième, qui attend son procès sous une accusation identique et est présentement à la prison de Bordeaux, a nié sa culpabilité sous trois plaintes. Son enquête préliminaire s'instruira le 10 juillet.

Yves Brochu, âgé de 23 ans et Gilles Russo, de 22 ans, recevront leur sentence le 4 juillet.

Le juge René Théberge a décidé de différer celle-ci après que Me Roch Héroux, avocat spécial de la poursuite, eut déclaré avoir certaines observations à faire au tribunal.

Quant au troisième inculpé, Claude Lajoie, âgée de 21 ans, il a été accusé de conspiration pour trafic de barbituriques, les 14 mars et 12 juin. Tout cautionnement lui a été refusé.

Reconnaissance

"Docteur je voudrais vous remercier pour le traitement qui m'a aidé énormément !" — "Mais Monsieur, je ne vous connais pas, je ne vous ai jamais soigné !"

— "Pas moi, mais mon oncle, il vient de mourir et j'ai tout hérité !"

EN EXCLUSIVITE MONUMENTS 'ROCK OF AGES'

Todoro & Bigras Ltée est vendeur exclusif des pierres tombales "ROCK OF AGES" de teintes bleu-gris, rose et rouge, dans la région. — Nous avons le plus grand choix de monuments à Montréal. Chacun de ces monuments est garanti ... non seulement à vous, mais aussi au cimetière où il est érigé : une double protection !

UN BON CONSEIL ...

MEFIEZ-VOUS

DES SOLLICITATIONS DES LE DECES

N'achetez pas un monument à la hâte ... Méfiez-vous du solliciteur qui accourt dès l'annonce de votre deuil. La décence nous commande de respecter votre douleur ... Et la logique commande à tous de réfléchir avant d'acheter.

VISITEZ NOTRE CENTRE DE MONUMENTS

PLUS DE 400 MODELES AU CHOIX

Todoro & Bigras LIMITEE

MAURICE BOUCHER, président

6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404

Situé en face du cimetière de l'Est

avis de DÉCÈS

AHIER (Blanche) — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 76 ans est décédée Blanche Rouleau, épouse de Théophile Ahier, mère de Mme Jean-Pierre Gagné (Rita) Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 rue Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 9 hrs et de là à Matane où la dépouille mortelle sera ré-exposée au salon Sirois et un libéra sera chanté mardi le 2 juillet à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALEXANDRE (Louise) — A Montréal, le 27 juin 1963 à l'âge de 4 ans est décédée Louise Alexandre, fille de Roland Alexandre et de Rollande Sanscartier demeurant 2200 Dorion. La cérémonie des Anges aura lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos Bonnier
3503 rue Papineau
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où la cérémonie sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 27 juin 1963, est décédé Lucien Archambault époux de feu Albertine Hotte, demeurant à 4285 rue Fabre. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rose en l'hôpital de l'Hôtel Dieu, Pavillon De Bullion, rue St-Urbain
Avis des funérailles plus tard.

AUDETTE (Hector) — A Laprairie, le 27 juin 1963 à l'âge de 67 ans est décédé Hector Audette, époux d'Anna Deneault, demeurant à 183 St-Georges, Laprairie. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223 rue St-Jacques, Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON (Marie-Louise) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 88 ans 1 mois, est décédée Mme veuve Thomas Bannon, née Marie-Louise Larocque, demeurant au 5972 Damas. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, Boul. Monk,
à 11 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 11 hres 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Jeannine). — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 52 ans est décédée Jeannine Bourbonnais épouse de Léopold Beausoleil demeurant 7824 Henri-Julien. La dépouille mortelle est exposée au salon
A. Savaria
8078 rue Drolet, coin Jarry
Avis des funérailles plus tard.

BELANGER (Arthur) — A Montréal, le 26 juin 1963 à l'âge de 80 ans est décédé Arthur Bélanger, époux de feu Ana Cloutier, demeurant à 6389 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662 rue St-Denis
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 11 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Elise) — A Montréal, le 26 juin 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Alfredige Bergeron née Elise Tremblay, demeurant au 1879 St-Clément. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.
4951 rue Adam
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Ruth) — A Terrebonne, le 27 juin 1963, à l'âge de 29 ans est décédée Mme Jean-Marc Bernier, née Ruth Lapierre, demeurant à 93 Ouimet, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires
4848 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi matin à 10 hres.

BLOUIN (Annette). A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 57 ans est décédée Mme veuve Lucien Blouin née Annette St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Arthur) — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 86 ans est décédé Arthur Caron ex-lieutenant du dépt. de l'incendie, époux de feu Camélia Mayer, père de Anita Mme veuve Gilles Vincent (Laurette) Alfred de Québec, Germain (Gerry) de St-Lambert, Mme Albert Ouellette (Sylvia) demeurant 7760 Drolet. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rémi Allard
7384 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

CHAMPAGNE (Edouardina) — A Montréal, le 27 juin 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Edouardina Hébert, épouse de feu Ernest-H. Champagne, mère de Jeanne (Mme Maurice Landry), Bernard, Madeleine (Mme Jean Dufort), Françoise (Mme Yves Brassard), Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Deslauriers,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Aimé, Co. Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Marie-Corinne) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Emile Champagne, née Marie-Corinne Martin, demeurant à 3891 Dickens. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 6 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Maria) — A la Maison Ste-Domitille, le 28 juin 1963, à l'âge de 92 ans, est décédée Maria Charest, soeur L.D.R. St-Jean du Sacré-Coeur. Le service aura lieu lundi, 1er juillet, à 9 hrs à la
Chapelle de la Communauté
et de là au cimetière de la communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Lucien) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Lucien Charland, époux de Madeleine Palin, père de Michel, demeurant à 4567 Garnier. Les funérailles auron lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4838 rue Papineau,
à à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER (Ernest) — A Dorion, le 27 juin 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Ernest Chevrier, époux de feu Hélène McLaughlin, demeurant au 74 rue Adèle. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
12 rue St-Charles,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-Ste-Trinité, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Georges) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Georges Chouinard, époux en 1ères noces de Donalda Plouffe et en 2èmes noces de feu Lucille Brunet, demeurant 3565 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURIER (Antoinette) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Mme veuve Rodolphe Couturier née Antoinette St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
du pavillon Bourget,
rue Hochelaga
pour se rendre à la chapelle de l'hôpital où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Adolphe Lemay Inc.

COTE (Armand) — A Longueuil, le 27 juin 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé Armand Côté, époux de Simone Charron, demeurant au 342 rue Guilbault. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86, rue Longueuil, via St-Charles,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD De-Beaumont (Valérie) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Valérie De Beaumont, fille de feu Elzéar Couillard, de Beau-Mont et de feu Diana Pampolon, soeur adoptive de M. G. A. Matte. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher
4240, rue Adam
à 11 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAHME (Louise) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Louise Langevin, épouse de feu Charles Dahmé, mère de Georges, Adrien, Lucille et Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
4838 rue Papineau, à 9.30 hres, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARCEL (Alfred Pierre) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 27 juin 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Alfred Pierre Darcel, époux de Maria Bigras, demeurant au 51 Montée Ste-Marie. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,
à 9 heures, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 9 heures 30, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (René) — A St-Lambert, le 27 juin 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé René David, célibataire, fils de feu Adélard David et de Anna Roy, demeurant à 7, rue St-Denis, St-Lambert. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, rue Lorne St-Lambert
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE ROME (Hilaire) — A Fabreville, le 26 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Hilaire De Rome, époux de feu Yvonne Galarneau, demeurant à 32, 6e avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE VILLERS (Alida) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Alida (Blanche) Gauthier, épouse en 1ères noces de Oscar Barrett, et en 2èmes noces de Joseph De Villers. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Corinne) — A Montréal-Nord, le 26 juin 1963 à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Adélard Ethier, née Corinne Soulières, demeurant à 10873 St-Vital. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925 rue Monselet, à 9.15 hres, le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Alexandre) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Alexandre Fafard, époux de Thérèsa McGrath, demeurant à 2648 rue Rushbrooke. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly,
2035, rue Wellington
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Joseph) — Subitement, à Montréal, le 26 juin 1963 est décédé Joseph Favreau, électricien pensionnaire de la Commission de Transport, époux de feu Diana Carmel, demeurant chez sa fille (Gracia) Mme R. Grenier, 5161 Brébeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
831 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 11 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Joseph) — A Montréal-Nord, le 27 juin 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph Grenier, époux de Ernestine Carelli, demeurant à 11048 Pelletier. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boul. Pie IX
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Noëlla) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Pierre Henault, née Noëlla Plouffe. La dépouille mortelle sera exposée demain matin à 10 hres. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364, rue Laurier Est
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Julie) — A St-Hyacinthe, le 26 juin 1963 à l'âge de 84 ans est décédée Mme Rigoni Joly, née Julie Riendeau, demeurant à Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée
1115 rue Girouard
à 9 h. 45 pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la cathédrale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Berthe) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 51 ans est décédée Mlle Berthe Lachance, fille de Rémi Lachance et de feu Antoinette Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis,
à 7 h. 55 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (D'Assise) — A Ottawa, le 25 juin 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve D'Assise Lalonde née Louisa Campeau, autrefois de Ste-Anne de Prescott, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Wilfrid Lavoie,
à St-Eugène, Ontario,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne de Prescott où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marthe) — A Ste-Rose, le 25 juin 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Marthe Sculluon, épouse de Arthur Lalonde, demeurant à 30 St-Amable. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 boul. Ste-Rose
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe Anniversaire

LAHAIE — Le 29 courant, à 7½ heures, à l'église Ste-Clotilde, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henri Lahaie, recommandée par son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister.

remerciements

TREPANIER — "La famille et enfants de M. Louis Trépanier, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de profonde sympathie lors de son décès, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles."

LAVOIE (Emilien) — A Montréal, le 26 juin 1963 à l'âge de 70 ans est décédé Emilien Lavoie, époux en 1ères noces d'Herminie Poirier et en 2es noces de Lucienne St-Amand, demeurant au 2330 Le Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 10 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où el service sera célébré à 10 hres 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Aurore) — A Lasalle, le 26 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Albert Leduc née Aurore Dufresne, demeurant à 117 Larente. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste.Catherine Labourée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFORT (Emile) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 81 ans est décédé Emile Lefort, ex-chef pompier de la cité de Montréal, époux de Eugénie Le Page, demeurant à 5170 de Lorimier. La dépouille mortelle sera exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
4838 rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

LESSARD (Léon) — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 65 ans est décédé M. Léon Lessard vétéran époux d'Antoinette Pouliot demeurant 2297 Bourbonnière, autrefois de Lévis. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

LEVESQUE (Xavier) — A Montréal, le 25 juin 1963 à l'âge de 77 ans, est décédé Xavier Lévesque, époux d'Antoinette Vallée, demeurant au 3980 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Adélard) — A Duvernay Est, le 25 juin 1963 à l'âge de 80 ans est décédé Adélard Maheu, époux de Délia Lafrance, demeurant à 7335 boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039, rue du Collège à St-Vincent-de-Paul,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOGLIESE (Maria) — A Montréal-Nord, le 27 juin 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Maria Zambardi, épouse de feu Pasquale Marcogliese, demeurant à 11,562 Boul. Fredmir. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 Henri-Bourassa,
coin Ste-Gertrude
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (René) — A Montréal, le 25 juin 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé René Martin, époux de Blanche Perron, demeurant à 234 Delinelle. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 hrs 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOONEY (Marcus F. sr.) — A Chomedey, le 26 juin 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Marcus F. Mooney sr., époux de Pauline Masson, demeurant à 750 rue St-Joseph, il laisse un fils Marcus et deux frères Thomas et Garald Mooney. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr & F. Brisebois
1565 boul. Labelle
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pie X, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOTARO (Philip) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 41 ans 8 mois, est décédé Philip Notaro, époux de Ida Rossi, demeurant à 4634, avenue Verdun, père de Lucy, Vincinzo (Jimmy). Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Lucienne) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 61 ans est décédée Mlle Lucienne Pagé, fille de feu Antoine Pagé et de feu Pétronille Verdon. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 Ave Laurier est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Oliva) — A St-Vincent-de-Paul, le 26 juin 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Roméo Arthur Pelletier, née Oliva Vézina, demeurant à 1110 Seigneur Lussier. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boul. Pie IX
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACETTE (Joseph) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Racette, époux de feu Eva Lemieux, demeurant à 1954 Dufresne. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590 rue Rouen, à 7.15 hres pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 7.30 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi le 28 juin, à 1 h. p.m.

REX (EDOUARD) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Edouard Rex, époux de Thérèse Ste-Marie, demeurant à 1497 de Biencourt. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 Avenue de l'Eglise
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Laura) — A Lachine, le 26 juin 1963, à l'âge de 68 ans 7 mois, est décédée Mme Achille Roy, née Laura St-Onge, demeurant à 24, 17e Avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Delvina) — A Trois-Rivières, le 27 juin 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée subitement Delvina Lelièvre, épouse bien-aimée de feu Valida St-Laurent, mère de Rita (Mme L. Fullerton), Raymond, Liette (Mme A. Egerton) et Gaétan. Service funèbre, mardi à 10 a.m., en la chapelle de
D. A. Collins
5601 ouest, rue Sherbrooke

ST-ONGE (Agnès) — A St-Hyacinthe, le 27 juin 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Soeur St-Joachim, née Agnès St-Onge, originaire de Contrecoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant à 9 heures a.m. à la chapelle de la Maison Mère des Soeurs St-Joseph où elle est exposée présentement. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Laurette) — A St-Eustache, le 26 juin 1963 à l'âge de 47 ans est décédée Mme Léo St-Onge, ex-propriétaire du restaurant Central à St-Eustache, née Laurette Pagé, demeurant à 25 Grande-Côte, appt 6. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard.
397 rue Grâce à Lachute,
pour se rendre à l'église Ste-Anastasie où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVOIE (Antonio) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Antonio Savoie, époux de Alpheda Mireault, demeurant au 6515 De Normanville. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 9 hres pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Mériza) — A Ste-Martine, le 25 juin 1963 à l'âge de 66 ans est décédée Mme Alfred Tessier, née Mériza Riendeau. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. Barrette et Fils
2, rue Desrochers
à 10 h. pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUPIN (Floresca) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Louis-Joseph Toupin, née Floresca Beaudry, demeurant à 588 rue Lepailleur. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
505 rue de Boucherville,
à 11 heures, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 11 hres 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOURANGEAU (Denis) — A St-Lin, le 27 juin 1963, à l'âge de 90 ans, 8 mois, est décédé M. Denis Tourangeau, briquetier, époux de Christine Mireault. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée
256, 12ème Avenue
à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Antonio) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Antonio Tremblay, époux de feu Fernande Moretti, demeurant à 1849 Poupart. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Michel) — A Montréal, le 26 juin 1963 à l'âge de 4 ans est décédé Michel Tremblay, enfant de Jacques Tremblay et de Judith Gemt, demeurant à 6825 Pie-IX. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
6440, 25ème Avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney où la cérémonie sera célébrée à 11 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARIN (Wilbert) — Subitement à Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Wilbert Varin, époux d'Yvonne Parent, demeurant à Howick, père de Juliette (Mme Roger Chevalier) et de Wilbert Jr. Les funérailles auront lieu dimanche, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. L. McGerrigle
à Ormstown
pour se rendre à l'église Presbyterian de Riverfield où le service sera célébré à 3 hres et de là au cimetière de Riverfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU (Paul-Stanislas) — A Notre-Dame de Grâce, le 25 juin 1963, à l'âge de 73 ans est décédé Paul-Stanislas Viau, époux de Bernadette Lebeau, père de Paul, Guy, Jacques, Lucille (Mme Bernard Morisset) et Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure
4098 rue Girouard
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

Nécrologie

Me CHARLES COURNOYER

SOREL. — Me Charles Cournoyer, avocat de Sorel, est décédé à l'âge de 50 ans. Il laisse ses soeurs et ses beaux-frères : MM. et Mmes Lucien Badeau, (Marie-Anne) de Montréal, Ovila Lavallée (Régina), de Sorel, Mme Napoléon Cardin (Irène), de Montréal, M. et Mme Georges Milette (Cécile), de St-Hyacinthe, Mme François Cartier (Madeleine), de Sorel, ainsi que le Dr et Mme Ernest Duhaime (Denise), de Tracy; ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Ovila Cournoyer, de Manchester, Ohio, le R.P. Rosario Cournoyer, o.m.i., de Québec, et Mme François Cournoyer, de Sorel. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame de Sorel.

Le R. Malcolm Campbell

Le très révérend Malcolm Campbell, âgé de 87 ans, ancien modérateur de l'Eglise presbytérienne au Canada et président de la commission des écoles protestantes de Montréal, est décédé.

Le régime de retraite

Le gouvernement n'attendra pas -- Pearson

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a précisé hier en Chambre, qu'il n'est pas question que son gouvernement retarde la mise en oeuvre "d'un régime national de retraite", ceci même s'il a adressé aux premiers ministres provinciaux une lettre leur suggérant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale, pour étudier conjointement un régime de caisses de retraites ainsi que d'autres mesures de sécurité sociale.

Cette assurance s'adressait à M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-nord-centre, alors que ce dernier demandait au premier ministre si "le gouvernement a l'intention de donner suite à son projet de caisses de retraites."

Et de répondre M. Pearson : "Si nous ne réalisons pas plus de progrès que cet après-midi, nous n'y arriverons jamais".

Intronisation du premier évêque de Hull

OTTAWA. (PC) — Le premier évêque du diocèse de Hull, Mgr Paul-Emile Charbonneau, a été accueilli officiellement aujourd'hui par les fidèles de son diocèse.

Des cérémonies civiles et religieuses ont marqué l'arrivée de l'évêque. Le maire Armand Turpin et les conseillers de la ville ont rencontré le prélat au pont interprovincial et S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, a présidé la cérémonie d'intronisation.

Le diocèse de Hull est le seul qu'ait créé Jean XXIII au Canada. Il comprend les comtés de Papineau, Gatineau et Hull et groupe 137,385 catholiques.

C'est la garantie d'un travail artistique un monument signé

SEBASTIANO AIELLO

vous assure : exclusivité qualité style

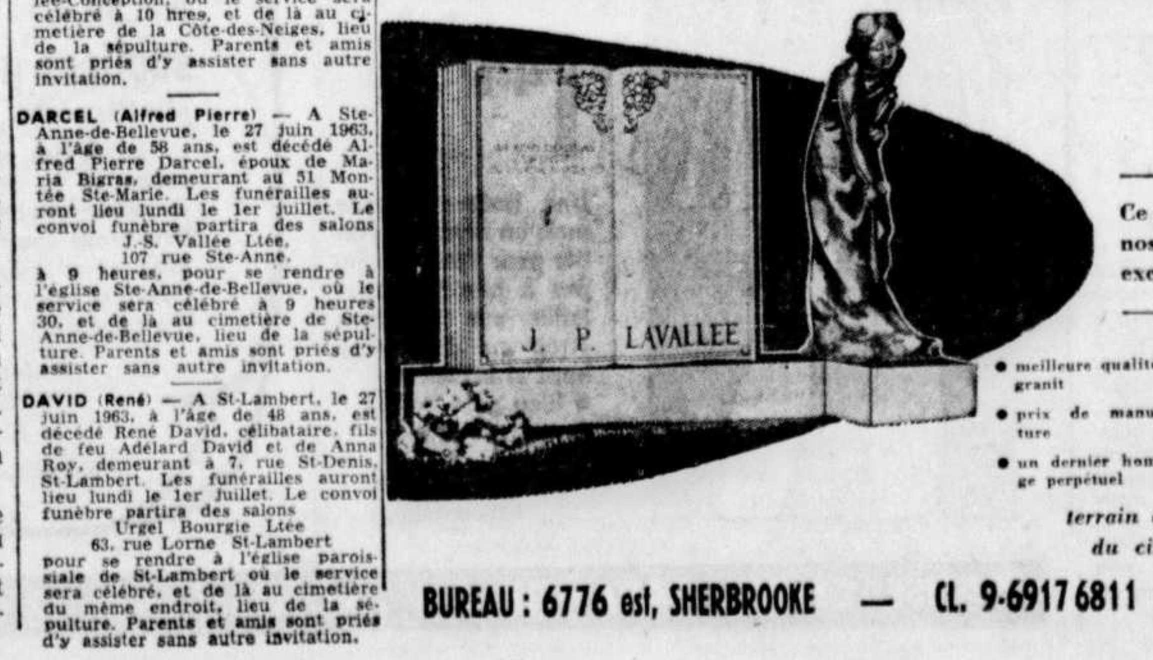

Ce monument est l'un de nos nombreux modèles exclusifs.

- meilleure qualité de granit
- prix de manufacture
- un dernier hommage perpétuel
- garantie à vie
- demandez notre dépliant
- profitez de nos bas prix défiant toute concurrence

terrain d'exposition près du cimetière de l'Est

BUREAU : 6776 est, SHERBROOKE — CL. 9-6917 6811 est, rue SHERBROOKE

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Montréal, vendredi 28 juin 1963 / saint Irénée, évêque et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 215 • 4 CAHIERS • 40 PAGES

Face à Trois-Rivières, le complexe sidérurgique...

par **Gilles PRATTE**

BECANCOUR — Le gouvernement du Québec établira son complexe sidérurgique, qui comprendra trois grandes usines, à Bécancour, chef-lieu du comté de Nicolet.

Tout du moins semble indiquer, de plus en plus, qu'il en sera ainsi et que l'annonce de ce choix sera faite dès que seront terminées les études de rentabilité dont on pressent qu'elles ne seront pas défavorables.

Déjà, le gouvernement a pris 97 options sur un total de 7,000 arpents de terrain, sur la rive sud du St-Laurent, à Bécancour, juste en face de Trois-Rivières.

Les propriétaires de terrain se sont vu offrir quelque $200 l'arpent, ce qui constitue un assez bon prix si l'on sait que les meilleures terres destinées à la culture se vendent généralement environ $100 l'arpent.

On estime généralement que pour le gouvernement, et pour les fins du projet, c'est assez peu, tout en étant très convenable pour les cultivateurs.

On voit bien ici la raison pour laquelle le représentant du gouvernement, le Trust Général du Canada, a agi avec une discrétion de franc-maçon.

Les velléités de spéculations sur le prix des terrains n'ont pas encore eu le temps de naître que l'affaire est dans le sac. Les options sont valables jusqu'au 31 décembre prochain. Au début, on avait songé à fixer l'échéance au 1er avril, mais les choses vont si bon train qu'on ne s'est pas donné cette peine.

Au bas mot $35 millions

Il s'agit là d'une affaire nécessitant des investissements d'au moins $35 millions. C'est un minimum et il n'est pas du tout impossible que ça aille même jusqu'à $100 millions.

Des chiffres comme ceux-là font les meilleures "aguicheuses" du monde. Le gouvernement le sait bien. C'est pour cela qu'il agit en catimini.

Déjà, tout de même, les politiciens flairent un bon vent de sidérurgiques espoirs.

Le maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers, candidat libéral défait aux dernières élections provinciales, essaie de tirer la couverture de son côté.

"Si la **représentation** peut compter pour quelque chose, a-t-il déclaré, nous allons faire le nécessaire pour obtenir le complexe sidérurgique. Si nous ne réussissons pas localement, je voudrais que nous puissions réussir sur le plan régional".

Une pensée d'ensemble

Le choix de Bécancour comme emplacement du complexe sidérurgique relève d'une pensée d'ensemble. D'abord le gouvernement brisera le long chemin vierge d'industries de quelque importance entre Québec et Sorel. Et d'une pour la décentralisation industrielle.

Mais il n'y a là-dedans aucune teinte de sacrifice. L'emplacement est aussi le meilleur pour l'industrie elle-même qui pourra jouir d'un port ouvert à l'année longue. Même l'hiver, il est relativement facile de remonter le fleuve jusqu'à Trois-Rivières, la navigation hivernale s'arrêtant aux glaces du lac St-Pierre.

Voir LE COMPLEXE SIDERURGIQUE en page 2

L'ONU a "manqué l'autobus"

Pékin fera éclater une bombe nucléaire d'ici un an, déclare U Thant

NATIONS UNIES. (AFP, Reuter, UPI) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a déclaré aujourd'hui que les grandes puissances ont "manqué l'autobus" au sujet de l'interdiction des essais atomiques et il a de plus prédit que la Chine populaire fera exploser un engin atomique dans le courant de cette année ou l'année prochaine.

Après avoir fait sa prédiction relative à la Chine, U Thant a souligné : "Il sera très difficile, sinon impossible, d'éviter que la Chine procède à une explosion d'engin atomique, sans doute d'ici l'an prochain".

Il est "très encourageant", a toutefois souligné le secrétaire général, que les puissances aient annoncé publiquement leur intention de s'abstenir de faire des expériences nucléaires dans l'atmosphère, sous réserve que la même règle soit observée par tous les pays.

Il envisage d'autre part que si, dans les années soixante, les Etats-Unis et l'URSS demeurent les deux superpuissances, il y aura dans les années soixante-dix quatre semblables puissances mondiales : les Etats-Unis, l'Europe, l'URSS et la Chine.

Dans un autre domaine, U Thant a adressé un appel au président Ngo Diem de la République du Vietnam "pour qu'il exerce de la tolérance afin de régler dans la paix, la justice et l'équité le problème de la discrimination à l'égard des boudhistes".

Il a de plus annoncé qu'il serait reçu en audience par le pape Paul VI, le onze juillet à

Voir PEKIN en page 2

Au cours d'une conférence de presse, il a avoué qu'il n'était pas "très optimiste" au sujet des prochains entretiens tripartites (URSS, E.-U., Grande-Bretagne) qui se tiendront à Moscou le mois prochain en vue de la conclusion d'un accord sur l'interdiction des essais-H.

L'aide aux municipalités

Ottawa refuse de céder devant Québec

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA.—Sourd aux protestations, le gouvernement fédéral entend bien mettre en oeuvre son programme d'aide aux municipalités.

Le ministre des Finances, M. Gordon, en a de nouveau donné l'assurance hier lorsque, par un simple "non", il a répondu à M. Théogène Ricard, de St-Hyacinthe, qui lui demandait si le gouvernement abandonnerait son projet d'aide aux municipalités.

Dans sa question, M. Ricard avait fait état des "nombreuses protestations venant de milieux provinciaux" contre le programme de prêts aux municipalités, mais le ministre n'a pas hésité à répondre de façon négative.

Il lui eût d'ailleurs été fort difficile de répondre autrement car son chef, M. Pearson, s'est déjà trop engagé en ce domaine.

Aux membres de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, à Toronto, le 20 mai dernier, le premier ministre avait en effet dit de ce projet : "Il comptera au nombre des premières mesures que le Parlement étudiera et, je l'espère, approuvera".

Noyées d'applaudissements, ces paroles avaient été on ne peut mieux reçues par nos dirigeants municipaux qui sont sans cesse à la recherche de nouveaux fonds.

Un tonnerre d'applaudissements avait également ponctué une autre phrase du premier ministre, soit celle où il avait

Voir OTTAWA en page 2

Un officier accusé d'espionnage en Suède a séjourné au Canada

OTTAWA. (PC) — Le colonel Stig Wennerstrom, officier suédois accusé d'espionnage pour le compte de l'URSS, a été attaché militaire de son gouvernement auprès du Canada et des Etats-Unis de 1952 et 1957. Domicilié alors à Washington, il faisait à l'époque deux ou trois visites au Canada par an, chacune de quelques jours, révèle aujourd'hui un porte-parole de l'ambassade de Suède au Canada.

Les officiers des services de renseignements canadiens doutent que le colonel Wennerstrom ait surpris des secrets militaires au Canada; ils refusent de confirmer ou de démentir s'ils possèdent des indices à ce sujet. Ils expliquent que les principaux secrets militaires du Canada consistent en informations techniques que les Etats-Unis échangent contre de semblables fournies par le Conseil canadien des Recherches de la Défense.

Après l'affaire Keeler (p. 21)

Enquête au sujet de la prostitution à l'ONU

NATIONS UNIES (UPI) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a annoncé aujourd'hui qu'il a demandé aux responsables de l'organisation internationale d'enquêter au sujet de l'affirmation selon laquelle un réseau de "call girls" existe à l'ONU.

Plusieurs journaux ont publié des informations en ce sens. Une femme accréditée auprès de l'organisation internationale en tant que correspondante de presse intérimaire a comparu, hier, devant un tribunal de New York sous l'accusation de s'être livrée à la prostitution.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Confusion à éviter sur la Confédération

Au Canada anglais, on prend de plus en plus la manie de nous signifier : que le Québec se sépare et le reste du pays fusionnera tout bonnement avec les Etats-Unis ; vous, les Canadiens français, vous serez engloutis dans une mer anglo-saxonne.

On encore, on dit : N'allez pas trop loin, ou nous nous annexerons et nous n'aurons plus toutes ces difficultés avec vous.

Enfin, tout récemment, un géographe s'appliquait à démontrer que le retrait du Québec de la Confédération se révélerait en peu de temps une catastrophe et pour le Québec et pour le Canada tout entier.

Ces Canadiens anglais semblent avoir entrepris de nous faire croire :

1. Que la Confédération canadienne est la digue qui nous protège, depuis 200 ans, de cette mer anglo-saxonne.

2. Que les Canadiens anglais ont fait bien des sacrifices pour nous permettre de survivre comme entité culturelle distincte en Amérique du Nord, mais que si nous ne changeons pas de ton, ils pourront facilement se tirer d'affaire en se ralliant aux

Voir DEMOCRATIE ne page 2

C'est le Canada qui a demandé les Bomarc — M. Hellyer

OTTAWA. (PC) — C'est le Canada qui a persuadé les Etats-Unis de poster chez lui deux escadrilles de Bomarc, qui devaient être originalement placées dans le nord de l'Etat de New York et dans le Michigan, dans le but d'éviter si possible des batailles aériennes au-dessus de Montréal et de Toronto, dans l'éventualité d'une guerre nucléaire.

Voilà ce qu'a déclaré hier le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, alors qu'il s'adressait pour la première fois aux membres du comité parlementaire de la Défense.

M. Hellyer qui, en 1960, à l'époque où il siégeait dans l'Opposition, avait secondé une motion CCF recommandant que le projet Bomarc soit mis au rancart, a affirmé hier que ces missiles antiaériens étaient l'arme la plus efficace dont le Canada dispose présentement.

Le problème essentiel qui se pose au ministère de la Défense est le prix croissant de l'entretien de l'armée canadienne, d'où ressort une diminution des sommes disponibles pour acheter un nouvel équipement.

Au cours de l'actuel exercice financier, l'entretien des 121,000 membres de l'armée canadienne a coûté $1,158,380,000, et il reste $258,479,000 pour acheter de nouvelles armes. Cela signifie qu'on dépense seulement $1.00 pour l'équipement chaque fois qu'on en débourse $4.48 pour régler les soldes des militaires, leur assurer le logement, acheter de l'essence pour les chars et les avions, etc.

En raison de ce goulot d'étranglement, le ministère de la Défense n'a pu, ces dernières années, que s'attaquer à un seul plan important d'équipement à la fois, et la réalisation de chacun d'eux peut nécessiter quatre ou cinq ans.

M. Paul Hellyer, ministre de la Défense, a indiqué hier qu'il tenterait de faire sauter cette barrière financière. Mais comment ? Il a seulement indiqué, devant la commission de Défense des Communes, que le plan "Frégate" entrepris par l'administration précédente pourrait être mis au rebut et qu'on pourrait également rejeter la proposition de l'ARC voulant qu'on fasse l'acquisition d'un plus grand nombre de bombardiers à réaction CF-104.

Voir M. HELLYER en page 2

Le bill sur le ministère de l'Education

Invitation à plusieurs organismes

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Le ministre de la Jeunesse M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré hier que le gouvernement était disposé à choisir les membres du futur Conseil supérieur de l'éducation parmi une liste dressée par une trentaine de groupements intéressés à l'éducation.

Ces corps intermédiaires ont été invités par le ministre à une réunion où l'on établira le mode définitif de nomination au Conseil.

Le ministre a déclaré que ce projet devrait répondre aux inquiétudes formulées par plusieurs groupements quant au caractère représentatif du Conseil.

Selon le bill 60, cinq membres sont prévus pour représenter les autorités religieuses. Les trois catégories suivantes disposeront aussi de cinq membres chacune : 1) les associations professionnelles d'éducateurs : 2) les associations de parents et les groupements d'administrateurs scolaires; 3) les groupes socio-économiques les plus représentatifs. Les quatre autres membres du Conseil seront nommés par le gouvernement de façon à assurer une représentation équitable aux secteurs sous-représentés dans les listes dressées par les organismes consultés.

Le ministre a déclaré que les noms de ces organismes seraient dévoilés d'ici quelques jours, ainsi que le texte de l'invitation gouvernementale. Il a laissé entendre que d'autres noms d'association pourraient être ajoutés à celles qui doivent recevoir son invitation.

Le Conseil supérieur de l'éducation doit jouer un rôle consultatif auprès du ministre de l'éducation. Son rôle est analogue à celui d'organismes existant dans plusieurs autres provinces et pays.

M. Gérin-Lajoie a déclaré que des éducateurs étrangers lui avaient avoué que ces conseils n'étaient pas aussi efficaces que prévu. Il a expliqué que la raison était qu'ils n'étaient pas représentatifs des groupements intéressés à l'éducation.

"Ici le mode de nomination sera une garantie de la vitalité du Conseil supérieur de l'éducation", a-t-il dit.

"Sa véritable fonction équivaut à celui d'une Commission

Voir EDUCATION en page 2

Tout le monde est pris par surprise

par **Guy FERLAND**

Il apparaît nettement que la décision du gouvernement de proposer la création d'un ministère de l'Education dès la présente session a pris tout le monde par surprise, particulièrement ceux qui faisaient des réserves sur les recommandations de la Commission d'enquête sur l'enseignement. Le sentiment le plus répandu était que le projet de loi ne serait présenté qu'à l'automne, à l'occasion d'une session spéciale.

Depuis une couple de semaines cependant, on commençait à croire que la loi serait adoptée en première lecture avant l'ajournement de l'Assemblée législative, pour être discutée au moment de la reprise de la session, à l'automne. L'Association d'éducation du Québec et l'Institut canadien d'éducation des adultes notamment, tablaient sur cette hypothèse pour faire connaître au gouvernement l'attitude des corps intermédiaires au sujet de la composition du Conseil supérieur de l'éducation.

Mardi, soit la veille de la présentation du projet de loi, l'AEQ et l'ICEA avaient conjointement convoqué une réunion de tous les organismes intéressés à l'éducation, justement pour discuter du rôle du Conseil supérieur, et de la représentation des corps intermédiaires, des éducateurs et des parents au sein de ce Conseil. La convocation précisait que la réunion, prévue pour mercredi de la semaine prochaine, revêtait un caractère d'urgence.

Interrogé à ce sujet hier après-midi, le président de

Voir SURPRISE en page 2

Page 10 :
Un Canadien français à la présidence de la compagnie Bell

Page 15 :
Québec n'adoptera pas le Code du travail à la présente session

SOMMAIRE

Annonces classées /	22 à 32	Radio et Télévision /	12
Comiques /	13	Session fédérale /	15
Courrier de Pauline /	18	Session provinciale /	15, 35
Décès, Naissances, etc. /	39	Spectacles et Concerts /	8, 9
Editorial /	4	Sports /	36 à 38
Finance /	10, 11	Sur les quais /	33
Horoscope /	14	Vie dans les Parcs /	34
Immeuble /	7	Vie féminine /	16 à 18
Mots croisés /	12	Vie mondaine /	17
Nouvelles internationales /	21	Vie syndicale /	19
		Votre médecin /	40

LA MÉTÉO

AVERSES, TRES CHAUD — MIN. : 65 — MAX. : 85

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Un rapprochement Vatican-Moscou?

CITE DU VATICAN — (PA) — Le premier ministre de l'Union soviétique, qui avait envoyé un message de félicitations au pape Paul VI le 21 juin dernier à l'occasion de son élection, a reçu une réponse dans laquelle il est dit notamment :

"Nous exprimons à votre Excellence notre profonde et sincère gratitude pour les souhaits et les bons voeux qu'elle nous a adressés. Votre message évoque à notre esprit l'image du peuple russe et des souvenirs de son histoire humaine et chrétienne."

"Nous prions Dieu pour que ce peuple, ajoute le pape, dans sa prospérité et sa vie sociale organisée, apporte une contribution importante au progrès réel de l'humanité et à l'établissement d'une paix juste dans le monde."

Conciliation

On croit savoir que le pape Paul VI envisage de trouver un terrain d'entente avec les gouvernements communistes en vue d'améliorer le sort des quelque soixante millions de catholiques qui vivent derrière le rideau de fer.

Le nouveau pape, qui n'a accédé au souverain pontificat que depuis une semaine, a pris publiquement des dispositions en vue de rétablir des relations avec de vieilles nations chrétiennes maintenant solidaires du bloc communiste. Le pape a dit qu'il n'entrait pas dans ses intentions de voir le Vatican s'immiscer dans les affaires intérieures des nations, mais il a indiqué que c'était son désir de voir les catholiques d'Europe orientale réintégrer leur entière liberté de culte.

Pologne et Hongrie

En plus du message de félicitations de M. Khrouchtchev, le pape en avait également reçu un de M. Aleksander Sawadzki, chef titulaire du gouvernement polonais. La lettre de Paul VI à M. Sawadzki est considérée comme la première communication officielle d'un pape au gouvernement communiste de Pologne.

Après avoir rappelé que ce pays est de religion catholique

Voir RAPPROCHEMENT en page 2

La ligne téléphonique directe Moscou-Washington

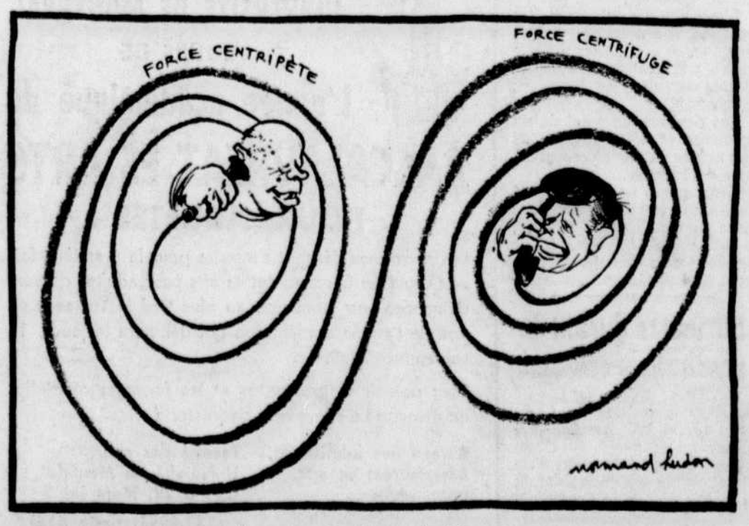

Les contraires s'attirent

L'économie du pays croît à un rythme moins rapide

OTTAWA. (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé aujourd'hui que le rythme de croissance de l'économie canadienne a ralenti légèrement durant le premier trimestre de cette année.

Selon l'indice des quatre premiers mois de 1963, la production nationale brute devrait atteindre $41,584,000,000 sur une base annuelle, soit une hausse de 0.8 pour cent comparativement au dernier trimestre de 1962.

Environ un quart de cette hausse est attribuable à une augmentation des prix, tandis que le volume de la production a progressé approximativement de 0.6 pour cent.

Le Bureau a signalé que la production nationale brute, qui correspond à la valeur globale de tous les produits et de toutes les services canadiens, pourrait accuser une augmentation beaucoup plus forte qu'il n'est indiqué jusqu'ici si les récoltes s'avèrent bonnes cette année.

Dans son discours du budget prononcé le 13 juin, le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a prédit une hausse de cinq pour cent de la production nationale brute en 1963, en précisant qu'environ un tiers de cette augmentation résulterait d'une hausse des prix. L'année dernière, l'augmentation de la production nationale brute avait été de huit pour cent.

Les dépenses au niveau de la consommation ont haussé de 1.6 pour cent, atteignant un taux annuel de $26,592,000,000, tandis que les dépenses gouvernementales ont progressé de 1.9 pour cent, équivalant ainsi à un taux annuel de $7,920,000,000. On a remarqué d'autre part une autre augmentation du taux de chômage.

Paul VI prend la défense de Pie XII

LONDRES — (Reuter) — L'hebdomadaire catholique "The Tablet" publie aujourd'hui une lettre du pape Paul VI, écrite peu avant son élection au Saint-Siège, dans laquelle il défend le pape Pie XII pour son attitude pendant la deuxième guerre mondiale.

La rédaction de cette lettre fait suite à la publication dans l'hebdomadaire d'un article sur la pièce de Rolf Hochhuth, "Le vicaire", qui accuse notamment le pape Pie XII de n'avoir pas condamné les massacres de Juifs par les nazis.

Le pape Paul affirme dans sa lettre que cette pièce dépeint d'une manière totalement fausse le caractère de Pie XII.

Après avoir indiqué qu'il fut en contact étroit avec le pape Pie XII de 1937 — alors qu'il était secrétaire d'Etat — à 1954, "ce qui couvre toute la période de la guerre", le pape Paul déclare : "Pie XII avait un caractère noble et viril, capable de prendre les décisions les plus fermes et d'adopter, sans aucune crainte, des positions comportant un risque considérable. . ."

"Une attitude de protestation et de condamnation (du régime hitlérien) que l'on reproche à Pie XII de n'avoir pas prise aurait été non seulement vaine, mais également préjudiciable. Si le pape Pie XII avait adopté une telle attitude par un geste politique, il aurait été coupable de déchaîner sur un monde déjà tourmenté de plus grands malheurs. . ."

LES LARMES AUX YEUX, ce garçonnet a embrassé sa maman et pris place dans un autobus qui l'a conduit au camp St-Alphonse de Joliette. Il est un des 280 jeunes garçons infirmes qui passeront l'été dans ce camp de vacances où un personnel qualifié se dévoue au service des handicapés.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Pétition à Los Angeles contre M. G. R. Paterson

LOS ANGELES, Californie. — L'incident Paterson s'amplifie. Des membres du Cercle canadien-français de Los Angeles font circuler une pétition pour demander au gouvernement d'Ottawa non seulement de rappeler le consul général, M. Paterson, mais aussi de modifier la composition du personnel du consulat canadien dans cette ville californienne.

On sait que M. Paterson a déclaré à un dîner officiel du Cercle au moment où il était invité à prendre la parole qu'il ne parlait pas le "patois" et qu'alors il allait prononcer son allocution en anglais. Les Canadiens français sont demeurés blessés de cet affront et ils ont fait entendre des protestations. L'une de ces protestations a pris la forme d'une pétition, que nombre de compatriotes signent avec empressement.

Le personnel du consulat général du Canada à Los Angeles se composerait de 26 personnes, dont un consul général, des consuls et des vice-consuls. Seuls un réceptionnaire et une sténographe parlent français. Tous les autres sont unilingues. Comme peu de Canadiens français établis en Californie se font naturaliser Américains, le français demeure leur langue et ils considèrent que le Canada bilingue doit se faire représenter en Californie par des fonctionnaires bilingues.

crise politique qu'il traverse actuellement, il lui faudra trouver des défenseurs autrement plus dynamiques que les avocats actuels de la Confédération.

Pour le moment, ces défenseurs, on ne les voit nulle part. Le pessimisme gruge la Confédération, chez les Canadiens anglais comme chez les Canadiens français.

(Tous droits réservés)

SURPRISE

SUITE DE LA PAGE 1

l'AEQ, le R. P. Alfred Lavallée, a déclaré que la réunion aura lieu quand même, "à plus forte raison". Il n'a pas voulu présumer la position qu'adopteront les participants, mais il a exprimé son impression personnelle en ces termes :

"Si la loi créant le ministère de l'Education est adoptée dans les 15 jours, ça créera une mauvaise impression. Il ne faut pas que ce soit une loi de fin de session adoptée à la hâte, en prenant tout le monde par surprise. Il n'y a pas que les députés qui doivent se prononcer; il y a aussi l'opinion publique, par le truchement des différents organismes. Il faut qu'on ait véritablement le temps d'étudier cette loi-là. Nous sommes favorables à la création d'un ministère de l'Education, mais il y a plusieurs détails qu'il faudra examiner de près, non pas pour embarrasser le gouvernement mais pour l'aider".

La secrétaire générale de l'ICEA, Mlle Madeleine Joubert, a exprimé une opinion dans le même sens.

Plusieurs organisme avec lesquels nous avons communiqué n'ont pas voulu exprimer tout de suite leur opinion sur le projet de loi, préférant l'examiner plus attentivement. C'est le cas par exemple de la Fédération des collèges classiques et de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec qui avaient toutes deux demandé d'attendre la deuxième partie du rapport de la Commision Parent, avant d'instituer le ministère de l'Education. C'est le cas aussi de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de la province, selon laquelle la Commission Parent a accordé à l'Etat un rôle trop important en éducation.

Nous n'avons pu rejoindre le président de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal, qui à notre connaissance, a été le seul organisme à demander formellement que le gouvernement donne suite le plus tôt possible aux recommandations de la Commission d'enquête sur l'enseignement.

Hypothèse

Les réactions des organismes qui font des réserves sur les recommandations de la Commission Parent sont venues sur le tard: presque toutes dans le mois de juin.

La Fédération des commissions scolaires du Québec a fait connaître son attitude le jour même de l'adoption en première lecture du projet de loi créant le ministère de l'Education; elle demande au gouvernement d'attendre la publication de la deuxième partie du rapport Parent avant de présenter sa législation; elle estime que le Conseil supérieur de l'éducation aura un rôle trop restreint, et en contrepartie, que l'Etat aura un rôle trop grand; elle juge que les garanties de confessionnalité proposées par le rapport Parent ne sont pas suffisantes.

Devant l'action rapide du gouvernement, ces organismes voudront lui exposer directement leurs points de vue avant que la loi ne soit définitivement adoptée. C'est pourquoi il est probable qu'ils demanderont au gouvernement de présenter la loi au comité des bills publics afin qu'ils puissent se faire entendre, même si cela demeure une procédure exceptionnelle.

Par contre, il est possible que le gouvernement refuse, alléguant qu'on n'a pas à recommencer tout le travail accompli par la Commission Parent, qui a tenu des audiences publiques pendant plus d'un an.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Etats-Unis, alors que nous, nous sombrerons pour toujours.

Au fond, cette attitude est aussi irréfléchie que celle des séparatistes québecois qui prétendent exactement le contraire, à savoir que la Confédération canadienne est en train de nous noyer, que les Canadiens français en ont marre de se sacrifier pour les Anglo-Canadiens et qu'on réglera facilement tout le problème en séparant Québec du reste du Canada.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : les annexionnistes ou ceux qui brandissent la menace de l'annexionisme se chauffent au même bois que les séparatistes. Ce sont des gens qui désespèrent de guérir le Canada, qui n'en veulent plus ou qui, encore, sont prêts à envisager n'importe quelle solution.

Les Anglo-Saxons qui nous menacent d'annexionnisme et d'engloutissement commencent à recevoir une substantielle publicité au Canada anglais, comme d'ailleurs les séparatistes reçoivent au Québec une publicité assez abondante. Sur le plan de l'information, cela est normal.

Mais il y a une erreur qu'il faut éviter à tout prix. Il ne faut pas croire que tous les Anglo-Saxons sont annexionnistes. De fait, il s'agit d'une minorité. Les Canadiens anglais commettent l'erreur de s'imaginer que tous les Québecois sont séparatistes. Si, par le jeu de l'information, Québec en vient à croire que le Canada anglais veut en finir avec la Confédération et s'annexer aux Etats-Unis, et si le Canada anglais en vient à croire que le Québec veut se séparer, alors l'opinion publique se ralliera à la thèse de la désintégration inévitable du Canada.

L'opinion publique ne naît pas du néant. Elle se crée petit à petit autour des idées qui dominent le milieu et qui font leur chemin par les moyens d'informations.

Si le Canada doit survivre, comme entité nationale, à la

LE COMPLEXE SIDERURGIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Le minerai de l'Ungava, de la Côte Nord, pourra donc "flotter" facilement jusqu'à Bécancour. Et puis, il y a aussi le futur pont de Trois-Rivières qui aboutira à la porte du complexe sidérurgique établissant un lien avec une source appréciable de main-d'oeuvre.

Bécancour : 2,000 personnes

Il est bien évident qu'avec une industrie qui emploiera de 1,000 à 1,500 personnes, le petit village de Bécancour qui dort depuis 300 ans sur les bords d'une rivière distraite, va assister à une révolution.

Soumis au processus normal de création, il va même devoir s'anéantir pour renaître en une nuit. Ce petit coin de pays que se partage 300 familles va voir lever un beau matin les hauts-fournaux sur sa ligne d'horizon.

Bécancour qui a hérité son nom d'un fils naturel de Louis XV, Pierre Robineau de Bécancour, que la constitution civile avait chassé de France, va se métamorphoser très rapidement en petite ville industrielle d'une dizaine de milliers d'habitants.

Mille nouveaux emplois se traduisent généralement par 5,000 personnes, avec les familles. A partir de là, c'est le cercle progressif. Les services, le commerce suivent, fournissant de nouveaux emplois. . .

Tout cela ne trouble cependant pas fort les gens du cru, convaincus qu'ils sont, depuis longtemps et héréditairement, que le village est oublié; qu'il n'est même pas "sur la carte" comme on dit là.

On prend plus l'affaire au sérieux de l'extérieur. Déjà la Banque Royale du Canada aurait entrepris une petite étude sur l'opportunité d'ouvrir une succursale à Bécancour. . . parce que l'acier, c'est de l'or.

RAPPROCHEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

depuis plus de mille ans, le pape fait remarquer à M. Sawadzki que la Pologne a entretenu durant des siècles des relations soutenues avec le Saint-Siège et que c'était son plus cher désir de voir la Providence se pencher avec égard sur ce pays.

On est généralement convaincu que le pape est plus désireux de rétablir des liens rompus depuis la deuxième grande guerre que d'attiser de vieilles querelles avec les communistes.

C'est ainsi que, poursuivant la politique de Jean XXIII, il continue de faire le nécessaire pour que le cardinal Josef Mindszenty quitte la légation américaine à Budapest et vienne se retirer au Vatican en échange des adoucissements que le gouvernement hongrois consentirait à apporter dans ses relations avec l'Eglise.

Il se peut que le pape poursuive les pourparlers en ce qui concerne cette épineuse question par le truchement de Mgr André Hamvas, primat de la hiérarchie catholique hongroise, qui est arrivé à Rome mercredi en vue d'assister au couronnement du nouveau pontife.

De l'avis des diplomates, le Vatican continue évidemment de s'inscrire en faux contre l'athéisme communiste, mais le pape Paul VI entend tenir compte de la réalité politique. Les observateurs disent que pour atteindre ses fins qui sont d'ordre pastoral, le Saint-Père devra faire tout en son pouvoir pour améliorer les relations entre le Saint-Siège et les nations du bloc communiste.

Coexistence

Le fait que le pape Paul VI entend poursuivre la politique de Jean XXIII en vue de faire du Vatican un élément actif dans la poursuite des objectifs de la paix mondiale ajoute aux chances d'amélioration dans les relations Est-Ouest.

Les récentes démarches du Vatican auprès des gouvernements polonais et tchèque accréditent la rumeur qui veut qu'une représentation quelconque avec Moscou s'établisse avec le temps. Si jamais ce projet se matérialisait, ce serait évidemment au niveau consulaire.

On croit comprendre que si les relations Moscou-Pékin continuent à se détériorer, il est possible que M. Khrouchtchev se montre désireux d'améliorer les rélations diplomatiques de son pays avec les nations de l'Ouest et, par conséquent, avec l'église catholique. Plusieurs diplomates ont l'impression que cette éventualité devrait au moins être encouragée par les gouvernements occidentaux.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

dit qu'en résumé, la loi à laquelle il songeait était "destinée à utiliser un montant de 400 millions de dollars pour l'achat de débentures municipales à un rythme assez rapide".

Autonomie provinciale

Avant tout cela, présentant l'opposition de Québec à son projet, M. Pearson avait eu la prudence de dire son "souci de fournir cette aide d'une façon qui sera pleinement conforme à l'esprit et à la lettre de notre constitution fédérale".

"Mon gouvernement, ajoutait-il, se propose de ne rien faire qui puisse entrer en conflit avec le fait fondamental que les municipalités sont des créations des provinces".

"C'est donc les provinces et non le gouvernement fédéral qui doivent sanctionner ce que les municipalités font ou ne font pas".

Déclaration plus importante encore : "L'aide ne sera consentie que si le gouvernement provincial a approuvé le projet et approuvé la vente, par les municipalités, de débentures au gouvernement fédéral pour aider au financement du projet".

"Voilà ce que nous avons l'intention de faire, avait dit encore M. Pearson, et pas autre chose. Nous augmenterons les ressources financières à la disposition des municipalités en devenant acheteurs de débentures municipales."

Ajoutons ici que le premier ministre tient tellement à ce projet qu'il l'a inscrit au feuilleton de la Chambre le tout premier jour des travaux généraux du parlement, soit le lundi 20 mai. Le jeudi et le vendredi précédents n'ayant été que le prétexte aux cérémonies politico-mondaines du discours du trône et des discours des proposeurs de l'adresse en réponse à ce discours, le gouvernement a donc agi avec hâte.

Hier, M. Pearson venant tout juste de quitter le parlement pour l'hôpital où il subit aujourd'hui l'ablation d'un kyste, son collègue des Finances pouvait difficilement se lancer dans de savantes dissertations pouvant contredire des propos de son chef.

Pearson a bien pris note des Notons cependant que M. objections de Québec au projet et qu'il entend en discuter à la prochaine conférence fédérale-provinciale si on le désire, même s'il n'a pas encore répondu à M. Lesage.

EDUCATION

SUITE DE LA PAGE 1

d'enquête permanente. Son rapport annuel constituera un aiguillon pour le ministre de l'Education", a-t-il ajouté.

"Pour la première fois dans notre province, le bill 60 permettra aux associations professionnelles et aux autres groupements intermédiaires d'exercer une influence directe dans l'appréciation de nos politiques d'éducation", a déclaré le ministre.

"Le Conseil supérieur de l'éducation sera ce carrefour, ce catalyseur qui nous a fait défaut jusqu'ici", a dit le futur ministre de l'Education.

Il a expliqué qu'il n'aurait pas été pratique d'inclure dans le texte de loi le mode précis de nomination ni la liste des organismes consultés. Le gouvernement a cru bon de se référer aux intéressés auparavant.

Cependant la liste des groupes intermédiaires pose certains problèmes, de l'aveu même du ministre.

Ainsi les universités et leurs corps professoraux ne sont pas groupés en associations provinciales. La liste des églises protestantes à consulter pose également des problèmes.

M. HELLYER

SUITE DE LA PAGE 1

Il a promis de prendre des décisions, d'ici quelques semaines, sur ce genre de plans et a donné l'assurance que, dès le début de l'an prochain, d'autres décisions seront prises concernant la future politique de Défense.

Harkness accuse

L'ancien ministre conservateur de la Défense, M. Douglas Harkness a accusé le premier ministre Pearson de faire des déclarations contradictoires aux Communes et à l'extérieur de la Chambre sur la date de signature avec les Etats-Unis d'un accord sur la garde et le contrôle des armes nucléaires.

Il a dit que M. Pearson a déclaré aux Communes que les Etats-Unis montraient de la réticence, mais qu'il a par la suite fait une mise au point en dehors de la Chambre.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin a déclaré en l'absence du premier ministre que ce dernier avait fourni une explication en dehors de la Chambre et que la conclusion de M. Harkness ne se justifiait pas.

Violents feux de forêt au nord-est de Québec

QUEBEC. (PC) — Plus de 500 hommes combattent un feu de forêt qui s'étend sur 13 milles carrés, dans la région des Escoumains — 145 milles au nord-est de Québec.

L'incendie n'a pu encore être controlé. Il a débuté lundi. Des vents de 40 à 45 milles à l'heure et une température de 85 degrés ont saboté les efforts des combattants.

Ces derniers disposent de six tracteurs et de 28 pompes, et des avions du gouvernement ont arrosé l'incendie.

Deux autres feux d'environ 2 milles carrés chacun font rage dans le comté de Charlevoix, à 112 milles au nord-est de Québec, ainsi que sur la rive-nord du Saint-Laurent.

50 morts durant le prochain week-end

OTTAWA. (PC) — Le Comité de sécurité routière du Canada a révélé hier que l'on prévoyait qu'au moins 50 Canadiens seraient victimes d'accidents de la circulation durant le long congé de la Confédération.

Le Comité a également prévu que plus de 1,000 personnes subiront des blessures dans les collisions qui se produiront entre 6 h. ce soir et minuit lundi soir.

Au cours du "week-end" de la Confédération en 1962, on avait eu à déplorer 55 pertes de vie dues aux accidents de la circulation.

Le gouvernement du Québec complote avec Terre-Neuve

— M. Daniel Johnson

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, a :

1—Sommé le conseil des ministre d'agir au plus tôt et de profiter de la "conjoncture favorable" pour conclure un accord avec Terre-Neuve afin d'"ôter de notre flanc l'épine" que constitue le Labrador terre-neuvien;

2—Demandé la formation d'un comité interministériel pour étudier la question;

3—Reproché aux autorités provinciales de tenir la population du Québec dans l'ignorance de ce qui se trame avec Terre-Neuve si bien que les seuls renseignements qui filtrent, émanent de M. Jos. Smallwood ;

4—Exprimé la craite qu'il n'existe déjà une entente cachée entre le Québec et Terre-Neuve pour l'aménagement des chutes Hamilton et que le gouvernement Lesage ne place notre province devant un fait accompli, par exemple devant un règlement par lequel le Québec aurait l'usine de la Wabush, mais permettrait le transport de l'électricité de la Hamilton jusqu'aux Etats-Unis.

M. Johnson estime que, si cette dernière éventualité se produisait, nos gouvernants se seraient fait "passer un beau Québec. Nous aurions le lapin; et Terre-Neuve aurait le cheval," dit-il.

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui, à ce moment, à la Chambre basse, défendait la politique financière des Terres et Forêts en l'absence de M. Lucien Cliche, a qualifié de "pure spéculation" les propos du chef de l'Opposition.

Les autorités provinciales, a-t-il ajouté, n'ont pas l'intention de "céder" sur la question des frontières, mais sont fermement décidées à prendre leurs responsabilités et à négocier de façon à sauvegarder "les intérêts économiques supérieurs du Québec".

Le député de Bonaventure a reconnu que la conjoncture actuelle est "favorable" à des négociations. Il semble extrêmement important pour chacune des parties d'en arriver à un accord.

"En effet, le Québec a besoin de s'entendre avec les Terre-Neuviens pour faire respecter ses droits en traçant la frontière que le jugement flou du conseil privé (1927) n'établissait pas avec certitude ; de plus Terre-Neuve comme le Québec est intéressé à faire cesser une situation qui cause des ennuis et des imbroglios au point de vue fiscal et administratif, c'est à dire à avoir enfin une ligne de démarcation bien définie ; d'autre part Terre-Neuve a besoin de la collaboration de Québec pour le passage des lignes de transmission qui permettront le transport de l'électricité de la Hamilton jusqu'aux Etats-Unis."

Après la déclaration de M. Gérard Lévesque sur l'intention du gouvernement de prendre ses "responsabilités", le chef de l'Opposition a clos la discussion en disant :

—"Nous ferons un débat d'envergure sur ce problème vital pour la nation pendant la prochaine session du parlement si, d'ici là, rien n'est encore réglé. . .

Le fonds Leja est de $23,964

Les contributions recueillies par le fonds Walter Leja se sont élevées à $23,964.

La présidente de cet organisme qui s'était fixé comme objectif de remettre $20,000 à la famille du sergent-major Leja qui avait été grièvement blessé par l'éclatement de bâtons de dynamite déposés dans une boîte aux lettres le 17 mai dernier, a fait savoir qu'à la fin de la campagne de souscription, dans trois jours, on aura probablement $25,000.

M. Lesage reçoit le rapport de la commission Salvas

Jean Lesage a reçu à onze heures ce matin le rapport de la commission Salvas sur les méthodes d'achat du gouvernement de l'Union Nationale et plus particulièrement de l'ancien ministère de la colonisation.

Le premier ministre soumettra mardi le document à ses collègues avec lesquels il décidera le moment auquel le mémoire sera publié.

Un premier rapport de la commission Salvas, portant sur l'"affaire du gaz naturel", a déjà été rendu public l'été dernier.

Par trois fois, le juge Elie Salvas et les commissaires ont dû demander aux autorités provinciales une prolongation du délai qui leur avait été accordé pour faire part du résultat de leurs investigations sur les méthodes d'achat du gouvernement de l'Union Nationale; la date d'expiration du délai a été reportée successivement jusqu'au 1er octobre 1962, puis jusqu'au 1er février 1963 et enfin jusqu'en juin 1963.

Les conclusions de la commission sont, nous dit-on, d'une "importance exceptionnelle" ; elles pourraient avoir des répercussions sérieuses dans la province; c'est du moins l'avis des milieux ministériels.

M. Pearson subira son opération un peu plus tard

OTTAWA. (PC) — L'opération que devait subir le premier ministre, M. Lester Pearson, pour l'ablation d'un kyste dans le cou, a été retardée pour permettre que les tests préliminaires soient complétés", annonce aujourd'hui le bureau du premier ministre.

Quand M. Pearson est entré à l'hôpital, jeudi, son bureau a fait savoir que l'intervention chirurgicale qu'il doit subir n'est pas grave. Celle-ci devait avoir lieu tôt vendredi matin.

Le communiqué laconique ne révèle pas la nature des "tests de routine" ni la durée de la remise de l'opération quoiqu'il soit question qu'elle ait lieu demain ou dimanche.

On croit toutefois que lorsque M. Pearson est entré à l'hôpital, jeudi, ses médecins avaient l'intention de lui faire subir un examen général complet avant de l'opérer.

Les diverses analyses n'ont pu être terminées hier et les médecins poursuivent leurs examens aujourd'hui, de sorte que l'opération a pour le moment été retardée.

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

Rome, au cours du voyage qu'il effectuera en Europe à partir de dimanche.

Enfin, parlant des opérations des Nations unies, le secrétaire général a souligné qu'il serait "difficile" de lancer une autre campagne de maintien de la paix, analogue à celle du Congo, du fait que deux membres permanents du Conseil de sécurité, la France et l'URSS, ont un avis différent de la majorité en ce qui concerne la responsabilité financière.

La rencontre Québec-Ottawa

Le grand Nord: rapport d'ici deux semaines

par Jean CHARPENTIER

OTTAWA. — C'est par des protestations d'amitié et de bonne entente, au demeurant fort succintes, que s'est terminée hier une rencontre présumée orageuse entre les gouvernements Lesage et Pearson au sujet de l'administration du Nouveau Québec.

S'il s'agissait d'une feinte, c'était bien imité : le ministre québecois des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a qualifié de "franche, amicale et fructueuse" son entrevue de trois heures avec les ministres fédéraux de la Citoyenneté et du Nord, MM. Favreau et Laing.

Quant à ce dernier, il a estimé "parfaitement normal, en raison de son développement vers le nord", le désir du Québec d'assumer lui-même l'administration de cette portion de son territoire située au nord du 52e parallèle.

Par contre, M. Lévesque n'a pas caché qu'il lui répugnait d'interpréter le communiqué de six lignes qui fut émis en français seulement à l'issue de la rencontre.

Malgré toute sa sympathie à l'endroit de ses anciens confrères journalistes, le ministre des Richesses naturelles a refusé d'entrer dans des "détails confidentiels" ou de "jeter de l'huile sur un feu qui ne devrait pas exister".

Et que disait le très laconique communiqué ? Que les fonctionnaires fédéraux et québecois sont tenus d'explorer immédiatement les modalités de la passation des pouvoirs du fédéral au Québec concernant l'administration du Nouveau Québec, et de soumettre d'ici deux semaines leur rapport.

Délais étonnamment brefs dans une question d'ordre administratif. Le problème serait-il plus simple qu'on ne pensait, ou le Québec s'apprêterait-il à formuler un nouvel ultimatum à Ottawa ?

De plus en plus séparatiste, M. Lévesque assortissait ses réponses de certaines subordinations telles que: "Tant que le Québec fera partie de la Confédération . . ., il est évident qu'il subsistera une certaine présence fédérale au Nouveau Québec : la défense, etc . . ."

Une troisième possibilité s'offre cependant. M. Lévesque a appris hier que le coût des établissements fédéraux au Nouveau-Québec se chiffre à $1,700,000, tandis que le coût annuel des services d'éducation et de bien-être pour les esquimaux s'élève à $1,200,000.

Voilà pourquoi le ministre du Nord, M. Laing, s'est empressé d'affirmer que jamais le gouvernement fédéral n'avait songé à assumer de façon permanente ses présentes responsabilités administratives au Nouveau-Québec. "Car les responsabilités, cela coûte cher", a-t-il ajouté.

Peut-être M. Lévesque, informé de ces chiffres, est-il devenu moins pressé de réaliser "l'intégration du Nouveau Québec".

Interrogé enfin sur la possibilité que le ministre d'Etat, Mme Kirkland-Casgrain, présente à la rencontre, devienne la titulaire d'un futur portefeuille du nord québecois, M. Lévesque conseilla que l'on s'adresse à l'intéressée, laquelle déclara qu'une telle décision relève de M. Lesage.

Un auxiliaire pour Mgr Maurice Roy

Nomination de trois évêques canadiens

OTTAYA. (CCC) — La délégation apostolique a annoncé, hier, la nomination de trois nouveaux évêques canadiens que Jean XXIII a nommés quelques jours avant sa mort.

Mgr Joseph-L. Wilhelm, curé de la paroisse SS Pierre et Paul, à Hamilton, a été nommé évêque titulaire de Saccea et auxiliaire de S. E. Mgr Francis P. Carroll, évêque de Calgary;

L'abbé Laurent Noël, professeur de théologie morale au grand séminaire de Québec, a été promu au siège titulaire d'Agatopoli et assigné comme auxiliaire à S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne;

L'abbé Norman J. Gallagher, aumônier militaire dans l'Aviation royale canadienne, a été nommé évêque titulaire de Adraso et auxiliaire de S. E. Mgr Maurice Roy, ordinaire des armées canadiennes.

S. E. Mgr Laurent Noël est né à St-Just de Bretonnières, comté de Bellechasse, le 19 mars 1920. Il fit ses études primaires à Ste-Marie-de-Beauce et à Lauzon, ses études secondaires au collège de Lévis, de 1930 à 1939, ses études théologiques au grand séminaire de Québec, de 1939 à 1945.

Il fut ordonné prêtre à la basilique de Québec par S. Em. le cardinal Villeneuve le 16 juin 1944. Immédiatement après son ordination, il fut dirigé vers l'enseignement et devint professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Québec.

Après deux années d'études à l'université Laval pour obtenir sa licence en philosophie, il prit son doctorat en théologie à l'université Angelicum, à Rome, en 1950-51. Il reprit ensuite l'enseignement au grand séminaire, cette fois en théologie morale, chaire qu'il détient depuis 1952.

Il a enseigné la morale médicale à la faculté de médecine de l'université Laval et dans diverses écoles d'infirmières de 1953 à 1963. Depuis 1957, il est aumônier provincial de l'Association des infirmières catholiques (A.I.C.) et aumônier du Syndicat professionnel des infirmières catholiques (S.P.I.C.).

Depuis 1961, il exerce la fonction d'assistant-supérieur au grand séminaire de Québec.

Enquête du coroner au pénitencier

L'enquête du coroner sur la mort du garde Raymond Tellier du pénitencier de St-Vincent de Paul sera rouverte jeudi prochain, le 4 juillet, annonce le coroner Marcel Trahan.

Fait inusité dans nos annales pénitentiaires, cette enquête se tiendra à l'endroit exact où s'est déroulée la tragédie qui a coûté la vie à Tellier, ainsi qu'au bagnard Marcoux, l'un des deux mutins du 30 mai.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 65

MAXIMUM DEMAIN : 85

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides et Cantons de l'Est :** Généralement ensoleillé aujourd'hui ; nuages variables cette nuit et demain ; averses ou orages épars commençant ce soir et cessant demain matin. Très chaud. Vents d'est de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 65 et 85 ; Ottawa, 65 et 88 ; Sainte-Agathe et Sherbrooke, 60 et 85.

Régions du Saint-Maurice, de Québec et du Lac Saint-Jean : Ensoleillé aujourd'hui ; demain, nuages variables, averses ou orages isolés. Très chaud. Vents d'est de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque, Québec, 55 et 80.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Nuages variables aujourd'hui et demain ; risque d'averses ou orages isolés demain. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscaminque, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 60 et 85.

Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Plus chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Baie Comeau, Sept-Iles, 50 et 75 ; Gaspé, 45 et 75.

UNIVERSITE DE MONTREAL
COURS DE
L'année académique du
BACCALAUREAT ES ARTS
POUR ADULTES

Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois aux cours du baccalauréat ès arts pour adultes doivent demander leur admission **au plus tard le 1er août** en vue de l'année académique qui débutera le jeudi, 12 septembre 1963.

Pour obtenir le prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à :

Bureau des admissions, Baccalauréat ès arts, pour adultes, **Faculté des arts, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3**

(733-9951, poste 516)

AVIS

Nous désirons informer le public que tous les magasins LaSalle seront ouverts LUNDI, le 1er juillet

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Les pionniers de la vente à rabais au Canada

LONGUEUIL
210, rue St-Jean
9 a.m. à 10 p.m. — tous les jours

MONTREAL 7755, boul. St-Laurent 9 a.m. à 6 p.m.	MONTREAL 5680, rue Iberville 9 a.m. à 6 p.m.	MONTREAL 3735 ouest, Notre-Dame 9 a.m. à 6 p.m.
DORVAL Sud-est du Rond-Point 9.30 a.m. à 7 p.m.	DOUVILLE 4435, Sir Wilfrid Laurier de midi à 9 p.m.	DRUMMONDVILLE 28, boul. Bernard 9 a.m. à 6 p.m.
LACHUTE 255, rue Chatham 9 a.m. à 6 p.m.	HULL 123, rue Eddy 9 a.m. à 6 p.m.	BELL'S CORNERS 3775, chemin Richmond de 12.30 à 10 p.m.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 28 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 215

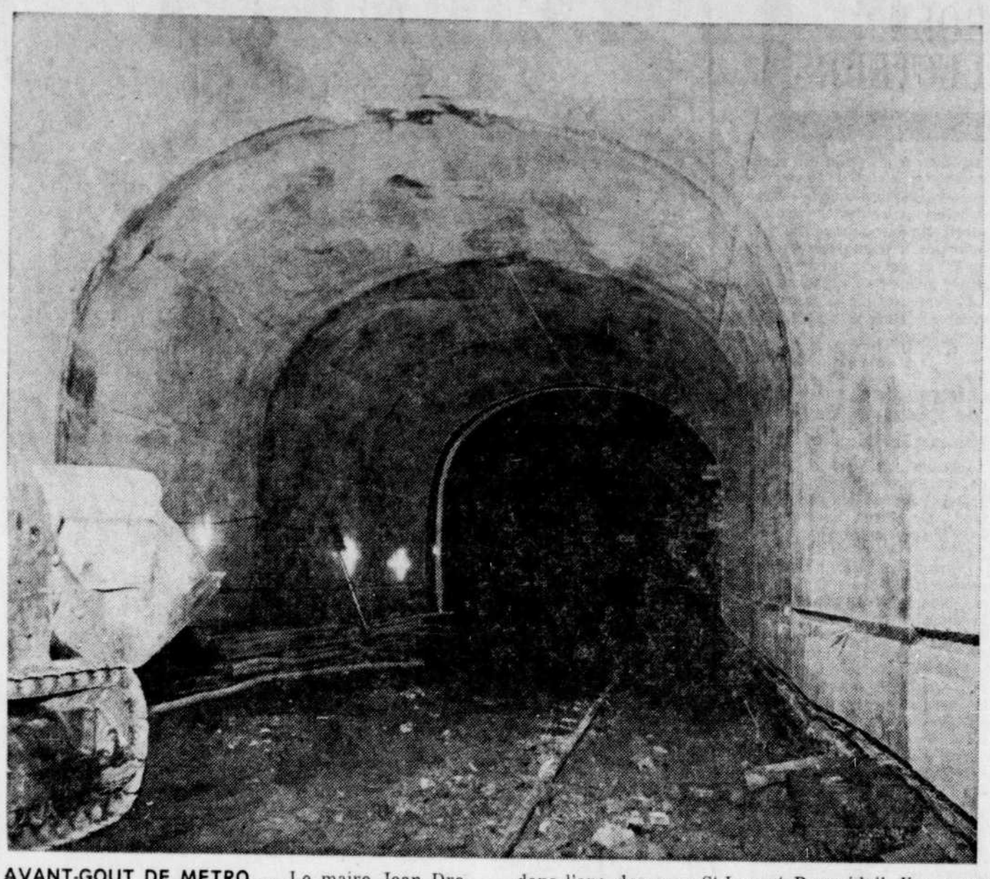

AVANT-GOUT DE METRO — Le maire Jean Drapeau et le président Lucien Saulnier en tête des membres du comité exécutif ont visité, hier, en compagnie de techniciens et de journalistes, les différents chantiers du métro, chantiers ouverts relativement aux tronçons "usines Youville - boul. Métropolitain", boul. Métropolitain - Jean-Talon", "Jean-Talon - Rosemont", "Rosemont - Roy", dans l'axe de la rue Berri, puis "Atwater - Drummond", dans l'axe des rues St-Luc et Burnside". Il y a un endroit où les travaux de bétonnage du tunnel sont commencés : une longueur de 225 pieds, au nord de la rue Roy (ci-dessus). On commencera à faire de même la semaine prochaine, à compter de quelque 3,200 pieds au sud du puits de travail situé à proximité de la rue Jarry, dans le cas du tronçon "Jean-Talon - Rosemont".

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Hudon, Villeneuve, Giroux et Labonté à leur examen volontaire pour meurtre

par **Léopold LIZOTTE** et **Maurice MORIN**

En dépit du mutisme "persévérant" de trois témoins que la Couronne voulait faire entendre, quatre des cinq accusés de meurtre, en marge de l'affaire O'Neil, ont été cités à leur examen volontaire sous l'accusation telle que portée, à midi.

En rendant sa décision, le juge Emile Trottier a déclaré que le témoignage du jeune Labonté, "corroboré" en une certaine façon par les événements eux-mêmes, était suffisant pour citer Gabriel Hudon, Raymond Villeneuve et Jacques Giroux à la dernière procédure avant la tenue de leur procès.

Quant au jeune Labonté, la Couronne, que représentait Me Gabriel Lapointe, a présenté une preuve additionnelle dans son cas, avec le consentement de son procureur, Me Benoit Gonthier, et la même décision a été immédiatement rendue par le tribunal.

Reste Georges Schoeters, qui subit sa propre enquête cet après-midi même.

Dès ce matin, toutefois, le prévenu a créé un nouvel incident en refusant, une fois de plus, de témoigner.

Dès son entrée dans le box, d'ailleurs, il avait montré que ses dispositions n'étaient définitivement pas "meilleures" que vendredi dernier.

Lorsque le greffier lui a demandé son adresse, il a en effet rétorqué :

"Je l'ignore".

Puis, il a expliqué:

"Je ne sais rien de ce qui s'est passé à mon appartement, depuis mon départ, et tout ce que je peux dire, c'est que ma présente adresse est . . . la prison de Bordeaux.

Il devait toutefois finir par déclarer que son domicile . . . antérieur était le 3270 Goyer.

Puis, à la question de Me Lapointe, lui demandant s'il persistait dans son refus de témoigner par "convictions politiques", il répondit par une offre de "déclaration".

Le juge Trottier lui fit remarquer alors que ce n'était pas le lieu de faire des discours politiques.

Vers les cellules

Mais, avant même qu'il ait pu prévenir effectivement le coup, Schoester lançait d'une voix qu'il voulait très forte:

"Par convictions politiques et patriotiques, et en l'honneur de Riel et de Chénier, je refuse de répondre".

Et on le ramena, un peu hagard, et visiblement nerveux, vers les cellules.

Me Gilles Duguay, qui le représente avec Mes Guy Guérin et Claude-Armand Sheppard, représenta à la Cour que c'était la Couronne elle-même qui avait provoqué cette "explosion" en posant sa première question.

Mais le juge rétorqua que l'accusé-témoin ou, plus exactement "pas-témoin") aurait pu facilement répondre par un oui ou par un non, sans éclats de voix inutiles.

On rappela alors Jacques Giroux, qui refusa également de répondre, puis refusa ensuite de donner un échantillon de sa signature à la Couronne.

Par "principes politiques", dans les deux cas, comme de bien entendu.

Villeneuve avait fait de même, quelques minutes auparavant.

Lorsque la Cour lui offrit à nouveau sa protection, en marge du témoignage qu'il était appelé à rendre, il souligna par ailleurs :

"On aurait dû nous l'offrir, cette protection, lorsque nous étions aux mains des agents".

Le juge Trottier lui fit remarquer qu'il semblait évident qu'il était surtout intéressé à prêcher la révolte dans la société, et en commençant cette prédication contre les tribunaux eux-mêmes.

Me Lapointe fit alors remarquer que l'avocat de Villeneuve étant en Cour, celui-ci aurait peut-être plus de chance que le juge dans sa tentative d'éclairer l'inculpé sur l'obligation qu'il avait de rendre témoignage.

Mais l'avocat laissa tomber :

"Je n'ai rien à dire au témoin, et je me demande pourquoi la Couronne tente ainsi de me mettre dans une position délicate".

Et l'incident comme l'enquête, furent, de ce fait, choses closes.

Décision attendue

Le juge Trottier devait par ailleurs rendre sa décision, en fin d'après-midi, sur les requêtes présentées par Mes Alfred Chevalier et Raymond Bernier, pour obtenir la libération sous cautionnement d'Alain Gabriel et d'Alain Brouillard.

Dans les deux cas, les procureurs des prévenus soulignèrent le dossier sans tache des accusés, la coopération qu'ils ont apportée à la justice en témoignant, et leur participation fort limitée aux opérations du F.L.Q.

Tout en reconnaissant le bienfondé de ces représentations, le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, fit par ailleurs état de la gravité des accusations portées contre les prévenus, et pour lesquelles ils venaient d'être définitivement envoyés à leur procès.

—"Consentez-vous à ce qu'un cautionnement soit accordé ?", demanda alors le juge Trottier au représentant du ministère public.

—"Nous laissons cela entièrement à la discrétion du tribunal", répondit ce dernier.

Après une brève discussion sur les responsabilités d'un chacun, toutefois, l'affaire était reportée à cet après-midi, alors que la Couronne promettait une déclaration catégorique quant à son attitude vis-à-vis la libération provisoire des inculpés.

3 inculpés envoyés aux assises

A la reprise de l'audience, ce matin, Villeneuve, Brouillard et Gabriel ont subi leur examen volontaire. Comme ils n'avaient pas de témoins à faire entendre à ce stade de la procédure,

Voir FLQ en page 6

Le palais est encore debout!

(par **M.M.**) — Pendant que se poursuivaient les enquêtes préliminaires dans l'affaire du FLQ, les polices municipale et provinciale intensifiaient leurs mesures de sécurité . . . tout autour du nouveau palais de justice.

C'est que la police municipale avait reçu une lettre anonyme, au cours de la matinée, disant qu'une bombe allait être placée à l'intérieur du palais et que l'édifice de la justice allait sauter.

Mais cet après-midi, rien de tel ne s'était produit et le palais était encore debout.

"La Loi des coroners doit être revisée immédiatement!"

— *La Ligue des droits de l'homme*

"L'enquête du coroner qui s'est terminée par la mise en accusation d'une vingtaine de membres du FLQ a soulevé une polémique si violente que la Ligue des droits de l'homme croit devoir intervenir.

"Elle déplore tout le tapage ostensiblement recherché de part et d'autre, désapprouve la conduite autoritaire de la Couronne et regrette la conduite improvisée de la défense".

Ainsi commence la lettre qu'ont reçue le 20 juin dernier le procureur général et le bâtonnier du Barreau de la province, et à laquelle ceux-ci n'avaient pas encore hier après-midi, donné de réponse.

Par la voix de son président, Me Alban Flamand, cette ligue récemment fondée, et qui veut "intervenir chaque fois qu'une personne sera lésée dans ses droits d'homme libre", tout en "se désintéressant des polémiques, des accusations à fondement improvisé, des batailles politiques ou personnelles, qui risqueraient de faire avorter les plus justes revendications", la Ligue, donc, réclame :

- **Que la constitutionnalité de la Loi des coroners soit vérifiée immédiatement, en tout et en partie.**
- **Au cas où elle serait jugée constitutionnelle en tout ou en partie, qu'elle soit remplacée par une autre, ou amendée.**

La Ligue des droits de l'homme a, par l'entremise de sa Commission d'études juridiques, étudié la présente loi du coroner, et est arrivée aux conclusions suivantes :

1— Les articles 8 et 33 de cette loi, référant au Code pénal, d'autorité fédérale, quant aux devoirs, obligations et responsabilités du coroner et quant aux règles de la preuve, semblent tellement contraires à l'esprit de tout le reste de cette loi que sa constitutionnalité tout entière en devient douteuse.

2— Les articles 12, 13 et 36 de cette loi accordent au Procureur général des pouvoirs trop absolus qui en font un inquisiteur policier sans respect pour ses hautes fonctions, et ne lui imposent aucune règle dans l'exercice de sa charge.

3— Les articles 16, 18, 27, 32, 34 et 38 de cette loi accordent au coroner une discrétion d'action abusive, dangereuse parce que limitée par aucune restriction ni aucune directive, et essentiellement contraire aux principes de la partie I de la Déclaration canadienne des droits de l'homme, de même qu'à toute la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU."

Le conseil d'administration de la Ligue comprend des avocats, des professeurs, des syndicalistes et des journalistes, ainsi qu'un membre du clergé.

On s'étonne, à Québec, d'une nouvelle sur l'Expo

par **Pierre O'NEIL**

QUEBEC. — Un haut fonctionnaire du gouvernement de Québec s'est dit très étonné hier qu'un quotidien de la métropole annonce que l'Expo aurait définitivement lieu sur l'île Ste-Hélène, mais il s'est montré encore plus surpris de lire que ce renseignement provienne d'une "source sûre à Québec."

Le personnage en question n'a pu nier ou confirmer la nouvelle.

On sait cependant que des experts du gouvernement de Québec ont établi que la tenue de l'Expo sur l'île Ste-Hélène ne posait aucun problème technique du point de vue de la navigation, même si l'île doit être considérablement agrandie. Il appert cependant que le gouvernement de Québec veut se réserver la propriété d'une partie de l'île Notre-Dame qui sera créée de toutes pièces pour les fins de l'Expo.

Le quotidien anglais de la métropole aurait "interprété" ces renseignements comme voulant dire que tout était maintenant réglé et que l'Expo aurait définitivement lieu sur l'île.

Il reste tout-à-fait possible et même probable que l'Expo ait lieu sur l'île Ste-Hélène mais officiellement personne à Québec ne semble en savoir quoi que ce soit.

Le premier visiteur du métro ? Le FLQ

Une des plus étonnantes surprises, alors que les autorités municipales et les journalistes visitaient hier les chantiers du métro de Montréal, fut sans contredit la découverte, au fond du tunnel, des sinistres lettres du FLQ.

Pendant que le maire, le président du comité exécutif et la plupart des visiteurs s'attardaient à l'endroit où sera construite la station Boul. St-Joseph et Berri, quelques-uns, plus curieux, s'étaient aventurés plus avant. Quelle ne fut pas leur surprise de voir, peintes sur un mur, d'énormes lettres rappelant le passage des sympathisants du mouvement terroriste québecois ! On ne sait pas quand ces lettres auraient été peintes.

L'hôtel de ville attend toujours le rapport final

Que dire au sujet du rapport final que le Laboratoire d'hydraulique LaSalle doit remettre aux autorités municipales de Montréal, rapport qui doit expliquer la possibilité ou l'impossibilité de tenir l'Exposition universelle canadienne sur le fleuve, soit sur l'île Ste-Hélène agrandie et sur la nouvelle île Notre-Dame ?

Cependant que M. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics dans le cabinet Pearson et ministre-tuteur de l'Expo, déclarait avant-hier, à Ottawa, que le rapport est "prêt", M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, comité qui a retenu les services du Laboratoire d'hydraulique LaSalle, déclarait, à 8 h., hier soir, à l'hôtel de ville, que l'administration municipale n'a pas

Voir RAPPORT en page 6

M. Donald Gordon chez M. Saulnier

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a reçu, hier, à l'hôtel de ville, M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux.

Cet entretien a porté sur la possibilité d'utiliser comme ligne de métro les voies de chemin de fer dont les Chemins de fer nationaux sont propriétaires sous la montagne.

Commentaire de M. Saulnier : "Les pourparlers progressent de façon satisfaisante".

Vol de $35,000 dans une banque

(G.D.) — La police de Ville La Salle croit pouvoir capturer sous peu au moins l'un des cinq individus qui ont perpétré vers 10:30 heures ce matin, un vol à main armée à une succursale de la Banque de Montréal, située au 126 Elmslie, à Ville La Salle.

Quatre hommes marqués, armés de mitraillettes, se sont introduits dans la banque peu après l'ouverture, ont forcé une vingtaine de personnes à se coucher par terre ou à s'aligner contre un mur, pendant qu'ils vidaient le contenu de divers tiroirs-caisse.

Les bandits ont emporté avec eux une somme de 35,000 dollars. Un cinquième suspect les attendait dans une voiture stationnée devant la banque. Ils se sont enfuis sans s'être introduits dans la voûte de la banque qui, apparemment, était ouverte à ce moment.

FAITS divers

Vols à main armée

(G.D.) A peu près vers la même heure ce matin, deux vols à main armée ont été commis dans différentes parties de la métropole. Un peu avant midi, un individu portant lunettes noires et armé d'un revolver, s'est introduit dans un des bureaux de la National Bag Co., au 155 Van Horne, et a demandé qu'on lui remette la paye des employés.

Sous la menace du revolver, une jeune secrétaire, qui se trouvait seule dans le bureau, dût lui remettre la somme de $1,700., qui constituait la paye de plusieurs employés de l'établissement. Le bandit s'est enfui à pied vers la rue St-Laurent. Personne n'a été blessé.

Une demi-heure plus tôt, au "Royaume des Petits", 1342 est, Ste-Catherine, un individu a réussi à s'emparer d'une somme de $75 à la pointe du revolver. Simulant d'abord une commande quelconque, il force la gérante, Mme Suzanne Coupal, à aller à l'arrière du magazin, pendant qu'il essaie de rafler le contenu du tiroir-caisse. Attirée par le bruit, la gérante revient vers la caisse pour se voir menacée d'un revolver. Le bandit termina son travail et s'enfuit à pied.

Camion vs auto : un mort

Un homme a perdu la vie et un garçonnet a subi diverses blessures dans la collision d'un camion chargé de briques et d'une automobile, à Côte Dalhousie, près de St-Jérôme, hier midi.

La victime, M. Paul Sigouin, âgé de 57 ans, domicilié R.R. 4, Côte Dalhousie, le chauffeur de l'automobile, a été écrasée sous les tonnes de briques qui étaient tombées du camion. Une heure plus tard, on avait enfin réussi à le dégager de son véhicule, mais il avait déjà succombé à ses blessures.

Un adolescent, Yves Guenet, âgé de 14 ans, fils de M. Ange-Albert Guenet, 650 rue Cadieux, à St-Jérôme, le conducteur du camion, a reçu des blessures qui ont nécessité son hospitalisation. Son père s'en est tiré indemne.

Trois morts dans une violente collision

Une violente collision survenue entre une automobile et un lourd camion a coûté la vie à trois membres d'une même famille, hier, près de Lambton, à environ 70 milles au sud de la ville de Québec.

Les victimes sont : M. Urbain Labonté, âgé de 68 ans; son épouse, âgée de 65 ans, et leur fils, Gérard, âgé de 40 ans, tous de St-Evariste, comté de Beauce.

Collision de quatre autos : quatre blessés

Une violente collision de quatre automobiles a fait quatre blessés hier, peu après 1 h. de l'après-midi, à l'angle des rues

Voir FAITS DIVERS en page 6

M. Drapeau absent jusqu'à mardi matin

Le maire Jean Drapeau est absent de Montréal.

M. et Mme Drapeau et leurs trois fils ont quitté la métropole hier soir à destination de Paris. M. Drapeau est allé conduire son épouse et ses enfants en France où ils séjourneront quelques semaines.

Il s'agit d'un voyage à titre personnel. M. Drapeau n'entend s'acquitter d'aucune mission. Il sera de retour à son bureau de l'hôtel de ville mardi matin.

Etrange attaque des Indiens contre un bateau

Les Indiens de Caughnawaga auraient-ils déterré la hache de guerre ? C'est ce que va tenter d'éclaircir une enquête du quartier général du pilotage à Ottawa.

Le capitaine du cargo allemand "Johanna" a porté plainte officiellement. Il a expliqué qu'en passant dans la Voie maritime, près de la réserve indienne, son bateau fut la cible d'un tir de pierres bien nourri de la part des Indiens. Il ne s'explique pas toutefois les raisons qui auraient poussé les Indiens à agir de la sorte.

L'incident a été signalé au surveillant régional du pilotage à Cornwall, qui en a transmis les faits à Ottawa.

Découverte d'une cache d'explosifs derrière le Séminaire de Saint-Jean

ST-JEAN, Qué. (PCf) — La police municipale de Saint-Jean et la Police provinciale ont découvert, hier, une cache d'explosifs dans les bois derrière le séminaire de cette ville.

Les explosifs, de même que 250 détonateurs et mèches, étaient soigneusement enveloppés et empaquetés dans des boites de métal.

La police a dit que les explosifs ont vraisemblablement été volés dans un entrepôt de la compagnie de Transport Baillargeon à la fin d'avril.

Ce vol avait eu lieu peu avant l'explosion d'une bombe sous les marches de ciment de l'édifice logeant les bureaux de la Légion canadienne à St-Jean. Cette explosion avait été attribuée au Front de libération québécois.

La fin de semaine sera très chaude

L'annonce d'un temps magnifique pour le congé du présent week-end réjouira les milliers de citadins qui se préparent à quitter la grande ville à la recherche d'un peu de fraicheur sur les bords de nos lacs et rivières.

Les prévisions atmosphériques nous annoncent en effet qu'une température **très chaude** prévaudra durant le long congé de la fête de la Confédération.

Le temps sera ensoleillé durant les prochains trois jours. Cependant on prévoit pour ce soir, vendredi, une possibilité d'orages qui s'abattront sur la région de Montréal.

Cette température idéale nous vaudra donc de nombreuses noyades, plusieurs accidents mortels sur les routes et de . . . multiples "coups de soleil" . . .

Plus que jamais, baigneurs et automobilistes devront redoubler de prudence pour éviter de grossir la liste des morts tragiques durant ce congé.

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

"Le petit pain . . . à saveur unique"

PAINS à HOT DOGS

PAINS A HOT DOGS 12 pour 39¢
PAINS A HAMBURGERS 8 pour 29¢
DISPONIBLES A LA BOULANGERIE RBI RICHSTONE DE VOTRE VOISINAGE
• AIR CONDITIONNE

Richstone RBI BAKERIES, Inc.

Pour le bénéfice de tout notre personnel
NOS 4 MAGASINS FERMERONT A 1 HEURE P.M. TOUS LES SAMEDIS
commençant demain le 29 juin jusqu'au 17 août incl.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon inc. STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-4761
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
831 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

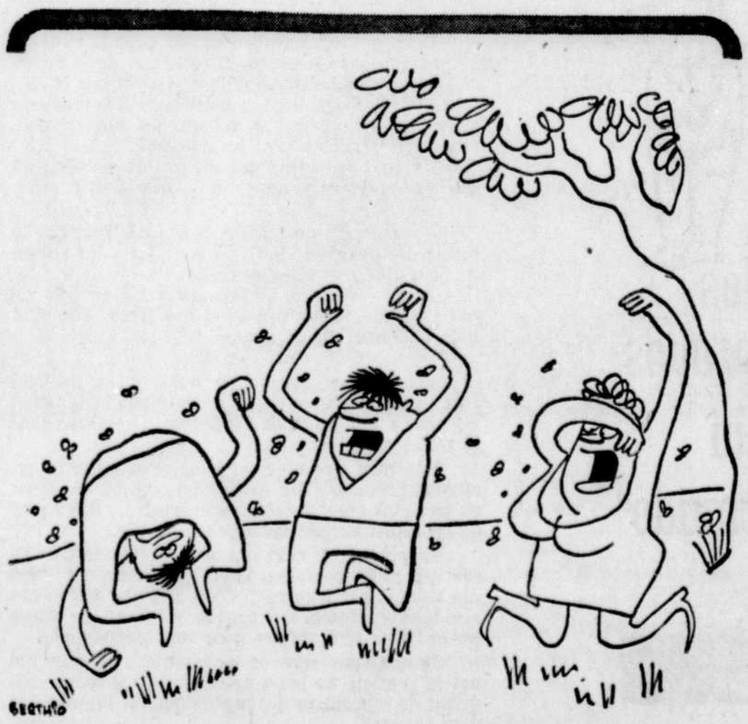

DE LA CHASSE AUX MOUSTIQUES NAÎTRA PEUT-ÊTRE UN BALLET CANADIEN, UN JOUR ...

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

• PROTECTION
• CONFORT
• ELEGANCE
AUVENTS en ALUMINIUM ou CANEVAS

POUR FENETRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, etc.
BELLO LA MARQUE DE QUALITÉ BRAND
LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA DE TISSUS ET COULEURS
• PLAN BUDGETAIRE •
Aussi : Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre-yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc. • Louage de tentes et d'accessoires pour camping.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
BEL-AIR HASTINGS ALUMINUM PRODUCTS — CIE D'AUVENTS MILLER
DIVISIONS DE:
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMÉS GRATUITS A DOMICILE
Tél. LA. 7-1555*

Les fameux PANIERS "BON VOYAGE" DIONNE transmettront vos bons souhaits et sont de bon goût
GROSSES FRAISES — NECTARINES — PECHES
BLEUETS — CERISES — ABRICOTS — MANGUES
AVOCATS — POMMES VERTES
POIRES BARTLETT — ETC.
FROMAGES FINS
BISCUITS IMPORTES
SQUASH ORANGE — LIMETTE — CITRON ROSE
BIERE GINGEMBRE SCHWEPPE
LUNDI 1er JUILLET, FETE DU DOMINION, FERME
A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE — TEL. : VI. 9-2341

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Mountain Sights et Paré, à la Côte-des-Neiges.

Les blessés, qui ont été transportés à l'hôpital Ste-Mary's, sont : Mme Marie-Paule Larin, âgée de 45 ans, 3450, rue Allard, et ses deux fils, Robert, âgé de 6 ans, et Serge, 12 ans; M. Régent Leclair, âgé de 31 ans, 6856, rue Montmagny, le conducteur d'une autre voiture, a subi une fracture du crâne et son état serait grave.

Trouvé inconscient

La Sûreté municipale mène présentement une enquête afin de découvrir les circonstances entourant la mort d'un homme, âgé d'environ 50 ans, qui a été trouvé inconscient un peu après minuit au pied de la rue Baldwin, par les policiers de l'auto-patrouille 314. Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, il devait succomber quelques heures plus tard.

La victime a été identifiée come étant Hilaire Leblanc, dont l'adresse n'est pas connue. On a souligné que seul une autopsie pourra révéler la nature exacte de la mort. On croit que l'homme aurait été heurté par un chauffard ou battu à mort.

Canadiens condamnés aux E.-U.

HARTFORD, Conn. (PA) — Deux Canadiens ont été condamnés à 14 ans de prison hier pour vol avec effraction. Roger Levac et Léo Picard, de Mattawa, âgés de 23 et 25 ans, ont été condamnés par une cour supérieure.

La police a fait savoir que les deux hommes se sont rencontrés dans le train alors qu'ils se rendaient à Hartford.

Ils étaient accusés d'avoir volé $59 à un chauffeur de taxi et de l'avoir attaché dans le coffre de sa voiture. Ce dernier y passa plus d'une journée mais réussit à percer le couvercle pour respirer.

Levac et Picard étaient en outre accusés d'avoir perpétré deux vols à New-Britain et de s'être servi de couteaux.

Deux vols à main armée

Trois bandits armés ont perpétré un hold-up à la station de service Spur, au 9477 du boul. Pie IX, à Ville St-Michel, vers 2 h. 25 ce matin.

Le trio s'était arrêté à cet endroit pour prendre de la gazoline, mais quand le plein fut fait, l'un des suspects sortit un revolver et somma l'homme de service de lui remettre le contenu de la caisse. Les bandits prirent la fuite avec une somme d'environ $80.

L'automobile dans laquelle les apaches prenaient place avait été rapportée volée par la police de Montréal-Nord environ une heure avant le vol. Elle devait être retrouvée abandonnée à l'angle des rues Hôtel-de-Ville et Majeau, à Montréal-Nord, 30 minutes plus tard.

Par ailleurs, vers 3 h. 15 trois autres bandits armés ont fait main basse sur une somme de $100 chez Sanguinet Oil Product, au 2195 Demontigny. Le veilleur de nuit se trouvait seul dans la place au moment ou le trio fit son apparition en demandant le contenu de la caisse.

Vandalisme

Des vandales pénétrant par une fenêtre de côté, se sont introduits dans une synagogue juive au 6663 de la rue Cartier où ils ont tout saccagé, brisant les bancs, miroirs, vitres, déchirant les livres de prière pour les répandre sur le plancher. On rapporte que les dommages sont considérables.

Vol de $1,900

Alors que Mlle Thérèse Cantin, secrétaire à la "Employee and Unlimited Skills Size Corp.", sise au 600 ouest, Port-Royal, revenait de la banque peu avant midi aujourd'hui avec la paie des employés, un inconnu sortit précipitamment d'une voiture, bouscula la jeune femme et lui enleva la serviette contenant l'argent, soit $1,900.

Broyé sous un bélier mécanique

Un jeune homme de 25 ans, Léo Salois, du 11,127 rue Balzac, à Montréal-Nord, a connu une mort tragique hier après-midi lorsqu'il a été écrasé sous un bélier mécanique qui s'est renversé sur lui. Sa mort a été instantanée. L'accident est survenu sur un chantier de construction boulevard Mont-Royal.

4e arrestation

Une quatrième personne a été arrêtée par la gendarmerie royale pour s'être livrée au commerce des narcotiques (goofballs). Il s'agit de Heyman Schleimer, 3929 De Buillion, qui comparait cet après-midi.

CROWN HOTEL
136 OUEST, 44e RUE
Au coeur de Times Square, près des théâtres, divertissements et centre sportif de la ville de New York.
$3.50 par jour
par personne — 2 par chambre
Renseignements :
M. Edmund Boudreau
JUdson 2-3516

MARIE FRANCE dit OUI à la mode d'été

VIENT DE PARAITRE 40 cts

FLQ

SUITE DE LA PAGE 3

ils ont été envoyés aux Assises (Cour du Banc de la Reine) pour y subir leur procès au cours de la session de septembre.

En deux audiences seulement, hier, la Couronne, a en effet réussi à présenter au juge Emile Trottier une présomption qui a amené l'envoi à l'examen volontaire de trois des prévenus, sous une douzaine d'accusations différentes.

Les accusés qui ont subi cette procédure, (la dernière avant le procès) aujourd'hui même, sont : Raymond Villeneuve, l'un des trois membres de la direction du Front de Libération Québecois, Alain Brouillard et Alain Gabriel, deux étudiants qui avaient précédemment donné, mais à leur façon propre, leur version de l'attentat auquel ils avaient participé.

Soit celui du "lancement" d'un "coquetel Molotov" contre la caserne des Victoria Rifles, rue Cathcart.

Les accusations retenues contre chacun des accusés sont celles de conspiration pour méfait, et méfait public, car ils avaient risqué de tuer quelqu'un.

A la suggestion même de la Couronne représentée par Mes Jacques Ducros, Gabriel Lapointe, Jacques Bellemarre et Jean-Guy Boilard, le juge Trottier a cependant modifié la double accusation portée contre les prévenus pour avoir fait usage d'explosifs.

Désormais, ils seront accusés de tentative d'incendie criminel et de conspiration dans ce but.

Cette modification, le tribunal l'a acceptée après que l'un des principaux témoins du ministère public, le sergent-détective Léo Plouffe, eut lui-même fait remarquer que si la bouteille d'huile à chauffage, lancée dans les fenêtres de la caserne était tout comme une "bombe incendiaire", il ne s'agissait pourtant pas d'un explosif proprement dit.

La décision du tribunal rendue dans le cas de Villeneuve, les procureurs des autres accusés (Me Alfred Chevalier représentant Gabriel, et Me Raymond Bernier occupant pour Brouillard) acceptèrent rapidement que la présomption serve contre leurs clients respectifs.

Seul puis... après discussion

Mais Me Ducros fit remarquer qu'il voulait ajouter un témoignage.

C'est, en tout cas, ce qu'il espérait pouvoir faire.

Car le témoin qu'il appela alors n'était autre que Villeneuve lui-même qui, vendredi dernier, avait été un de ceux qui déclarèrent, à la cour, que leurs convictions politiques les empêchaient de déposer.

C'est ce qu'il devait répéter hier après-midi, avec le plus grand aplomb.

Le juge Trottier, qui avait été estomaqué par la même déclaration et à trois reprises, la semaine dernière jeta :

— Qu'est-ce que vous racontez là ?

— Je ne veux pas témoigner, c'est tout répondit, sans broncher, le témoin.

Le juge lui demanda encore si c'était de son propre chef qu'il avait pris cette décision, ou si c'était à la suite d'une conspiration.

Après avoir hésité sur le sens du mot "chef" dans les circonstances, Villeneuve répondit qu'il avait seul décidé de ne pas répondre.

Puis, pressé d'autres questions, il finit par avouer qu'il en avait discuté avec ses compagnons de détention, avant qu'on ne décide de les mettre à part à la prison commune.

Le juge Trottier donna alors au prévenu de longs renseignements, à la fois sur les droits qu'il avait devant la cour mais, aussi, sur l'obligation qu'il avait de rendre témoignage comme le plus commun des mortels.

Puis, à la fin, il lui dit, avec solennité :

Villeneuve, je vous ordonne de répondre aux questions qui vous sont posées.

Le jeune homme de la rue de Grandpré répondit alors imperturbablement, sans même cligner des yeux :

Je refuse.

Le tribunal souligna alors à la Couronne qu'il existait, dans le code pénal, une disposition permettant d'accuser une personne de conspiration pour entraver la justice.

Nous en prenons bonne note, dit simplement Me Ducros.

Une "revise" qui ne change rien

A la reprise de l'audience, hier après-midi, l'avocat de Gabriel, Me Chevalier, avait fait remarquer qu'à la suite d'une rencontre avec son père et son procureur, le jeune homme de la rue Bernard voulait continuer à témoigner pour expliquer les "réticences" que le tribunal lui avait reprochées, dans la matinée.

On crut alors que le témoin allait revenir sur quelques-unes de ses déclarations, et être plus explicite.

Au fait, c'est ce que le juge Trottier sembla lui-même comprendre.

Et il entreprit de revoir, avec Gabriel, quelques-unes de ses affirmations de la matinée.

Mais au lieu de les contredire ou de les modifier, il les confirma sans hésitation.

Il déclara alors au juge :

J'ai peut-être pu paraître ne pas dire la vérité. Mais c'est sans doute une fausse impression que j'ai involontairement créée. J'étais très nerveux, il s'agissait de souvenirs lointains. Mais ce que j'ai dit était vrai.

Le juge lui fit alors remarquer que le but de la cour n'était aucunement de lui faire changer son témoignage, s'il était effectivement vrai.

Tout ce que nous voulons, ajouta-t-il, c'est savoir la vérité. Si ce que vous avez déjà dit est vrai, il n'y a pas lieu d'y revenir.

Et le magistrat de continuer un peu sèchement :

Vous pouvez disposer. Un autre témoin, s.v.p.

Vie réellement en danger

C'est par la suite que le procureur de Villeneuve et Me Ducros présentèrent un bref plaidoyer, le premier pour tenter de faire rejeter l'accusation de méfait telle que portée, le second pour soutenir que cette plainte devait être maintenue telle quelle, avec le châtiment maximum de prison perpétuelle qui y est attaché.

Le procureur du jeune homme dit pour sa part, avec insistance, qu'il y avait une différence énorme entre le fait de causer des dommages à la propriété et celui de mettre la vie des gens en danger.

"Or, rue Cathcart, ajouta-t-il, on n'a réellement menacé la vie de personne, puisqu'on a effectivement attendu qu'il n'y ait personne dans le voisinage, et que toutes les lumières fussent éteintes, à l'intérieur de la bâtisse, pour lancer l'engin dans une fenêtre.

"D'autre part, on a employé de l'huile à chauffage et non de l'essence pour fabriquer le "coquetel", et on a, ainsi, réduit au minimum le danger d'explosion et d'incendie."

A cela Me Ducros répondit qu'il y avait, en fait, un gardien endormi dans l'immeuble, et que, sa vie avait été mise en danger.

Il souligna également que l'emploi d'huile au lieu d'essence n'était pas une excuse valable.

S'ils avaient voulu ne rien provoquer du tout, ils auraient employé de l'eau."

Claustration dénoncée

Le juge Trottier, lui, donna raison à la Couronne, en soulignant que la nature exacte du liquide inflammable employé ne changeait rien à l'intention de causer un incendie et, par conséquence possible, des pertes de vie.

Sa décision rendue dans tous les cas, on devait immédiatement assister au défilé des autres accusés dont on remit l'instruction, soit à aujourd'hui même, soit à mercredi prochain.

Me Gilles Duguay, qui représente plusieurs accusés avec Mes Guy Guérin et Claude-Armand Sheppard, intervint à ce moment-là pour se plaindre des conditions dans lesquelles quatre de ses clients étaient détenus depuis quelques jours.

Depuis le moment où on a décidé de les séparer complètement les uns des autres, ces quatre prévenus sont gardés dans des conditions inhumaines dans des cellules sans fenêtre et sans lumière où ils ne peuvent même pas lire. Cette claustration est tout simplement dégradante. On semble vouloir venir à bout de la résistance physique de nos clients et, dans l'intérêt même de notre système judiciaire, il me semble qu'on devrait rendre plus hygiénique et plus humaine leur présente détention.

Tout en faisant remarquer que les conditions de détention des accusés n'étaient aucunement de son ressort, le juge Trottier déclara, au moment de l'ajournement, qu'il ferait part de ces remarques au shérif, le responsable de la prison commune du district de Montréal.

Précisions au sujet des faux recenceurs

Il n'existe pas de service de recensement municipal à Montréal, tel que mentionné dans une nouvelle publiée hier sous le titre "Faux recenseurs", mais il existe, et depuis longtemps, le Bureau fédéral de la statistique.

M. Pierre Gadbois, directeur régional de ce bureau, nous informe que, sur l'île de Montréal, durant la dernière semaine complète de chaque mois, environ 80 personnes font un relevé officiel de la main-d'oeuvre disponible. Ce relevé est utilisé ensuite pour la compilation des statistiques officielles des conditions d'emploi dans notre région.

M. Gadbois précise cependant que ces énumérateurs sont porteurs d'une carte d'identité signée par M. J. Walter E. Duffett, statisticien général du Canada.

Cette rectification de M. Gadbois fait suite à une nouvelle publiée dans la plupart des quotidiens montréalais au sujet d'une certaine femme qui enquêtait frauduleusement, selon la police, sur les heures de travail des résidents.

Le directeur régional du Bureau fédéral de la statistique nous informe que leurs énumérateurs ne posent pas de telles questions. Ils se bornent simplement à établir le nombre de ceux qui travaillent ou qui chôment.

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 3

encore reçu le document attendu.

Pour quand donc le rapport ?

"Dans quelques jours", répéta, une troisième ou quatrième fois, M. Saulnier qui a aussi redit, comme la veille, que "ça va très bien".

En réponse à une autre question, M. Saulnier a également dit que le rapport n'a pas été distribué sans que l'administration municipale ne l'ait elle-même reçu.

Le mystère du rapport attendu !

ANNONCE
Callosités
Pour soulager les callosités, douleurs cuisantes, sensibilité de la plante des pieds, et pour faire disparaître les callosités, portez ces coussinets plantaires souples et confortables.
Dr Scholl's Zino-pads

INSTITUT SAMSON
ECOLE SECONDAIRE DU SOIR
pour JEUNES GENS et JEUNES FILLES
SECTION : Sciences-mathém. Sciences-let. générale
EDUCATION DES ADULTES
ATTENTION ! JUILLET !
(jour et soir)
• Cour préparant aux examens de reprise.
• Cours pour les élèves qui désirent passer du cours général au cours scientifique.
N.B. : Entrée : 3 juillet.
Diplôme officiel du Département de l'Instruction Publique
Pour informations, bureau, 2151 est, boul St-Joseph
LA. 6-4646 ENTREE le 4 septembre 1963

IL NOUS VIENT DE HOLLANDE

Hollandia
UN RÉGAL AU GOÛT — UN VELOURS SUR LA LANGUE
Le Hollandia est un excellent tabac à pipe importé de Hollande. Vous apprécierez son bouquet unique. Chaque bouffée fraîche et satisfaisante vous révélera une douceur incomparable. La prochaine fois, achetez du Hollandia.

Fumez le Hollandia pour apprécier vraiment votre pipe

Adoptez L'ACADIAN

Modèles représentés, de haut en bas et de gauche à droite: Le coupé sport de luxe Beaumont, la décapotable sport de luxe Beaumont, le station-wagon Invader 4 portes, le sedan Canso 4 portes.
UNE VALEUR GENERAL MOTORS
PIMPANTE
FRINGANTE
FONCTIONNELLE
LA PRÉFÉRÉE DE LA FAMILLE par GENERAL MOTORS
Chaque mois, un plus grand nombre d'automobilistes adopte l'Acadian, et pour d'excellentes raisons. Ils choisissent l'Acadian de préférence à toute autre voiture parce qu'elle répond si parfaitement à leurs besoins. Si vous désirez une voiture aux lignes pimpantes et séduisantes, voyez alors la beauté de la carrosserie Fisher de l'Acadian. Si vous voulez beaucoup de place pour votre jeune famille, en même temps que la facilité de manoeuvre assurée par un empattement court (110 pouces), alors l'Acadian vous conviendra. Et si vous aimez avant tout de brillantes performances, l'Acadian est bien équipée pour vous plaire; son moteur à 4 ou 6 cyl. au choix, est plein de fougue et très économe d'essence. Voyez enfin le prix tellement modique de l'Acadian, et vous aussi vous serez prêt à l'adopter.
Voyez aujourd'hui même votre concessionnaire ACADIAN-PONTIAC-BUICK AT563AP
VOYEZ LES CONCESSIONNAIRES ACADIAN DE VOTRE LOCALITE — VENDEURS AUTORISES ACADIAN DANS LE GRAND MONTREAL
MONTREAL BUICK LTD. 4026 ouest, Ste-Catherine — WE. 7-6342
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE 4833, boul. St-Laurent — 288-0186
OMER BARRE VERDUN LIMITEE 5987, avenue Verdun, Verdun PO. 8-2551
PARKWAY PONTIAC LTD. 3500 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-2291
GARAGE BERTRAND LIMITEE 15538 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds Qué. — 626-3981
VAILLANCOURT & FRERES 375, Curé-Labelle, Chomedey, Qué. 681-2533
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE 11,251 est, rue Notre-Dame — MI. 5-1651
HARLAND AUTOMOBILE LTEE 955, boul. Montréal-Toronto Rond-Point de Dorval ME. 1-2051
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE 7085, boul. St-Laurent — CR. 9-7321
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE 1965, rue Lafontaine — LA. 4-3761
JARRY AUTOMOBILE INC. 1068, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. 669-2681
MID-TOWN MOTORS LIMITED 1395 ouest, boul. Dorchester — UN. 6-9961

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h
100	Abitibi	43¼	43¾	43¾
—	Abitibi Pr	25	25	—
25	Algoma	56¼	56¼	56¼
7124	Alumin	28⅛	28	28
—	Alum 1 pr	24	24	—
—	Alum 2 pr	48½	48½	—
—	An T 4½ p	43¾	43¾	—
25	Ang T 2.90p	53	53	53
400	Argus	12	12	12
—	Argus 2.50 p	52	52	—
—	Argus 2.60p	52¾	52¾	—
—	Argus 2.70p	52¾	52¾	—
—	Argus C p	9½	9½	—
—	Asbestos	26	25¾	—
—	Atl Sug A	24	24	—
—	Bail S 5 p	24	24	—
305	Banq CN	77	77	77
360	Bnq Imp	65¼	65¼	65¼
740	Bank Mont	67¾	67¼	67½
80	Banq NE	7	7	7
200	Banq PC	51	51	51
660	Banq Roy	76	76	76
820	Banq Tor-D	64¼	64	64¼
—	Bath Pow	19	19	—
—	Bath Pow A	54¾	54¾	—
1065	Bell Phone	55⅛	55⅛	55¼
	Bow C 5p	50½	50½	—
	Bow C 5½p	51½	51½	—
50	Bow Mer p	50½	50½	50½
	Bow Paper	5¾	5¾	—
600	Brazil	310	310	310
	BA Bank N	60	60	—
365	BA Oil	27½	27¼	27½
1200	BC Fofest	17¾	17¾	17¾
1250	BC Power	20½	20¼	20½
	BC Phone	56	56	—
	BC Pho 4½	92	92	—
	BC Pho 4¾	97	97	—
	Brockvl p	7⅜	7⅜	—
512	Brown	13¾	13¾	13¾
	Bruck "A"	19¾	19¾	—
	Bruck 'B'	485	485	—
	Build Prod	27	27	—
250	Bulodo	615	615	615
	C F id pirSHRDLUFRFRRF			
	C.F. P C P	19½	19	—
975	Cal Pow	23	22⅞	23
	Cal Pow 5p	108	108	—
380	Can Cem	38	38½	38½
202	Can Cem p	28½	28½	28½
—	C Dom Sug	28¾	28	28
—	Cl Lndry	22	22	22
—	C S L	55½	55½	55½
—	C Aviation	10⅛	10⅛	10⅛
1475	C Brew	10⅜	10⅜	10⅜
—	C Brew p A	51¾	51	51
—	C Brew p B	53⅞	53⅞	53⅞
—	C Br Alum	10½	10½	10½
—	Cdn Celan	60¼	60¼	60¼
2660	Id. 1.75 p	37½	37¼	37¼
525	C Chemical	9¾	9⅝	9¾
—	C Conv A	3 50	3 50	3.50
—	C Conv B	4 10	4.10	4.10
—	C Hydrocar	12½	12¼	12¼
550	C I L	16	16	16
—	C I L pr	83⅞	83⅞	83⅞
—	C Int Pow	15¼	15¼	15¼
50	C I Pow p	47½	47½	47½
252	C Marcon	4 00	4 00	4 00
1045	C P R	50⅝	50	50⅝
—	C Pet pr	11¼	11¼	11¼
z50	C Vickers	19½	19½	19½
—	CWN G 4 Pr	17	17	—
100	C Del Rio	7 50	7 50	7 50
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	6	5⅞	—
—	Coll Cell	7¼	7	—
425	Cons MS	25¾	25½	25½
—	Cons Text	6	6	—
700	Cons. Glass	42	41	41
—	Corby "A"	19	19	—
	id "B"	17½	17½	—
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Crain RL	17	16½	—
—	Créd. Fonc	77½	77½	—
—	Cr Zel A	24¾	24⅝	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	12¼	12¼	—
275	D Seag	53¼	52⅞	53⅛
—	Dome Pete	14¼	14¼	—
150	D Bridge	19¼	19	19
—	D Coal Pr	14	14	—
—	D Corset	21½	21½	—
92	D Dai	13	13	13
—	D Fn	65½	65½	—
5450	D Gl	18	17	17
—	D Glass p	20	20	—
300	D Lime	7	7	7
110	D Steel	12	12	12
10400	D Stores	15	15	15
115	D Tar	17⅜	17½	17⅜
—	D Tar pr	23½	23½	—
800	D Text	20⅜	20⅜	20⅜
—	O Text p	147	147	—
200	Donohue	24⅞	24⅞	24⅞
—	Dow Brew	50	50	—
25	Du Pont	39⅛	39⅛	39⅛
—	Du Pont pr	85	82½	—
z10	Dupuis A	9¾	9¾	9¾
—	E Koot	38	38	—
z25	Enamel A	6½	6½	6½
200	Falcon	60	60	60
150	Fam Play	18¾	18¾	18¾
—	Fleetwoo	22	22	—
z25	Foundation	9	9	9
1375	Fraser	31	30⅞	31
—	FrPete p	2 95	2 90	—
—	Frosst A	20¼	20¼	—
—	Gat 5 p	103	103	—
—	Gat 5½p	107¼	107¼	—
100	Gen Dynam	25⅝	25⅝	25⅝
—	Gen Motrs	76	76	—
252	Gr Br C I	12	12	12
100	G. L. Paper	19	19	19
—	Gunnar	8 10	8 10	—
—	Handy An	15	15	—
—	Hadee	2 00	2 00	—
100	Hawk Sidd	6	6	6
100	Hollinger	27	27	27
—	Holt Ren	22	22	—
—	Home Oil A	11½	11½	—
—	Home Oil B	11¾	11¾	—
—	Horne Pf	1.70	1.60	—
—	H Smith pr	44	44	—
285	Hud Bay MS	55½	55½	55½
145z	Hud Bay C	14¾	14¾	14¾
—	Husky Oil	6⅝	6½	—
488	Imp Oil	40⅝	40	40⅝
100	Imp Tob	13½	13½	13½
80z	Imp Tob Pr	6¼	6¼	6¼
3830	Ind Accep	25	25¼	25¼
—	I Ac 2.25 pr	48½	48½	—
—	I Ac 4.50 p	97	97	—
—	Inland C pr	18	18	—
865	Int Nickel	66¼	66	66
575	Int Pap	32¾	32	32¾
10900	Int Util	24	23⅞	24
—	Int Util pr	48½	48½	—
285	Interp P L	84¾	84¼	84½
—	Iro Glass pr	11	11	—
500	Jamaica ps	11¼	11¼	11¼
—	Labatt	16½	16½	—
225	Laur F A	14¼	14¼	14¼
25	Laur F	20½	20½	20½
—	Laur F	40	40	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7¾	7¾	—
100	Loblaw B	8½	8½	8½
—	Loeb M	18	18	—
—	MacLare A	23	23	—
—	MacLare B	23¼	23¼	—
575	MacMill P	23¾	23½	23½
—	Mail Pr	95	95	—
295	Mariti Tel	22	22	22
1360	Mass F	14⅛	14	14⅛
5z	Mass F4½	108	108	108
—	Ma F 5½P	109	109	—
—	Met Stores	7½	7½	—
—	Miron Pr	12	12	—
75	Molson "A"	30	30	30
299	Molson "B"	31	30½	30½
100	Mtl Loco	13½	13½	13½
225	Mtl Trust	93	93	93
100	Moore Cor	52½	52	52
995	Noranda	36¾	36	36¼
—	Nw Util P	85	85	—
5z	N S Light	25¼	25⅛	25¼
200	Ogilvie	13¼	13⅛	13⅛
—	Ogilvie Pr	38	38	—
—	Ont Steel	19¾	19¾	—
650	Pac Pete	12⅜	12½	12⅜
300	Page-Hers	20½	20¼	20¼
250	Penmans	28⅞	28¼	28⅞
—	Placer	26½	26¼	—
1965	Powr Crp	9⅝	9¼	9¼
785	Price Br	36¼	36	36¼
—	Price pr	89½	89½	—
—	Prov Tr Pr	48½	48½	—
z60	QN Gas	7⅜	7⅜	7⅜
—	QN Gas pr	105¼	105¼	—
—	Que Pow	36½	36½	—
	Que Phone	48	47½	—
50	Que PH 58p	21½	21½	21½
—	Reed A E	7¾	7¾	—
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitmn's A	9½	9½	—
700	Rio Algom	14⅛	14	14
—	Rolland A	9¼	9¼	—
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland pr	89½	89½	—
200	Rothmans	6¾	6¾	6¾
—	Royalite pr	26	26	—
—	St L Cm	19	18¾	—
—	St L Crp	22¼	22¼	—
1450	Salada F	9⅝	9¼	9⅝
—	Scot LaS	5	5	—
715	Shaw Inq	4 85	8 75	4 85
—	Shawin	2975	2975	—
25	Shaw 4 pr	45	45	45
—	Shaw 4½P	47	47	—
—	Shell In P	27¼	27	—
1250	Shell Oil	16⅞	16¾	16⅞
—	Sher Will	25	25	—
—	Sher W Pr	127	127	—
300	Sicard	8	8	8
—	Sicard Pr	21	21	—
50	Simpsons	33⅜	33⅜	33⅜
—	Southam	32¼	32	—
—	Std S Stl	11	11	—
1640	Steel Can	20⅞	20⅞	—
—	Steinbg A	22	22	—
—	Steinbg Pr	104	104	—
100	Texaco Cn	49	49	49
250	T Fin A	13	13	13
725	T Cn Corp	11⅞	11⅜	11⅞
770	Tr Can PL	28½	28½	28½
225	Tr Mt PL	14¾	14½	14¾
—	Triad Oil	170	170	—
—	Turnbull El	13½	13½	—
—	T'bull El P	23½	23½	—
—	UN Steel	5	5	—
—	Viau	12½	12½	—
320	Walk G W	57¼	56½	56¾
2000	W & Knapp	67	66	67
200	W Coast Tr	14¼	14¼	14¼
210	W Cst T V	13¼	13	13
—	Weston A	18¾	18¾	—
—	Weston B	21⅝	21⅝	—
—	Wstn 4½Pr	98	98	—
325	Zeller's	37⅛	37	37

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
9000	Ajex	17½	16½	17½
400	Alpha A $	6	5¾	6
4500	Alscope	76	75	75
6500	Alsof	31	29	31
	AMg Beau B	6	5	—
1000	Ameranium	5	5	5
600	A A Mo	215	215	215
	Anglo-Nf $	8¾	8¾	8¾
	Anglo-Sc $	11½	11½	—
	Anthonian	4½	4½	—
4500	Arno	6½	6	6
	Atlas Sul	7	7	—
1000	Atlas Tel	265	265	265
1500	Auglustus	29	29	29
	Baker Tale	11	11	—
	Band-Ore	7	7	—
	Bankfiled	20	20	—
	Barvalee	4	4	—
—	Bateman	4	3½	—
—	Beau Placer	15	15	—
—	Beld-Cort $	12	12	—
—	Bellechasse	17	16	—
—	Black River	8	8	—
1950	Blue Bon	3.75	3.75	3.75
—	B Bon W	7.25	7.15	—
4000	Bluewater	20	18	20
4000	Bornite	15½	15	15½
—	Bruneau	17½	17½	—
500	Calumet	3	3	3
—	Camp Ch	4 30	4 30	—
—	CS Pete	4 05	4 05	—
—	C-Collier $	9	9	—
—	Cdn Dev $	35	4 35	—
—	C Dredge $	7¼	7¼	—
25	Cl Inv T $	90	90	90
—	Cdn P P $	12⅝	12⅝	—
250	C Silica	110	110	110
1000	Canorama	10½	10½	10½
—	Cantexas	1.40	1.40	—
—	Canuba	2	2	—
100	Sasavant $	5¼	5¼	5¼
9000	Carbec	7½	7½	7½
500	Cartier-Que	6	6	6
—	Cassiar $	11¼	11¼	—
—	Catelli 'A' $	30	30	—
—	Cent Man	4	4	—
600	Chemalloy	75	70	70
—	Cessland	1 85	1 80	—
—	Cheskirk	10	10	—
—	Chib Kay	13	13	—
10000	Chib Copper	10	10	10
—	Chipman	4½	4½	—
2000	Clevlnd Cp	4	4	4
1200	Com Busn	4 15	4 55	4 55
—	C B M W	1 75	1.75	—
—	Cominga	5	5	—
—	Com O G	70	70	—
—	C Bellekeno	12½	12	—
—	C C Cad	5	5	5
—	C New Pac	20	20	—
300	Con Pper $	38¼	38⅛	38¼
—	C Que Yell	6	6	—
—	Cop Man	18½	18½	—
1000	Copstream	15	15	15
—	Couvr A $	10	10	—
—	Cr MG A $	12½	12½	—
—	Crusade	5½	5½	—
—	Dalfens	13	13	—
—	Delta Elec	155	155	—
—	Dolsan	7	7	—
—	Dome $	28¼	28¼	—
—	D. Explor	29	29	—
1000	D. Leaseh	21	21	21
—	D Oilcloth $	26¾	26¾	—
—	Dr Weld $	10	10	—
26000	Dumagami	80	73	73
1500	Dumont	19	18	19
—	East Sull	2 25	2 25	—
4000	Elder	101	100	101
—	El Sol	8	8	—
—	Emp Oil	3½	3½	—
41000	Equity Ex.	29	28	28½
7000	Fab Met	15½	15	15
—	Fabi $	8	8	—
—	Fano	2	2	—
—	Feralco	25	25	—
—	Fiscal $	7	7	—
—	Fiscal $	19	19	—
500	Flint Rock	16	16	16
5000	Fontana	4	4	4
3000	Fort Reli	28	28	28
12000	Fox Lake	26½	25	25
—	Futurity	15	15	—
1000	Fundy	6	6	6
400	G Autotr	3 75	3 75	3 75
1100	Glen Lak	1 60	1 60	1 60
500	Gold Age	34	34	34
—	Grissol	1.40	1.40	—
—	Gui Por	7	7	—
—	Hastings	85	85	—
—	Inland Ch	3 29	3 20	—
100	Inspirat.	2.15	2.15	2.15
5000	I Ceram	8	8	8
500	I Helium	1.47	1.47	1.47
1000	I Dredge	10	10	10
—	Inv FD 6 Pr $	53½	53½	—
2960	Jubilee	3 60	3 50	3 60
—	Keeley	37	37	—
—	Kenting A $	5¾	5¾	—
2000	Kiena	3 5	3 90	3 95
600	Kodiak P	1.15	1.15	1.15
—	Kontiki	4	4	—
100	Lab Acce $	8	8	8
500	Laduboro	130	130	130
—	Lait Lecl $	7⅝	7⅝	—
—	Lambt A $	20½	20½	—
—	Lamon A $	11¼	11¼	—
100	Leland P $	6¾	6¾	6¾
—	Lingside	4	3½	—
1000	Lith Corp	6½	6½	6½
—	Majortrans	5½	5½	—
20000	Halartic H	55	55	55
—	Massval	8	8	—
—	Matachewan	14	10	—
—	McIntyre $	50½	50½	—
1000	McKinney	17	17	17
25	Melchers	8½	8½	8½
—	Melch Pr $	5¼	5¼	—
1500	Merc Chip	25	24	24
—	Merrill	55	55	—
6000	Mid-Chib	24	23	24
500	Midepsa	170	160	165
300	Min Corp $	16¼	16¼	16¼
—	Mistango	24	23	—
—	Molyb	50	50	—
	Monpre	8½	8½	—
2000	M Pleasant	64	63	64
—	MR Darie $	7½	7½	—
—	MR Rice $	11⅜	11⅜	—
100	NatAut V	1 60	1 60	1 60
—	Native Min	13½	13	—
—	Needco	1 55	1 55	—
4000	N Formaque	4	4	4
—	Nfl Light $	110¾	110	—
2000	Newrich	14½	14½	14½
16000	NW Amule	12	11	12
—	Nocana	7	5	—
1000	NA Asbestos	5½	5½	5½
1000	NA Rare M	30	30	30
—	N Canalask	16	16	—
4000	Opemisc Ex	15	15	15
—	Opmisc C	7 20	7 20	—
—	PA Inv	3 45	3 45	—
—	Pat Silver	32	31½	—
—	Paudash	5	5	—
900	Peace Riv	3 00	2 99	3 00
1000	Pennbec	5½	5½	5½
—	Permo	32	32	—
1000	Pitt Gold	5	5	5
—	Porcupine	4	4	—
—	Power $	48	48	—
200	Power $	10½	10½	10½
—	Que Cobalt	340	340	—
—	Que Smelt	13	13	—
—	Q PH 56 $	20¾	20¾	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	230	230	—
200	Ruby F W	30	30	30
—	S L Colum	270	270	—
—	S L Divers	89	89	—
—	Sangamo $	11	11	—
146000	Saucon D	28	24	24
825	Shp&Save $	8¼	8¼	8¼
200	Silver Reg	45	43	45
6500	Silver Smt	80	79	79
107500	Silver T	37	32	37
—	Sobey's $	15	15	—
—	Soca	50	50	—
27000	S Durault	12	11	10
—	SC P 6 pr $	117½	117½	—
500	Spartan Air	53	52	52
900	Stairs Ex	175	171	171
—	Stand Gold	9	9	—
—	Sup Ord $	16½	16½	—
1500	Tache	9	9	9
4100	Talisman	100	96	96
—	Tazin	7½	7	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	5	4½	—
—	Tr C Free	240	240	—
—	U Asb.	340	340	—
—	U Corp B $	27	27	—
—	Un Obalski	54	54	—
6000	U Princ.	32	32	32
300	U Towns El	16	16	16
—	Val-Mar	5¼	5	—
—	Vander H	1 55	1.50	—
500	Vanguard	9½	9¼	9½
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	3	3	—
—	Westburne	82	82	—
—	W. Helium	50	50	—
—	Westeel $	13	13	—
4000	Westville	4	4	4
100	York Spec	600	600	6 00

Faiblesse relative des marchés, activité légère

Les effets de la taxe de 11 pour cent sur les titres de construction, telle qu'énoncée dans le nouveau budget, commençait de se faire sentir par le comportement de ces titres, sur les échanges de **MONTREAL**, vers l'approche de la fermeture.

Consumers Glass cotait 41, en baisse de 4 points, Dominion Glass 1 point à 17 et Canada Cement était en baisse d'un ¼.

Les cours qui avaient tendance à se stabiliser, au début de la séance, étaient en général plus faibles au milieu d'une activité tranquille.

Ind. Acceptance tombe de ¾, Calgary Power ⅛ et Zeller's d'un ¼.

Parmi quelques gagnants se trouvaient, Famous Players avec un gain de ⅛, CPR et Noranda ¼ chacun.

Chez les titres miniers, Bulolo fit un gain de 15 cents. Fox Lake baisse d'un cent et Saucon Development monte de 2 cents.

* * *

L'activité est légère et les cours ont tendance à faiblir sur le marché de **TORONTO**.

Les industrielles à subir les plus grosses pertes furent Dom. Glass en baisse de ⅞ et Ind. Acceptance de ⅝. Imperial Bank et Alberta Gas glissent de ¾ et ½ respectivement.

Parmi les gagnants, Toronto-Dominion enregistre un gain de 1¼, Cosmos ½ et Abitibi ¼.

Parmi les mines spéculatives, Tribag avance de 14 cents à $2.68 et New Senator 1½ à 23.

Peu de changements dans le secteur des pétroles de l'ouest.

* * *

Le marché de **NEW YORK** présentait une allure très calme au milieu de l'après-midi.

Un renouveau d'intérêt pour les titres de raffineries de sucre une tendance plutôt ferme.

du parquet de la bourse

La moyenne de 60 valeurs, de l'Associated Press, était en hausse de .4 à 270.8 à midi.

La moyenne de l'indice industriel Dow Jones, à la même heure était en hausse de .36 à 706.41.

Standard Oil (New Jersey) enregistre un gain de ⅞ à 68¾, son plus meilleur sommet.

Les trois grands de l'automobile étaient tous en hausse fractionnairement.

* * *

A la Bourse de **LONDRES**, les pétroles avaient la vedette par suite de l'offre d'achat qu'ont faite British Petroleum et la Shell à la Burmah Oil.

La BP a perdu 9 pence à 52 et Shell a reculé de 6 pence. Suivant cette courbe, les autres pétroles ont aussi baissé.

Les valeurs de tout repos étaient calmes.

Les titres négociés en dollars ont au contraire accumulé des gains.

* * *

L'allure générale du marché à **PARIS** est plus irrégulière que la veille mais les avances sont encore nombreuses à la cote. La demande conserve un caractère très sélectif cependant que la progression de ces derniers jours suscite des prises de bénéfices, surtout en cette fin de semaine.

L'ambiance générale du marché demeure cependant assez satisfaisante et la quatrième baisse consécutive qui s'est produite à New-York hier ne trouve guère d'échos que dans les compartiments de valeurs étrangères ou les dispositions sont assez hésitantes.

Le marché des pétroles se stabilise après les petits remous de la veille. Quant au volume des affaires, il reste toujours des plus modestes.

Aux valeurs étrangères, les allemandes se retrouvent souvent un peu au-dessous de leurs cours précédents et les néerlandaises varient peu. Italiennes à peine soutenues et cuivre congolais indécis.

Malgré la mauvaise tenue de Wall-Street, les américaines font preuve d'une bonne résistance. Un peu de tassement du côté des valeurs belges et stabilité des mines d'or sud-africaines.

cours des obligations

Source: Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4 15 dé.	1963	100⅛	100⅛
3¾ 1er sept.	1965	99⅛	99⅜
4½ 15 déc.	1966	100⅛	101
2¾ 15 juin	1968	93¾	94½
5½ 1er avril	1969	103⅝	104½
4¼ 1er sept.	1972	95¾	96¾
5½ 1er oct.	1975	103⅝	104½
3¼ 1er juin	1976	83¾	84¾
4½ 1er sept.	1983	94	94¾
3 Perpétuels		70	71
CNR 5½ 15 déc.	1964	104¼	105
CNR 4½ 1er avril	1967	99¾	100¾
CNR 5¾ 1er jan	1985	107½	108½
CNR 4 1er fév.	1981	87¾	88½
CNR 5 1er oct.	1987	98¾	99½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu Fin 5½	1983	101½	103
BC Electric 5⅛	1988	95	97
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 3¾	1969	93½	94½
BC Electric 5¾	1977	101¼	102½
BC Po 5 15 Sept	1982	93	95
Manit 5¾ 15 jan	1981	104	105
NB 3½ 15 Sept	1965	97½	98½
NB 5¼ 15 Déc.	1986	99	100
Newfnd 6, 1er f.	1981	102	104
N Sco 5½ 1 Set	1982	99½	100½
N Sc 3¼ 15 Juin	1965	97	98
Onta 3 15 Avril	1965	97	98
Ont Hyd ½¼ Nov	1983	99½	100½
Ont Hyd 4 mar	1966	97½	98½
Ont 5¼ 1 Oct.	1983	100	101
Que. 4¾, 15 Jan.	1977	94¾	95¾
Q. 5¼, 1er août	1983	98¼	99¼
Queb 5½, 1 Juin	1980	101	102
Queb 5¾ 1 Fév	1986	104	105
Québec 6 1 août	1972	104½	105½
Qué 6 1 août	1982	105½	106¾
Qu Hy 5½ 1 No	1985	101	102
Qu Hy 3½ - Mar	1975	86	87
Sask 5½ 10 mars	1982	101	102
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov,	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	99	100
Ottaw 5½ 2 juil	1980	100	101
Vanco. 6, 15 juin	1980	100	102
Met To 5½ 15 fé	1982	102	103
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P&P 4½	1966	102¼	103¼
Brazilian T. 4½	1971	71	75
Can. Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petro 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	134	—
Gery Lines 5½	1979	168	—
Gryhnd Lines 5½	1978	171	—
Home Oil 5¾	1971	103	—
Home Oil 6	1975	111	115
Inla Cement 4½	1976	92	—
Inland N Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	137	—
Pac Pete 5	1977	117	—
Shaw W P 5½	1972	101¼	102¼
Simpson's 5	1976	136	136
Simpson's 5¼	1979	106	—
T.C.P. 5	1988	121	123
TCP Inc Not 5½	1987	193	198
Triad Oil 4½	1971	92	94
Utd. Town El 6¼	1981	120	—
Westc'st 5½ ex-c	1988	105	107
INDUSTRIES			
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	99	100
Abit P P 6¼	1977	104½	—
Algoma Stel 5¼	1978	99	100
Alum of Can 4½	1973	95½	96½
BA Oil 5⅛	1977	98	99
C.B. Alum 5¾	1980	101	102
Cdn Brews 5	1983	95½	—
Cdn Brews 5½	1986	100	101
Can. Chemi 5½	1971	98½	—
Can Cement 5¼	1976	99	100
CIL 5¾	1977	102	103
CPR 3¾	1972	89½	90½
C.P.R. 5	1983	93	96
Crédit Fonc 5½	1974	100	101
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom Stores 5¼	1976	100	—
Dom Textil 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	96	98
Imperial Oil 3	1969	90	91½
Indus Accept 5¾	1892	101	102
Loblaw Groc 6	1977	102½	103½
Massey Ferg 4½	1976	93½	94½
Reynolds Al 5¾	1976	100¼	—
Shell Oil 4½	1976	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	101½	103½
St Law Corp 5	1978	96½	97½
Simpson's 4¾	1973	96	—
Steinberg 5¼	1973	99	—
T.C.P. 5.85	1987	100½	101½
Traders Fin 5¾	1974	100½	101½
Weston Geo 4¾	1971	95½	97
SERVICES PUBLICS			
Anglo-Teleph 6	1983	102½	103½
Avalon Tel 3½	1966	94¾	—
Bell Teleph 3¾	1979	85	86
Bell Telph 5¾	1982	103½	104½
Bell Teleph 6½	1978	106	107
Bowat Pow 3¾	1980	84	—
Brazil Tract 4¾	1970	75	—
BC Telepho 5¼	1983	97½	98½
Calg Power 3¼	1972	87	—
Cadn Electric 4	1968	92	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	102	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	101½	103
Marit Electric 4	1975	86	—
Nfld Lt & P 4½	1974	91	—
Nlfd Lt & P 5½	1978	98	—
N On N Gas 5½	1982	101	102
N Telephone 6	1981	101½	—
Power Corp 5½	1977	99½	—
Power Corp 5¾	1983	100	—
Q Nat Gas 8¾	1955	93	94½
Que Tel 6	1977	102	—
Shaw W & P 3½	1970	87½	—
Shaw W & 4¼	1967	94	95½
Union Gas 5	1977	96	97½
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 5	1978	95½	—
Eaton's Real 3½	1968	94½	—
Eaton's Realty 5	1978	96	—
Lob. Leased 5½	1983	100	—
Steinberg's P. 6	1982	102	—

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	•	2.00	44	4.54
Algoma Steel		1.40	57	2.45
Aluminium	•	.60	28	2.14
Argus Corp	•	.30	12	2.50
Bell Tel	•	2.20	56	3.92
B A Oil	•	1.00	28	3.57
B C Forest		.60	19	3.15
Bldg Prod		.90	28	3.21
C & D Sugar	•	1.00	27	3.70
boni incl.		1.20	27	4.44
Can Cement	•	1.20	38	3.15
Can Iron Ddy	•	1.00	22	4.54
Can Malting	•	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can Steam		1.80	53	3.39
Cdn Brew	•	.40	11	3.63
C. Celanese	•	1.80	68	2.64
C I L	•	.60	16	3.75
C P R	•	1.50	38	3.94
Cons. Glass		.80	44	1.81
Cons Paper	•	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	25	4.00
Dist Seag	•	1.80	54	3.33
Dom Bridge	•	.40	19	2.10
D Fdry & S	•	1.60	66	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	•	.40	16	2.50
Dom Oilcloth		1.20	26	4.61
boni incl.		1.30	26	5.00
Dom Tar	•	.80	18	4.44
Dom Textile	•	.80	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	25	4.00
Dow Brew		1.50	50	3.00
Du Pont	•	.75	39	2.05
boni incl.		.80	39	2.05
Foundation	•	.50	9	5.55
Fraser		1.20	31	3.87
boni incl.		1.40	31	4.51
Frosst "A"		.60	20	3.00
boni incl.		.65	20	3.25
Grt Lakes P.	•	.80	20	4.00
Imp Oil	•	1.20	41	2.92
boni incl.		1.40	41	3.41
Imp Tobacco		.60	13	4.61
boni incl.		.75	13	5.76
Ind Accept	•	1.00	25	4.00
Intl Paper	•	1.05x	34	3.08
Interp Pipe	•	3.00	82	3.65
boni incl.		3.10	82	3.78
Intl Util	•	1.60	51	3.13
Labatt	•	.55	17	3.23
Laura Secord	•	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	23	4.34
boni incl		1.10	24	4.58
MacMilln B&P	•	1.00	26	3.84
Massey-Ferg	•	.50	14	3.57
Molson 'A'		1.00	30	3.33
Molson "B"		1.00	30	3.33
Moore Corp		1.00x	54	1.85
Nat Drug	•	.80	16	5.00
Ogilvie Flour	•	.60	13	4.61
Page-Hersey	•	.90	22	4.09
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	•	.25	10	2.50
Price Bros	•	2.00	37	5.40
Rolland Paper A		.30	10	3.00
Salada Foods		.24	10	2.40
boni incl		.30	11	2.72
Simpsons	•	.90	34	2.64
Southam		1.00	33	3.03
Steel of C	•	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	•	1.00	22	4.34
Texaco	•	1.60	51	3.13
Traders Fin A	•	.80	14	5.71
Viau Ltée	•	.80	12	5.83
Walk-G & W	•	1.60	58	2.75
boni incl.		2.00	58	3.44
Zellers	•	1.40	39	3.59
BANQUES				
Can Imp	•	2.00	66	3.03
boni incl.		2.00	66	3.18
Can Nat	•	2.00	77	2.59
boni incl.		2.40	77	3.11
Montreal	•	1.90	68	2.85
boni incl		2.17½	68	3.25
Nouv.-Ecosse	•	2.20	72	3.05
boni incl		2.45	72	3.40
Provinciale	•	1.20	50	2.40
boni incl		1.45	50	2.90
Royale	•	2.40	78	3.07
boni incl.		2.65	78	3.39
Tor-Dom		2.05	62	3.22
boni incl		2.05	62	3.30
PRIVILEGIEES				
Abitibi	•	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%		4.50	92	4.89
Celanese $1.75	•	1.75	38	4.64
Can Cement	•	1.30	29	4.48
Dom Glass		.70	19	3.68
Dom Textile	•	7.00	20	3.50
Du Pont	•	3.75	82	4.57
Ogilvie Flr	•	1.75	39	4.48
Power C 4½%	•	2.25	46	4.89
Weston 4½%	•	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	•	1.20	26	4.61
boni incl		1.60	26	6.15
Cons Smelt	•	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome		.80	29	2.75
Falconbridge	•	2.00	60	3.33
boni incl.		2.50	60	4.16
Hollinger	•	.60	29	2.06
Hudson Bay	•	3.00	56	5.35
Int Nickel	•	2.00x	67	2.98
boni incl.		2.20	67	3.28
Kerr-Addison	•	.80	7	11.42
Noranda	•	1.20	37	3.24
Quemont	•	.90	10	9.00

*Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.) xEn devises américaines.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE				
Juil.	79¾	79⅞	79⅝	79⅞
Oct.	79⅝	79¾	79½	79⅝
Déc.	77¾	—	—	77¾
Mai	79⅞	79⅞	79⅝	79⅝
ORGE				
Juil.	1.18	1.18⅛	1.18	1.18⅛
Oct.	1.15½	1.15¾	1.15½	1.15⅝
Déc.	1.13½	1.13⅝	1.13½	1.13⅝
Mai	1.15	—	—	1.15
LIN				
Juil.	3.28½	3.29	3.28¼	3.28¼
Oct.	3.26⅝	3.27¼	3.26½	3.27
Déc.	3.24½	3.24½	3.24¼	3.24¼
Mai	3.29	3.29¼	3.29	3.29¼
SEIGLE				
Juil.	1.34	1.34⅜	1.33¼	1.33¼
Oct.	1.36½	1.37¼	1.36¼	1.36¼
Déc.	1.34⅝	1.35	1.34⅛	1.34⅛
Mai	—	—	—	1.37¾

Marché au comptant:

Avoine — 2 cw 79⅝, ex 3 cw 77, 3 cw 76⅞, ex 1 fourragère 76⅞, 1 fourragère 76⅝, 2 fourragère 73⅞, 3 fourragère 70⅝, fourragère mélangée 62.

Orge — 1 et 2 cw 6 rang 1.22è, 1 et 2 cw 2 rang 1.17⅞, 3 cw 6 rang 1.20è, 3 cw 2 rang 1.13⅞, 1 fourragère 1.13⅞, 2 fourragère 1.11⅞, 3 fourragère 1.08⅞.

Seigle — 1 et 2 cw 1.33, 3 cw 1.28¼, 4 cw 1.16¼, ergoté 1.15¼, sur voie 1.33¼.

Lin — 1 cw 3.27 ⅞, 2 cw 3.24 ¼, 3 cw 3.08 ¼, sur voie 3.28 ¼.

Marché du lin:

Prix au comptant 12 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE				
Juil.	1.85⅝	1.85⅝	1.85	1.85
Sept.	1.87¼	1.87⅜	1.86⅝	1.86¾
Déc.	1.92⅝	1.93¼	1.92⅝	1.92⅝
Mars	1.94	1.94½	1.93⅝	1.93⅝
Mai	1.88½	1.89⅝	1.88¼	1.88⅝
MAIS				
Juil.	1.27⅞	1.28⅜	1.27⅞	1.28⅜
Sept.	1.24¼	1.24⅝	1.24	1.24½
Déc.	1.17	1.18	1.17	1.17⅞
Mars	1.19⅞	1.20¾	1.19⅞	1.20⅞
Mai	1.22⅝	1.23¼	1.22½	1.23⅛
AVOINE				
Juil.	66¾	66⅞	66⅝	66¾
Sept.	67¼	67½	67¼	67⅜
Déc.	69⅞	70⅛	69¾	70
Mars	71⅝	71⅝	71¼	71⅜
Mai	—	—	—	71½
SEIGLE				
Juil.	1.26½	1.26⅞	1.26⅜	1.26¾
Sept.	1.27¾	1.28⅜	1.27⅜	1.28⅛
Déc.	1.30⅞	1.31⅜	1.30¾	1.31⅛
Mars	1.33½	1.33⅞	1.33⅜	1.33¼
Mai	—	—	—	1.32½
FEVE SOYA				
Juil.	2.65	2.66¼	2.64	2.64¾
Août	2.64	2.65½	2.63¾	2.64½
Sept.	2.61	2.63½	2.61	2.62¾
Nov.	2.59¾	2.62½	2.59¾	2.61¾
Jan.	2.64	2.66½	2.64	2.65¾
Mars	2.67	2.69½	2.67	2.68¾
Mai	8.69⅝	2.71¾	2.69⅝	2.70¾

fruits et légumes

Voici telle que publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal:

Fraises: belles $2 à $2.25; grosses $2.50 à $3; petites $1.50 à $1.75 le cageot d'une douzaine de chopines.

Betteraves: .70 à .75 la douzaine.

Céleri: $1 la douzaine.

Choux: $1.50 le cageot de 18.

Choux chinois: $1.50 à $2 la douzaine.

Concombres: $1.50 à $1.75 la douzaine.

Choux fleurs: $2.75 à $3 la douzaine.

Laitue: en feuilles, $1 à $1.25 les deux douzaines, Iceberg $2.50 à $2.75; Boston $1.75 à $2; Romaine $1.25 à $1.50 le cageot.

Navets: .75 à .90 le paquet de 6.

Asperges: .24 à .25 la livre.

Epinards: $1.25 à $1.50 le minot, $1.30 les 12 cellos de 10 onces.

Oignons: oignonnets .90 à $1 petits oignons du printemps .75 la douzaine de paquets.

Persil: .75 la douzaine de paquets.

Pois verts: $3.50 les 20 livres.

Poireaux: .75 à .90; petits .35 à .40 la douzaine.

Pommes de terre: $1.50 à $1.60 les 75 livres. $1 à $1.10 les 50 livres.

Radis: .35 à .45 la douzaine de paquets.

Rhubarbe: .35 à .40, grosse .65 à .75 la douzaine.

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédérale de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 43; A-gros 42; A-moyens 38; A-petits 27; B 33, C 29.

Beurre: arrivages courants, admissible 50¾, non admissible 50¼.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros, québécois blanc 34¼, coloré 34½.

Pommes de terre: Québec $1.50 à $1.60 les 75 livres, $1 à $1.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.90 à $2.05 les 75 livres, $1.25 à $1.30 les 50 livres, .30 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $2.65 à $2.80 les 75 livres, $1.70 à $1.80 les 50 livres, .48 à .50 les 10 livres; Floride nouvelles blanches $4.25 à $4.75 les 100 livres; Maine $1.20 à $1.25 les 50 livres; Virginie $3.25 à $3.50 les 100 livres, $1.75 les 50 livres; Caroline du Nord $3.50 les 100 livres; New Jersey $4 à $4.25 les 100 livres; Caroline du Sud $3.50 les 100 livres.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK. — A midi, le dollar canadien était en baisse de 1/32 à $0.92 49/64 en devises américaines.

La livre sterling était en baisse de 1/64 à $2.80 3/32.

MONTREAL — Le dollar américain était en hausse de 1/16 à $1.07 13/16 en argent canadien.

La livre sterling était en hausse de 1/4 à $3.02.

NEW york

	Ouverture	Haut	Bas	2h.15
Admiral Cp	17⅞	17¾	17½	17¾
Air Redu	53⅞	53¾	53⅝	53¾
Allis-Chalme	18⅛	18	18	18
Am Can	46½	46⅜	46¼	46⅜
Am Tel Tel	121⅜	121¼	121⅛	121¼
Am Tobacc	28⅞	28½	28¼	28½
Anaconda Co	49½	49¼	49⅛	49¼
Armco Steel	55½	55¼	55⅛	55¼
Atchison	29⅞	29¾	29⅝	29¾
Bethlehem St	30¾	30⅝	30½	30⅝
Boeing Airc	35⅜	35¼	35⅛	35¼
Borden's C	64¼	64⅛	64	64⅛
Canada Dry	23⅛	23	23	23
Can Paci fic	27¾	27⅝	27½	27⅝
Chesapk Oh	62	61⅞	61¾	61⅞
Chrysler	63¾	63⅝	63½	63⅝
Coca Cola	94	93⅞	93⅝	93¾
C Edis NY	84	83⅞	83¾	83⅞
Cont Oil	61½	61½	61¼	61½
Corn Prod	57	56⅞	56⅝	56⅞
Dougls Arcft	24	23⅞	23⅝	23⅞
Du Pont	245¾	245½	245¼	245½
Firestone	34⅜	34¼	34⅛	34¼
Eastman K	109⅜	109½	109¼	109½
Ford Motor	51⅞	51¾	51⅝	51¾
G Electric	78⅜	78¼	78⅛	78¼
Gen Foods	81⅝	81½	81¼	81½
G Dynamics	23¾	23½	23⅜	23¾
Gen Motors	69⅞	69⅞	69⅝	69⅞
G'year Tire	35⅛	35	35	35
H'stake Mng	48⅞	48¾	48½	48¾
I B'ness M	438	437⅞	437⅞	437⅞
Int Nickel	61⅛	61⅛	61	61⅛
Int Paper	30⅜	30½	30¼	30½
Int T&T	49½	49¼	49⅛	49¼
Johns-Mnvle	48⅛	48⅛	48	48⅛
K'cott C'per	72⅝	72⅝	72½	72⅝
Lockheed	56⅞	56⅝	56½	56⅝
Mont. Ward	38⅜	38¼	38⅛	38¼
Motorola	72¾	72⅞	72½	72⅞
Nat. Biscuit	52⅛	52	52	52
Nat. Cash R	70⅝	70¼	70⅛	70¼
North Am Av	57	57⅜	57⅛	57⅜
Northern P	47½	47	47	47
Ohio Edison	46⅝	46⅝	46½	46⅝
Pennsylv rr	19½	19¼	19¼	19¼
Pepsi Cola	50⅝	50⅝	50½	50⅝
Phelps Dodge	61	60⅞	60¾	60⅞
Pullman	29⅝	29½	29¼	29½
Pure Oil	52⅝	42½	42¼	42½
Radio-Corp	69	68⅞	68¾	68⅞
Shell Union	44⅞	44¾	44⅝	44¾
Sinclair Oil		43⅜	43½	43¾
Socony Mobil	68⅛	68¼	68⅛	68¼
Sout Pacific	36¼	36⅛	36	36⅛
Stand Oil (NJ	68⅝	68¾	68⅛	68¾
Sta. Brands	74⅜	74¼	74⅛	74¼
U. Carbide	102½	102¼	102⅛	102¼
Un. Pacific	41¼	41¼	41	41⅛
Un. Airc Co	45⅞	45¾	45½	45¾
U.S. Rubber	44½	44⅜	44¼	44⅜
U.S. Smelters	75	74⅞	74⅝	74¾
U.S. Steel	48¼	48⅛	48	48
Warner Bros.	15	14⅞	14⅞	14⅞
Woolworth	68½	68¼	68⅛	68¼
Zenith Radio	62⅛	62¾	62⅝	62¾

américaine

		Haut	Bas	2 h.
200	Allegh cp wt	7	7	7
900	Atlas cp wt	1⅜	1¼	1⅜
500	Braz Tl-P	3	2½	3
900	Brit Col pw	19⅛	19⅛	19⅛
1400	Brit Pet	7⅜	7¼	7¼
1400	Brown Co	13⅛	13	13⅛
4900	Cadn Javelin	16⅞	16¾	16¾
500	Cent Hadley	⅞	⅞	⅞
100	Cott Ne	6¾	6¾	6¾
800	Creole Pet	40½	40½	40½
1300	Dynalectron	2⅛	2⅛	2⅛
500	Felmont ePt	7⅛	7⅛	7⅛
200	Imp Oil	37½	37½	37½
3000	Pancoastl vte	½	½	½
500	Phillips El	25⅞	25½	25⅞
1000	Scury Rbw O	14¾	14½	14½
200	Tri Cont wt	36⅜	36⅜	36⅜
1800	Webb Knapp	⅝	⅝	⅝

fonds mutuels

	Achats	Ventes
xAffiliated Fund Inc	8.03	8.68
xAmerican Business	4.14	4.48
All Canadian Com	4.85	5.32
All Canadian Div	6.76	7.41
American Growth F	8.56	9.36
Beaubran Corp.	33.82	36.72
xBoston Fund Ltd.	9.63	10.52
xBullock Fund Ltd	13.32	14.60
Canada Growth Fund	5.04	5.53
Con. Gas Energy Fun	6.71	7.36
Canadian Invest Fu	10.58	11.60
Canadian Trust Inc	4.71	5.15
Canafund Co. Ltd.	43.41	45.58
Champion Mut F of C	6.00	6.59
Commonwealth Intl	9.19	10.07
C. I. Leverage	7.69	8.43
Corporate Investors	10.44	11.41
Diversified Income	22.05	—
Diversified Inc Shar	4.58	5.04
Dividend Shares	3.39	3.72
Dominion Equity	19.60	20.02
Dreyfus Fund	17.09	18.58
European Growth F	6.94	7.58
Federated Growth	4.91	5.37
First Oil Gas	4.49	4.91
Fonds Collectiv "A"	6.45	7.01
Do "B"	5.47	5.82
Do "C"	6.58	7.15
Group Inc.	3.61	3.95
Growth Oil, Gas	9.60	10.00
xIncorporated Inv	7.05	7.70
Investors Growth F	7.05	7.66
Investors Intl Mutual	4.53	4.93
Investors Mut of C	12.82	13.94
xKeystone Cust B-3	16.97	18.52
xKeystone Cust B-4	10.34	11.28
xKeystone Cust K-1	9.57	10.45
xKeystone Cust K-2	5.18	5.66
xMass Invest Trust	14.69	16.05
xMass Invest Gr St	8.08	8.83
Mutual Accum Fund	3.85	4.21
Mutual Income Fund	5.46	5.97
North Ameri F of C	11.24	12.28
One William Str Fd	13.90	15.19
Prêt & Revenu Mutu	6.36	6.95
Provident Mutuel Fd	5.01	5.45
Putnam Growth Fund	8.71	9.52
Radisson R 1	4.67	5.13
Regent Fund Ltd	5.80	6.34
Research Investin C	10.60	11.58
Savings Inve M of C	6.36	6.95
1962 Exec Fd of C L	5.50	5.75
Television Electron x	7.43	8.10
Timed Investment Fd	6.35	6.97
United Accum Fund	6.25	6.83
xWellington Fund I	14.37	15.66
Western Growth F L	4.66	5.06

x — En devises américaines.

DEVISES ETRANGERES

Source: Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud, rand	1.51¼
Allemagne, mark	.2710
Angleterre, livre	3.01⅛
Argentine, peso	.0080
Australie, livre	2.41⅝
Autriche, schilling	.0419
Belgique, franc	.0216
Brésil, cruzeiro	.0019
Chili, escudo	.3710
Danemrak, couronne	.1564
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2200
Hollande, florin	.2993
Italie, lire	.001735
Japon, yen	.0030
New York, dollar	1.07 25-32
Mexique, peso	.0869
Norvège, couronne	.1509
N.-Zélande, livre	3.00⅞
Pérou, sol	.0404
Suisse, franc	.2491
Tchécoslovaquie, couronne	.1512
Veneruela, bolivar	.2377

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconie	4	6
Aconic vte	4	6
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	1½
Atlas Chib	1	2
Bald Mountain	6	8
Beauport	15	18
Black Hawk	45	49
Bracemac	5	7
Bunt Hill	13	16
Camflo	85	86
Coastal Mng	21	26
Cuvier Mines	—	38
East Ventures	81	85
Elmac	8	10
Galloway	2	4
Garney	31	35
Gaspe Copper	31	33
Grt North Dev	—	36
Gibson	2	4
Glencona	1	3
Hucamp	60	70
Hull Iron	25	30
Imperial Minerals	1	3
Independant Ass	3	5
Juma	25	27
Kenmac	—	2
Kukatsuh	$ 7	7½
New Ass Dev	49½	59½
Lun Echo	20	23
Lake Chib	—	5
Main Oka	15	25
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex	—	12
Milado	—	20
National Mal.	16	18
New Lorie	9	11
New Miller Copper	9½	11½
New Pascalis	92	98
Nipiron	6	8
Norqu e	12	15
Northern Explor	75	85
Oklend	1	3
Olympia	—	5
Pine Point	13¾	14
Quejo	3	6
Rand Mal	11	14
Rusty Lake	40	50
St. Jude	—	3
St. Helen	2	6
Scott Chib	1	3
Seaway	3	5
Spring Pole	—	10
Starlight	⅛	1¼
Sulico	$250	275
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	14	16

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	56½	58½
Banque d'Economie	80	—
Banque d'Epargne	163	167
Brinco	3 80	3 95
Can Sup Oil	12½	13
Charter Credit	4¾	5¼
Credit Alliance	6½	7¼
Credit St-Laurent	13¾	14¼
Crown Life	268	278
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	54½	55½
Electrolier	9¾	10¼
Great West Life	740	790
Industrial Life nouv.	220	240
La Prévoyance	—	26
London Life	345	355
Les Prévoyants	88	91
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1¼	2
Nat Contrls	3	3½
Nat Features	4	4½
Uac Gas	18¼	18¾
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	1½	2
Soc d'Administration	39½	40½
Superpack	8¾	9
Steadman ind.	2	2½
Trust General, priv.	38	38¾
Universal Factors	2	3

pétroles

Cours fournis par Hugh MacKay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	60
Alaska Rfn	—	100
Anaconda	7½	—
Bashaw	1½	2½
Blue Crown	20½	27
Canadian Fortune	1⅛	1½
Castle	13	16
Claybar	15	16
Edoran	1¼	2½
Gateway	1¼	1½
Kenare	2½	1½
Leduc Calmar	3	4
Merit Oil	18	25
Mill Creek	5	7
Monterey	15	18
New Richfield	2½	3
New Ridgeway	5	10
North Continental	1	1½
Nuco	3¾	4
Ranchemans	6½	10
Sage	25	30
Sastex	4	5
Share	1¾	3
Silver City	2	4½
Turner Valley	8	—
Western Warner	3	4

M. D. A. Hansen, directeur général des ventes de Calgary Power Ltd., a été élu président de l'Association Canadienne de l'Electricité à l'assemblée annuelle de l'association qui se tient en ce moment au Manoir Richelieu, la Malbaie, Qué.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire des réceptions tel que transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Sauf ceux des veaux, les prix des bestiaux sont restés fermes cette semaine aux marchés de la métropole. La demande fut bonne et le marché relativement actif.

Les éleveurs ont conduit aux marchés 1,116 bovins, 1,629 veaux, 654 porcs et 175 agneaux et moutons

Les bouvillons de choix ont rapporté de $25 à $26.25, les bons de $24 à $24.75, les moyens de $21.50 à $23.75 et les communs de $15.75 à $21.25.

Les bonnes génisses valaient de $21.25 à $21.50, les moyennes de $17.75 à $19.75 et les communes de $12 75 à $17.50.

Les bonnes vaches variaient de $17.25 à $19.75 et les plus belles de $20 à $20.25. Les moyennes ont rapporté de $16 à $18.50, les communes de $13 à $16.85 et les sujets destinés à la mise en conserve de $9 à $14.75.

Les bons taureaux valaient de $19.25 à $21.75, les communes et les moyennes de $13.25 à $19 75.

Les bons veaux valaient de $24 à $28, quelques-uns de $30 à $31, les moyens de $21 à $23 et les communs de $12 à $19.50.

Les agneaux du printemps se vendaient de $20 à $34. Les bons moutons valaient de $9 à $11 et les communs de $3 à $4.50.

Hausse des envois de minerai de fer canadien en avril

Les expéditions de minerai de fer extrait des mines canadiennes se sont accrues de 12.1 p. 100 en avril sur un an plus tôt (1,231,305 tonnes contre 1,098,006) et de 36.1 p. 100 en janvier-avril (3,514,092 tonnes contre 2,582,304). Fin avril, les stocks totalisaient 3,824,993 tonnes, soit 11.1 p. 100 de moins que les 4,303,742 tonnes d'un an plus tôt.

Les exportations de minerai de fer ont augmenté en avril sur un an plus tôt (987,400 tonnes contre 935,596) et également en janvier-avril (2,644,-252 tonnes contre 2,048,613), tandis que les livraisons aux consommateurs canadiens ont augmenté de 162,410 à 243,905 tonnes durant le mois et de 533,691 à 869,840 tonnes durant les quatre mois.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	2 h.
360	Abitibi $	44	43¾	44
25	Ackind p $	24	24	24
800	Alta D vt	225	245	245
265	Alta Gas $	28⅛	28½	28⅛
98	Alt G Bpr $	106	108	108
850	Alta G w	810	800	810
230	Algoma $	56¼	55⅞	55⅞
1805	Alumini $	28⅞	28⅛	28⅞
110	Alum 2pr $	47½	47½	47½
500	Anthes A $	18	18	18
225	Argus $	12	12	12
250	Arg B pr $	52¼	52	52¼
635	Arg C P p $	9⅝	9¼	9¼
50	Arg 250p $	52	52	52
80	Arg 260p $	53	52⅝	53
z25	Ash Temp $	17½	17½	17½
z100	Atl Sugar $	17	17	17
210	Atl SugA $	24¼	24	24¼
500	Autofab B	45	45	45
147	Bank Mo $	67½	67¼	67¼
1537	Bank NS $	71	70⅞	71
100	Bath PA $	54½	54½	54½
3800	Bell Pho $	55⅝	55⅛	55¼
200	Bow Val $	5¼	5¼	5¼
40	Bowate p $	50½	50½	50½
60	Bow-M p $	51	51	51
z31	Bowater $	5¼	5¼	5¼
z82	Brazil	310	310	310
110	Bram Co $	5¼	5¼	5¼
1100	BA Oil $	27½	27¼	27⅜
1760	BC Fore $	18⅛	17⅝	17⅞
100	BC Pck B $	17	17	17
768	BC Pow $	20½	20⅜	20½
81	BC Phn $	55⅝	55⅝	55⅝
30	BCP 4½ p $	92¼	92¼	92¼
50	BC 4¾ 56 $	96¼	96¼	96¼
100	Bruck B	450	450	450
50	Build Prod $	26¼	26¼	26¼
z75	Burns $	9	9	9
300	Burrard A $	7½	7½	7½
100	Cabol	60	60	60
390	Cal Pow $	22⅞	22¾	22¾
25	C Bread A $	52	52	52
737	Can Cem $	38	37½	37½
41	CD Sug $	28½	28½	28½
100	C Foils A $	41¾	41¾	41¾
200	CI Fndry $	22	22	22
85	CI F 4¼ $	90¼	90¼	90¼
500	Can Perm $	78¾	78¼	78¼
z10	C Safe 4pr $	97	97	97
525	CSL pr $	13¼	13¼	13¼
100	Can Wi B $	13¾	13¾	13¾
400	CAE $	10⅜	10⅜	10⅜
1230	C Brew $	10½	10⅜	10⅜
75	C Brew pr $	51½	51½	51½
200	C Br Alm $	10	10	10
150	Cdn Cn A $	13	13	13
315	C Chem $	9⅝	9⅝	9⅝
4800	C Chem w	385	375	385
400	C Collier. $	8¾	8¾	8¾
63	C Colli pr $	18	18	18
z60	C F Prod	400	400	400
25	CF Prd pr $	54	54	54
400	Cdn Fn $	19	19	19
125	Cn G Inv $	42¾	42½	42¾
100	C Hydro $	17	17	17
3536	C Im Bk $	65¼	65	65⅛
655	C Ind Gas $	8½	8¼	8¼
250	CIL $	16	15⅞	16
20751	C Ind Rts	42	39	39
2507	CPR $	30	29⅞	29⅞
122	Cd Pet pr $	11¼	11¼	11¼
75	Cdn Tire $	33	36	36
100	C Vickers $	19	19	19
z15	CWN Gas $	19¼	19¼	19¼
210	Col Cell $	6⅞	6⅞	6⅞
100	Con Baks $	7	7	7
325	Clairtone $	7	7	7
200	Con Bldb $	8½	8½	8½
z25	id pr $	8¾	8¾	8¾
710	Con M S $	25¾	25½	25½
2305	Con Pape $	38⅜	38	38⅛
1280	Con Gas $	11⅜	11¼	11⅜
175	Con Gas $	108	108	108
z60	Con Gas $	11⅜	11⅜	11⅜
z25	Carby vt $	18½	18½	18½
25	Crown Tr $	65	65	65
255	Crush n $	14	14	14
450	Dale	280	275	280
1191	Dist Sea $	53¼	52½	52¼
700	D Bridge $	19	18¾	18¾
z25	Do Elect $	11¼	11¼	11¼
30	D Elect $	102¼	102¼	102¼
1425	Do Stores $	15	15	15
1590	Do Tar $	17¾	17⅝	17¾
400	Do Text $	20⅜	20¼	20¼
156	Du Pont $	39¼	38¾	39¼
300	Do Glass $	17¾	17	17
100	D Glass p $	19¼	19¼	19¼
z20	Ec In 5A $	50¼	50¼	50¼
100	Emco $	13¼	13¼	13¼
100	Exquisite $	8	8	8
630	Falcon $	60	59¾	60
100	Fe Farms	405	405	405
100	F Grain $	69	69	69
1000	Fleet Mfg	65	65	65
500	Fndtn $	9	8¾	9
620	Fraser $	31	30⅝	31
196	GMC $	75	75	75
700	GS Wares $	12	12⅝	12⅝
760	GL Paper $	19⅜	19⅛	19⅛
200	G L Pow $	23⅞	23½	23⅞
300	GL Pow w $	11⅛	11⅛	11⅛
1500	GN Cp Bw	155	150	150
100	GN GAS C	245	245	245
280	GW CoalA $	6¼	6¼	6¼
346	Gr Wpg G $	17⅛	17⅛	17⅛
z50	Greening	265	265	265
z50	Greyhnd $	24¼	24¼	24¼
210	Guar Tar $	59⅝	59½	59½
100	Hand Chm	375	375	375
1555	Hardee	195	190	190
300	Hawk S $	6	6	6
50	Hawk pr $	97½	97½	97½
260	Hayes Stl $	22	22	22
z25	Horne Pf	150	150	150
525	HBC $	1⅜	14⅝	14⅝
125	Hur Erie $	64¼	64¼	64¼
1785	Imp Oil $	40⅝	40¼	40⅝
z100	Imp Tob $	13⅜	13⅜	13⅜
1975	Ind Accep $	24⅝	24½	24½
30	I Ac 450p $	97	97	97
200	Inglis	475	475	475
z50	Inland G p $	18⅜	18⅜	18⅜
1295	Int Nick $	66¼	66	66¼
250	Int Util $	24	24	24
100	Int Utli p $	49	48½	49
132	Inter PL $	84½	84	84½
3950	Int Stl p	260	255	255
100	Inv Syn A $	55½	55½	55½
500	Jeff B	230	230	230
725	Jockey C	320	315	315
z50	Jock C pr $	11	11	11
100	Jock wts	60	60	60
100	Kelly D A $	6	6	6
100	Kelly wts	210	210	210
570	Labatt $	16½	16⅜	16⅜
200	Lafarge $	7¼	7¼	7¼
700	Lakelnd	330	325	325
200	LOnt Cem	245	245	245
50	Lambtn L $	37¼	37¼	37¼
1251	Lau Fin $	14	13⅝	13⅝
100	Lau F200 $	38	38	38
850	Leland $	6¾	6⅝	6¾
201	Levy $	17⅜	17¼	17⅜
300	Levy 2 p $	12⅝	12¼	12¼
980	LobCo A $	7⅞	7⅞	7⅞
200	LobCo B $	8⅛	8½	8½
200	LobCo p $	50	50	50
150	LobG 1 p $	31½	31½	31½
400	Lob Inc $	8⅝	8⅝	8⅝
100	Loeb M $	18½	18½	18½
948	MB PR $	23¾	23⅝	23⅝
100	Magna E	1265	265	265
100	M Leaf M $	12¼	12¼	12¼
2850	Mass F $	14⅛	14⅛	14⅛
10	MassF 5½	109	109	109
100	McCabe $	48	48	48
700	Mid West	210	205	210
74	Molson A $	29⅝	29⅝	29⅝
74	Molson B $	30½	30½	30½
z10	Mont Loco $	13½	13½	13½
582	Moore $	52½	52⅛	52⅛
185	Morse A $	9½	9½	9½
100	Morse B $	6¾	6¾	6¾
305	Nat Drug $	15⅜	15⅜	15⅜
75	Nat Trust $	27⅞	27⅞	27⅞
100	Nia W B $	15⅛	15⅛	15⅛
825	Noranda $	36¼	36¼	36¼
515	NO N Gas $	19⅞	19⅝	19⅝
z2	Nia Stl p $	28	28b	28
z25	NW Ut p $	84¾	84½	84¾
400	Ogilvie $	13	13	13
100	Ont Steel $	19¼	19¼	19¼
z5	Ont Store	400	400	400
360	Page Hers $	20¾	20½	20½
600	Pbina $	7⅞	7⅞	7⅞
265	Penmans $	29	28⅞	29
490	Pac Pete $	12⅝	12½	12½
40	Pac Pete w	705	705	705
200	Phantom	295	275	295
260	Photo Eng $	14½	14½	14½
3060	Pow Corp $	9⅝	9⅛	9¼
995	Price Bros $	36½	36	36⅛
979	QN Gas $	7⅞	7⅞	7⅞
700	QN Gas p $	104½	103¼	103¼
400	QN Gs w	75	75	75
z50	Revelstoke $	5¼	5¼	5¼
z5	Revel pr $	20	20	20
1940	Rothma $	6¾	6¾	6¾
687	Royal Bk $	76¼	76	76
100	Stl Ce A $	18¾	18¾	18¾
400	Stl Cor $	22¼	22¼	22¼
2340	Salada $	9½	9¼	9½
200	Sayvette	265	265	265
425	Sha Ind	480	465	480
250	Sev Arts $	8¾	8¾	8¾
2222	Shell Oil $	16⅞	16⅝	16⅞
515	Shell I	650	645	645
100	Silvrw A $	13⅝	13⅝	13⅝
620	Simpso $	33⅜	33⅜	33⅜
100	SKD Mfg	290	290	290
z50	Slat Stl $	19½	19½	19½
135	Southam $	32¼	32	32
157	St Pav $	9⅞	9⅞	9⅞
100	St Radio $	9¾	9¾	9¾
1430	Stl Can $	20⅝	20½	20¼
50	Tancrd	280	280	280
125	Texaco $	49¼	49⅛	49⅛
1907	Tor Dom $	65¼	64	65⅛
z5	Tor Star p $	61	61	61
200	Tower	63	63	63
300	Tower wts	9	9	9
1000	T Lin A $	13	12⅞	12⅞
1930	Tr Can PL $	28¾	28⅝	285
1615	Trans Mt $	14⅝	14½	14⅝
100	Turnbull $	13¼	13¼	13¼
360	Un Gas $	21¼	21¼	21¼
z70	Vendomat	400	400	400
200	Vulcan	430	430	430
200	Wainwr	27	27	27
1205	Walk GW $	57	56¾	56¾
200	Webb Knp	75	75	75
200	Westcoast $	14⅜	14	14⅜
810	Wcoast vt $	13¼	13	13
520	W Pacific $	17¾	17¾	17¾
950	W Indies	50	50	50
500	W Indies	100	90	90
500	Weston A $	18¼	18⅛	18⅛
1350	West A	975	955	975
1000	White Pa $	7¾	7¾	7¾
500	Wood J $	9⅝	9⅝	9⅝
625	Zenith $	5¼	5	5¼
	PETROLES			
4500	AP Cons	37½	37	37
1660	Alminex	250	245	250
9500	Am Leduc	5¼	5½	5½
8500	Ang U Dev	33	32	33
100	Bailey Spr $	23½	23½	23½
280	Bail 5¾ p $	25¼	25⅛	25⅛
280	Bail 5¾ p $	25⅛	25⅛	25⅛
1500	Bata	4½	4½	4½
z50	Cal Ed $	19¾	19¾	19¾
200	C Oil Lds	135	135	135
1400	CS Pete	390	385	390
1600	C Delhi	360	355	360
1300	Cdn Dev	450	440	450
1000	C Ex Gas	98	98	98
2359	Cent Del	750	740	750
666	C Dragon	9½	9½	9½
100	C West P	185	185	185
450	Dome Pet $	13	13	13
1000	Dynamic	18½	18	18
200	Fargo	225	222	222
1925	Gr Plains $	12½	12¼	12½
570	Home A $	11½	11¼	11½
300	Home B $	11⅜	11⅜	11⅜
187	H B Oil G $	14⅝	14⅜	14⅜
4000	Long Point	12	12	12
7530	Medal	277	273	275
3500	Midcon	33	31½	33
1000	Mill City	17	17	17
800	Murphy	200	190	190
1400	Nat Pete	190	183	190
1100	N Cont	25½	25½	25½
9600	N Davies	24½	24	24
22000	Northcal	12	12	12
1125	Okalta	11	11	11
10400	Permo	33	31	33
1200	Place	52	52	52
1300	Provo Gas	154	151	152
15500	Quonto	20	18	19
675	Sarcee	106	105	105
700	Secur Fr	730	730	730
400	Triad Oil	171	169	170
1000	Union Oil $	10¼	10¼	10¼
12000	Unispher	39½	39	39½
200	U Can vt	151	151	151
8000	Un Oils	127	125	125
400	W Decalta	118	118	118
92397	Windfall	44	37½	41
11000	Yan Can	7	6½	7
	MINES			
500	Acad Ura	5½	5½	5½
600	Advocate	730	720	730
6700	Agnico	59	55	55
18900	Akaitcho	63	60	63
1000	Anacon	25	25	25
500	A Pit. Ore	23	23	23
300	Area	115	115	115
2500	Arjon	13½	13	13½
4300	A Arcadia	46	45	45
700	Atl C Cop	100	100	100
2000	Atlin-Ruf	7½	7½	7½
2000	Aumaq	7	6½	7
7200	Barnat	93	91	93
1000	Bary Expl	15½	15½	15½
2200	Base Mets	7	7	7
23020	B-Duq	40	38	39
2225	Bethlhm	475	465	465
4000	Bevcon	8	8	8
16000	Bibis	23	22	23
3000	Bidcop	12	11½	11½
3500	Black Bay	12½	11½	11½
1300	Bralorne	520	503	520
3000	Broul Reef	25	23	23
500	Buff Ank	210	210	210
500	Cable	12	12	12
4000	Cadamet	12	11½	11½
600	Camp Chi	435	430	430
3000	C Astoria	13	13	13
18000	C Austral	15	14	14
1000	C Dyno	90	90	90
4000	C Malart	40	40	40
1000	Candore	9½	9¼	9½
7000	Can-Erin	10	10	10
7000	Captain	9½	9¼	9¼
1125	Cassiar $	11⅛	11	11⅛
205	Cent Pat	121	121	121
6500	Cheskirk	9½	8½	8½
5000	Chester	8½	18½	18½
24000	Chib-Kay	14½	14	14
6900	Chimo	73	72	72
6430	Coch Will	450	440	445
11500	Comb Met	23½	22	23
7000	Con-Key	12	11	11
13843	C Bellek	12	11	12
z100	C Discov	76	76	76
500	C Halli	20½	20½	20½
1358	C Marcus	125	125	125
3880	C Mogul	117	115	115
2000	C Morrison	40	39	39
3700	C Mosher	202	201	201
500	Con Negus	17	17	17
1000	Con Nichol	4½	4½	4½
500	C Northid	25	25	25
1000	Cons Que	101	101	101
1200	C Red Pop	11	11	11
150	Conwest	450	450	450
1500	Cop Corp	18	18	18
22325	Cop-Man	16	15	16
6500	Cowich	128	124	128
z25	Craigmt $	17½	17½	17½
16000	Croinor	14	13	13
12000	Crowpat	13	12½	12½
42000	Cusco	31	29	29
1000	D'Aragon	19½	19½	19½
15600	Deer Horn	61	60	60
1000	D'Eldona	8	8	8
10550	Delhi Pac	32	29	30
1098	Delnite	64	64	64
834	Denison $	11⅞	11⅛	11⅛
3500	Dicksn	490	480	485
1506	Dome $	29⅜	29	29⅜
500	Donalda	8	8	8
2000	E Amphi	8	8	8
600	East Sull	222	222	222
3820	Elder	101	96	101
8005	El Sol	9	8	8
100	Faraday	149	149	149
1500	F'west T	14	14	14
500	Francoeur	13½	13½	13½
100	Geco M $	29	29	29
2000	Genex	10½	10½	10½
2500	Giant YK $	12⅝	12¼	12⅝
500	Goldale	29	29	29
10000	GF Mining	17	16	17
1500	Grand	16	15½	15½
1300	Granduc	425	420	420
4150	Gunnar	900	890	900
1000	Har-Min	9½	9½	9½
7853	Hasaga	15	14	14
3000	H of Lakes	16½	16½	16½
277500	Hdway	19	16	17½
200	High-Bell	275	275	275
100	Hollinger $	27	27	27
1000	Howey	425	425	425
550	Hud Bay $	55¾	55½	55½
11900	Hu-Pam	13	11	11
4020	Hydra Ex	28	27	27
1000	Ihish Cop	30	30	30
11100	Iso	87	85	85
500	J Uaite	15½	15½	15½
500	Jacobus	20½	20½	20½
1500	Jaye Expl	16	16	16
1350	Joutel	140	135	135
1000	Jowsey	29	29	29
5900	Keeley-F	38	37	38
47000	Kenville	13½	13	13½
620	Kerr Add	680	670	670
500	Kirk Town	25	25	25
250	Lab Min $	28⅜	28⅜	28⅜
4412	L Dufault	685	660	680
2000	Lake Ling	8½	8½	8½
5500	L Osu	21	19	19
100	Lamaque	375	375	375
1000	Langis	34	34	34
5500	Latin Am	34	33½	33½
3630	Leitch	136	135	135
11000	Lorado	140	138	140
9200	Louvict	10	10	10
6000	Lyndhst	8½	8	8
200	Macassa	315	315	315
1340	Madsen	230	229	230
2500	Majtrans	5½	5	5
1500	Malartic	78	73	73
1000	Manoka MS	18	17	17
600	Marchant	109	108	108
1000	Marcon	7	7	7
4150	Maritime	37	36	37
6200	Martin	64	63	64
300	Mattgmi	800	790	800
622	McIntyre $	50¼	50	50
3000	McKen	27	27	27
4500	McMar	9	9	9
2200	McWat	24½	24½	24½
1000	Mentor	29	29	29
500	Merrill	53	53	53
1000	Midrim	31	31	31
305	Min Corp $	16	16	16
3000	Min Ore	8	8	8
2000	Moneta	78	78	78
500	Murray M	115	115	115
1500	Nama Cr	14½	14½	14½
3000	New Alger	4½	4½	4½
11500	New Bid	7	6	7
8000	New Cal	27	27	27
1000	Newconex	450	435	435
4200	New Hosco	160	157	160
500	N Kelore	9	9	9
17500	Newlund	21½	19½	21
1000	N Mylama	17	17	17
3500	Newnor	13½	13	13½
1000	New Rouyn	11	11	11
205200	N Senator	26	22	25½
1500	Nickel MS	29	29	29
1000	Nisto	6	6	6
650	Normetal	299	296	296
1000	Norpax	11	9	11
11360	Noriex	46	43	43
500	N Coldstrm	49½	49½	49½
8552	Northgate	435	425	435
1000	N Rank	33	33	33
200	Norps Aw	45	45	45
8500	Norvalie	11	10½	11
76800	N Bordulac	35	27½	30
18000	O'Brien	53	49	53
1385	Opemiska	715	715	715
3000	Orenada	12½	12½	12½
800	Ormsbqy	30	30	30
1610	Pamour	105	104	105
17000	Parmaq	14½	13½	14
310	Patino	310	695	695
2175	Pato	345	335	345
27000	Pax Int	21	20½	21
1000	Pce Expl	12½	12½	12½
3000	Peerless	27	27	27
39500	Perron	15	13	14½
z27	Pick Crow	50	50	50
360	Placer $	26	26	26
100	Preston	860	860	860
900	Pros Air	80	80	80
6500	Purdex	13½	12½	12½
500	Que Ascot	9	9	9
3000	Que Chib	18	17½	17½
1000	Q Mattgmi	15	15	15
230	Quemont $	10¾	10¾	10¾
5500	Radiore	49	46½	46½
500	Raglan	66	66	66
1000	Rayrock	85	85	85
2000	Realm	10½	10½	10½
1000	Rexpar	20	20	20
693	Rio Algo $	14¼	14¼	14¼
15500	Rockwin	22	20	21½
4500	Satellite	14½	14	14½
765	Sherritt	286	285	286
12500	Silvmaq	27	25	25½
75200	Sil Miller	45½	42½	43
19500	Starratt	10	9½	10
975	Steep R	470	465	470
5000	Sturgeon	28	26½	26½
2000	Sud Cont	9	9	9
755	Sullivan	153	153	153
11000	Sunburst	12	12	12
2100	Teck H	185	183	183
500	Temag	71	71	71
15800	Territory	16½	15¼	16
600	Thom L	58	58	58
4000	Tormont	22	21½	22
1000	Trans Res	10	10	10
98425	Tribag	267	232	256
2000	Trin Chi	20½	20½	20½
3000	Un Buffad	71	69	70
450	U3n Ken	560	555	560
7500	Un Fort	15	15	15
1005	Upp Can	139	137	139
550	Vandoo	5	5	5
1000	Violam	178	178	178
500	Wasamac	85	85	85
2000	Weedon z	4	3½	3½
8100	W Mines	380	365	380
1600	Willroy	135	131	132
19500	Wiltsey	14	13	14
z100	Wr Harg	79	79	79
1000	Yale	9½	9½	9½
200	Yk Bear	106	106	106
2000	Young HG	7	7	7
1000	Yukeno	4½	4½	4½
27500	Zulapa	38	35	36

Virement total 2,618,000.

Westinghouse met au point un nouveau système de contrôle

NEW YORK (AFP) — La Société "Westinghouse Electric Co." annonce la mise sur le marché d'un nouveau système de contrôle de vitesse des moteurs électriques susceptible de révolutionner l'utilisation future du courant alternatif dans l'industrie.

L'appareil mis au point par Westinghouse, appelé "inverseur Accurcon 200" permet un contrôle et un réglage très précis des vitesses de rotation d'un moteur marchant sur courant alternatif, alors que, jusqu'ici, cette précision de contrôle et de réglage n'avait pu être réalisée dans l'industrie que sur les moteurs fonctionnant sur courant continu.

La mise en service de cet inverseur de courant sera d'une utilité considérable, déclare Westinghouse, dans l'industrie où la précision et le contrôle de la vitesse des moteurs sont des facteurs importants dans la fabrication des produits de qualité et de finesse. Il permettra par exemple de fabriquer des fils et des tissus synthétiques plus fins; l'impression plus précise des journaux et périodiques et la production plus facile de la photographie en 4 couleurs, de même que la production de films de plastique et de feuilles métalliques plus fins et plus uniformes.

Westinghouse offre à l'industrie, pour commencer, un inverseur dans une gamme de 25 à 150 KVA (kilovolt ampère).

Hausse de 4.6 pour cent des ventes des magasins en série

Les ventes des magasins en série, en avril, ont été évaluées à environ $300,282,000, hausse de 4.6 p. 100 sur un an plus tôt ($286,998,000). Comme tous les mois précédents de l'année ont marqué des avances, les ventes de janvier-avril ont augmenté de 3.6 p. 100 ($1,120,742,000 contre $1,081,743,-000). Les stocks du 1er avril, au prix coûtant, ont été évalués à $444,992,000, soit 8.1 p. 100 de plus qu'un an plus tôt ($411,512,000).

Les ventes des épiceries et épiceries-boucheries en série ont avancé de 4.8 p. 100 en avril ($137,298,000 contre $130,-965,000). Comme tous les mois précédents de l'année ont enregistré des hausses, les ventes de janvier-avril ont grimpé de 4.4 p. 100 ($568,766,000 contre $544,999,000). Les bazars, second groupe en importance à l'égard desquels des données distinctes sont disponibles, ont vendu pour $26,991,000 de produits en avril, hausse de 1.8 p. 100 ($26,519,-000).

Huit des neuf autres magasins en série ont marqué des avances durant le mois; les magasins de meubles, de radios et d'appareils ont diminué de 5.5 p. 100 à $8,304,000. Les ventes des magasins qui ont marqué des hausses en avril sont les suivantes (avances procentuelles sur un an plus tôt entre parenthèses): vêtements d'hommes, $2,338,000 (4.7); vêtements pour la famille, $6,344,-000 (1.6); vêtements de dames, $7,342,000 (6.8); chaussures, $7,336,000 (5); quincaillerie, $5,537,000 (15.9); bois d'oeuvre et matériaux de construction, $7,328,000 (3.4); pharmacie, $4,747,000 (16.4); et bijouterie, $3,178,000 (1.8).

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.	Ex-Div.
Alpha Arcon Radio Elect "A"	$0.16 tr.	10-7	3-7	28-6
Anglo-Canadian Tel. Co "A"	$0.40 tr.	3-9	9-8	7-8
Anglo-Canadian T Co. (4½% priv.)	$0.56¼ tr.	1-8	10-7	8-7
Anglo-Canadian T Co ($2.90 priv.)	$0.73 tr.	1-8	10-7	8-7
British Plaster Board Holdings Ltd. (w)	11.4 pence	20-8	13-7	10-7
Dom. Bridge Co. Ltd. (x)	$0.10 tr.	1-8	12-7	10-7
Dominion Stores (xx)	$0.12½ tr.	14-9	15-8	13-8
Cdn. West Cordage "A"	$0.12½	1-8	30-6	26-6
D Tar & Chemical Co. Ltd. (ord.)	$0.20 tr.	1-11	1-10	27-9
D Tar & Chemical Co. Ltd. (priv.)	$0.25 tr.	1-10	3-9	29-8
Mount Rice Mills Ltd.	$0.15 tr.	31-7	9-7	5-7

(w) Dividende final, moins les déductions d'impôt de 7 sh. 9 d.
(x) Reprise et correction du dividende publié les 26 et 27 juin (1ère édition).
(xx) Reprise et correction du dividende publié les 26 et 27 juin (1ère édition).

RAPPORTS

SUITE DE LA PAGE 10

ont pris fin dernièrement. Cette dernière sera en effet jusqu'au 16 décembre 1965.

La compagnie commença ses opérations à l'usine au cours de septembre 1962. En mai, 12,964 tonnes furent usinées dont la teneur en nickel atteignait 1.60 p.c. et un pourcentage de 0.75 en cuivre. La production de minerai concentré au cours de mai se chiffrait par 1,465 tonnes, avec une teneur de 11 pour cent de nickel et 5 pour cent de cuivre.

* * *

Iso Mines

Les actionnaires de la société minière Iso Mines Ltd. viennent d'apprendre, lors de l'assemblée annuelle, que le travail se poursuit en Arizona où des travaux antérieurs avaient démontrà la présence de réserves de 2 millions de tonnes (à 0.75 de teneur en cuivre) à 8 millions de tonnes (à 0.60 de teneur en cuivre).

Le président de la société, M. J.P. Dolan, souligna que la société Iso détenait un tiers des droits de cette propriété. Au début de cette année, la société Iso avait de même acquis un tiers des droits d'un groupe de propriétés situées à l'ouest du Nouveau-Mexique, alors que Noranda Mines détenait les deux autres tiers.

Un programme de travaux géologiques et géophysiques est en cours et il est encore trop tôt pour faire part de résultats, mais on a déjà localisé les anomalies géologiques et géophysiques, a dit M. Dolan.

CAHIER No 3 / PAGES 21-34 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / PARC ET LOISIRS / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI 28 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 215

Au procès du Dr Ward

Christine Keeler admet avoir reçu de l'argent de Profumo

LONDRES. (UPI, PA, AFP, Reuter) — Christine Keeler a admis aujourd'hui en cour qu'elle avait eu des relations sexuelles avec l'ancien ministre de la Guerre John Profumo et qu'il lui avait donné de l'argent et des cadeaux.

Le joli mannequin de 21 ans, personnage-clé du scandale Profumo qui a ébranlé le gouvernement britannique, fut le premier témoin appelé par la poursuite au procès du Dr Stephen Ward, ostéopathe et artiste bien coté dans la haute société londonienne. Ward a été inculpé sous huit nouveaux chefs d'accusation, notamment d'avoir vécu des fruits de la prostitution et d'avoir procuré l'avortement dans au moins deux cas.

La plainte mentionne entre autres que Miss Keeler avait eu des relations avec un certain nombre d'hommes pour de l'argent et qu'elle remettait la moitié de l'argent à Ward.

Appelée à la barre, Christine Keeler a avoué avoir eu des relations sexuelles avec Profumo, mais elle a soutenu que l'argent qu'il lui donnait était pour sa mère. Elle a également admis avoir eu des relations sexuelles avec l'ancien attaché naval soviétique, le capitaine Eugène Ivanov.

Christine a également révélé que lord Astor, l'un des hommes les plus riches de l'Angleterre et le propriétaire du domaine de Cliveden, payait le loyer de son appartement à Londres. On sait que Ward avait une villa dans le domaine de lord Astor et que c'est à cet endroit que la jeune fille avait rencontré Profumo. Les deux hommes avaient été présentés à Christine par le Dr Ward.

STEPHEN ET CHRISTINE
...nos actes nous suivent

Comme frère et soeur

Parlant d'une voix basse, Christine raconte longuement sa vie. Elle vint à Londres à l'âge de 16 ans et rencontra Stephen Ward dans un cabaret où elle se produisait comme "artiste lyrique". Peu après leur rencontre, il l'amena vivre à son domicile, mais elle affirme n'avoir jamais eu de rapports sexuels avec lui. "Nous étions comme frère et soeur," dit-elle.

Ward "me disait ce que je devais et ne devais pas faire". Puis elle rompit avec Ward au profit d'un amant de coeur maintenant décédé. Cependant, elle présenta à Ward diverses filles. "Il m'indiquait la fille qui lui plaisait, dans une boutique par exemple, et me disait d'aller la chercher". Elle retrouvait généralement ces femmes à Wimpole Mews, l'appartement de Ward, où elles "venaient prendre le café".

Christine vivait avec une camarade d'activité artistique, Mandy Rice-Davies, en compagnie d'un jeune Iranien. Le loyer de l'appartement était en partie payé par un tiers qui était lord Astor. Christine affirme toutefois que le règlement du loyer par lord Astor n'était dû à aucun motif.

Puis en juin 1961, elle revint vivre chez Ward. C'est là qu'elle admet avoir eu des rapports sexuels avec John Profumo, qui lui remit quelque argent, non pour elle-même, mais pour sa mère. Elle eut également des relations sexuelles avec Ivanov, l'attaché naval soviétique, mais "une seule fois", dit-elle.

"Je n'avais pas la mentalité . . ."

Christine se défend au passage d'avoir jamais été une prostituée ni une call-girl. "Je ne me suis jamais considérée comme telle et Ward pensait comme moi."

"Il me disait que pour l'être, il fallait avoir la mentalité et que je ne l'avais pas, qu'il n'y avait rien de coupable à céder une ou deux fois à un homme pour l'argent, si c'était un homme qui me plaisait."

Christine admet ensuite que Ward était parfois à court d'argent et qu'elle en demandait à un ami, un M. Eylan.

Ward réglait tout

Le témoin déclare qu'elle n'avait vraiment pas de vie en propre. Tout était réglé par Stephen Ward, "de mon lever à mon coucher". Elle acceptait cette situation parce qu'elle "l'admirait". Elle est finalement partie, car "j'ai compris soudain que son influence sur moi était à certains égards mauvaise". Car, précise-t-elle à une question du procureur, jamais sans cela je n'aurais été capable de me débrouiller seule.

Christine Keeler a aussi donné quelques précisions quant aux tarifs de ses charmes. Il allait de la gratuité totale à 50 livres sterling (environ $140). Parfois le prix en était de 20 livres, mais elle ne tenait point de comptabilité précise . . .

Ward était arrivé ce matin au tribunal de Marylebone menottes aux poignets, portant verres fumés et encadré par deux policiers. Il a été amené par une porte de côté tandis qu'une foule de curieux faisait la queue sous la pluie pour essayer d'assister au procès.

En commençant son exposé de cette affaire qu'il a qualifiée de "sordide", le représentant de la Couronne, M. Mervyn Griffith Jones, a informé la Cour qu'un certain nombre de noms d'hommes et de femmes seraient mentionnés au procès et qu'il ne tenterait pas de les garder secrets.

Témoignage d'une amie de Mlle Keeler

Le tribunal a entendu également la déposition d'une amie de Mlle Keeler, Mlle Mandy Rice-Davies. Celle-ci témoigne avoir eu des relations intimes avec le vicomte Astor et le cinéaste Douglas Fairbanks fils. C'est Mlle Keeler qui l'a présentée au Dr Ward. Elle ajoute : "Il m'invitait en sorties, par exemple à visiter le chalet de Cliveden (au domaine Astor). Nous avions des relations sexuelles."

Mlle Rice-Davies précise qu'à l'époque où Mlle Keeler et elle partageaient l'appartement du Dr Ward, ce dernier y amenait parfois des hommes. Le procureur lui ayant demandé si elle avait des relations intimes avec ces visiteurs, elle répond : "Non, pas avec tous, avec un seulement." Mlle Rice-Davies assure aussi que le Dr Ward l'a demandée en mariage, "affirmant que ses amis et 'Bill' (le vicomte Astor) aideraient le ménage. Il assurait qu'après le mariage il ne se montrerait pas jaloux de mes liaisons avec d'autres hommes. Je n'y ai pas consenti." Elle révèle avoir eu des relations intimes avec un Indien, sur la recommandation du Dr Ward ; elle a donné ou prêté l'argent reçu de cet Indien au Dr Ward.

BONJOUR COUSIN! — Le président Kennedy, qui s'est retrouvé toute une parenté en Irlande, d'où sa famille est originaire, reçoit un baiser sonore de sa cousine au troisième degré, madame Mary Ryan, lors de son arrivée à la maison ancestrale de la famille Kennedy, à Dunganstown.

(Téléphoto PA)

Kennedy est fêté par ses cousins irlandais

DUBLIN. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Après une visite sentimentale hier à New Ross (d'où son arrière-grand-père était parti il y a 120 ans pour émigrer à Boston) et à Wexford, où il a retrouvé des cousins, le président Kennedy prendra la parole aujourd'hui devant le Parlement irlandais pour sa contribution aux opérations de paix de l'ONU, particulièrement au Congo.

Son intervention devant le Parlement a été précédée d'une visite à Cork, deuxième ville d'Irlande, située à environ 125 milles de Dublin. Le président y a reçu à l'Hôtel de Ville l'Ordre de la Liberté. Connue pour sa traditionnelle résistance à toute domination étrangère, la ville de Cork, fondée il y a près de 1,300 ans, a reçu le surnom de "ville rebelle".

Le Lord maire de Cork, M. Sean Casey a comparé son hôte aux George Washington, aux Thomas Jefferson, aux Abraham Lincoln et aux Franklin Roosevelt. Il a loué le grand intérêt porté par le président à la liberté des gens. "La liberté est indivisible ,a-t-il ajouté, que ce soit en Hongrie, en Allemagne de l'Est, en Alabama, en Afrique du Sud ou dans la péninsule ibérique."

Il n'est pas prévu au programme officiel que Kennedy baise la pierre de Blarney à Blarney Castle, dans la banlieue de Cork. Selon la légende locale, baiser cette pierre confère le don d'éloquence.

A l'issue de son discours au Parlement de Dublin, le chef d'Etat américain se rendra à Dublin Castle, où il sera fait docteur "honoris causa" de l'université nationale d'Irlande et de l'université de Dublin. Dans la soirée, il doit assister à un dîner donné à son honneur par le président de Valéra.

Le président Kennedy quittera la Grande-Bretagne, non pas à destination de Rome comme primitivement prévu, mais pour Milan où il arrivera dans l'après-midi de dimanche précise-t-on à l'ambassade des Etats-Unis à Londres.

Il passera la nuit de dimanche à lundi, soit à Milan même, soit dans un hôtel du lac de Côme.

Cette modification dans le voyage en Italie du président Kennedy est due au fait que sa visite au pape Paul VI a dû être retardée de 24 heures, en raison du couronnement du souverain pontife qui aura lieu dimanche 30 juin.

Pendant que Kennedy continue de récolter des applaudissements au pays de ses ancêtres, le gouvernement fédéral allemand publie une déclaration officielle dans laquelle il déclare, entre autres, que tous les Allemands ont considéré la visite du président des Etats-Unis d'Amérique comme un symbole de la solidarité des peuples américain et allemand.

Le texte poursuit : "Ceux (les Allemands) qui peuvent vivre dans la partie libre de notre pays ont manifesté spontanément et avec enthousiasme leur approbation à la politique de coopération germano-américaine. Le gouvernement fédéral salue avec joie et satisfaction cette démonstration de l'amitié américano-allemande.

Une poignée de main vigoureuse

CORK, Irlande (Reuter) — Un Irlandais a donné une poignée de main si vigoureuse à M. Kennedy que celui-ci a vacillé dans sa voiture.

Le président regagnait, debout dans sa voiture, l'hélicoptère qui devait le ramener de Cork à Dublin, serrant des mains au passage. Soudain un grand Irlandais rubicond lui serra la main avec vigueur et la garda un peu trop longtemps.

La voiture continuant à avancer, le président fut à moitié renversé et disparut quelque temps au fond de la voiture.

En bon Irlandais, le président Kennedy s'est vite remis debout, souriant largement.

. . . Mais il n'a plus serré de mains dans la foule avant son départ.

Racisme en perte de vitesse

La milice des États-Unis est totalement "intégrée" — *le Pentagone*

WASHINGTON. (PA, PC) — La marche vers la déségrégation s'accentue de plus en plus aux Etats-Unis. Mercredi, trois Etats amorçaient l'antiracisme, et voilà qu'aujourd'hui, le Pentagone annonce que la ségrégation raciale est complètement éliminée dans les forces armées américaines de réserve, et que des pressions sont exercées en vue de faire adopter l'intégration aux unités des gardes nationales dans les Etats du sud.

Un porte-parole du secrétariat à la Défense a déclaré que partout où l'on a constaté l'existence, pour une raison quelconque, d'une unité de réserve composée complètement de gens de couleurs, cette unité a été intégrée.

On ajoute officiellement qu'il existe encore en certaines régions quelques unités composées uniquement de blancs, mais que ceci était normal étant donné que les Noirs sont rares dans ces régions.

D'autre part, des pancartes prêchant la discrimination ont fait leur apparition devant plusieurs restaurants d'Atlanta. Plusieurs racistes ont établi des lignes de piquetage affichant des slogans tels que : Ne mangez pas ici. Le propriétaire de cet établissement est un leader de l'intégration". On ne signale cependant aucun incident.

A Boston, le Dr Dana McLean Greeley, président de l'Association universelle unitarienne a annoncé la création d'une commission sur la religion et la race composée de 12 membres.

A St. Petersburg, en Floride, le bureau des gouverneurs de la Chambre de commerce a exhorté les hommes d'affaires à briser la barrière raciale et à commencer à embaucher des Noirs.

Enfin à Londres, lord Home, ministre britannique des Affaires étrangères a déclaré que le racisme est actuellement le plus grand danger qui menace le monde et c'est au Commonwealth de veiller à écarter cette menace.

S'adressant aux membres de la Société royale du Commonwealth, à Londres, le ministre a ajouté que la preuve était faite que la Grande-Bretagne ne divisait pas pour régner, contrairement aux accusations portées contre elle par le communisme.

"K" à Berlin-Est

Visite d'amitié ou petit "sommet" ?

BERLIN-EST. (Reuter, AFP, UPI) — "Il en est qui pensent que le communisme est la voie de l'avenir, proclamait mercredi matin à Berlin-Ouest le président Kennedy. Qu'ils viennent à Berlin !" C'est ce matin qu'arrive "de l'autre côté du mur", à Berlin-Est, le président du Conseil soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, vraisemblablement pour ne pas laisser sans réponse le succès obtenu par le président Kennedy en Allemagne fédérale, bien que la nécessité de se concerter avec M. Ulbritch et les alliés les plus solides du "khrouchtchevisme", à la veille des conversations sino-soviétiques, ne peut être étrangère à la décision soudaine de M. K. de se rendre à Berlin.

Il semble que le leader soviétique demeurera en République démocratique allemande une huitaine de jours et qu'il prononcera un important discours au cours d'un meeting populaire sur l'immense place Marx-Engels. Il fut même un moment question que Khrouchtchev emmène avec lui la cosmonette Valentina Tereshkova, mais ces rumeurs ont été démenties.

Dans les milieux tchécoslovaques de Berlin-Est, on a annoncé hier l'arrivée pour la fin de semaine d'une délégation, qui pourrait être conduite par le président Antonin Novotny. Par ailleurs, certains correspondants communistes ont laissé entendre qu'une délégation hongroise pourrait venir également participer aux fêtes organisées en l'honneur du leader du parti communiste est-allemand.

A Varsovie, hier, l'agence de presse polonaise PAP a annoncé que M. Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier communiste polonais, arrivera en Allemagne de l'Est dimanche prochain.

D'après diverses indications, l'anniversaire de M. Ulbricht serait le prétexte d'une véritable conférence au sommet entre alliés communistes, à la veille des discussions sino-soviétiques.

Britanniques au Caire

LE CAIRE. (Reuter) — Quatre députés travaillistes britanniques, parmi lesquels M. Dennis Healy, sont arrivés hier soir au Caire, a annoncé l'agence de presse du Moyen-Orient.

Espagne: nouvelle amnistie

MADRID. (Reuter) — L'amnistie décidée par le général Franco à l'occasion de l'élection du pape Paul VI est la septième qui intervient depuis la fin de la guerre civile en 1939.

En novembre 1958, environ 2,000 prisonniers politiques et autres avaient été libérés et 8,000 avaient vu leurs peines réduites dans une proportion variant entre la moitié et un sixième, à l'occasion de l'élection du pape Jean XXIII.

En octobre 1961, beaucoup d'opposants politiques du général Franco avaient également bénéficié d'une réduction de peine à l'occasion des 25 années de pouvoir du caudillo. Un grand nombre des 16,115 personnes se trouvant alors en prison avait été touché par cette mesure.

Selon un expert anglais

La force multilatérale viole le droit maritime

LONDRES. (AFP) — Dans une lettre adressée au "Times", le colonel G. I. Draper, expert en droit maritime, fait remarquer que la force atomique multilatérale proposée par le président Kennedy, violerait plusieurs conventions internationale, notamment celle de Genève de 1958 sur la navigation en haute mer, ainsi que les recommandations faites en 1956 par la commission du droit international et, enfin, la convention de La Haye de 1907.

Aux termes de ces conventions, souligne le colonel Draper, tous les bâtiments de guerre doivent arborer le pavillon d'un seul et unique pays, et la plupart des juristes internationaux ont d'autre part exprimé l'opinion qu'un navire de guerre ne saurait même naviguer sous le pavillon de l'ONU sans violer le droit maritime international.

"Mac" ne démissionnera pas avant les élections

LONDRES. (Reuter) — M. Harold Macmillan a annoncé, au cours d'une interview à la télévision, son intention d'être à la tête du parti conservateur lorsqu'auront lieu les prochaines élections législatives.

Selon la Constitution, les élections doivent avoir lieu avant le mois d'octobre 1964.

Le premier ministre a déclaré : "Si tout va bien et si je conserve ma santé et ma force, j'espère être à la tête du parti pour les prochaines élections."

A la question de savoir s'il fixerait la date de sa retraite, M. Macmillan a répondu qu'on ne pouvait pas attendre de sa part une réponse précise à ce sujet à l'heure actuelle. Le gouvernement, a-t-il ajouté, a beaucoup à faire avant de se présenter devant les électeurs.

"Mon seul objectif est de faire ce qui sera bon pour le gouvernement et pour le parti," a dit M. Macmillan.

Le pape se réjouit du réveil de l'Afrique

CITE DU VATICAN. (AFP) — Nous saluons, avec admiration et joie, le réveil de l'Afrique à la maturité civique et, par conséquent, à la liberté, à l'indépendance et au progrès, a dit le pape en recevant un groupe de soixante-dix fidèles de la Nigeria venus assister à son couronnement, avec à leur tête Mgr Godfrey Okoye, évêque de Port Harcourt.

"Pendant que nous reconnaissons le mérite de tous ceux qui ont aidé les peuples africains à s'acheminer dans les voies de la civilisation, a poursuivi Paul VI, nous nourrissons l'espoir que ces peuples puissent tous jouir des droits propres aux sociétés modernes et que, fraternellement aidés par les pays économiquement et culturellement plus développés, ils puissent tous atteindre, dans la liberté et dans la paix, la prospérité correspondant à leur dignité humaine commune. Nous avons confiance que nos fils et nos filles catholiques de l'Afrique se montreront les plus loyaux et les plus actifs et les plus vertueux citoyens de leurs communautés ethniques respectives.

Le Saint-Père a dit, d'autre part, que l'audience était pour lui comme une rencontre avec de vieux amis, étant donné qu'il avait eu le plaisir de visiter l'été dernier leur grand et intéressant pays, sur l'invitation de Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique pour l'Afrique occidentale et centrale. Le pape a dit, en outre, qu'il gardera un souvenir inoubliable des courtoisies dont il a été l'objet et de l'amitié avec laquelle il fut reçu, aussi bien par les fidèles que par les autorités, et par l'archevêque Onitsha. Il s'est dit ensuite heureux de pouvoir adresser, à travers les personnes de ses auditeurs, ses voeux et l'expression de ses sentiments affectueux aux missions catholiques de l'Afrique tout entière.

En terminant, le pape a déclaré :

"Apportez nos voeux à nos frères africains. Dites-leur que l'église catholique est fière et heureuse de les compter parmi ses enfants, dites-leur que le pape les estime et les aime, dites-leur que nous avons de hauts espoirs pour le futur de l'Afrique chrétienne et apportez aux catholiques de la Nigeria, aux évêques, aux prêtres, aux missionnaires, aux séminaristes, aux religieuses, aux jeunes gens et aux enfants et à notre cher et vénérable frère le délégué apostolique, notre paternelle bénédiction apostolique."

Echec du boycottage financier, à l'ONU

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP, Reuter) — Clôturant une session extraordinaire sur les problèmes financiers de l'ONU, l'Assemblée générale a entériné hier, par de larges majorités, les sept résolutions adoptées mardi par sa commission budgétaire.

Ces résolutions prévoient notamment l'ouverture de crédits de $42.5 millions pour financer la présence des "casques bleus" au Congo et dans le Moyen-Orient jusqu'à la fin de l'année 1963. Les dépenses doivent être réparties entre tous les membres de l'ONU, la quote-part des pays sous-développés étant réduite à 45 pour cent, tandis que les pays industrialisés sont invités à faire des contributions volontaires en plus de leur quote-part.

Le groupe soviétique a voté contre les sept résolutions. La France a voté contre six résolutions, mais elle s'est abstenue dans le vote sur le financement de la force d'urgence de l'ONU dans le Moyen-Orient, à laquelle le gouvernement français envisage de verser une contribution volontaire en plus de sa quote-part.

La résolution pour le financement de l'ONUC (Congo) a été adoptée par 80 voix contre 12 et 15 abstentions. La résolution pour le financement de la FUNU (Moyen-Orient) a été adopté par 80 voix contre 11 et 16 abstentions. L'Afrique du Sud, l'Espagne, Haïti et le Maroc étaient absents.

Le délégué soviétique Platon Morozov avait déclaré : "L'histoire est irréversible et quelle que soit l'obstination avec laquelle les Etats-Unis restent sur leur position, qui est illégale et contraire à la charte, la Chine populaire prendra inévitablement un jour sa place aux Nations unies."

A BAS LA CULOTTE — Quand le thermomètre se maintient dans les 80 degrés, les conventions vestimentaires, c'est bon pour les adultes. Ce bambin résoud à sa façon le problème de la chaleur.

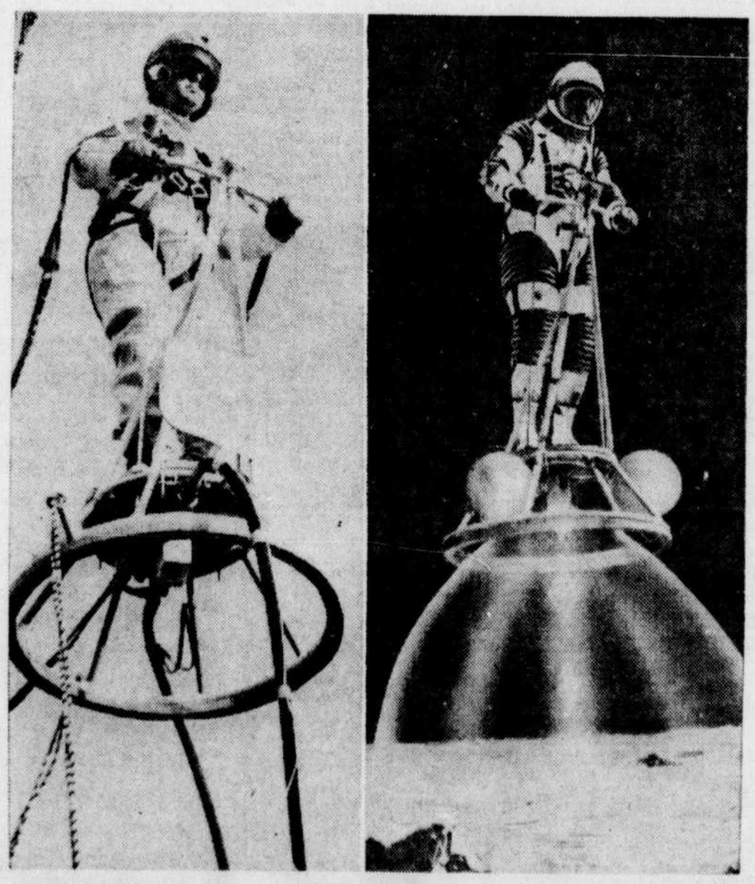

POUR VOYAGER SUR LA LUNE — Ce scooter volant, qui peut planer, tourner sur lui-même, accélérer dans toutes les directions et se poser sans secousse, est actuellement à l'essai aux terrains de la North American Aviation. A droite, un dessinateur a imaginé comment ce scooter à fusée pourrait être utilisé sur la lune pour franchir le terrain accidenté.

(Photo UPI)

PREMIERE BENEDICTION — Mgr Paul-Emile Charbonneau, depuis hier, évêque du nouveau diocèse de Hull, a donné sa première bénédiction épiscopale après avoir été intronisé par l'évêque d'Ottawa. Il est accompagné (à gauche) de Mgr P.-E. Brunet et du chanoine Jean Desjardins. La cérémonie a eu lieu à la cathédrale du Très-Saint-Rédempteur, à Hull.

(téléphoto PC)

UN EDITEUR

SUITE DE LA PAGE 35

voix des "vrais" libraires détaillants que leurs maigres occupations empêchent d'assister à l'enquête et qui n'ont guère d'autres porte-parole aux audiences que de gros libraires, des libraires grossistes ou des éditeurs de littérature générale.

La clientèle normale du petit détaillant, a dit M. Ménard, lui est progressivement enlevée de tous les côtés, grâce à une politique effrénée de reprises, par les grossistes, les coopératives d'édition, les maisons religieuses qui font du livre, les procures, les agences de distribution, les commissaires européens vendant directement aux particuliers et aux collectivités du Québec, des vendeurs en chambre, des colporteurs, des pseudo-coopératives, etc.

Le métier, a-t-il poursuivi, est devenu héroïque. Il disparaîtra d'ici un an, dans la plupart des cas, si les nouvelles politiques de vente appliquées depuis le mois d'août (par le CPP d'abord, puis par d'autres) ne sont pas changées.

M. Ménard a insisté pour que le commerce du livre soit réglementé, de façon que l'éditeur ne soit qu'éditeur, le grossiste que grossiste — et que le libraire détaillant puisse continuer son rôle culturel.

Il a conclu en réclamant à cette fin une Régie provinciale du Livre.

ICI & LÀ

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

ASSOCIATION DES PSYCHIATRES DU CANADA. — Le Dr Roy Tavener, surintendant médical de l'hôpital des maladies nerveuses et mentales de Selkirk, au Manitoba, a été élu président de l'Association des psychiatres du Canada pour 1963-64.

Lors de l'assemblée annuelle de l'association, qui avait lieu à Toronto récemment, le Dr C. A. Roberts, directeur général de l'hôpital protestant de Verdun, a été déclaré président élu.

Pour sa part, le Dr A. W. Blair, chef psychiatrique de l'hôpital civique d'Ottawa, a été choisi secrétaire.

Enfin, le poste de trésorier a été attribué au Dr R.C.M.P. Hamilton, chef des services psychiatriques de l'hôpital Ste-Anne de Bellevue.

* * *

L'INDUSTRIE DU TEXTILE DU CANADA — LA MALBAIE. (PC) — Les présidents de quatre associations représentant d'importants secteurs de l'industrie textile du Canada ont été réélus à l'issue du congrès annuel de l'industrie textile canadienne.

Ce sont : MM. Malim Harding, de Brantford, président de l'Institut canadien du tapis; M. J. D. Woods, de Toronto, président de l'Association des manufacturiers de tricotages du Canada; M. Bernard J. Moriarty, de Montréal, président de l'Association des textiles artificiels; M. Herbert K. McLean, de Montréal également, président de l'Association du textile de laine du Canada.

* * *

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RESTAURATEURS DU QUEBEC — Lors de l'assemblée annuelle des membres qui vient de se terminer, M. George Adamakos, du restaurant Texan, de Montréal, a été élu président général de l'Association provinciale des restaurateurs du Québec, succédant à M. Robert Croteau, de Thetford Mines. M. Adamakos est un membre distingué de la colonie grecque; il a été vice-président national de l'American Hellenic Educational and Progressive Association et directeur de l'Association des restaurateurs durant plusieurs années.

MM. Marcel Crépeau (restaurant Kerhulu), Québec, et Emile Bouchard (restaurant Chez Butch), Montréal, ont été élus vice-présidents. Mlle Cécile Cousineau (Rôtisserie Claire-Fontaine), St-Laurent, a été élue trésorière. Le secrétaire général, M. Eddy Prévost, de même que son adjointe, Mme Anne-Marie Prévost, ont été confirmés dans leurs fonctions. Les présidents d'honneur sont MM. Lionel Paquette, Albert Desjardins, Nick Lagios, Fred H. Huguenin et Robert Croteau.

Ce groupement professionnel groupe un peu plus de 500 membres et est reconnu comme le porte-parole des restaurateurs de la province. On lui concède plusieurs initiatives qui ont été ou utilisées ou commentées favorablement aux Etats-Unis et en Europe, de même qu'au Canada.

En vue de l'Exposition universelle et l'accroissement de notre tourisme, l'Association provinciale des restaurateurs de Québec est à mettre un programme susceptible de donner des résultats considérablement utiles, en ce qui a trait, tout particulièrement le perfectionnement du personnel et l'amélioration des menus des restaurants.

La CECM nomme, pour la première fois, deux directrices de district

Pour la première fois dans toute l'histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal deux femmes ont été nommées directrices de district. Ce sont Mlles Jeanne Mailloux et Gabrielle Moreau. La CECM a procédé à ces deux nominations hier après-midi au cours d'une assemblée régulière tenue au siège social de l'organisme rue Sherbrooke est.

Par suite d'une redistribution des districts scolaires le nombre de ceux-ci a été porté de dix qu'il était à douze.

Le CECM a également nommé M. Viateur Ravary coordonnateur du cours classique. M. Bernard Trottier a été nommé coordonnateur-adjoint du cours scientifique. M. René Paquette a été nommé coordonnateur adjoint du cours général et M. Jacques Beauchamp, coordonnateur-adjoint du cours général.

La CECM a de plus accordé à la maison W. Bédard et Cie le contrat pour la construction de l'école de St-Rémi au coût de $559,960 soit la plus basse soumission reçue. La nouvelle école sera érigée entre les rues Rome et Bruxelles, au nord de la rue Sabrevois. Elle contiendra 21 classes. La construction devra être terminée cinq mois après la signature du contrat.

L'emprunt de routine de la CECM pour faire face aux dépenses courantes d'ici le 2 novembre sera de $20,000,000. Il sera remboursable à cette date.

Les municipalités doivent faire leur part pour régler les problèmes sociaux

—L'abbé R. Riendeau

"La municipalité doit faire sa part dans la solution des problèmes sociaux même si les autorités provinciales et fédérales fournissent des contributions de plus en plus considérables", affirmait l'abbé Robert Riendeau, directeur du Conseil des oeuvres, lors de l'assemblée annuelle de cet organisme.

"Si nous voulons que Montréal soit "une terre des hommes" habitable, il faudra que les autorités municipales et provinciales donnent une priorité aux problèmes humains et sociaux de bien-être et d'habitation", a-t-il dit en substance.

L'assemblée annuelle se proposait de renseigner les 188 nouveaux membres de la corporation sur les buts, objectifs, structures et activités de cette agence subventionnée par la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Les nouveaux membres du conseil d'administration ont d'autre part été élus. Il s'agit de M. René Phaneuf, président; le Dr Hector Sanche, vice-président; le juge Gérard Trudel, vice-président; M. Roger Martel, trésorier; Mme Jeanne-L. Warren, secrétaire; Mgr Charles-A. Labelle, conseiller; ainsi que Mlle Germaine Bernier, M. Roger Champoux, Mlle Raymonde Couillard, Soeur Marie-Florida, M. Laurent Gendron, le R. P. A. M. Guillemette, le Dr Adélard Groulx, Frère Jacques, Soeur Marie Laramée, M. l'abbé Henri Lauzon; M. Dollard Morin, M. Roland Philie, M. Charles Renaud, le Dr Eugène Couillard et M. Marcel Routhier, tous conseillers.

Appel des garagistes à M. Lionel Chevrier

L'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec demande au ministre de la Justice de donner suite aux recommandations d'une Commission royale d'enquête demandant que la Loi contre le cartels et les monopoles soit amendée.

Dans une lettre adressée à M. Lionel Chevrier et aux députés siégeant à Ottawa, l'Association demande que la loi soit amendée afin de "mettre un frein aux abus et tactiques déloyales présentement en usage dans la distribution et la vente des lubrifiants, carburants, additifs, antigel, pneus, produits et accessoires de l'automobile au détriment de la population et du public automobiliste".

L'Association demande également à l'administration Drapeau-Saulnier et au comité exécutif de Montréal de revenir sur sa décision d'imposer une taxe de $25 par pompe à essence en usage à Montréal en plus d'un autre permis de $25 "supposément pour établissement dangereux".

En 1962, la commission Smith avait conclu : "Il faut amender la Loi contre les cartels de façon à interdire certains accords que certaines compagnies et entreprises pétrolières imposent à leurs dépositaires et dont résultent des monopoles dans la vente de produits et accessoires de l'automobile".

EN EXCLUSIVITE

MONUMENTS

'ROCK OF AGES'

Todoro & Bigras Ltée est vendeur exclusif des pierres tombales "ROCK OF AGES" de teintes bleu-gris, rose et rouge, dans la région. — Nous avons le plus grand choix de monuments à Montréal. Chacun de ces monuments est garanti ... non seulement à vous, mais aussi au cimetière où il est érigé : une double protection !

UN BON CONSEIL ...

MEFIEZ-VOUS

DES SOLLICITATIONS DES LE DECES

N'achetez pas un monument à la hâte... Méfiez-vous du solliciteur qui accourt dès l'annonce de votre deuil. La décence nous commande de respecter votre douleur... Et la logique commande à tous de réfléchir avant d'acheter.

VISITEZ NOTRE CENTRE DE MONUMENTS
PLUS DE 400 MODELES AU CHOIX

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER, président
6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404

Situé en face du cimetière de l'Est

"Strip-tease" en Chambre

SAO PAULO. (AFP) — Pour empêcher le vote d'un projet de loi, les députés brésiliens, au Parlement de Sao Paulo, ont menacé hier de se déshabiller en séance plénière.

La menace n'était pas vaine. Les huissiers ont fait évacuer toutes les femmes des galeries et ont demandé également à la seule femme députée de se retirer. Les reporters photographes ont été expulsés.

Le projet de loi, qui devait fournir au gouverneur de l'Etat de Sao Paulo un crédit supplémentaire pour la formation d'une entreprise régionale d'aménagement routier et de distribution d'énergie électrique, n'a pas été voté et a été retiré de l'ordre du jour, sauvant ainsi les députés d'attentats à la pudeur.

Von Horn au Yémen

ADEM. (Reuter) — Le président Abdullah al Sallal a reçu hier, pour la première fois, le général von Horn, chef de la mission de l'ONU au Yémen, a annoncé Radio-Saana. La radio ajoute que le président yéménite a déclaré au général von Horn que l'Arabie séoudite envoyait des hommes et de l'argent et des armes au Yémen, "violant d'une manière flagrante" ses engagements avec les Nations unies.

Coupables de trafic de barbituriques

Deux hommes, arrêtés par l'escouade des narcotiques de la gendarmerie canadienne (R.C.M.P.), ont avoué leur culpabilité, hier après-midi, devant le juge René Théberge, à l'acusation d'avoir trafiqué des barbituriques (goof balls).

Un troisième, qui attend son procès sous une accusation identique et est présentement à la prison de Bordeaux, a nié sa culpabilité sous trois plaintes. Son enquête préliminaire s'instruira le 10 juillet.

Yves Brochu, âgé de 23 ans et Gilles Russo, de 22 ans, recevront leur sentence le 4 juillet.

Le juge René Théberge a décidé de différer celle-ci après que Me Roch Héroux, avocat spécial de la poursuite, eut déclaré avoir certaines observations à faire au tribunal.

Quant au troisième inculpé, Claude Lajoie, âgée de 21 ans, il a été accusé de conspiration pour trafic de barbituriques, les 14 mars et 12 juin. Tout cautionnement lui a été refusé.

Reconnaissance

"Docteur je voudrais vous remercier pour le traitement qui m'a aidé énormément !"
— "Mais Monsieur, je ne vous connais pas, je ne vous ai jamais soigné !"
— "Pas moi, mais mon oncle, il vient de mourir et j'ai tout hérité !"

Nécrologie

Me CHARLES COURNOYER

SOREL. — Me Charles Cournoyer, avocat de Sorel, est décédé à l'âge de 50 ans. Il laisse ses soeurs et ses beaux-frères : MM. et Mmes Lucien Badeau, (Marie-Anne) de Montréal, Ovila Lavallée (Régina), de Sorel, Mme Napoléon Cardin (Irène), de Montréal, M. et Mme Georges Milette (Cécile), de St-Hyacinthe, Mme François Cartier (Madeleine), de Sorel, ainsi que le Dr et Mme Ernest Duhaime (Denise), de Tracy; ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Ovila Cournoyer, de Manchester, Ohio, le R.P. Rosario Cournoyer, o.m.i., de Québec, et Mme François Cournoyer, de Sorel. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame de Sorel.

Le R. Malcolm Campbell

Le très révérend Malcolm Campbell, âgé de 87 ans, ancien modérateur de l'Eglise presbytérienne au Canada et président de la commission des écoles protestantes de Montréal, est décédé.

Le régime de retraite

Le gouvernement n'attendra pas

-- Pearson

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a précisé hier en Chambre, qu'il n'est pas question que son gouvernement retarde la mise en oeuvre "d'un régime national de retraite", ceci même s'il a adressé aux premiers ministres provinciaux une lettre leur suggérant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale, pour étudier conjointement un régime de caisses de retraites ainsi que d'autres mesures de sécurité sociale.

Cette assurance s'adressait à M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-nord-centre, alors que ce dernier demandait au premier ministre si "le gouvernement a l'intention de donner suite à son projet de caisses de retraites."

Et de répondre M. Pearson : "Si nous ne réalisons pas plus de progrès que cet après-midi, nous n'y arriverons jamais".

Intronisation du premier évêque de Hull

OTTAWA. (PC) — Le premier évêque du diocèse de Hull, Mgr Paul-Emile Charbonneau, a été accueilli officiellement aujourd'hui par les fidèles de son diocèse.

Des cérémonies civiles et religieuses ont marqué l'arrivée de l'évêque. Le maire Armand Turpin et les conseillers de la ville ont rencontré le prélat au pont interprovincial et S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, a présidé la cérémonie d'intronisation.

Le diocèse de Hull est le seul qu'ait créé Jean XXIII au Canada. Il comprend les comtés de Papineau, Gatineau et Hull et groupe 137,385 catholiques.

avis de DÉCÈS

AHIER (Blanche) — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 76 ans est décédée Blanche Rouleau, épouse de Théophile Ahier, mère de Mme Jean-Pierre Gagné (Rita) Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 130 rue Henri-Bourassa Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 9 hrs et de là à Matane où la dépouille mortelle sera ré-exposée au salon Sirois et un libéra sera chanté mardi le 2 juillet à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALEXANDRE (Louise) — A Montréal, le 27 juin 1963 à l'âge de 4 ans est décédée Louise Alexandre, fille de Roland Alexandre et de Rollande Sanscartier demeurant 2200 Dorion. La cérémonie des Anges aura lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos Bonnier 3503 rue Papineau à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où la cérémonie sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 27 juin 1963, est décédé Lucien Archambault époux de feu Albertine Hotte, demeurant à 4285 rue Fabre. La dépouille mortelle est exposée au salon Rose en l'hôpital de l'Hôtel Dieu, Pavillon De Bullion, rue St-Urbain Avis des funérailles plus tard.

AUDETTE (Hector) — A Laprairie, le 27 juin 1963 à l'âge de 67 ans est décédé Hector Audette, époux d'Anna Deneault, demeurant à 183 St-Georges, Laprairie. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 223 rue St-Jacques, Laprairie à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON (Marie-Louise) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 88 ans 1 mois, est décédée Mme veuve Thomas Bannon, née Marie-Louise Larocque, demeurant au 5972 Damas. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259, Boul. Monk. à 11 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 11 hres 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Jeannine). — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 52 ans est décédée Jeannine Bourbonnais épouse de Léopold Beausoleil demeurant 7824 Henri-Julien. La dépouille mortelle est exposée au salon A. Savaria 8078 rue Drolet, coin Jarry Avis des funérailles plus tard.

BELANGER (Arthur) — A Montréal, le 26 juin 1963 à l'âge de 80 ans est décédé Arthur Bélanger, époux de feu Ana Cloutier, demeurant à 6389 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 6662 rue St-Denis à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 11 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Elise) — A Montréal, le 26 juin 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Alfredige Bergeron née Elise Tremblay, demeurant au 1879 St-Clément. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guindon Enrg. 4951 rue Adam à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Ruth) — A Terrebonne, le 27 juin 1963, à l'âge de 29 ans est décédée Mme Jean-Marc Bernier, née Ruth Lapierre, demeurant à 93 Ouimet, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires 4848 rue Papineau pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi matin à 10 hres.

BLOUIN (Annette). A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 57 ans est décédée Mme veuve Lucien Blouin née Annette St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520 rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Arthur) — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 86 ans est décédé Arthur Caron ex-lieutenant du dépt. de l'incendie, époux de feu Camélia Mayer, père de Anita Mme veuve Gilles Vincent (Laurette) Alfred de Québec, Germain (Gerry) de St-Lambert, Mme Albert Ouellette (Sylvia) demeurant 7760 Drolet. La dépouille mortelle est exposée au salon Rémi Allard 7384 rue St-Denis Avis des funérailles plus tard.

CHAMPAGNE (Edouardina) — A Montréal, le 27 juin 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Edouardina Hébert, épouse de feu Ernest-H. Champagne, mère de Jeanne (Mme Maurice Landry), Bernard, Madeleine (Mme Jean Dufort), Françoise (Mme Yves Brassard), Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Deslauriers, 5650, Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Aimé, Co. Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Marie-Corinne) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Emile Champagne, née Marie-Corinne Martin, demeurant à 3891 Dickens. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie, à 6 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Maria) — A la Maison Ste-Domitille, L.D.R. le 28 juin 1963, à l'âge de 92 ans, est décédée Maria-Charest, soeur St-Jean du Sacré-Coeur. Le service aura lieu lundi, 1er juillet, à 9 hrs à la Chapelle de la Communauté et de là au cimetière de la communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Lucien) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Lucien Charland, époux de Madeleine Palin, père de Michel, demeurant à 4567 Garnier. Les funérailles auron lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4838 rue Papineau, à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER (Ernest) — A Dorion, le 27 juin 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Ernest Chevrier, époux de feu Hélène McLaughlin, demeurant au 74 rue Adèle. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, 12 rue St-Charles, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-Ste-Trinité, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Georges) — A Montréal le 27 juin 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Georges Chouinard, époux en 1ères noces de Donalda Plouffe et en 2èmes noces de feu Lucille Brunet, demeurant 8565 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 6821, rue St-Hubert à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURIER (Antoinette) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Mme veuve Rodolphe Couturier née Antoinette St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons du pavillon Bourget, rue Hochelaga pour se rendre à la chapelle de l'hôpital où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Adolphe Lemay Inc.

COTE (Armand) — A Longueuil, le 27 juin 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé Armand Côté, époux de Simone Charron, demeurant au 342 rue Guilbault. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils Enrg., 86, rue Longueuil, via St-Charles, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD De-Beaumont (Valérie) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Valérie De Beaumont, fille de feu Elzéar Couillard, de Beau-Mont et de feu Diana Pampolon, soeur adoptive de M. G. A. Matte. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher 4240, rue Adam à 11 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAHME (Louise) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Louise Langevin, épouse de feu Charles Dahmé, mère de Georges, Adrien, Lucille et Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 4838 rue Papineau, à 9.30 hres, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARCEL (Alfred Pierre) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 27 juin 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Alfred Pierre Darcel, époux de Maria Bigras, demeurant au 51 Montée Ste-Marie. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 107 rue Ste-Anne, à 9 heures, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 9 heures 30, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (René) — A St-Lambert, le 27 juin 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé René David, célibataire, fils de feu Adélard David et de Anna Roy, demeurant à 7, rue St-Denis, St-Lambert. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 63, rue Lorne St-Lambert pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE ROME (Hilaire) — A Fabreville, le 26 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Hilaire De Rome, époux de feu Yvonne Galarneau, demeurant à 32, 6e avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE VILLERS (Alida) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Alida (Blanche) Gauthier, épouse en 1ères noces de Oscar Barrett, et en 2èmes noces de Joseph De Villers. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. 1750, rue Amherst à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Corinne) — A Montréal-Nord, le 26 juin 1963 à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Adélard Ethier, née Corinne Soulières, demeurant à 10873 St-Vital. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3925 rue Monselet, à 9.15 hres, le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Alexandre) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Alexandre Fafard, époux de Thérèsa McGrath, demeurant à 2648 rue Rushbrooke. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. C. Fetterly, 2035, rue Wellington à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Joseph) — Subitement, à Montréal, le 26 juin 1963 est décédé Joseph Favreau, électricien pensionnaire de la Commission de Transport, époux de feu Diana Carmel, demeurant chez sa fille (Gracia) Mme R. Grenier, 5161 Brébeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul et Fortin 831 rue Laurier est pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 11 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Joseph) — A Montréal-Nord, le 27 juin 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph Grenier, époux de Ernestine Carelli, demeurant à 11048 Pelletier. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc. 11130, boul. Pie IX pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Noëlla) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Pierre Henault, née Noëlla Plouffe. La dépouille mortelle sera exposée demain matin à 10 hres. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit 1364, rue Laurier Est à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Julie) — A St-Hyacinthe, le 26 juin 1963 à l'âge de 84 ans est décédée Mme Rigoni Joly, née Julie Riendeau, demeurant à Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons René J. Mongeau Ltée 1115 rue Girouard à 9 h. 45 pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la cathédrale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Berthe) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 51 ans est décédée Mlle Berthe Lachance, fille de Rémi Lachance et de feu Antoinette Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée 4340 rue St-Denis, à 7 h. 55 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (D'Assise) — A Ottawa, le 25 juin 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve D'Assise Lalonde née Louisa Campeau, autrefois de Ste-Anne de Prescott, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Wilfrid Lavoie, à St-Eugène, Ontario, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne de Prescott où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marthe) — A Ste-Rose, le 25 juin 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Marthe Sculluon, épouse de Arthur Lalonde, demeurant à 30 St-Amable. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 167 boul. Ste-Rose à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe Anniversaire

LAHAIE — Le 29 courant, à 7½ heures, à l'église Ste-Clotilde, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henri Lahaie, recommandée par son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister.

remerciements

TREPANIER — "La famille et enfants de M. Louis Trépanier, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de profonde sympathie lors de son décès, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles."

LAVOIE (Emilien) — A Montréal, le 26 juin 1963 à l'âge de 70 ans est décédé Emilien Lavoie, époux en 1ères noces d'Herminie Poirier et en 2es noces de Lucienne St-Amand, demeurant au 2330 Le Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259 Boul. Monk à 10 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où el service sera célébré à 10 hres 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Aurore) — A Lasalle, le 26 juin 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Albert Leduc née Aurore Dufresne, demeurant à 117 Larente. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1345 rue Notre-Dame à Lachine à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine Labourée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFORT (Emile) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 81 ans est décédé Emile Lefort, ex-chef pompier de la cité de Montréal, époux de Eugénie Le Page, demeurant à 5170 de Lorimier. La dépouille mortelle sera exposée au salon J. S. Vallée Ltée 4838 rue Papineau Avis des funérailles plus tard.

LESSARD (Léon) — A Montréal, le 28 juin 1963 à l'âge de 65 ans est décédé M. Léon Lessard vétéran époux d'Antoinette Pouliot demeurant 2297 Bourbonnière, autrefois de Lévis. La dépouille mortelle est exposée au salon Patrick Provencher Inc. 4240 rue Adam Avis des funérailles plus tard.

LEVESQUE (Xavier) — A Montréal, le 25 juin 1963 à l'âge de 77 ans, est décédé Xavier Lévesque, époux d'Antoinette Vallée, demeurant au 3980 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198 rue Ontario est pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Adélard) — A Duvernay Est, le 25 juin 1963 à l'âge de 80 ans est décédé Adélard Maheu, époux de Délia Lafrance, demeurant à 7335 boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr. 1039, rue du Collège à St-Vincent-de-Paul. à 8 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOGLIESE (Maria) — A Montréal-Nord, le 27 juin 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Maria Zambardi, épouse de feu Pasquale Marcogliese, demeurant à 11,562 Boul. Fredmir. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 5001 Henri-Bourassa, coin Ste-Gertrude à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (René) — A Montréal, le 25 juin 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé René Martin, époux de Blanche Perron, demeurant à 234 Delinelle. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505, rue Notre-Dame Ouest à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 hrs 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOONEY (Marcus F. sr.) — A Chomedey, le 26 juin 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Marcus F. Mooney sr., époux de Pauline Masson, demeurant à 750 rue St-Joseph, il laisse un fils Marcus et deux frères Thomas et Garald Mooney. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr & F. Brisebois 1565 boul. Labelle à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pie X, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOTARO (Philip) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 41 ans 8 mois, est décédé Philip Notaro, époux de Ida Rossi, demeurant à 4634, avenue Verdun, père de Lucy, Vincinzo (Jimmy). Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Lucienne) — A Montréal, le 28 juin 1963, à l'âge de 61 ans est décédée Mlle Lucienne Pagé, fille de feu Antoine Pagé et de feu Pétronille Verdon. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc. 25 Ave Laurier est à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Oliva) — A St-Vincent-de-Paul, le 26 juin 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Roméo Arthur Pelletier, née Oliva Vézina, demeurant à 1110 Seigneur Lussier. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc. 11130, boul. Pie IX pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACETTE (Joseph) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Racette, époux de feu Eva Lemieux, demeurant à 1954 Dufresne. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. 2590 rue Rouen, à 7.15 hres pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 7.30 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi le 28 juin, à 1 h. p.m.

REX (EDOUARD) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Edouard Rex, époux de Thérèse Ste-Marie, demeurant à 1497 de Biencourt. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 1735 Avenue de l'Eglise à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Laura) — A Lachine, le 28 juin 1963, à l'âge de 68 ans 7 mois, est décédée Mme Achille Roy, née Laura St-Onge, demeurant à 24, 17e Avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345 rue Notre-Dame à Lachine à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Delvina) — A Trois-Rivières, le 27 juin 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée subitement Delvina Lelièvre, épouse bien-aimée de feu Valida St-Laurent, mère de Rita (Mme L. Fullerton), Raymond, Liette (Mme A. Egerton) et Gaétan. Service funèbre, mardi à 10 a.m., en la chapelle de D. A. Collins 5601 ouest, rue Sherbrooke

ST-ONGE (Agnès) — A St-Hyacinthe, le 27 juin 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Soeur St-Joachim, née Agnès St-Onge, originaire de Contrecoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant à 9 heures a.m. à la chapelle de la Maison Mère des Soeurs St-Joseph où elle est exposée présentement. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Laurette) — A St-Eustache, le 26 juin 1963 à l'âge de 47 ans est décédée Mme Léo St-Onge, ex-propriétaire du restaurant Central à St-Eustache, née Laurette Pagé, demeurant à 25 Grande-Côte, appt 6. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons Roland Ménard, 397 rue Grâce à Lachute, pour se rendre à l'église Ste-Anastasie où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVOIE (Antonio) — A Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Antonio Savoie, époux de Alpheda Mireault, demeurant au 6515 De Normanville. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 rue Beaubien est, à 9 hres pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Mériza) — A Ste-Martine, le 25 juin 1963 à l'âge de 66 ans est décédée Mme Alfred Tessier, née Mériza Riendeau. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Barrette et Fils 2, rue Desrochers à 10 h. pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUPIN (Floresca) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Louis-Joseph Toupin, née Floresca Beaudry, demeurant à 588 rue Lepailleur. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 505 rue de Boucherville, à 11 heures, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 11 hres 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOURANGEAU (Denis) — A St-Lin, le 27 juin 1963, à l'âge de 90 ans, 8 mois, est décédé M. Denis Tourangeau, briquetier, époux de Christine Mireault. Les funérailles auront lieu lundi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons F. Joly & Fils Ltée 256, 12ème Avenue à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Antonio) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Antonio Tremblay, époux de feu Fernande Moretti, demeurant à 1849 Poupart. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Gauthier Enrg. 2521 rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Michel) — A Montréal, le 26 juin 1963, à l'âge de 4 ans est décédé Michel Tremblay, enfant de Jacques Tremblay et de Judith Gemt, demeurant à 6825 Pie-IX. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 6440, 25ème Avenue, Rosemont pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney où la cérémonie sera célébrée à 11 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARIN (Wilbert) — Subitement à Montréal, le 27 juin 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Wilbert Varin, époux d'Yvonne Parent, demeurant à Howick, père de Juliette (Mme Roger Chevalier) et de Wilbert Jr. Les funérailles auront lieu dimanche, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. L. McGerrigle à Ormstown pour se rendre à l'église Presbyterian de Riverfield où le service sera célébré à 3 hres et de là au cimetière de Riverfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU (Paul-Stanislas) — A Notre-Dame de Grâce, le 25 juin 1963, à l'âge de 73 ans est décédé Paul-Stanislas Viau, époux de Bernadette Lebeau, père de Paul, Guy, Jacques, Lucille (Mme Bernard Morisset) et Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 4098 rue Girouard pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

C'est la garantie d'un travail artistique un monument signé

SEBASTIANO AIELLO

vous assure :
exclusivité
qualité
style

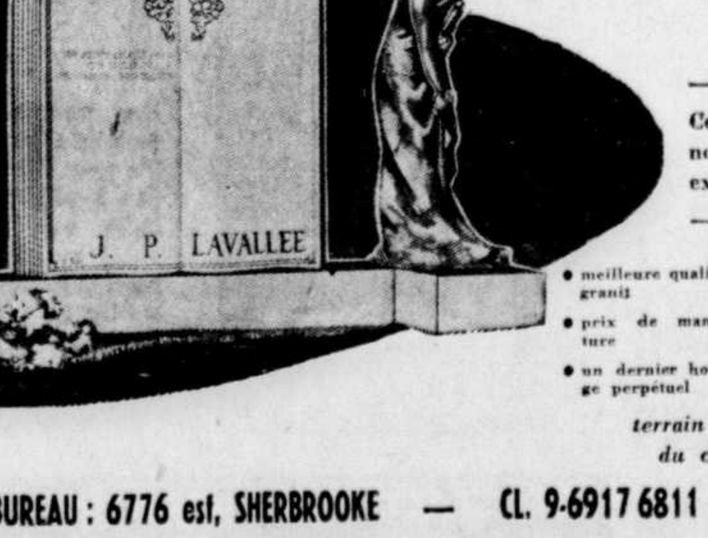

Ce monument est l'un de nos nombreux modèles exclusifs.

- meilleure qualité de granit
- prix de manufacture
- un dernier hommage perpétuel
- garantie à vie
- demandez notre dépliant
- profitez de nos bas prix défiant toute concurrence

terrain d'exposition près du cimetière de l'Est

BUREAU : 6776 est, SHERBROOKE — CL. 9-6917 6811 est, rue SHERBROOKE